



SEADS

**Normes pour
l'appui aux moyens
d'existence en
rapport avec les
cultures dans
les situations
d'urgence**

ÉDITION 2022



Copyright

**Normes
pour l'appui
aux moyens
d'existence
en rapport avec
les cultures
dans
les situations
d'urgence**

ÉDITION 2022

Practical Action Publishing Ltd
25 Albert Street, Rugby, Warwickshire, CV21 2SG, Royaume-Uni
www.practicalactionpublishing.com

© SEADS, 2022

Le droit moral de la responsable éditoriale d'être identifiée comme telle, tout comme celui des contributeurs à cet ouvrage, est revendiqué en vertu des sections 77 et 78 de la Loi britannique de 1988 sur les droits d'auteur, les dessins et modèles ainsi que les brevets.

Tous droits réservés. Cette publication, en tout ou partie, ne saurait être réimprimée, reproduite ou utilisée sous quelque forme que ce soit ou par quelque procédé que ce soit, électronique, mécanique ou autre, aujourd'hui connu ou inventé dans le futur, y compris par reprographie ou enregistrement, ou par tout système de stockage ou de récupération de l'information, sans l'autorisation écrite expresse des éditeurs.

Les noms de produit ou d'entreprise peuvent être des marques commerciales ou des marques déposées, et sont uniquement utilisés à des fins d'identification et d'explication, sans intention de faire tort.

Une entrée au catalogue correspondant à cet ouvrage est disponible auprès de la British Library.

Cet ouvrage a fait l'objet d'une demande d'entrée au catalogue de la Library of Congress.

ISBN 978-1-78853-459-8 Livre broché
ISBN 978-1-78853-460-4 Livre électronique

Citation : SEADS (2022), *Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures dans les situations d'urgence*, Rugby, Royaume-Uni : Practical Action Publishing.
<http://doi.org/10.3362/9781788534604>

Depuis 1974, Practical Action Publishing publie et diffuse des livres et des informations pour soutenir les travaux de développement international à travers le monde. Practical Action Publishing est la raison sociale de Practical Action Publishing Ltd (immatriculée au registre des sociétés britanniques sous le No. 1159018), la société d'édition filiale à part entière de Practical Action. Practical Action Publishing limite ses opérations à des activités qui appuient les objectifs caritatifs de sa société mère, et l'intégralité de ses bénéfices est reversée à Practical Action (immatriculée au registre britannique des organismes caritatifs sous le No. 247257, immatriculation du groupe à la TVA britannique No. 880 9924 76).

Les points de vue et opinions exprimés dans cette publication sont ceux des auteurs et ne représentent pas ceux de Practical Action Publishing Ltd ou de son organisation caritative mère Practical Action.

Des efforts raisonnables ont été faits pour publier des données et des informations fiables, mais les auteurs et la société d'édition ne peuvent assumer aucune responsabilité quant à la validité des informations présentées ici ou pour les conséquences de leur utilisation.

Conception graphique : Jessica Haswell
Photo de couverture : Fouriesburg, Afrique du Sud. Crédit photographique : Adalia Botha
Mise en page : River Valley Technologies
Responsable éditoriale : Kate Murphy
Traduction : Maryck Holloway
Relecture : Isabelle Fernandez

ÉLOGES SUR CE LIVRE

« Un guide clair et concis, néanmoins très complet, pour mener à bien des interventions agricoles de qualité et efficaces en situation d'urgence. Les outils pratiques et les ressources externes présentés ici constituent de précieux ajouts, et l'accent mis sur les approches participatives et axées sur l'humain est particulièrement pertinent. Ce guide nous rappelle aussi certains éléments qu'il est facile de négliger durant les phases de planification et de mise en œuvre d'une intervention en situation d'urgence. Globalement, une excellente ressource pour nos travaux dans le secteur humanitaire. »

Jo Burton, cheffe de l'unité Sécurité économique, Comité international de la Croix-Rouge, Suisse

« Ce manuel a été préparé en réunissant les nombreuses années d'expérience de ceux qui mettent en œuvre des interventions humanitaires pour soutenir les moyens d'existence en rapport avec les cultures, souvent dans des contextes très difficiles. Cela donne un manuel très attendu et très bien présenté qui va centraliser les besoins et les priorités des agriculteurs, ainsi que les systèmes locaux de production agricole, pour construire des réponses humanitaires appropriées, bien conçues et de qualité. Les interventions décrites dans ce manuel aideront finalement les agriculteurs touchés par des crises et ceux qui font partie de l'ensemble du système de production végétale, tels que les fournisseurs de semences et les prestataires de services agricoles, à mieux se relever à l'issue d'une crise. »

David Traynor, conseiller agricole, Concern Worldwide

« Un manuel fondé sur les données probantes, fondé sur les moyens d'existence et fondé sur les droits – exactement ce qu'il nous faut pour guider la réponse aux situations d'urgence auxquelles sont confrontés les petits producteurs agricoles frappés par une crise. »

Pepijn Schreinemachers, chercheur principal, Centre mondial des légumes, Thaïlande

« Le manuel SEADS constituera un outil précieux qui permettra de contribuer à l'élaboration de plans d'urgence mettant l'accent sur les moyens d'existence, préparés à partir d'activités précises, systématisées et éprouvées pour le rétablissement des moyens d'existence dans les zones touchées. Par ailleurs, SEADS affiche un engagement majeur envers la Norme humanitaire fondamentale, une approche très appréciée en matière de coordination de l'assistance humanitaire dans notre pays. »

Tania Carias, spécialiste en renforcement des capacités et préparation aux situations d'urgence, Programme alimentaire mondial Honduras









« Un livre savoureux, truffé d'informations essentielles, qui constituerait un atout précieux pour toutes les parties prenantes activement engagées dans le secteur agricole d'une zone de conflit, comme la bande de Gaza. La multitude de détails et l'enchaînement de la présentation montrent qu'une grande attention a été consacrée à la conception de cet ouvrage au service de l'agriculture et, tout particulièrement, pour soutenir les moyens d'existence agricoles lors d'une situation d'urgence et au lendemain de celle-ci. Le manuel SEADS est un outil important pour les décideurs, qui les aidera à coordonner leurs efforts et leurs interventions afin d'atteindre rapidement et de manière efficace les agriculteurs touchés et vulnérables. »

Hani Al Ramlawi, coordonnateur des programmes et projets, The Agricultural Development Association, Gaza

« Au Bangladesh, les services de vulgarisation agricole aident les agriculteurs à se préparer et leur apportent des secours et une assistance au relèvement et au développement. SEADS permettra aux responsables politiques concernés par les systèmes de gestion de la vulgarisation agricole d'y réfléchir sérieusement et il ouvrira de nouveaux horizons quant à la manière dont les services répondent aux crises en rapport avec les cultures. »

Md. Abu Sayem, PhD Fellow, Département de vulgarisation agricole, Université des Sciences et Technologies Hajeer Mohammad Danesh, Dinajpur, Bangladesh

SOMMAIRE

Liste des figures et tableaux	vii
SEADS : Normes minimales pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures dans les situations d'urgence	x
 Chapitre 1 : Comment utiliser ce manuel	1
 Chapitre 2 : La portée et l'approche de SEADS	9
 Chapitre 3 : Les principes de SEADS	37
 Chapitre 4 : Évaluation initiale de la réponse à une crise en rapport avec les cultures	59
 Chapitre 5 : Semences et systèmes semenciers	93
 Chapitre 6 : Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences	137
 Chapitre 7 : Infrastructures en rapport avec les cultures	171
 Chapitre 8 : Suivi et évaluation axés sur l'impact	201
Annexe A : Glossaire	239
Annexe B : Éléments de la compétence d'une équipe	248
Annexe C : Références	252
Annexe D : Remerciements et contributeurs	264
Index	268

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figures

Figure 1.1 : Étapes pour une utilisation efficace de SEADS	5
Figure 2.1 : Les principes et les normes minimales de SEADS s'appuient sur les fondements humanitaires et sur des approches fondées sur les moyens d'existence, des données probantes et les droits pour soutenir la qualité et la redevabilité des réponses aux crises en rapport avec les cultures	26
Figure 2.2 : La Norme humanitaire fondamentale	27
Figure 4.1 : L'évaluation initiale détermine si la réponse à une crise en rapport avec les cultures est nécessaire, appropriée et faisable, et elle éclaire l'identification du domaine de réponse	62
Figure A4.1 : Exemple d'un outil d'identification du domaine de réponse dûment rempli	87
Figure A4.2 : Modèle vierge de l'outil d'identification du domaine de réponse	90
Figure 5.1 : Arbre de décision pour les semences et systèmes semenciers	113
Figure 6.1 : Arbre de décision pour les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences	155
Figure 7.1 : Arbre de décision pour les infrastructures en rapport avec les cultures	186
Figure A8.1 : Simple théorie du changement pour une réponse à une crise en rapport avec les cultures consistant à distribuer des semences et des engrais	227

Tableaux

Tableau 2.1 : Les objectifs de subsistance de SEADS	15
Tableau 2.2 : Les crises à développement lent, les crises à développement rapide et les crises complexes donnent lieu à différents impacts sur la production végétale	19
Tableau 2.3 : SEADS soutient l'alignement sur la Norme humanitaire fondamentale	29
Tableau A4.1 : Chacun des trois domaines de réponse de SEADS peut avoir une incidence sur les moyens d'existence	91
Tableau 5.1 : Pour évaluer la sécurité semencière, évaluer les trois contraintes principales	97

Tableau 5.2 : Il existe plusieurs sous-options techniques pour remédier aux contraintes liées à l'accès aux semences	102
Tableau 5.3 : Il existe plusieurs sous-options pour soutenir le système semencier	104
Tableau 5.4 : Chaque option technique présente des avantages et des inconvénients	106
Tableau 5.5 : Différentes options techniques portant sur les semences et systèmes semenciers sont pertinentes à différents stades du calendrier agricole	110
Tableau 5.6 : Différentes options techniques portant sur les semences et systèmes semenciers sont pertinentes à différentes phases de la réponse à une crise	111
Tableau A5.1 : Cibles et indicateurs suggérés relatifs à la qualité des semences	134
Tableau 6.1 : Les producteurs ont besoin d'une panoplie d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences pour soutenir leurs moyens d'existence	141
Tableau 6.2 : Quatre types de contraintes pèsent généralement sur les producteurs affectés par une crise	142
Tableau 6.3 : Il existe plusieurs sous-options pour faciliter l'accès aux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences	145
Tableau 6.4 : Chaque option portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences présente des avantages et des inconvénients	148
Tableau 6.5 : Le calendrier des options techniques portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences doit coïncider avec les cycles de végétation locaux – exemple de la production de maïs et de haricots	152
Tableau 6.6 : Différentes options techniques portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences sont pertinentes à différentes phases d'une crise	153
Tableau 7.1 : Différentes solutions de remise en état des infrastructures peuvent résoudre les problèmes rencontrés tout au long du cycle de production végétale	176
Tableau 7.2 : Chaque option portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures présente des avantages et des inconvénients	180
Tableau 7.3 : Différentes options portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures sont pertinentes à différentes phases de la réponse à une crise	184

Tableau 7.4 : Différentes options portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures sont pertinentes à différents stades du calendrier agricole	185
Tableau A8.1 : Exemples d'indicateurs d'impact sur les moyens d'existence pour une réponse à une crise en rapport avec les cultures	220
Tableau A8.2 : Exemples de méthodes participatives et d'utilisations types pour le suivi et l'évaluation de l'impact des réponses à une crise en rapport avec les cultures	222
Tableau A8.3 : Principaux indicateurs de processus pour surveiller l'alignement sur les principes et les normes minimales de SEADS	228
Tableau A8.4 : Rentabilité, échelle et exactitude de l'estimation, erreurs et biais des méthodes d'estimation des rendements des cultures	235
Tableau B.1 : La réalisation des normes minimales de SEADS exige une variété de membres de l'équipe dotés de solides connaissances	250

SEADS : Normes minimales pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures dans les situations d'urgence

L'agriculture est un moyen d'existence essentiel pour des millions de personnes à travers le monde et l'appui en rapport avec les cultures est un élément important de la réponse aux crises. SEADS est une série de principes et de normes minimales à l'échelle internationale qui aident les travailleurs humanitaires à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des réponses en cas de crise en rapport avec les cultures.

Les normes minimales de SEADS sont fondées sur des données probantes recueillies à l'échelle mondiale sur l'impact des réponses en rapport avec les cultures, sur des perspectives locales, des savoir-faire techniques, une consultation publique mondiale et des événements de simulation régionaux. SEADS est un projet fondé sur la collaboration et l'inclusion ; vous pouvez donner votre avis sur le contenu du manuel à tout moment par le biais du site web du Partenariat pour les standards humanitaires (HSP).

SEADS adopte une approche fondée sur les moyens d'existence en matière de réponse aux crises en rapport avec les cultures. Cette perspective signifie que les normes minimales de SEADS traitent non seulement de la réponse aux crises, mais aussi du relèvement précoce, des liens avec le développement et de la prise en compte des crises et des tendances climatiques qui affectent les communautés fortement tributaires des cultures. SEADS promeut également des moyens d'apporter un appui en cas de crise aux systèmes et services qui sont requis pour permettre le relèvement après une catastrophe.



CHAPITRE 1 : COMMENT UTILISER CE MANUEL

L'annexe A : Glossaire contient la définition de certains termes techniques utilisés dans le manuel SEADS.

Qu'est-ce que SEADS ?

Le manuel SEADS (SEADS) renferme une série de principes et de normes minimales à l'échelle internationale qui aident les personnes répondant à une crise humanitaire à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des réponses aux crises en rapport avec les cultures.

Les principes et les normes minimales de SEADS orientent la prise de décision et vous permettent de :

- déterminer si une réponse en rapport avec les cultures est appropriée, nécessaire et faisable
- classer par ordre de priorité les domaines de réponse en rapport avec les cultures qui pourraient permettre d'atteindre les objectifs de subsistance, compte tenu du contexte
- contrôler le degré de conformité de vos projets par rapport aux normes minimales
- mesurer l'impact d'une réponse à une crise en rapport avec les cultures.

En appliquant les principes et les normes minimales de SEADS, il sera possible de renforcer la qualité des réponses aux crises en rapport avec les cultures et de contribuer à sauver des vies en préservant les moyens d'existence avant, pendant et après une crise.

SEADS n'est pas un mode d'emploi pour la mise en œuvre d'une réponse aux crises en rapport avec les cultures ; par conséquent, il devrait être utilisé parallèlement à d'autres ressources mentionnées dans chaque chapitre.

Bien que beaucoup de producteurs et d'agropasteurs adoptent une agriculture mixte, pratiquant la culture de produits végétaux parallèlement à d'autres activités de production, SEADS n'apporte pas de conseils techniques dans les domaines de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture ou de la sylviculture. Des conseils

spécifiques sur ces sujets sont disponibles ailleurs ; par exemple, dans les *Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage* et les *Lignes directrices internationales pour la pêche et l'aquaculture* (FAO 2021).

À qui s'adresse SEADS ?

Toute personne qui prend part à la réponse à une crise en rapport avec les cultures peut utiliser SEADS. Le manuel sera particulièrement utile aux personnes qui fournissent une aide à la préparation, à l'urgence, au relèvement et au développement dans les régions où la production végétale contribue aux moyens d'existence. Il s'agit entre autres des acteurs humanitaires, des organisations bilatérales et multilatérales, des organisations non gouvernementales (ONG), des gouvernements, des organisations communautaires et des organisations de la société civile.

Il sera également utile aux responsables politiques et aux décideurs au sein des agences donatrices et gouvernementales, dont les décisions de financement et de mise en œuvre ont une incidence sur la réponse aux crises.

Comment utiliser SEADS ?

Commencez par lire les chapitres 1 à 3. Ces chapitres expliquent les concepts essentiels qui sous-tendent le système SEADS et vous permettent de mettre en œuvre une réponse efficace.

Une fois que vous vous serez familiarisé avec les concepts fondamentaux sur lesquels repose SEADS, nous vous invitons à lire les chapitres consacrés aux normes minimales, en commençant par le chapitre 4 : Évaluation initiale de la réponse à une crise en rapport avec les cultures. Les informations et les outils pratiques du chapitre 4 vous orienteront vers une ou plusieurs options techniques de réponse (chapitres 5 à 7). Les chapitres 5 à 7 proposent des outils, tels que des arbres de décision, des calendriers et des tableaux d'avantages et d'inconvénients, conçus pour vous aider à atteindre les normes minimales.

Quelle que soit l'option technique de réponse que vous retiendrez, vous devriez lire et appliquer le chapitre 8 : Suivi et évaluation axés sur l'impact qui décrit les normes minimales à respecter en matière de suivi et évaluation. Tous les chapitres sur les normes minimales vous proposent des actions clés et des notes d'orientation qui vous permettront de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer la réponse à une crise en rapport avec les cultures.



L'annexe A : Glossaire contient la définition de certains termes techniques utilisés dans le manuel SEADS.

À la fin de chaque chapitre, vous trouverez une liste de lectures recommandées contenant des informations, des explications et des outils supplémentaires. L'annexe C : Références contient une bibliographie des références citées dans chaque chapitre.

La figure 1.1 explique la relation entre les chapitres et les annexes du manuel SEADS.

Figure 1.1 : Étapes pour une utilisation efficace de SEADS

1 Lire chapitres 1 à 3

Chapitre 1 : Comment utiliser ce manuel
Chapitre 2 : La portée et l'approche de SEADS
Chapitre 3 : Les principes de SEADS

2 Utiliser les normes minimales de SEADS pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer les réponses en rapport avec les cultures

Chapitre 4 : Évaluation initiale de la réponse à une crise en rapport avec les cultures
Chapitre 5 : Semences et systèmes semenciers
Chapitre 6 : Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences
Chapitre 7 : Infrastructures en rapport avec les cultures
Chapitre 8 : Suivi et évaluation axés sur l'impact

3 Utiliser les annexes pour éclairer votre appréciation des normes

Annexe A : Glossaire
Annexe B : Éléments de la compétence d'une équipe
Annexe C : Références
Annexe D : Remerciements et contributeurs

SEADS est disponible en version imprimée et en PDF téléchargeable sur le site web de SEADS. SEADS est membre du Partenariat pour les standards humanitaires (HSP), vous pouvez donc aussi utiliser SEADS sur le site web du HSP ou sur votre appareil mobile avec l'application HSP. La plateforme du manuel interactif et l'application HSP vous permettent l'une et l'autre de donner votre avis sur SEADS à tout moment.

Quelle est la structure de chaque norme minimale de SEADS ?

La norme

La norme est une déclaration qualitative applicable à toute situation de crise. Il s'agit d'une description générale qui énonce les actions et les résultats minimaux à atteindre quelle que soit la crise.

Actions clés

Ce sont les étapes pratiques qui permettent d'atteindre la norme. Il est possible qu'elles ne s'appliquent pas à tous les contextes ; sélectionnez donc celles qui sont les plus pertinentes pour votre situation.

Notes d'orientation

Ce sont des informations supplémentaires visant à étayer les actions clés, avec des renvois aux principes de SEADS, au *manuel Sphère* (y compris les Principes de protection et la Norme humanitaire fondamentale) (Association Sphère 2018), à d'autres normes du HSP et à d'autres normes minimales de SEADS.

Principaux indicateurs de processus

Les principaux indicateurs de processus vous permettent de contrôler le respect de la norme. Des suggestions d'indicateurs sont données à l'annexe 8.5. Le chapitre 8 comprend des indicateurs d'impact qui cherchent à mesurer l'impact de toute réponse à une crise en rapport avec les cultures en fonction des objectifs de subsistance de SEADS.

Il convient de noter que les normes minimales ne sont pas toujours réalisables à court terme, notamment si c'est la première fois que vous les envisagez. Toutefois, au fil du temps, la prise en compte assidue des normes minimales dans toute réponse en rapport avec les cultures et dans tous les contextes de crise peut vous rapprocher de la réalisation systématique de ces normes.



Ressources complémentaires

SEADS est complété par :

- la *base de données probantes de SEADS*
- des listes de lectures recommandées à la fin de la plupart des chapitres
- une série d'études de cas sur le site web de SEADS
<https://seads-standards.org/casestudies>

Quand utiliser SEADS ?

Vous devriez utiliser SEADS chaque fois que vous estimez que les cultures peuvent être importantes pour les moyens d'existence passés, présents ou futurs des personnes affectées par une crise. Dès que vous vous rendez compte que les cultures peuvent être, ou étaient peut-être, importantes pour les moyens d'existence, prenez le manuel SEADS et suivez les étapes énoncées à la figure 1.1.

Une réponse à une crise en rapport avec les cultures ne sera pas adaptée à tous les contextes. Procédez à une évaluation initiale pour déterminer si une réponse donnée en rapport avec les cultures est appropriée, nécessaire et faisable. Utilisez ensuite les outils d'identification de la réponse pour classer par ordre de priorité les domaines de réponse en rapport avec les cultures qui pourraient permettre d'atteindre les objectifs de subsistance, compte tenu du contexte. Servez-vous des normes minimales présentées au chapitre 4 pour vous guider à travers ces deux processus et déterminer quels sont les domaines de réponse éventuels en rapport avec les cultures qui pourraient convenir.

Vous pouvez également utiliser le manuel SEADS si vous avez déjà entamé une réponse en rapport avec les cultures et si vous souhaitez savoir comment la renforcer ou comment faire en sorte que votre réponse ait un impact sur les moyens d'existence des populations affectées par la crise.



CHAPITRE 2 : LA PORTÉE ET L'APPROCHE DE SEADS



L'annexe A : Glossaire contient la définition de certains des termes techniques utilisés dans le manuel SEADS.

Pourquoi la réponse aux crises en rapport avec les cultures est-elle importante ?

Des millions de personnes à travers le monde sont vulnérables aux crises et dépendent fortement de la production végétale pour assurer leurs moyens d'existence. Actuellement, 40 % des personnes pauvres de la planète vivent dans des économies touchées par la précarité, un conflit ou la violence. Ce chiffre devrait atteindre 67 % au cours de la prochaine décennie (Banque mondiale 2021). La plupart des personnes très pauvres vivent dans des zones rurales et nombre d'entre elles produisent leur propre nourriture et génèrent leur revenu grâce à la production agricole (Banque mondiale 2016). Les gens produisent de la nourriture pour eux-mêmes, pour leurs communautés et pour la chaîne d'approvisionnement alimentaire, et ils génèrent des revenus s'ils vendent une partie des aliments qu'ils ont produits. Le soutien aux moyens d'existence fondés sur les cultures en situation de crise peut protéger et reconstruire cette activité essentielle, et ainsi éviter une insécurité alimentaire plus extrême. La fourniture d'intrants essentiels en rapport avec les cultures garantit une production alimentaire ininterrompue à court et moyen termes. La protection, la fourniture et la remise en état des infrastructures et des équipements en rapport avec les cultures garantissent la production future et permettent d'améliorer la résilience des populations face aux crises.

En protégeant et en reconstituant les moyens d'existence fondés sur les cultures avant, pendant et après une crise, la réponse à une crise en rapport avec les cultures atténue les effets de la crise en contribuant à un approvisionnement alimentaire durable et à une source potentielle de revenus pour les plus pauvres. Les réponses aux crises en rapport avec les cultures peuvent également constituer une forme de protection sociale ; en effet, elles aident les petits producteurs et leurs familles à faire face aux crises et aux chocs en réduisant les pertes alimentaires et en favorisant un retour à la production alimentaire ou son augmentation.

Lors d'une crise, la production végétale et de nombreux services associés qui rendent cette production possible peuvent être perturbés, et il est alors plus difficile pour les populations de générer un revenu et de satisfaire leurs besoins alimentaires. Une réponse aux crises en rapport avec les cultures est importante, car elle peut empêcher les gens de mourir de faim, d'avoir recours à des mécanismes d'adaptation négatifs et de migrer. Elle leur offre une assistance qui peut les aider à réduire l'impact des crises futures. Elle peut favoriser une utilisation plus durable des ressources naturelles et renforcer les interactions au sein du système de marché, ainsi que la viabilité de ce dernier.

Qu'est-ce qu'une réponse à une crise en rapport avec les cultures ?

Par « réponse à une crise en rapport avec les cultures », on entend l'ensemble des mesures prises par les acteurs étatiques et non étatiques avant, pendant et après une crise pour soutenir les moyens d'existence des producteurs de cultures, ainsi que les systèmes, services, politiques et marchés associés.

La réponse spécifique à une crise en rapport avec les cultures dépend du contexte (opérationnel, agricole ou d'urgence) et des objectifs de l'action. Parmi les réponses à une crise en rapport avec les cultures peuvent figurer la préparation des producteurs et de leurs communautés face aux chocs futurs et la reconstitution des moyens d'existence à l'issue d'une crise. Des réponses bien conçues et bien mises en œuvre peuvent :

- améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition
- générer des revenus et améliorer l'économie des ménages
- favoriser l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles
- soutenir le capital social et les réseaux
- fournir une assistance institutionnelle pour l'alerte précoce et l'action anticipative, et garantir une préparation appropriée avant qu'une crise ne se produise
- soutenir les acteurs le long de la chaîne de valeur pour assurer la production, le stockage et la commercialisation des récoltes
- assurer la coordination entre les acteurs du développement et de l'aide humanitaire en vue d'une prise de décision efficace
- éviter ou réduire le risque des pires formes de travail des enfants, de mariage précoce, d'exploitation sexuelle et/ou de séparation de la famille
- garantir la disponibilité de compétences organisationnelles appropriées avant une crise.

Quelles sont les personnes affectées par une crise qui peuvent bénéficier de SEADS ?

SEADS concerne les centaines de millions de personnes à travers le monde dont les moyens d'existence dépendent de la production végétale, y compris des millions d'acteurs étatiques et non étatiques qui fournissent aux producteurs des services essentiels d'aide à la production et post-récolte. Les principes et les normes minimales de SEADS bénéficieront avant tout aux personnes qui ont perdu des proches ou des biens, ou à celles qui sont privées de leurs droits humains fondamentaux et qui ont besoin d'une aide humanitaire en rapport avec les cultures pour soutenir leurs moyens d'existence, par exemple :



- les petits exploitants ou les producteurs de cultures de subsistance
- les maraîchers et les personnes qui ont un potager
- les gens sans terre ou les producteurs déplacés
- les ouvriers agricoles.

SEADS profitera également aux prestataires de services étatiques et non étatiques qui permettent aux personnes affectées par une crise de gagner leur vie grâce aux cultures, par exemple :

- les producteurs de semences
- les fabricants et les vendeurs d'intrants autres que les semences
- les transformateurs post-récolte
- les agents de vulgarisation
- les prestataires de services financiers
- les organisations de producteurs
- les transporteurs.

Quelles sont les cultures et les crises couvertes par SEADS ?

SEADS cible la production de différentes cultures dans différents contextes. Les principes et les normes minimales de SEADS s'appliquent :

- aux grandes cultures et aux cultures maraîchères destinées à l'autoconsommation ou comme activité contribuant aux moyens d'existence
- à différentes zones agroécologiques à travers le monde
- à la production végétale en milieu rural, périurbain et urbain
- à la production végétale pratiquée par les populations déplacées, y compris celles qui vivent dans des camps

- aux crises à développement rapide, aux crises à développement lent et aux crises complexes, ainsi qu'aux réponses à court et plus long terme associées à chacune d'elles.

Quelle est l'approche de SEADS en matière de réponse en rapport avec les cultures ?

SEADS est :

- fondé sur des données probantes
- fondé sur les moyens d'existence
- fondé sur les droits.

Une approche fondée sur des données probantes

SEADS s'appuie sur un examen systématique de plus de 250 évaluations de réponses à des crises humanitaires en rapport avec les cultures. Cet examen était axé sur les impacts sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition des principaux types de réponse à une crise en rapport avec les cultures, portant notamment sur les semences, les outils et autres intrants ; la formation des producteurs ; la lutte contre les organismes nuisibles et les maladies ; et le soutien aux marchés (SEADS 2021).

Les résultats de cet examen se trouvent dans la *base de données probantes de SEADS*. Si vous avez connaissance d'autres données probantes, vous pouvez les soumettre par le biais de notre site web.

Une approche fondée sur les moyens d'existence

SEADS s'appuie sur une approche fondée sur les moyens d'existence, car les réponses aux crises en rapport avec les cultures soutiennent les moyens d'existence. Cette approche s'inscrit dans le concept « sauver des vies et des moyens d'existence », qui est largement reconnu par la communauté humanitaire internationale comme un objectif fondamental de la programmation humanitaire. Cette approche reflète également les enseignements à propos de l'importance de la résilience ; si les moyens d'existence sont résilients, les ménages et les communautés seront mieux à même de se préparer aux chocs futurs et de s'en relever. Les moyens d'existence sont les capacités, les actifs (y compris les ressources matérielles et immatérielles) et les activités nécessaires pour gagner sa vie. En plus de soutenir la production alimentaire destinée à l'autoconsommation,



les impacts sur les moyens d'existence sont la raison pour laquelle une réponse à une crise en rapport avec les cultures doit être entreprise. Les objectifs de subsistance de SEADS définissent les impacts souhaités sur les moyens d'existence de toute réponse à une crise en rapport avec les cultures.

Le soutien aux marchés et aux prestataires de services locaux existants, chaque fois que cela est possible et pertinent, est un aspect important de la réponse à une crise fondée sur les moyens d'existence et s'applique à tous les types de crises. SEADS vise à soutenir ces systèmes locaux pour permettre le relèvement et le développement à long terme. Le principe 1 de SEADS : Utiliser une programmation fondée sur les moyens d'existence fournit des informations supplémentaires sur les facteurs qui sont essentiels à l'analyse des moyens d'existence requise pour pouvoir répondre à une crise en rapport avec les cultures.

Le tableau 2.1 présente les trois objectifs de subsistance de SEADS.

Tableau 2.1 : Les objectifs de subsistance de SEADS

Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3
Fournir aux personnes affectées par une crise des avantages immédiats pour soutenir leurs moyens d'existence	Protéger les moyens d'existence en rapport avec les cultures des personnes affectées par une crise	Reconstruire ou soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour garantir les moyens d'existence des personnes affectées par une crise

Ces objectifs de subsistance et l'approche de SEADS fondée sur les moyens d'existence reflètent ceux des *Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage* (LEGS). La réponse à une crise en rapport avec les cultures devrait satisfaire au moins un des objectifs de subsistance.

L'objectif 1 reconnaît que les populations peuvent avoir besoin d'une aide rapide pendant une crise pour produire des cultures conformément à leurs pratiques de subsistance normales. À titre d'exemples, on peut citer : la fourniture d'outils ou

d'équipements pour récolter les cultures (qui autrement seraient laissées sur pied) ; la fourniture d'un accès rapide au marché pour permettre la vente des récoltes ; la facilitation de l'accès aux transports pour permettre aux producteurs de se rendre au marché pour acheter des semences.

L'objectif 2 reconnaît la nécessité de maintenir les activités de préproduction, de production, de post-production et de commercialisation afin que les moyens d'existence puissent être rétablis après la crise. Il se peut que les actions de ce type n'apportent pas d'avantages directs aux personnes en situation de crise. Par exemple, les organisations peuvent soutenir la réparation d'un entrepôt de stockage afin que les gens puissent, à l'avenir, y stocker leurs récoltes en toute sécurité avant de les vendre.

L'objectif 3 reconnaît la nécessité de soutenir la résilience des populations face aux chocs futurs ou de reconstruire là où se sont produites des pertes substantielles d'infrastructures et de systèmes. Ainsi, des organisations peuvent aider les producteurs de semences communautaires à sélectionner des variétés adaptées au contexte afin de promouvoir la continuité de la production, la sélection participative de variétés ou l'accès rapide à des variétés appropriées déjà commercialisées.

En œuvrant à la réalisation des objectifs de subsistance, il est possible d'améliorer la qualité des réponses à une crise en rapport avec les cultures et les chances que ces réponses aient un impact sur les moyens d'existence. Les objectifs ont la même capacité d'impact sur les moyens d'existence fondés sur les cultures, mais cet impact pourra se faire sentir à différents moments. Des avantages immédiats pour les moyens d'existence pourraient être obtenus dans un délai d'environ 30 jours (objectif 1). Les avantages liés à la protection, à la reconstruction ou au soutien des moyens d'existence en rapport avec les cultures ne devraient pas se faire sentir avant la fin d'un cycle de végétation et ont plus de chances d'être ressentis après deux ou trois cycles (objectifs 2 et 3). Le moment exact où les personnes ressentiront l'impact de l'aide sur leurs moyens d'existence dépendra du contexte. Le chapitre 8 : Suivi et évaluation axés sur l'impact fournit des conseils sur les évaluations participatives d'impact qui mesurent les effets sur les moyens d'existence pendant un projet ou à la fin de celui-ci.

Le chapitre 4 : Évaluation initiale de la réponse à une crise en rapport avec les cultures donne des informations sur le classement par ordre de priorité des objectifs de subsistance et sur l'identification des domaines de réponse appropriés pour chaque objectif.



Une approche fondée sur les droits

Une approche fondée sur les droits encourage la participation, l'autonomisation, la redevabilité et la non-discrimination lors de la mise en œuvre de programmes de développement ou de réponse à une crise, y compris les réponses en rapport avec les cultures. Les principes et les normes minimales de SEADS reflètent cette approche fondée sur les droits.

SEADS soutient les réponses aux crises en rapport avec les cultures qui prennent des mesures pour assurer :

Le droit à l'alimentation

Les producteurs ont le droit d'être aidés à protéger et reconstruire les moyens d'existence qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et à ceux de leurs communautés. Le droit à l'alimentation est un droit inclusif ; il est réalisé lorsque la nourriture est disponible, accessible et adéquate. La disponibilité se rapporte à la disponibilité de nourriture à partir de ressources naturelles ou sur un marché. L'accessibilité requiert un accès économique et physique à la nourriture. L'adéquation concerne les besoins alimentaires, la sécurité sanitaire des aliments et leur acceptabilité culturelle.

Le droit de vivre dans la dignité

De nombreux impacts de catastrophes sont directement subis par les petits producteurs (FAO 2017). Les producteurs ont le droit d'être aidés à maintenir un niveau de vie digne qui subvient aux besoins de leur famille. Le processus de participation active de la communauté à la réponse à une crise (voir le principe 2 de SEADS : Utiliser une approche participative dans tous les aspects de la réponse à une crise) est un élément important du soutien à la dignité des producteurs affectés par une crise.

SEADS et les communautés affectées par un conflit

SEADS s'inscrit dans le nexus aide humanitaire-développement-paix (HDP). Des millions de petits producteurs ou de producteurs de cultures de subsistance, maraîchers ou personnes ayant un potager, ou encore producteurs sans terre sont affectés par des conflits graves et prolongés. Les réponses en rapport avec les cultures ont souvent lieu dans des zones fragiles et sujettes aux conflits (Tschunkert et Delgado 2022) ; aujourd'hui, la plupart des financements et des efforts consacrés à l'agriculture d'urgence sont canalisés vers des crises

complexes. En outre, la fréquence des crises complexes dans les pays à revenu intermédiaire augmente et, avec elle, la nécessité d'une aide humanitaire supplémentaire en rapport avec les cultures.

Les principes et les normes minimales de SEADS offrent de nombreuses occasions de travailler dans le cadre du nexus HDP. Le nexus HDP se concentre sur le travail nécessaire pour s'attaquer de manière cohérente à la vulnérabilité des personnes avant, pendant et après les crises. Il est de plus en plus important de tenir compte de ce nexus dans la réponse humanitaire, car le financement de l'aide humanitaire dans les zones de conflit augmente.

Les réponses aux crises en rapport avec les cultures soutiennent des approches cohérentes au sein du nexus HDP :

- en recueillant des données d'évaluation fondées sur les moyens d'existence qui tiennent compte des tendances environnementales, politiques et socioculturelles susceptibles d'avoir une incidence sur la capacité des producteurs à prendre part à l'activité essentielle qu'est la production de denrées alimentaires
- en identifiant et en traitant les aspects qui font en sorte que la production végétale engendre des avantages pour les moyens d'existence qui peuvent se faire sentir une fois la crise passée
- en se concentrant sur la préparation des prochaines campagnes agricoles
- en renforçant et en soutenant des systèmes locaux de semences, d'outils, d'équipements et d'infrastructures, ainsi que des services connexes susceptibles d'améliorer la cohésion sociale et de prévenir de futurs conflits
- en fournissant des fonds flexibles ou des « modificateurs de crise » dans les zones de développement sujettes à des catastrophes naturelles ou à des conflits récurrents, pour permettre l'intégration de la planification et la réponse aux crises dans des stratégies de développement à long terme.

Quels types de crise peuvent affecter les producteurs ?

SEADS classe les crises en trois catégories : les crises à développement lent, les crises à développement rapide et les crises complexes. Le tableau 2.2 décrit les trois types de crise et leurs impacts sur la production et les moyens d'existence ; les impacts sur la production entraînent une détérioration progressive de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des personnes. Certains types de crise peuvent également être qualifiés de chroniques si les événements ou les

phases de l'événement se répètent sans retour ou avec un retour limité aux conditions antérieures.

Tableau 2.2 : Les crises à développement lent, les crises à développement rapide et les crises complexes donnent lieu à différents impacts sur la production végétale



Type et caractéristiques	Impact sur la production et les moyens d'existence
<p>Crise à développement lent</p> <p>Stress progressif et croissant sur les moyens d'existence pendant de nombreux mois jusqu'à ce qu'une crise soit déclarée</p> <p>Il peut s'agir d'un événement pluriannuel</p> <p>Certaines zones géographiques précises sont connues comme étant à risque ; il existe donc un certain degré de prévisibilité</p> <p>Une réponse rapide est souvent inexistante, même s'il existe des systèmes d'alerte précoce</p> <p>En guise d'exemples, on peut citer la sécheresse, les organismes nuisibles des plantes (tels que la chenille légionnaire d'automne), les maladies des plantes (telles que la rouille du blé, l'antracnose, le charbon de l'épi), les adventices parasites (telles que <i>Striga hermonthica</i>), la pollution et la salinisation</p>	<p>Les surfaces cultivées diminuent et les rendements se dégradent progressivement dans les premières phases d'une crise à développement lent, en particulier dans le cas des cultures annuelles ou horticoles</p> <p>Les pertes de récolte sont excessives et augmentent dans les phases ultérieures d'une crise à développement lent</p> <p>Les prix du marché augmentent en raison de l'offre limitée</p> <p>La baisse de la qualité des produits entraîne une baisse des prix et donc une diminution des revenus</p>

...suite

Crise à développement rapide

Survient avec peu ou pas d'avertissement, bien que certaines zones géographiques précises présentent souvent des risques connus

Lorsqu'une alerte est donnée, c'est souvent sans guère de préavis

La plupart des effets se produisent immédiatement ou dans les heures ou les jours qui suivent

Dans les suites immédiates, le relèvement peut prendre des jours (par exemple, la décrue), des mois, voire des années (par exemple, après un séisme ou une éruption volcanique)

En guise d'exemples, on peut citer les inondations, les séismes, les typhons, les éruptions volcaniques, les tsunamis et les infestations d'organismes nuisibles ou les flambées de maladies

Les déplacements ont une incidence sur la disponibilité de main-d'œuvre

La circulation des marchandises et des personnes requises pour produire les cultures est restreinte

Les pertes de récoltes sont excessives et rapides lors de l'événement initial

Les prix du marché augmentent en raison de l'offre limitée

Les infrastructures et les actifs matériels sont immédiatement endommagés ou détruits

Le pouvoir d'achat s'effondre

Les marchés ferment en raison de la perte d'infrastructures, de la fermeture des frontières, d'une mise en quarantaine, d'un confinement ou d'un conflit

Crise complexe

Associée à une instabilité politique prolongée et/ou un conflit armé interne ou externe

Sa durée s'étale habituellement sur des années ou des décennies

Une crise à développement rapide ou lent peut aussi se produire simultanément, ce qui aggrave les effets de la crise complexe en cours

Les déplacements ont une incidence sur la disponibilité de main-d'œuvre

Les pertes de récoltes sont excessives et une faible production peut devenir chronique

Les infrastructures et les services de soutien à la production sont endommagés ou détruits

En guise d'exemples, on peut citer un conflit en cours parallèlement à la sécheresse (comme au Soudan), une guerre civile (comme en République centrafricaine et en Syrie), et le terrorisme en même temps que la sécheresse et les déplacements de population (comme dans le nord du Nigéria)

De nouveaux types de crises complexes peuvent émerger (comme la COVID-19)

Les marchés sont perturbés à grande échelle

L'accès aux actifs productifs est perturbé. Cette situation peut être temporaire dans le cas d'un déplacement interne ou à long terme suite à des dommages matériels importants aux infrastructures, ou à la contamination des sols ou des installations

Les services étatiques et non étatiques se détériorent au fil du temps



Quel est l'impact d'une crise sur les moyens d'existence des producteurs ?

Une crise entraîne un impact sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition des populations. Pour les producteurs, la gravité de ces impacts varie en fonction de la nature de la crise et du moment où elle survient dans le calendrier agricole. En général, une crise :

- limite l'accès des producteurs aux terres, aux infrastructures, aux services financiers, aux machines agricoles, aux équipements, à la main-d'œuvre ou aux intrants, ce qui retarde ou empêche la réalisation de tâches au calendrier sensible, comme les semis, le sarclage, la moisson ou la vente
- entrave la croissance des cultures en raison de facteurs tels qu'un excès d'eau (en cas d'inondations, par exemple), un manque d'eau (en cas de sécheresse, par exemple), la pollution, des cendres volcaniques, des températures extrêmes ou la salinisation
- endommage physiquement ou détruit les infrastructures, les actifs, les intrants et les récoltes entreposés, ou les cultures
- perturbe les chaînes d'approvisionnement et les marchés associés, entraînant la perte ou la réduction de l'accès aux intrants essentiels à la production, tels que les semences et les engrais
- provoque l'effondrement des services étatiques et non étatiques de vulgarisation, de recherche et de commercialisation en raison d'un

déplacement, d'un confinement, ou de la destruction des équipements et des infrastructures

- augmente la concurrence autour des ressources naturelles limitées nécessaires à la production.

La fréquence accrue des événements météorologiques graves et l'apparition de nouveaux conflits civils soulèvent des défis importants pour les ménages de petits producteurs en raison de la perte de production et de revenus. Selon la FAO (2017), la fréquence des aléas naturels et des catastrophes a doublé depuis 1992.

Une crise complexe – généralement prolongée et alimentée par l'instabilité politique et un conflit – pose également de graves problèmes aux producteurs. Les impacts d'une telle crise sur les moyens d'existence peuvent être aggravés par des catastrophes naturelles et des contextes sous-jacents de pauvreté, de changement climatique ou d'autres facteurs (CSA 2015). Dans une crise complexe, les producteurs, qu'ils restent chez eux ou qu'ils soient déplacés, sont confrontés à des schémas imprévisibles et souvent cycliques de production restreinte, d'accès réduit à la nourriture et aux revenus, de malnutrition et de pauvreté.

Les moyens d'existence fondés sur les cultures sont aussi constamment menacés par des infestations d'organismes nuisibles ou des flambées de maladies. Certaines, comme les attaques de criquets pèlerins, de chenilles légionnaires d'automne ou la mosaïque du manioc, causent des dommages directs aux cultures. D'autres ont des effets moins directs mais importants. Par exemple, la pandémie de COVID-19 et les efforts déployés pour la maîtriser ont eu pour conséquence des restrictions dévastatrices en matière de circulation des personnes et d'échanges commerciaux. Ces restrictions ont empêché les travailleurs agricoles migrants d'accéder à des emplois et des revenus, réduit la production alimentaire dans les communautés qui dépendaient de cette main-d'œuvre, et empêché les producteurs et les consommateurs d'accéder aux marchés (FAO 2021).

Exemples de crises et d'impacts

Crise à développement lent : Éthiopie

Les phénomènes météorologiques liés à *La Niña* et *El Niño* ont provoqué un grave manque de pluie dans les hautes terres du sud et les basses terres du sud-est de l'Éthiopie en 2008, 2009 et 2010, qui a culminé avec la sécheresse de 2011. La production de cultures pluviales de maïs, de sorgho et de teff a été touchée au cours des deux campagnes de semis. Les principales zones productrices de teff



de la région figuraient parmi les plus gravement touchées, notamment Nord Shewa, Ouest Shewa, Sud-Ouest Shewa et Est Godjam. Les plantations de café ont été fortement touchées et les principales zones de production de café dans la région d'Oromia et dans la Région des nations, des nationalités et des peuples du Sud (Illubabor, Kelem et Keffa) ont enregistré de lourdes pertes. Enfin, la production des principales cultures de base, comme le sorgho et le maïs, a été fortement perturbée dans les régions d'Amhara et de Dire Dawa, ainsi que dans la région Somali, en particulier à Djidjiga. Les superficies cultivées ont été réduites et les rendements des cultures ont été médiocres, voire anéantis. La perte de production et la perte de revenus associée ont représenté 96 % de l'impact global. Les dommages matériels causés par la sécheresse ont entraîné moins d'impacts (seulement 4 %) en Éthiopie au cours de cette période (FAO 2017).

Crise à développement rapide : le typhon Haiyan

En 2013, le typhon Haiyan a frappé le centre des Philippines. Ses vents ont été les plus forts jamais enregistrés dans le pays lors d'un cyclone. On estime que 6 300 personnes ont trouvé la mort lors du cyclone et de ses suites immédiates, et que 16 millions de personnes ont été affectées. Bien que le typhon Haiyan ait frappé après la récolte, il a engendré 857 millions de dollars US de dommages et de pertes de cultures pérennes, principalement noix de coco, bananes, mangues, papayes et ananas. Selon les données du gouvernement, 441 256 hectares de plantations de noix de coco ont été touchés par le typhon, dont 40 % ont été endommagés sans aucune chance de se rétablir. La valeur élevée des plantations de noix de coco, conjuguée au temps nécessaire pour que les cocotiers redeviennent pleinement productifs (sept ans), a sensiblement affecté les moyens d'existence fondés sur les cultures. La perte de cultures annuelles et les baisses de production associées ont représenté 89 % du total des dommages et des pertes de récoltes sur l'année (FAO 2017).

Crise complexe : République arabe syrienne

Depuis mars 2011, la République arabe syrienne subit à la fois des catastrophes naturelles et un conflit prolongé. La violence, les déplacements de population, la destruction des cultures et divers phénomènes météorologiques ont eu des répercussions sur plusieurs campagnes agricoles. En Syrie, l'agriculture est estimée contribuer à hauteur de 26 % au produit intérieur brut et c'est un filet de sécurité de subsistance essentiel pour 6,7 millions de Syriens – y compris des personnes déplacées à l'intérieur du pays – qui se trouvent toujours dans les zones rurales. Les ménages ruraux ont été les plus durement touchés par le conflit, car les terres et les actifs productifs ont été détruits et l'accès aux intrants et aux

marchés est limité. Entre 2011 et 2016, ce sont les cultures annuelles qui ont essuyé la majeure partie des pertes de production, les superficies cultivées sous blé, orge, coton, betterave à sucre, tabac, lentilles, pois chiches et coton ayant diminué de 30 % en moyenne et de 50 % dans le cas des terres irriguées. L'insécurité et le prix élevé des intrants ont poussé 10 % des ménages à abandonner complètement la production agricole (FAO 2017).

Un nouveau type de crise : la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a quasiment touché toutes les régions du monde. Dans de nombreux pays à faible revenu, bien que la mortalité humaine ait été relativement faible, l'impact des restrictions liées à la COVID-19 sur l'économie et la sécurité alimentaire a été comparable à celui d'une crise humanitaire. Ces restrictions ont obligé les gens à rester chez eux. La production agricole a été touchée directement et indirectement, et les restrictions imposées par la COVID-19 ont perturbé la circulation des denrées alimentaires et de la main-d'œuvre entre les exploitations agricoles, les marchés et les foyers.

Les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 53,5 % au Myanmar, 38,5 % au Mozambique, 25 % au Nigéria et 20 % au Guatemala (Laboratoire de données de la FAO 2021).

Les marchés ont été fermés ou leurs heures d'ouverture réduites, et les transports publics ont été interrompus, ce qui a eu une incidence sur l'accès physique à la nourriture. Au Mozambique, en juillet 2020, 30 % de la population signalait des difficultés d'accès aux marchés (OCHA 2020). Cette mobilité limitée et l'évolution de la demande des consommateurs due aux restrictions de mouvement ont entraîné une perte de revenus pour les producteurs qui n'étaient pas en mesure d'écouler leurs produits.

Les perturbations des chaînes d'approvisionnement locales, nationales et mondiales ont compromis l'accès des producteurs aux intrants, aux ressources et aux services dont ils avaient besoin pour continuer à produire et à vendre des denrées alimentaires. Par exemple au Kenya, les petits producteurs qui exportent des fleurs, des légumes, des fruits à coque, du café et du cacao ont été affectés par l'annulation des opérations de fret et les restrictions aux frontières. Au Bangladesh, les défaillances du système de transport ont entraîné le dumping de denrées alimentaires périssables et une baisse spectaculaire des prix de vente à la ferme (FAO 2021).



Avec l'apparition de la pandémie en Haïti, le pourcentage global de ménages possédant du matériel agricole a diminué, passant de 48 % en janvier 2020 à 10 % en février 2021, car ils ont dû vendre leurs actifs productifs pour tenter de faire face à la dégradation de la situation économique et de la sécurité alimentaire (IMPEL 2022). Les restrictions de circulation ont également entraîné des perturbations dans les récoltes en raison du manque de main-d'œuvre saisonnière, ainsi que lors des semis, en raison d'un manque de semences et d'engrais (OCHA 2020).

Quels sont les fondements de SEADS ?

SEADS s'appuie sur des fondements humanitaires bien établis, à savoir :

- la Charte humanitaire
- les Principes de protection
- la Norme humanitaire fondamentale
- le *manuel Sphère*.

SEADS reconnaît et s'engage à respecter ces éléments fondamentaux dans tous les contextes humanitaires pour toutes les réponses aux crises en rapport avec les cultures, comme illustré à la figure 2.1. SEADS s'aligne également sur les normes des membres du HSP.

La Charte humanitaire

La Charte humanitaire (Association Sphère 2018) exprime une conviction partagée par les organisations humanitaires selon laquelle toutes les personnes affectées par une crise ont le droit de recevoir une protection et une assistance pour garantir les conditions élémentaires leur permettant de vivre dans la dignité. La Charte constitue la toile de fond éthique et juridique des Principes de protection, de la Norme humanitaire fondamentale, de Sphère et du HSP.

Les Principes de protection

Le *manuel Sphère* reconnaît quatre Principes de protection qui s'appliquent à toutes les actions humanitaires et à tous les acteurs humanitaires :

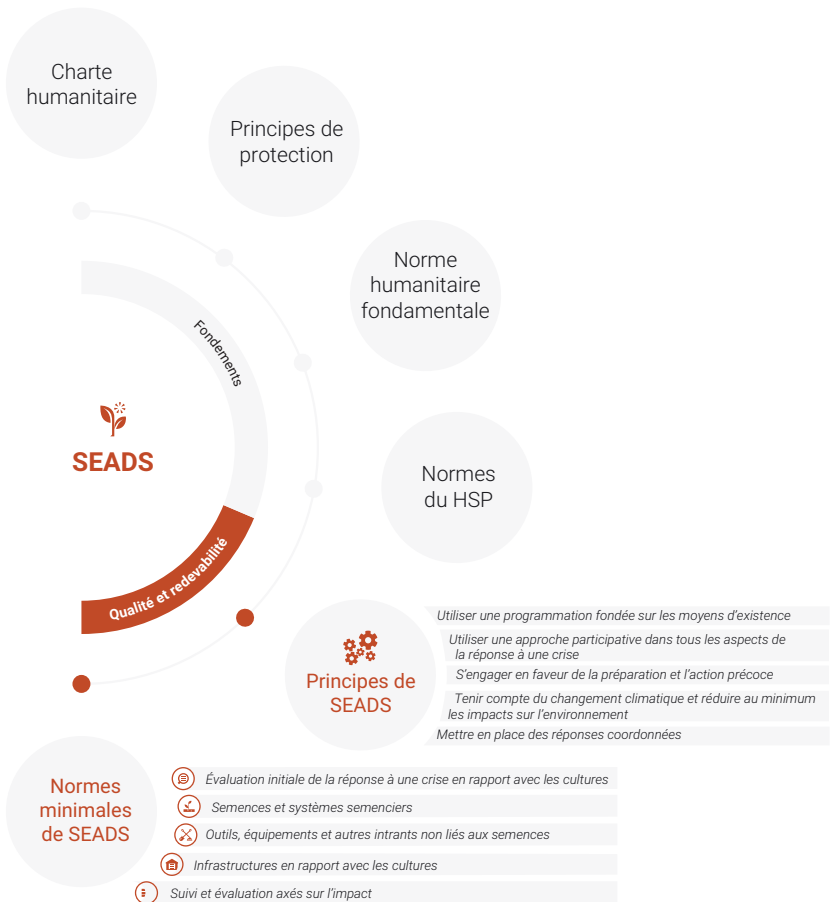
Principe de protection 1 : Renforcer la sécurité, la dignité et les droits des personnes, et éviter de les exposer à des préjudices supplémentaires.

Principe de protection 2 : Garantir l'accès des personnes à une assistance impartiale, proportionnelle à leurs besoins et fournie sans discrimination.

Principe de protection 3 : Aider les personnes à se remettre des effets physiques et psychologiques de menaces de violence, ou de réels actes de violence, de coercition ou de privations délibérées.

Principe de protection 4 : Aider les personnes à faire valoir leurs droits.

Figure 2.1 : Les principes et les normes minimales de SEADS s'appuient sur les fondements humanitaires et sur des approches fondées sur les moyens d'existence, des données probantes et les droits pour soutenir la qualité et la redevabilité des réponses aux crises en rapport avec les cultures





La Norme humanitaire fondamentale

La Norme humanitaire fondamentale comprend neuf engagements que les organisations d'aide et les individus prennent à l'égard des personnes et des communautés affectées. Ces engagements contribuent à améliorer la qualité et la redevabilité de leurs activités (voir la figure 2.2).

Figure 2.2 : La Norme humanitaire fondamentale



Le projet Sphère et le Partenariat pour les standards humanitaires

Le *manuel Sphère* énonce les normes minimales mondiales pour les actions humanitaires. Le projet Sphère sert de socle à toutes les autres initiatives en matière de normes humanitaires, y compris SEADS, qui constituent ensemble le Partenariat pour les standards humanitaires (HSP) :

- *le manuel Sphère*
- *les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (SMPE)*
- *les Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (LEGS)*
- *les Normes minimales pour le relèvement économique (MERS)*
- *les Normes minimales pour l'éducation : Préparation, interventions, relèvement (Normes minimales de l'INEE)*
- *les Critères minimaux d'analyse de marché en situation d'urgence (MISMA)*
- *les Normes d'inclusion humanitaire pour les personnes âgées et les personnes handicapées (ADCAP)*
- *les Normes minimales pour la gestion des camps (CAMP)*
- *les Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures dans les situations d'urgence (SEADS).*

Les principaux objectifs du HSP sont d'améliorer la qualité et la redevabilité de l'action humanitaire dans les différents secteurs et d'aider les utilisateurs à développer des approches harmonisées dans l'application des normes. Le HSP organise des formations conjointes, des initiatives de recherche et des activités de sensibilisation. Il mène également des activités de plaidoyer en faveur d'une application plus assidue des normes humanitaires.

Comment le projet SEADS s'inscrit-il dans la réponse humanitaire ?

SEADS renforce la pertinence des autres initiatives du HSP pour ce qui est des moyens d'existence fondés sur les cultures

SEADS renforce la pertinence des normes du HSP pour les millions de personnes affectées par une crise qui sont tributaires des cultures pour leurs moyens d'existence. Des renvois fréquents au *manuel Sphère* et à d'autres initiatives du HSP précisent dans quels cas des questions non spécifiques aux cultures, telles que l'emploi, le travail des enfants ou l'élevage, peuvent avoir une incidence sur les

moyens d'existence fondés sur les cultures et devraient être prises en compte. Ces renvois font ressortir des liens de première importance entre la protection et la reconstruction des actifs en rapport avec les cultures et les autres secteurs de la réponse humanitaire.

SEADS s'engage à assurer la qualité et la redevabilité des réponses qui soutiennent les moyens d'existence fondés sur les cultures



La *Norme humanitaire fondamentale sur la qualité et la redevabilité* (CHS) stipule que la redevabilité est « le processus par lequel les organisations exercent leurs pouvoirs de façon responsable en prenant en considération les différentes parties prenantes et en leur rendant des comptes, à commencer par les personnes affectées par l'exercice de tels pouvoirs ». Un engagement envers la CHS est pris au niveau de l'organisation ; il s'applique donc à toutes les réponses humanitaires qu'une organisation soutient, y compris les réponses aux crises en rapport avec les cultures. Le tableau 2.3 présente les éléments spécifiques de SEADS qui soutiennent la redevabilité envers les engagements de la CHS.

Tableau 2.3 : SEADS soutient l'alignement sur la Norme humanitaire fondamentale

Engagements et critères de qualité de la Norme humanitaire fondamentale	Éléments de SEADS qui soutiennent l'alignement sur la CHS
<p>1. Les communautés et les personnes affectées par les crises reçoivent une assistance adaptée et appropriée à leurs besoins</p> <p>Critère de qualité : La réponse humanitaire est adaptée et appropriée</p>	<p>L'utilisation d'une approche participative durant l'évaluation initiale et l'identification de la réponse (principe 2 de SEADS) permet d'apporter une aide plus adaptée et plus appropriée</p> <p>L'utilisation des normes minimales relatives à l'évaluation et la planification garantit l'adéquation (normes minimales 5.1, 6.1, 7.1)</p>

...suite

L'utilisation des normes minimales relatives au choix, à la qualité et aux spécifications techniques de l'aide en rapport avec les cultures garantit l'adéquation (normes minimales 5.4, 5.5, 6.4, 6.5, 7.2, 7.3, 8.2)

L'utilisation de normes minimales en matière de suivi et d'évaluation d'impact détermine les impacts sur les moyens d'existence (chapitre 8)

2. Les communautés et les personnes affectées par les crises ont accès à temps à l'assistance humanitaire dont elles ont besoin

Critère de qualité : La réponse humanitaire est efficace et fournie à temps

L'utilisation du principe 3 de SEADS met l'accent sur une réponse fournie à temps

L'utilisation de calendriers fait en sorte que l'aide en rapport avec les cultures s'aligne sur les calendriers agricoles (tableaux 5.5, 6.5 et 7.4)

L'utilisation de normes minimales relatives à l'identification de la réponse et au calendrier garantit que l'aide en rapport avec les cultures tient compte des aspects essentiels du calendrier au moment d'identifier la réponse (normes minimales 4.4, 5.2, 6.2, 7.3)

L'utilisation de normes minimales en matière de suivi et d'évaluation d'impact détermine les impacts sur les moyens d'existence ; ces impacts traduisent le caractère opportun de la réponse (chapitre 8)

3. Les communautés et les personnes affectées par les crises ne sont pas affectées de manière négative par l'action humanitaire et sont mieux préparées, plus résilientes et moins vulnérables grâce à celle-ci

Critère de qualité : La réponse humanitaire renforce les capacités locales et évite les effets négatifs

Lorsque l'on s'attache à atteindre les objectifs de subsistance de SEADS (tableau 2.1) les réponses en rapport avec les cultures sont plus susceptibles de soutenir des moyens d'existence qui sont mieux préparés et moins vulnérables

Le principe 1 de SEADS recommande, dans la mesure du possible, de travailler avec des acteurs, des systèmes et des services locaux

4. Les communautés et les personnes affectées par les crises connaissent leurs droits, ont accès à l'information et participent aux décisions qui les concernent

Critère de qualité : La réponse humanitaire est fondée sur la communication, la participation et les retours d'information

Le principe 2 de SEADS met l'accent sur la participation communautaire à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du projet

Le chapitre 4 met l'accent sur la participation de la communauté à l'évaluation initiale et à l'identification de la réponse

Le recours à la participation communautaire dans le suivi et l'évaluation améliore la compréhension des impacts (norme minimale 8.1)

5. Les communautés et les personnes affectées par les crises ont accès à des mécanismes sûrs et réactifs pour traiter leurs plaintes

Critère de qualité : Les plaintes sont bien accueillies et traitées

Le recours à la participation communautaire lors de l'évaluation initiale, de l'identification de la réponse (chapitre 4), du suivi du processus, ainsi que dans le cadre des examens et des évaluations du projet, offre la possibilité d'entendre les plaintes (chapitre 8)



...suite

6. Les communautés et les personnes affectées par les crises reçoivent une assistance coordonnée et complémentaire

Critère de qualité : La réponse humanitaire est coordonnée et complémentaire

L'utilisation du principe 5 de SEADS met l'accent sur des réponses coordonnées au sein des organisations et entre elles

L'utilisation des normes minimales relatives à l'assistance fondée sur les systèmes système encourage la coordination avec de multiples parties prenantes (normes minimales 5.3, 6.3)

7. Les communautés et les personnes affectées par les crises sont en droit d'attendre une assistance en constante amélioration, grâce à la réflexion des organisations et aux enseignements tirés de leurs expériences

Critère de qualité : Les acteurs humanitaires apprennent et s'améliorent de façon continue

La réalisation des normes minimales est un effort itératif, avec des améliorations progressives de l'assistance en cours de route

L'utilisation d'objectifs SMART (norme minimale 8.2), d'un suivi du processus (norme minimale 8.3) et d'une évaluation d'impact des réponses en rapport avec les cultures (norme minimale 8.5) contribue à l'apprentissage

8. Les communautés et les personnes affectées par les crises reçoivent l'assistance dont elles ont besoin de la part d'un personnel et de volontaires compétents et bien gérés

Critère de qualité : Le personnel est soutenu pour réaliser son travail efficacement et est traité de façon juste et équitable

L'utilisation des normes minimales renforce l'importance du soutien technique et des compétences requises pour répondre à une crise en rapport avec les cultures. Les compétences minimales de l'équipe, alignées sur l'annexe B, garantissent la participation d'un personnel compétent à la conception d'une réponse en rapport avec les cultures

9. Les communautés et les personnes affectées par les crises sont en droit d'attendre des organisations qui les assistent qu'elles gèrent leurs ressources de manière efficace, efficiente et éthique

Critère de qualité : Les ressources sont gérées et utilisées de façon responsable et pour l'usage prévu

Le recours à des arbres de décision offre un processus systématique pour tenir compte de toutes les variables susceptibles d'affecter l'utilisation des ressources du projet (figures 5.1, 6.1 et 7.1)

L'utilisation du suivi du processus favorise la redevabilité financière et les ajustements en temps réel à la mise en œuvre du projet (norme minimale 8.3)

L'utilisation de l'analyse avantages-coûts permet de mesurer l'impact des réponses en rapport avec les cultures sur les moyens d'existence (norme minimale 8.5)



Lectures recommandées

Les détails des références citées dans ce chapitre figurent à l'annexe C. Parmi les lectures complémentaires recommandées, on peut citer :

Assemblée générale des Nations Unies (1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme*, Art. 25(1). <https://www.refworld.org/docid/3ae6b3712c.html>

Assemblée générale des Nations Unies (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*, Art. 24. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>

Banque mondiale (2020). *Poverty and shared prosperity 2020: Reversals of fortune*. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34496/9781464816024.pdf>

Banque mondiale (2021). *Labor force, total—Ethiopia*. <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.TOTL.IN?locations=E>

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) (2020). *Plan de réponse humanitaire global : COVID-19*. Appel coordonné par les Nations Unies avril–décembre 2020, mise à jour de juillet. OCHA. <https://www.unocha.org/publications/report/world/plan-de-r-ponse-humanitaire-global-covid-19-avril-d-cembre-2020-mise-jour-du-ghrp-de>

Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (2015). *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015–2030*. https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf

Byrne, K. (2022). *Resources to strengthen adaptive management for livelihoods programming in emergency settings*. Mercy Corps (dans le cadre du Prix des associés au projet SCALE – Strengthening Capacity in Agriculture, Livelihoods, and Environment). <https://www.fsnnetwork.org/resource/resources-strengthen-adaptive-management-livelihoods-programming-emergency-settings>

CICR (Comité international de la Croix-Rouge) (1977). *Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I)*, 8 juin 1977, Art. 54. <https://ihl-databases.icrc.org/fr/ihl-treaties/api-1977>



Core Humanitarian Standard (CHS) Alliance (2020). *Rapport sur la redevabilité humanitaire 2020 : Améliorons-nous le fonctionnement de l'aide pour les personnes affectées par les crises ?* <https://www.chsalliance.org/get-support/resource/resume-har-2020-fr/>

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (2017). *Yemen. Emergency livelihoods response plan: support to agriculture-based livelihoods in Yemen, January–December 2017*. FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i6980en>

FAO & Feinstein International Center, Friedman School of Nutrition Science and Policy at Tufts University (2019). *Highlights on the resilience and vulnerability of populations affected by conflict*. Mind the Gap Briefing Paper 3. FAO & Tufts University. <http://www.fao.org/3/ca7104en/CA7104EN.pdf>

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2010). *Le droit à une alimentation suffisante*. Fiche d'information sur les droits de l'homme No. 34. <https://www.ohchr.org/Documents/Publications/FactSheet34fr.pdf>

Norwegian Refugee Council (2021). *Demystifying "tenure" for humanitarian practitioners*. <https://www.globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2023-04/Demystifying-Tenure-LFS-Annex-2021-1.pdf>

Torero, M. (2 juillet 2020). *Prepare food systems for a long-haul fight against COVID-19*. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. <https://www.ifpri.org/blog/prepare-food-systems-long-haul-fight-against-covid-19>



CHAPITRE 3 : LES PRINCIPES DE SEADS

L'annexe A : Glossaire contient la définition de certains des termes techniques utilisés dans le manuel SEADS.

Les cinq principes de SEADS décrits dans ce chapitre s'appliquent spécifiquement aux réponses aux crises en rapport avec les cultures. Ils renforcent et complètent les fondements décrits dans le Chapitre 2 : La portée et l'approche de SEADS, qui s'appliquent à tous les contextes humanitaires. Les cinq principes de SEADS sont les suivants :

1. Utiliser une programmation fondée sur les moyens d'existence
2. Utiliser une approche participative dans tous les aspects de la réponse à une crise
3. S'engager en faveur de la préparation et l'action précoce
4. Tenir compte du changement climatique et réduire au minimum les impacts sur l'environnement
5. Mettre en place des réponses coordonnées.

Les principes sont numérotés pour faciliter les renvois ; les numéros n'impliquent pas un ordre de priorité ni un enchaînement particulier. Ils sont tous aussi importants les uns que les autres.

Principe 1 de SEADS : Utiliser une programmation fondée sur les moyens d'existence

Les réponses aux crises en rapport avec les cultures devraient s'articuler autour d'une analyse des moyens d'existence et devraient viser à réaliser au moins un des objectifs de subsistance de SEADS.

La production végétale assure la subsistance de millions de petits producteurs, prestataires de services et marchés à travers le monde. La nourriture qu'ils produisent contribue aussi à subvenir aux besoins de millions d'autres personnes. Les producteurs affectés par une crise peuvent ne pas être en mesure de se nourrir ou de produire des récoltes destinées à la vente.

La programmation fondée sur les moyens d'existence est née de la nécessité non seulement de sauver des vies, mais aussi de protéger les moyens d'existence dans le cadre de la réponse à une crise. La programmation des moyens d'existence évite aussi de fragiliser les services, systèmes et marchés locaux qui permettent de se relever d'une crise.

La programmation fondée sur les moyens d'existence permet de réaliser au moins un des objectifs de subsistance de SEADS (voir le tableau 2.1). Pour atteindre ces objectifs, les réponses devraient :

- bien comprendre le rôle direct et indirect de la production végétale dans les moyens d'existence de la zone touchée
- soutenir les systèmes, les services et les marchés qui contribuaient à ces moyens d'existence avant la crise
- assurer la coordination avec les programmes et les politiques de développement à long terme.

Le Cadre des moyens d'existence durables (Scoones 1998) est un outil précieux pour comprendre les moyens d'existence en temps normal (hors crise) et pour éclairer la réponse dans le cadre de SEADS. Lors de l'analyse des moyens d'existence fondés sur les cultures, trois facteurs sont particulièrement importants :

- l'accès à la terre et aux ressources en eau
- les caractéristiques du marché avant la crise
- les conditions saisonnières.

L'accès aux terres et aux ressources en eau

Tous les producteurs ont besoin d'un accès sûr et durable aux terres et aux ressources en eau. Sans cet accès, les réponses aux crises en rapport avec les cultures n'auront qu'un impact limité sur les moyens d'existence. L'amélioration de l'accès aux ressources naturelles peut également être propice à la préparation et au relèvement précoce (Forcier Consulting Sudan 2017, Momoh & Browne 2019, CICR 2019). Dans certains contextes de crise, il se peut que les producteurs soient déjà confrontés à un manque de terres et d'eau, ainsi qu'à des sols dégradés et appauvris. L'accès à d'autres ressources naturelles revêt une importance particulière pour les producteurs dont les terres ou l'eau ont été contaminées par des débris (rochers, arbres déracinés, glissements de terrain) ou des mines terrestres et des munitions non explosées, ainsi que pour les personnes déplacées qui dépendent des communautés d'accueil pour leurs terres et leurs ressources en eau.

Le régime foncier affecte l'accès aux ressources naturelles et donc les moyens d'existence en rapport avec les cultures. La programmation fondée sur les moyens d'existence devrait prendre en compte le régime foncier et les changements concernant l'accès aux terres utilisées pour la production végétale. Lorsque l'accès aux terres est entravé, les réponses à la crise peuvent inclure la gestion des conflits et l'enlèvement des débris ou des munitions non explosées afin de soutenir la production. NRC (2021) propose des conseils et des outils pratiques pour tenir compte des questions liées au régime foncier dans la réponse aux crises. Il peut être important de considérer la question du régime foncier des orphelins, notamment dans un contexte de conflit ou d'après-conflit.



Les caractéristiques du marché avant la crise

La programmation fondée sur les moyens d'existence comprend bien le marché et prend en compte l'impact des options techniques – distribution fondée sur le marché ou en nature – sur les chaînes de valeur locales de la production végétale. Lorsque le contexte le permet, la programmation fondée sur les moyens d'existence privilégie la distribution fondée sur le marché par rapport à la distribution directe en nature.

Les mécanismes de distribution fondés sur le marché sont un substitut de plus en plus courant à la distribution directe dans la réponse humanitaire, car ils confèrent une plus grande souplesse et réduisent le temps de réponse. Les mécanismes de distribution fondés sur le marché comprennent toutes les formes de transferts monétaires, qu'ils soient conditionnels ou inconditionnels, tels que les mécanismes de transferts numériques ou directs. Bien que les preuves d'impact sur les moyens d'existence des mécanismes de distribution fondés sur le marché ne soient pas bien documentées (SEADS 2021), l'expérience suggère qu'ils contribuent à la durabilité et la fonctionnalité des marchés, ainsi qu'à la distribution de divers biens et services pendant la réponse et après celle-ci. Les réponses fondées sur le marché permettent aussi d'injecter des liquidités dans les économies locales et de soutenir les moyens d'existence des acteurs des chaînes de valeur locales. Le chapitre 4 : Évaluation initiale de la réponse à une crise en rapport avec les cultures comporte des conseils pour garantir que l'évaluation initiale et l'identification de la réponse s'appuient sur une bonne connaissance du marché.

La programmation fondée sur les moyens d'existence reconnaît les connaissances, les compétences, et l'expérience des prestataires de services locaux et leurs relations tout au long de la chaîne de valeur et dans l'ensemble du système de marché. Parmi les principaux acteurs de la chaîne de valeur figurent les transporteurs, les producteurs de semences, les vulgarisateurs et les

distributeurs d'intrants. Ils peuvent identifier les obstacles à la réalisation des objectifs de subsistance puis concevoir et mettre en œuvre des réponses.

La programmation fondée sur les moyens d'existence exige que la réponse aux crises en rapport avec les cultures soit intégrée dans les programmes et des politiques de développement à long terme, tout particulièrement lors de la préparation à une crise ou du relèvement. Une manière importante d'y parvenir est d'œuvrer au soutien des systèmes de marchés locaux, car ces marchés sont généralement essentiels pour les moyens d'existence à plus long terme des personnes affectées par une crise. Les programmes de développement à long terme peuvent aussi constituer un référentiel pour les informations de marché qui peut servir à éclairer les réponses aux crises à court terme qui soutiennent les mêmes systèmes de marché agricole. Les fonds flexibles ou les « modificateurs de crise » sont un exemple d'intégration de la réponse à une crise dans le développement. L'intégration évite les contradictions, augmente les gains pour les moyens d'existence et rend les systèmes de production plus résilients et plus durables.

Les conditions saisonnières

Les systèmes de production végétale à travers le monde sont extrêmement saisonniers. C'est la raison pour laquelle l'impact d'une crise sur les moyens d'existence dépendra du moment où se produit la crise, de son intensité et de sa durée. Les programmes fondés sur les moyens d'existence sont étudiés en fonction des saisons et du calendrier agricole local. Les réponses sont opportunes ; elles sont compatibles avec le stade actuel de production des cultures et autres variations saisonnières, notamment le travail saisonnier et les schémas migratoires, les habitudes de dépenses des ménages et les risques sanitaires (voir la norme minimale 4.4) au moment de choisir les domaines de réponse.

La programmation fondée sur les moyens d'existence a recours à des systèmes d'alerte précoce afin de mettre au point des réponses éclairées, coordonnées et opportunes qui reflètent les conditions saisonnières. Par exemple, après des pluies médiocres ou trop faibles, les organisations devraient tenir compte des prévisions météorologiques pour identifier une réponse appropriée à la crise en rapport avec les cultures. Lorsque les prévisions font état de précipitations insuffisantes, les organisations peuvent différer les distributions à la saison suivante et concentrer leur attention sur des transferts monétaires portant sur des mesures de réduction des risques de catastrophe. Parmi les mesures de réduction des risques de catastrophe peuvent figurer des bassins de collecte d'eau, des canaux de contour, des terrasses et le traitement des ravines ou, dans les zones touchées par les

inondations, la construction de bermes ou de canaux de drainage pour améliorer la gestion des bassins versants. Ce type de mesures permet d'accroître la résilience et de réduire les risques à plus long terme pour les moyens d'existence.

Principe 2 de SEADS : Utiliser une approche participative dans tous les aspects de la réponse à une crise

La population affectée participe activement à l'analyse initiale, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la réponse en rapport avec les cultures.



Les producteurs, les vendeurs d'intrants, les transformateurs post-récolte, les vulgarisateurs gouvernementaux, les organisations communautaires, le personnel des ONG, les prestataires de services financiers, les grossistes et les transporteurs ont un vaste savoir collectif, des compétences et une solide expérience des systèmes locaux de production. Ils sont en droit d'être reconnus, respectés et entendus. Une approche participative comporte deux éléments fondamentaux :

- un dialogue actif avec les producteurs de cultures, les prestataires de services et les acteurs du marché concernés
- la promotion de l'équité sociale.

Engagement actif

L'inclusion de différents groupes est essentielle à la conception, la planification et la mise en œuvre d'une réponse efficace aux crises en rapport avec les cultures et à la réalisation des objectifs de subsistance de SEADS. Une approche participative donne la priorité à un engagement actif aux différents stades du cycle de projet.

Évaluation initiale

Documenter les systèmes locaux de production, y compris le calendrier agricole, les cultures actuelles et passées, le niveau de mécanisation, la transformation post-récolte, les stratégies d'adaptation et les services et marchés préexistants.

Conception

Utiliser les informations et l'analyse de l'évaluation initiale pour concevoir une réponse qui englobe des approches participatives pour le ciblage, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Travailler avec tous les groupes sociaux concernés.

Ciblage

Faire intervenir l'administration locale et les représentants des producteurs affectés et des groupes marginalisés dans une approche communautaire en matière de ciblage afin d'assurer une distribution appropriée des intrants à tous les groupes identifiés comme vulnérables.

Planification

Inclure l'administration locale, des producteurs représentatifs (hommes et femmes) et les groupes marginalisés éventuels qui bénéficieront de la réponse (voir le chapitre 4) afin d'identifier l'approche la plus efficace et la plus appropriée en matière de participation.

Mise en œuvre

Distribuer le plan de mise en œuvre avec les commentaires de la communauté, en prévoyant des possibilités de révision et d'adaptation.

Examen lors du suivi

Faire participer les partenaires de mise en œuvre, les producteurs et l'administration locale à l'examen des niveaux de participation et du degré de satisfaction, étant entendu que des ajustements pourront être requis tout au long du cycle du projet pour mener à bien une réponse de qualité.

Évaluation

Après la mise en œuvre de la réponse, évaluer le degré de satisfaction et l'impact parmi tous les groupes sociaux concernés et en fonction du genre. Prendre note de la façon dont la réponse aurait pu être menée de manière plus efficace (voir le chapitre 8 : Suivi et évaluation axés sur l'impact). S'assurer de la participation des parties prenantes au processus d'évaluation.

Dans une approche participative, les partenaires de mise en œuvre dispensent une formation et des conseils tout au long de la durée de vie du projet ; ils passent les progrès en revue et examinent les difficultés rencontrées à intervalles réguliers. De cette façon, la réponse garantira le respect des acteurs locaux tout en utilisant et en renforçant les connaissances, les compétences et l'expérience locales. L'approche participative reconnaît et documente également toutes les contributions locales apportées par le biais de groupes de discussion, d'enquêtes numériques ou en personne, d'entretiens avec des informateurs clés et autres contributions en nature. Cette documentation crée un partenariat sur un pied d'égalité entre les différents partenaires chargés des différents intrants et livrables.



Promotion de l'équité sociale

Les principes fondés sur les droits de la réponse à une crise en rapport avec les cultures promeuvent l'équité sociale, sans créer ni renforcer les inégalités sociales. Une approche participative analyse et comprend les vulnérabilités et accorde une attention particulière aux groupes défavorisés, tels que les enfants et les orphelins, les femmes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, ou les groupes marginalisés en raison de facteurs tels que la religion, l'appartenance ethnique ou la caste. Cette analyse et l'appréciation de leurs rôles, leurs droits et leurs responsabilités permettent aux réponses aux crises en rapport avec les cultures de répondre aux différents besoins et capacités spécifiques des ménages (voir le chapitre 4).

Il est important de répondre à des besoins spécifiques et variés, car différents groupes sociodémographiques donnent la priorité à différentes cultures et peuvent donc préférer des réponses différentes. De même, des facteurs tels que le genre, les références culturelles ou les différentes capacités physiques peuvent affaiblir la contribution de certains groupes concernant ce qu'ils cultivent et comment ils utilisent les cultures récoltées. L'évaluation initiale identifiera les caractéristiques uniques d'un lieu et de ses habitants et aidera à déterminer les différences dans la manière dont les gens participent à la production de cultures, à la prestation de services et aux marchés.

Les approches participatives font en sorte que les personnes qui sont au fait de la dynamique de pouvoir et qui y sont sensibles aident à concevoir, à mettre en œuvre et à évaluer les réponses. Une dynamique de pouvoir équitable est l'une des caractéristiques d'un marché qui fonctionne bien, et la participation appropriée de la communauté à la conception du programme peut aider les praticiens à éviter de renforcer une dynamique de pouvoir négative entre les fournisseurs. Au minimum, la conception, la planification et la mise en œuvre d'une réponse à une crise en rapport avec les cultures devraient reconnaître et assurer la participation :

- de femmes et d'hommes d'âges divers, de niveau de richesse et de statut social différents, qui sont actifs dans la production de cultures, la transformation post-récolte ou la commercialisation
- des groupes marginalisés ou vulnérables, y compris les personnes en situation de handicap, les castes inférieures, les personnes déplacées et les groupes appartenant à différentes ethnies ou différentes religions, qui produisent des cultures ou qui gagneraient à produire de la nourriture pour eux-mêmes.

Le genre est particulièrement important, car les femmes et les hommes ont des rôles et des responsabilités différents dans la production végétale. En situation de crise, ils peuvent aussi avoir accès à différentes ressources et donc à différentes stratégies d'adaptation que les partenaires de mise en œuvre doivent comprendre et reconnaître. Dans certains cas, les stratégies d'adaptation des femmes peuvent accroître leur vulnérabilité. Par exemple, pendant ou après un conflit, si les hommes et les jeunes sont loin de chez eux, les femmes peuvent assumer de nouvelles tâches de production, notamment le stockage et la vente, ce qui peut les exposer davantage aux abus ou à l'exploitation. La documentation et l'adaptation de la réponse pour refléter les différents rôles et responsabilités en fonction du genre garantiront un soutien adéquat et approprié tout au long du cycle du projet. Il est nécessaire d'adopter des stratégies et des approches similaires pour les groupes marginalisés et vulnérables, en tenant également compte de leurs droits spécifiques.

Une approche participative devrait également s'appuyer sur une appréciation robuste de l'accès des producteurs et des prestataires de services aux actifs productifs requis pour assurer la production végétale. Les groupes marginalisés déplacés peuvent être particulièrement vulnérables, car il se peut qu'ils ne soient pas reconnus ou bien accueillis par le reste de la population déplacée, la communauté hôte ou les autorités. De fait, il se peut qu'ils soient considérés comme une menace pour la stabilité de la communauté, et il peut donc y avoir une résistance considérable à leur participation à une réponse à une crise en rapport avec les cultures.

Principe 3 de SEADS : S'engager en faveur de la préparation et l'action précoce

Les crises en rapport avec les cultures sont anticipées et planifiées, et les réponses s'appuient sur les principes de réduction des risques de catastrophe et d'action anticipative.

Dans une réponse aux crises en rapport avec les cultures, un engagement en faveur de la préparation améliore les résultats en matière de moyens d'existence en identifiant et en hiérarchisant les risques et en prenant des mesures pour les gérer avant qu'ils ne se produisent. La préparation exige une connaissance pointue des crises passées. L'élaboration participative d'une frise chronologique peut apporter cette connaissance détaillée ; elle devrait inclure des informations sur :



- les périodes de risque maximal
- les conditions météorologiques saisonnières et les schémas de conflit
- les activités de production saisonnières
- le climat
- les activités de subsistance fondées sur les cultures
- la survenance historique et l'impact des aléas prioritaires
- la disponibilité de données d'alerte précoce pour déclencher une action anticipative.

La planification de la préparation au niveau communautaire devrait renforcer les capacités des organisations locales, telles que les institutions communautaires existantes ou les organismes spécialisés dans la gestion des urgences, afin que ces acteurs comprennent les risques locaux et soient capables de les réduire. Au niveau de la région ou du pays, la communauté humanitaire peut élaborer des plans de réponse rapide précisant des activités spécifiques en rapport avec les cultures dans le cadre de la planification de la préparation.

L'étude de cas 3.1 (voir le site web de SEADS) donne un exemple de plan d'atténuation et de réponse rapide de la FAO pour éviter une catastrophe humanitaire dans la Corne de l'Afrique.

Les organisations devraient passer en revue leurs procédures administratives pour s'assurer que les mesures de réduction des risques de catastrophe et les actions anticipatives sont possibles d'un point de vue administratif. Par exemple, les réponses aux crises en rapport avec les cultures peuvent nécessiter l'achat rapide de grosses quantités de semences ou d'outils, ou de cartes de débit. Il convient

donc de rédiger à l'avance des contrats avec des sociétés de transport, des vendeurs de semences, des fabricants d'outils ou des prestataires de services financiers ou, si possible, de mettre en place des accords-cadres qui pourront être activés en cas de crise. Des ressources financières devront être disponibles et rapidement mobilisées, en particulier pour les actions anticipatives. Les approches fondées sur le marché, notamment les transferts monétaires, peuvent se traduire par une plus grande souplesse et un temps de réponse réduit.

Réduction des risques de catastrophe

La réduction des risques de catastrophe augmente la capacité des personnes affectées par une crise à reconstruire en mieux au lendemain d'une crise, à accroître leur résilience et à résister aux chocs futurs. La hiérarchisation des risques de catastrophe permet d'identifier les risques pour la production qu'il est le plus important de gérer. Elle prend en compte des facteurs tels que la fréquence et la saisonnalité du risque, ainsi que les moyens d'existence, les lieux et les sous-secteurs les plus susceptibles d'être touchés. La hiérarchisation des risques de catastrophe doit servir de socle à la planification de la préparation et à la réduction des risques. Il s'agit d'une condition préalable à une action anticipative robuste sur le plan technique, qui devrait faire partie intégrante des systèmes de gestion des risques de catastrophe. Pour être efficace, une action anticipative devrait s'appuyer sur des efforts de préparation et de réduction des risques de catastrophe à plus long terme, et être liée aux programmes de réponse et de relèvement.

Dans les réponses aux crises en rapport avec les cultures, la réduction des risques de catastrophe peut englober des initiatives telles que la mise au point et le soutien à des systèmes d'alerte précoce qui signalent la probabilité de pertes de récoltes ou de dommages dus à des événements météorologiques extrêmes, ou encore la sélection de variétés de cultures plus difficiles à voler ou à détruire, comme le manioc.

La collaboration avec des programmes de développement à plus long terme, en tenant compte des priorités et politiques nationales en matière de développement, fait aussi partie de la réduction des risques de catastrophe, car l'interruption brutale du financement en fin de crise peut entraîner des conséquences négatives pour les communautés affectées par une crise. La coordination peut contribuer à l'élaboration de stratégies visant à supprimer progressivement les réponses aux crises ou à les relier à des interventions en matière de développement. Les acteurs du développement local peuvent souvent apporter des connaissances, des compétences et d'autres ressources importantes à cet égard. Du point de vue des

moyens d'existence, les réponses à une crise dans la phase de relèvement devraient converger vers des réponses durables, à long terme, qui tiennent compte du marché.

L'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les programmes de développement est en augmentation. Il s'agit entre autres de cartographier l'impact potentiel des crises futures et de réserver des fonds pour élargir les réponses en cas de crise. Par exemple, dans les zones de production sujettes aux inondations, il est possible de déterminer l'emplacement de bermes ou de canaux de drainage afin de les construire ou de les renforcer avant que la crise ne se produise.



Actions anticipatives

Les actions anticipatives s'appliquent le plus souvent à des crises à développement lent, comme celles engendrées par une sécheresse, des organismes nuisibles ou des maladies, et parfois par un déplacement à la suite d'un conflit. Ces actions sont déclenchées par une prévision, conjuguée à une analyse de la situation actuelle, avant le pic de l'impact attendu. En guise d'exemples d'actions anticipatives en rapport avec les cultures, on peut citer :

- faciliter l'accès à des semences de cultures tolérantes à la sécheresse entre une prévision de sécheresse et la fin de la période de semis
- faciliter l'accès à des semences de cultures à cycle court (telles que les légumes et le niébé) et aux petits équipements hydrauliques entre une prévision de sécheresse et le plus fort de l'impact de la sécheresse
- distribuer des fûts hermétiques pour y stocker les semences et les outils, ou renforcer les infrastructures en rapport avec les cultures, entre une prévision de cyclone ou d'inondation et sa survenance
- favoriser une récolte précoce entre une prévision de cyclone ou d'inondation et sa survenance
- explorer des moyens d'établir un accès à la terre pour les populations qui vont probablement être déplacées.

Les systèmes d'alerte précoce et les plans d'intervention d'urgence sont plus efficaces lorsqu'ils sont élaborés avec des partenaires locaux, en définissant clairement les rôles et les responsabilités et avec un personnel adéquatement formé. Une formation en temps utile portant sur les actions anticipatives et la planification des interventions d'urgence permet de déployer plus efficacement des réponses planifiées en amont, et ainsi d'avoir un impact plus positif sur les moyens d'existence (LEGS 2014). La planification des interventions d'urgence peut englober des évaluations menées avant la crise des autres options de subsistance

possibles pour les personnes à risque, en particulier celles dont les moyens d'existence dépendent de cultures pérennes à croissance lente. Dans la planification des interventions d'urgence et les actions anticipatives, les éléments déclencheurs de l'action et du déblocage des fonds d'urgence doivent être spécifiques, clairement définis et convenus à l'avance. Les liens avec les systèmes d'alerte précoce sont essentiels pour soutenir ce processus. Dans l'idéal, les systèmes d'alerte précoce reposent sur des prévisions facilement et régulièrement accessibles, des observations saisonnières et des informations sur la vulnérabilité actuelle et prévue. Un seuil devrait être associé à chaque élément d'information surveillé par le système d'alerte précoce, indiquant un changement significatif et déclencheur de la probabilité de catastrophe et de l'impact attendu. Dans un système abouti d'action anticipative, le dépassement d'un nombre convenu de seuils devrait déclencher le déblocage de fonds pour la mise en place de l'action anticipative. Jones et al. (2020) décrivent sept principes directeurs pour la sélection d'actions anticipatives. Le chapitre 4 comporte des informations sur la sélection des domaines de réponse, et les calendriers (tableaux 5.5, 5.6, 6.5, 6.6, 7.3 et 7.4) précisent les options techniques qui conviendraient le mieux.

Principe 4 de SEADS : Tenir compte du changement climatique et réduire au minimum les impacts sur l'environnement

Les réponses aux crises en rapport avec les cultures reconnaissent les effets à plus long terme du changement climatique dans les zones affectées et englobent des mesures visant à atténuer les impacts négatifs sur l'environnement.

Le changement climatique entraîne une augmentation de la gravité et de la fréquence des catastrophes naturelles, qui affectent directement la production végétale. Les principaux effets du changement climatique sur les producteurs sont les suivants :

- des changements dans les régimes de précipitations et de températures, qui nécessitent de modifier les préférences traditionnelles en matière de cultures
- la perte de biodiversité, y compris les insectes pollinisateurs
- les modifications des schémas de croissance des cultures et de la charge en nutriments à la suite de l'augmentation des concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère
- l'augmentation du nombre d'organismes nuisibles, de maladies et d'adventices envahissantes.

Pour faire face à ces impacts de manière à contribuer à la réalisation des objectifs de subsistance, il est nécessaire de mettre en place des réponses fondées sur une production végétale intelligente face au climat. Les réponses de ce type se concentrent sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets grâce à des initiatives telles que :

- des systèmes de production intégrés, comme ceux qui allient l'élevage et la production végétale
- des méthodes de production et des infrastructures à haut rendement énergétique
- une augmentation de la diversité génétique des cultures et des pollinisateurs
- une gestion innovante de l'eau
- une sélection des cultures en fonction de l'analyse des sols
- une remise en état durable des terres
- la réflexion sur d'autres moyens d'existence possibles.



Le *Guide de référence sur l'agriculture intelligente face au climat* (FAO 2022) fournit des informations détaillées et des conseils pratiques pour veiller à ce que les réponses aux crises en rapport avec les cultures prennent en compte le changement climatique.

Outre le changement climatique, l'évaluation et l'atténuation de l'impact sur l'environnement revêtent une grande importance lors de la conception de toute réponse à une crise en rapport avec les cultures. Il convient de prendre en compte les impacts directs liés à l'utilisation des ressources naturelles et les impacts indirects des activités associées, y compris l'approvisionnement, la transformation et la formation. Il existe une base indéniable de données probantes qui confirme les avantages que présentent des approches agroécologiques en matière de production végétale. Dans les réponses à une crise en rapport avec les cultures, des membres de l'équipe formés et expérimentés en sciences de l'environnement contribueront donc à atteindre les objectifs de subsistance de SEADS et à réduire au minimum l'impact sur l'environnement.

Des outils comme le Nexus Environmental Assessment Tool (NEAT+) (Unité conjointe ONU environnement/OCHA 2021) et la Green Recovery and Reconstruction Toolkit (WWF 2017) peuvent également se révéler utiles. Ils mettent en relief la nécessité d'identifier et d'atténuer les risques environnementaux tels que la destruction possible des habitats et la contamination des sols ou de l'eau.

Voir aussi l'engagement 3 et l'engagement 9 de la *Norme humaine fondamentale* et la norme 7 sur les abris et l'habitat : Pérennité environnementale dans le *manuel Sphère*.

Principe 5 de SEADS : Mettre en place des réponses coordonnées

Les réponses aux crises en rapport avec les cultures sont coordonnées, complémentaires et n'interfèrent pas avec les activités qui donnent la priorité à la protection, à l'alimentation, aux abris, à l'eau et aux intrants de santé.

Une réponse coordonnée s'inscrit en complément de la fourniture de protection, de nourriture, d'abris, d'eau, d'une aide sanitaire et d'autres formes d'aide humanitaire essentielles à la survie en cas de crise. Cet aspect est particulièrement important lorsque les ressources nécessaires sont limitées ou lorsque l'ampleur d'une catastrophe dépasse la capacité des partenaires de mise en œuvre à répondre à tous les besoins identifiés. Si les ressources sont limitées, la fourniture d'une assistance humanitaire essentielle a priorité sur une réponse à une crise en rapport avec les cultures.

Cependant, une fois que l'aide essentielle à la survie est assurée de manière systématique, la réponse à la crise en rapport avec les cultures devrait être coordonnée et complémentaire. Une réponse coordonnée :

- s'aligne et adhère à une stratégie de mise en œuvre convenue, qui est adaptée à des sous-groupes vulnérables spécifiques, évite le plus possible les doublons, identifie et comble les lacunes, réduit l'impact sur l'environnement, et c'est une réponse que les autorités locales ont eu l'occasion d'approuver
- nécessite des ressources supplémentaires (en temps, humaines et financières) en raison de la complexité accrue de la réponse, mais elle est rentabilisée par une mise en œuvre plus efficace
- utilise une méthode de collecte des données convenue qui contribue à étoffer une base de données accessible à tous les acteurs (voir le chapitre 4 pour obtenir un complément d'information sur la coordination de la collecte et l'analyse des données)
- encourage le partage du savoir-faire des connaissances techniques, ce qui permet une programmation conjointe efficace et une utilisation collective des ressources et des installations
- fournit aux producteurs un niveau de soutien normalisé, en fonction des besoins, dans l'ensemble de la zone touchée, ce qui réduit la nécessité pour les producteurs affectés de se déplacer d'une zone à l'autre en vue d'obtenir différents types de soutien de la part de différents acteurs se trouvant dans différents lieux

- promeut des orientations sur la localisation et la collaboration intersectorielle, et identifie les rôles, les responsabilités, les capacités et les intérêts des différentes parties prenantes intervenant dans la mise en œuvre.

Dans les régions où des programmes de développement soutiennent déjà des systèmes, services et marchés en rapport avec les cultures, il est essentiel de coordonner les réponses aux crises qui s’y rapportent avec les programmes existants afin de les harmoniser. De même, dans une région affectée par une crise, les programmes de développement devraient anticiper, planifier et distribuer des ressources pour la réponse aux crises.



Une réponse coordonnée ne se limite pas à l’harmonisation des paquets d’intrants, car la livraison d’un même paquet sur une vaste zone pourrait submerger les marchés locaux. Par exemple, si plusieurs organisations fournissent des bons pour l’achat de semences sur un marché unique en même temps, cela peut déclencher une hausse du prix des semences. Cela réduirait considérablement l’avantage pour les personnes qui encaisseront les bons plus tard (voir aussi le principe 1 de SEADS).

En situation de crise, il est important de coordonner la réponse pour parvenir à utiliser au mieux les ressources. Une réponse coordonnée augmente l’impact et l’efficacité des ressources. Par exemple, la fourniture ou la réparation du matériel d’irrigation pour appuyer la production de cultures devrait aussi tenir compte des besoins en eau des humains et du bétail. De même, un transfert monétaire pour l’achat de semences peut être fourni en même temps qu’une ration alimentaire (afin de protéger les semences) pour les populations cibles, et il convient de s’assurer que les bénéficiaires ciblés sont dotés des capacités physiques requises pour cultiver.

Les autorités locales d’une zone touchée par une crise sont les responsables en dernier ressort de la planification et de la coordination générales de la réponse. Toutefois, si les capacités des pouvoirs publics sont limitées, ils peuvent choisir de travailler en partenariat avec des organisations humanitaires internationales, qui peuvent coordonner la réponse aux niveaux national, infrarégional et local. De cette manière, la coordination couvre non seulement les politiques et la stratégie, mais aussi le ciblage efficace au niveau local et la satisfaction des besoins locaux spécifiques. Lorsque le Module mondial de la sécurité alimentaire est activé, il peut jouer ce rôle de coordination.

Toutefois, pour être efficace, le mécanisme de coordination doit disposer de ressources suffisantes pour surmonter les nombreux obstacles pratiques à une véritable participation. Parmi ces obstacles, on peut citer les problèmes d'affiliation, de langue, de logistique et de conformité liés à l'assurance qualité, aux risques fiduciaires, aux obligations en matière de soumission de rapports, ainsi que des barrières juridiques et politiques (y compris les sanctions) Ces questions soulèvent des problèmes de coordination, de collaboration et de partenariat sérieux entre les acteurs locaux et internationaux. Dans certains cas, il peut se révéler nécessaire de considérer des services de traduction et d'interprétation comme des frais de fonctionnement courants.

Il peut aussi s'avérer utile d'avoir recours à des outils de communications numériques, comme les SMS, WhatsApp, Skype ou Facebook, pour s'assurer que les informations relatives aux lieux, aux dates, aux heures de réunion, et la documentation associée parviennent bien à toutes les parties prenantes. Les lieux de réunion doivent être sûrs et accessibles à tous les partenaires de mise en œuvre. Enfin, il est important que les obstacles à la coordination soient périodiquement réexaminés pour y apporter les ajustements nécessaires.

Lectures recommandées

Les détails des références citées dans ce chapitre figurent à l'annexe C. Parmi les lectures complémentaires recommandées, on peut citer :

Principe 1 de SEADS : Utiliser une programmation fondée sur les moyens d'existence

CALP Network (2011). *Glossaire*. <https://www.calpnetwork.org/fr/library-and-resources/glossary-of-terms/>

FAO (2011). *Rabi 2010/11 agricultural intervention report: Part of FAO's flood response Pakistan*. FAO.

FAO (2012). *Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire*. <https://www.fao.org/publications/card/en/c/12801E/>

Juillard, H., Mohiddin, L., Pechayre, M., Smith, G. & Lewin, R. (2017). *The influence of market support interventions on household food security*. Oxfam GB. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/the-influence-of-market-support-interventions-on-household-food-security-an-evi-620238/>

Markets in Crises (2022). *Cadre de programmation basé sur le marché de MiC SCALE & USAID*. <https://beamexchange.org/resources/1926/>

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (2010). *Land and natural disasters – guidance for practitioners*. ONU-Habitat. <https://unhabitat.org/sites/default/files/download-manager-files/Land%20and%20Natural%20Disasters%20Guidance%20for%20Practitioners.pdf>

Unger, E. & Chhatkuli, R. (2019). *Fit-for-purpose land administration in a post disaster context: Lessons and applications from Nepal*. ONU-Habitat. <https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/Unger-and-Chhatkuli-2019.pdf>

Principe 2 de SEADS : Utiliser une approche participative dans tous les aspects de la réponse à une crise

ALNAP (2021). *Ciblage pour une réponse humanitaire améliorée – Portail* [site web] HCR. <https://targeting.alnap.org/>



Catley, A., Burns, J., Abebe, D. & Suji, O. (2014). *Participatory impact assessment: A design guide*. Feinstein International Center, Friedman School of Nutrition Science and Policy at Tufts University. https://fic.tufts.edu/wp-content/uploads/PIA-guide_revised-2014-3.pdf

Geilfus, F. (2008). *80 Tools for participatory development: Appraisal, planning, follow-up and evaluation*. Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture https://www.betterevaluation.org/en/resources/guide/80_tools_for_participatory_development

Grand Bargain Localization Workstream (2020). *Guidance note on humanitarian financing for local actors*. Comité permanent interorganisations (CPI) <https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2020-05/Guidance%20note%20on%20financing%20May%202020.pdf>

Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) *Participatory learning and action (PLA)*. IIED <https://www.iied.org/participatory-learning-action-pla>

Walsh, S. & Sperling, L. (2019). *Review of practice and possibilities for market-led interventions in emergency seed security response*. A Feed the Future Global Supporting Seed Systems for Development Activity (S34D) report. Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.26610.32961>

Principe 3 de SEADS : S'engager en faveur de la préparation et l'action précoce

Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (2015). *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015–2030*. https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf

Mitchell, D., Myers, M. & Grant, D. (2014). Land valuation: a key tool for disaster risk management. *Land tenure journal 1*. FAO. https://eprints.leedsbeckett.ac.uk/id/eprint/5051/1/LandValuation_AKeyToolForDisasterRiskManagementPV-MYERS.pdf

Peters, K., Peters, L.E.R., Twigg, J. & Walch, C. (2019). *Disaster risk reduction strategies: Navigating conflict contexts*. Overseas Development Institute Working paper 555. <https://cdn.odi.org/media/documents/12690.pdf>

SEADS (2021). *Interventions agricoles en situation d'urgence : Examiner les données probantes concernant les impacts sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition*. https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/SEADS_brief1_4.26.21_FR.pdf

Principe 4 de SEADS : Tenir compte du changement climatique et réduire au minimum les impacts sur l'environnement

Affaires mondiales Canada (2018). *Aide humanitaire internationale – Lignes directrices pour les demandes de financement à l'intention des organisations non gouvernementales*. Gouvernement du Canada. https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/response_conflict-reponse_conflits/guidelines-lignes_directrices.aspx?lang=fra

EHA Connect (2022). *Food security, nutrition and livelihoods*. <https://ehaconnect.org/clusters/food-security-nutrition-and-livelihoods/>

FAO & Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2014). *Code de conduite international sur la gestion des pesticides*. <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/13604F/>

FAO & Banque mondiale (2018). *Rapid assessment of natural resources degradation in areas impacted by the refugee influx in Kakuma Camp, Kenya*. <https://documents1.worldbank.org/curated/ru/526621571221184479/pdf/Rapid-Assessment-of-Natural-Resources-Degradation-in-Areas-Impacted-by-the-Refugee-Influx-in-Kakuma-Camp-Kenya.pdf>

FAO & Banque mondiale (2020). *Rapid assessment of natural resource degradation in refugee impacted areas in Northern Uganda*. 2e éd. <http://www.fao.org/documents/card/en/c/CA7656EN>

Klenk, J. (2010). Green guide to construction. Dans *Green recovery and reconstruction: Training toolkit for humanitarian aid (GRRT)*. Fonds mondial pour la nature & Croix-Rouge américaine. https://files.worldwildlife.org/wwfcomprod/files/Publication/file/6yv8ayzl1y_Combined_GRRT.pdf?_ga=2.71116373.478864359.1636482104-1642110664.1634207796

Norwegian Refugee Council (NRC) (2021). *Guidance note: HLP and natural resource due diligence in NRC*. <https://www.globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2023-04/hlp-and-natural-resource-due-diligence-in-nrc-guidance-note-2021.pdf>



Ochoa, K., Harrison, L., Lyon, N. & Nordentoft, M. (2019). *Looking through an environmental lens: Implications and opportunities for cash transfer programming in humanitarian response*. Unité conjointe ONU Environnement/OCHA et le Global Shelter Cluster. https://reliefweb.int/attachments/159dd2aa-7bb9-3f48-b2a5-695048a1cd2f/cashenvironment_-_implications_and_opportunities%20%281%29.pdf

Sphère (2019). *Réduire l'impact des interventions humanitaires sur l'environnement* Thematic Sheet—Environment. <https://www.spherestandards.org/wp-content/uploads/environment-thematic-sheet-FR.pdf>

Unité conjointe ONU Environnement/OCHA (2017). *Lignes directrices pour les urgences environnementales, 2e éd.* Centre des urgences environnementales https://ecentre.org/wp-content/uploads/2023/01/EE_guidelines_french.pdf

Principe 5 de SEADS : Mettre en place des réponses coordonnées

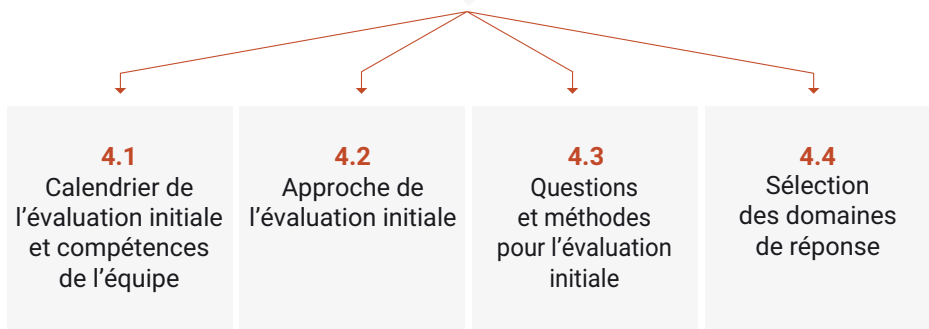
Banque mondiale (2016). *Who are the poor in the developing world? Poverty and Shared Prosperity Report 2016: Taking on Inequality*. Background Paper. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/187011475416542282/pdf/WPS7844.pdf>

Module mondial de la sécurité alimentaire (2020). *2020–22 strategic plan*. Programme alimentaire mondial. https://fscluster.org/sites/default/files/fsc_strategic_plan_20-22_signed_by_co_leads.pdf



CHAPITRE 4 : ÉVALUATION INITIALE DE LA RÉPONSE À UNE CRISE EN RAPPORT AVEC LES CULTURES

Normes minimales : Évaluation initiale de la réponse à une crise en rapport avec les cultures



CHAPITRE 4 : ÉVALUATION INITIALE DE LA RÉPONSE À UNE CRISE EN RAPPORT AVEC LES CULTURES

L'annexe A : Glossaire contient la définition de certains des termes techniques utilisés dans le manuel SEADS.

Ce chapitre présente les normes minimales pour l'évaluation initiale et pour décider des domaines de réponse pertinents pour une situation de crise particulière. L'utilisation de ces normes minimales peut vous aider à déterminer :

- si une réponse en rapport avec les cultures est nécessaire, appropriée et faisable
- quel(s) type(s) de réponse en rapport avec les cultures sont susceptibles d'avoir l'impact le plus positif sur les moyens d'existence.

SEADS utilise deux niveaux de réponse en rapport avec les cultures :

- Le **domaine de réponse** est le type général de réponse ; il en existe trois :
 - les semences et systèmes semenciers (chapitre 5)
 - les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences (chapitre 6)
 - les infrastructures en rapport avec les cultures (chapitre 7).

Ce chapitre se concentre sur l'évaluation initiale d'une crise ainsi que sur les informations et l'analyse requises pour sélectionner un ou plusieurs de ces domaines de réponse. SEADS couvre ces trois domaines de réponse en détail grâce à la base de données probantes et à l'expérience spécialisée disponibles pour chacun d'eux.

- Dans chaque domaine de réponse, il existe différentes **options techniques**. Les options techniques proposent des conseils spécifiques sur les différentes façons de concevoir et de prodiguer une aide en rapport avec les cultures au titre de chaque domaine de réponse. Des informations sur les options techniques sont fournies dans les chapitres 5, 6 et 7. Les arbres de décision figurant dans ces chapitres identifient les options techniques précises qui sont les plus susceptibles d'avoir une incidence sur les moyens d'existence dans un contexte donné.

La figure 4.1 illustre les liens entre l'évaluation initiale et l'identification du domaine de réponse et les différentes ressources fournies par SEADS pour ces activités.

Figure 4.1 : L'évaluation initiale détermine si la réponse à une crise en rapport avec les cultures est nécessaire, appropriée et faisable, et elle éclaire l'identification du domaine de réponse

1 Évaluation initiale

L'évaluation initiale est réalisée rapidement et l'équipe d'évaluation est qualifiée et expérimentée
Norme minimale 4.1

L'évaluation initiale est participative et s'appuie sur des informations secondaires
Norme minimale 4.2

L'évaluation initiale est structurée et utilise des méthodes participatives appropriées avec les communautés et les acteurs locaux
Norme minimale 4.3

L'évaluation initiale est utilisée pour décider si une réponse en rapport avec les cultures est nécessaire, appropriée et faisable.

2 Identification du domaine de réponse

L'outil d'identification du domaine de réponse (RAIT) est utilisé pour maximiser les objectifs de subsistance
Norme minimale 4.4

Les arbres de décision identifient des options techniques spécifiques
Chapitre 5, chapitre 6, chapitre 7

Les options techniques identifiées peuvent permettre d'atteindre les objectifs de subsistance.

Nota : Si une réponse en rapport avec les cultures n'est pas nécessaire, appropriée ou faisable, ou s'il est estimé qu'elle n'aura pas d'impact sur les moyens d'existence, envisager des réponses qui ne sont pas en rapport avec les cultures.

Si l'évaluation initiale détermine qu'une réponse à une crise en rapport avec les cultures est nécessaire, appropriée et faisable, les organisations devraient identifier les domaines de réponse susceptibles d'exercer le plus grand impact positif possible sur les moyens d'existence (voir la norme minimale 4.4).

Bien que ce chapitre porte surtout sur l'évaluation initiale et la sélection des domaines de réponse en rapport avec les cultures, les informations qui sont utilisées pour ces activités revêtent une pertinence directe pour l'évaluation de la redevabilité en fonction de la CHS (voir le tableau 2.3 dans le chapitre 2 : La portée et l'approche de SEADS) et pour le suivi et l'évaluation des réponses (voir le chapitre 8 : Suivi et évaluation axés sur l'impact).

L'importance de l'évaluation initiale pour la réponse à une crise en rapport avec les cultures

Les impacts sur les moyens d'existence des réponses en rapport avec les cultures sont directement liés à la qualité de l'évaluation initiale et de la sélection du ou des types de réponse les plus appropriés. Compte tenu de la très grande variété des contextes de crise et du rôle des cultures dans les moyens d'existence, les systèmes d'exploitation agricole et les milieux socioculturels, les réponses en rapport avec les cultures doivent être adaptées à chaque communauté et lieu d'intervention. Les réponses devraient être correctement programmées par rapport au cycle de production des cultures dans la zone touchée par la crise et tenir compte des pratiques culturelles et des préférences des groupes vulnérables et marginalisés. En revanche, les réponses qui s'appuient sur une évaluation de mauvaise qualité sont plus susceptibles d'engendrer des dommages ou d'avoir un faible impact.

L'évaluation initiale peut constituer le point de départ d'un processus participatif de collaboration active avec les communautés afin d'analyser la situation de crise, pour aboutir à la sélection concertée de types de réponse appropriés au niveau local (voir le principe 2 de SEADS : Utiliser une approche participative dans tous les aspects de la réponse à une crise dans le chapitre 3 : Les principes de SEADS). Une analyse participative plus poussée est ensuite utilisée pour affiner les types de réponse sur la base des options techniques décrites dans les chapitres 5, 6 et 7.



Normes minimales de l'évaluation initiale et de l'identification du domaine de réponse pour répondre à une crise en rapport avec les cultures

Norme minimale 4.1 : Calendrier de l'évaluation initiale et compétences de l'équipe

L'évaluation initiale est réalisée rapidement et l'équipe d'évaluation est qualifiée et expérimentée.

Actions clés

- L'évaluation initiale est réalisée rapidement par rapport à la nécessité d'une assistance humanitaire immédiate pour sauver des vies (voir la note d'orientation 1).
- L'équipe d'évaluation est compétente dans l'utilisation d'approches et de méthodes participatives pour l'évaluation initiale des réponses à une crise en rapport avec les cultures (voir la note d'orientation 2).

Notes d'orientation

1. Calendrier de l'évaluation. Les activités liées à la réponse à une crise en rapport avec les cultures ne devraient pas perturber ou détourner l'attention des besoins fondamentaux ou des interventions visant à sauver des vies. Durant une crise, notamment une crise à développement rapide, la priorité durant la période qui suit immédiatement l'événement est souvent donnée aux efforts en vue de sauver des vies et d'apporter des services médicaux, des abris et d'autres formes de soutien. Dans ce contexte, les ressources essentielles, telles que les transports pour se rendre sur les zones touchées, peuvent n'être disponibles qu'en quantité limitée et elles doivent être utilisées pour veiller à ce que les besoins fondamentaux

soient satisfaits. Le *manuel Sphère* comporte des orientations détaillées sur l'évaluation des besoins fondamentaux des personnes, et ces évaluations peuvent être menées par d'autres organisations. Les agences et le personnel intervenant dans d'éventuelles réponses en rapport avec les cultures devraient faire en sorte que leurs évaluations initiales se déroulent une fois que les efforts visant à satisfaire les besoins fondamentaux des communautés affectées ont débuté. Conformément au principe 1 de SEADS : Utiliser une programmation fondée sur les moyens d'existence, l'évaluation initiale devrait tenir compte du calendrier agricole et du fait que les informations recueillies peuvent être différentes selon le moment où l'évaluation est réalisée. Conformément au principe 5 de SEADS : Mettre en place des réponses coordonnées, l'évaluation initiale des réponses en rapport avec les cultures devrait être coordonnée avec les autres évaluations afin d'en garantir l'opportunité et la pertinence. L'évaluation conjointe des questions relatives aux cultures et au bétail est particulièrement pertinente dans les zones d'agriculture mixte ou d'agropastoralisme. Bien que ce chapitre se concentre sur l'évaluation initiale et la sélection des types de réponse, la sélection des options techniques et l'utilisation des arbres de décision devraient se dérouler aussitôt après et avoir lieu durant les mêmes visites auprès des populations cibles.

2. Compétence et composition de l'équipe. La conception et la réalisation de l'évaluation initiale exigent une connaissance et une expérience spécifiques des approches et des méthodes participatives dans les situations d'urgence, mais aussi de la manière de les utiliser pour l'évaluation rapide des problèmes en rapport avec les cultures. Dans le cadre de la conception et de la réalisation de l'évaluation initiale, il convient de déterminer la manière d'adapter les méthodes participatives à des contextes spécifiques et de recouper les informations obtenues grâce à ces méthodes avec les données secondaires au cours de l'évaluation. Les membres de l'équipe devraient posséder des connaissances techniques sur les systèmes de culture locaux et être suffisamment expérimentés pour s'enquérir des opinions des membres de la communauté ou des informateurs, tels que les fonctionnaires locaux. Une équipe d'évaluation compétente devrait être diversifiée. Il est important que les équipes d'évaluation comprennent des hommes et des femmes pour pouvoir recueillir les points de vue des deux sexes de manière efficace. Dans les cultures où il n'est pas convenable que les hommes rencontrent directement des femmes ou des filles, l'équipe d'évaluation devrait organiser des réunions séparées avec les hommes et les femmes. Voir aussi l'annexe B, le principe 2 de SEADS et l'*engagement 8 de la Norme humanitaire fondamentale*.



Norme minimale 4.2 : Approche de l'évaluation initiale

L'évaluation initiale est participative et s'appuie sur des informations secondaires.

Actions clés

- L'évaluation initiale repose sur la participation active des communautés affectées par la crise, et sur une analyse conjointe de la crise et de ses impacts (voir la note d'orientation 1).
- Dans la mesure du possible, l'évaluation initiale est orientée par des plans de réponse d'urgence préparés à l'avance et elle est étayée par des informations préexistantes (voir les notes d'orientation 2 et 3).

Notes d'orientation

1. Participation. Conformément au principe 2 de SEADS, les communautés affectées par une crise devraient prendre une part active à l'évaluation initiale. Une approche participative signifie que les informations fournies par les membres de la communauté sont analysées avec eux au moment de l'évaluation, ce qui permet une appréciation conjointe de l'impact de la crise sur les moyens d'existence et de la nécessité d'une réponse éventuelle en rapport avec les cultures. Lorsqu'elle est facilitée par un personnel expérimenté, l'évaluation conjointe peut constituer le point de départ de l'instauration d'un climat de confiance et de relations de travail au niveau communautaire, ce qui est important pour la poursuite de l'analyse et la prise de décision concernant les domaines de réponse (ce chapitre) et les options techniques spécifiques (chapitres 5, 6 et 7), ainsi que la mise en œuvre et le suivi-évaluation (S&E) (chapitre 8). Une faible participation lors de l'évaluation initiale augmente le risque que les agences travaillent sur la base d'informations biaisées et inexactes, risque qui s'applique également aux étapes ultérieures d'une réponse, telles que la conception de la réponse et le S&E. Dans le cadre d'une réponse à une crise en rapport avec les cultures, il est clairement nécessaire que les agences s'engagent à adopter des approches participatives. Par exemple, une enquête réalisée en 2022 a révélé que seulement 64 % des organisations actives

dans des réponses en rapport avec les cultures prenaient en compte dans une large mesure les connaissances locales et autochtones (Module mondial de la sécurité alimentaire 2022).

2. Plans de réponse aux situations d'urgence. Conformément au principe 3 de SEADS : S'engager en faveur de la préparation et l'action précoce, les agences qui mettent en œuvre des projets de développement dans des zones sujettes à des crises devraient disposer de plans d'intervention d'urgence. Lorsque ces plans ont été élaborés avec les communautés et d'autres acteurs locaux, le processus d'évaluation initiale peut se révéler plus simple et plus rapide. En supposant que le type de situation d'urgence évalué soit celui (ou l'un de ceux) couvert(s) par le plan d'intervention d'urgence, l'évaluation initiale peut se concentrer sur la validation du plan et sa mise à jour avec les détails de la situation d'urgence réelle et de ses impacts. L'étude de cas 4.1 (voir le site web de SEADS) décrit la façon dont la préparation peut englober les prévisions de scénarios potentiels de catastrophes.

3. Informations préexistantes. Lors d'une évaluation participative, la validité des résultats dépend en partie d'un recoupement avec des informations secondaires préexistantes. Il existe de nombreux types d'informations secondaires provenant de sources différentes, qui varient en fonction du contexte. Il peut s'agir de rapports sur : les moyens d'existence ; la production et les marchés agricoles (y compris la saisonnalité de la production) ; la sécurité alimentaire et la nutrition ; les crises antérieures et les réponses apportées ; les contextes socioculturels ; et le rôle des acteurs des secteurs public et privé dans le soutien à la production végétale et aux marchés. Ces informations peuvent être disponibles dans des évaluations formelles menées par les pouvoirs publics, des organismes onusiens ou des ONG, des consultants ou des chercheurs universitaires, ou encore provenir de bases de données, de systèmes d'information géographique, de cartes et d'images satellites. Les évaluations des marchés pré-crise, à l'aide d'outils tels que le guide Analyse de marché pré-crise (IRC 2016), peuvent fournir des données sur les prix du marché et les fluctuations saisonnières des prix. La collecte et l'analyse des informations préexistantes peuvent être chronophages, mais elles sont souvent possibles en situation de crises à développement lent ou de crises complexes. En revanche, dans les régions sujettes à des crises à développement rapide, ces informations sont utilisées de préférence lors de la préparation des plans d'intervention d'urgence (note d'orientation 2). Pour faciliter l'analyse sur le terrain de la crise au niveau communautaire et le recoupement immédiat des informations, l'équipe d'évaluation devrait être pleinement consciente des informations secondaires préexistantes au moment de l'évaluation.



Norme minimale 4.3 : Questions et méthodes pour l'évaluation initiale

L'évaluation initiale est structurée et utilise des méthodes participatives appropriées avec les communautés et les acteurs locaux.

Actions clés

- L'évaluation initiale est dotée d'une structure claire autour de questions clés (voir les notes d'orientation 1 et 2).
- Les méthodes participatives sont adaptées aux questions clés et au contexte socioculturel (voir la note d'orientation 3).
- Les participants sont sélectionnés pour faire en sorte que les groupes vulnérables soient pleinement inclus dans l'analyse des impacts de la crise et des préférences concernant la réponse (voir la note d'orientation 4).

Notes d'orientation

1. Questions clés – impacts de la crise, moyens d'existence et cultures. Les questions clés de l'évaluation initiale sont fondées sur la nécessité de comprendre la nature de la crise, ses impacts sur les moyens d'existence en général, et son impact spécifique sur les aspects des moyens d'existence en rapport avec les cultures. En particulier, ces impacts spécifiques en rapport avec les cultures doivent être considérés en tenant compte du rôle des cultures dans l'ensemble des moyens d'existence. En effet, le besoin d'une réponse en rapport avec les cultures se fera probablement davantage sentir dans les zones où les populations dépendent fortement des cultures pour leur alimentation ou leurs revenus, et où la crise a causé des dommages importants aux systèmes de culture ou aux marchés. En revanche, une réponse en rapport avec les cultures sera moins prioritaire si les cultures ne jouent qu'un rôle secondaire dans les moyens d'existence, ou si les dommages causés aux systèmes de culture et aux marchés ne sont pas graves. Les questions clés peuvent varier en fonction du contexte, mais en voici quelques exemples :

- Quel est le type de crise et quelle est sa gravité ?
- Quels sont les impacts généraux de la crise sur les moyens d'existence ?
- Quels sont les impacts spécifiques de la crise sur les systèmes de production végétale, les marchés et les acteurs de la chaîne de valeur ?
- Dans les communautés affectées par la crise, comment ces impacts spécifiques varient-ils en fonction de la richesse, du genre ou d'autres types de vulnérabilité, et pourquoi ?
- Le déplacement des populations est-il un facteur à prendre en compte et la production végétale est-elle importante sur le nouveau site ?
- La crise risque-t-elle de se reproduire ?

Voir l'annexe 4.1 pour obtenir d'autres exemples de questions à poser pour déterminer si une réponse en rapport avec les cultures est nécessaire. Ces questions de haut niveau permettent de bien comprendre le contexte local de la crise et aident les agences à décider si une réponse en rapport avec les cultures est nécessaire. Il s'agit notamment de questions sur les principaux systèmes de production et de gestion des cultures, les avantages de la production végétale (p. ex. pour la consommation, les revenus ou le fourrage), le rôle des prestataires de services locaux (acteurs de la chaîne de valeur), le rôle et la performance des marchés pour les moyens d'existence fondés sur les cultures, ainsi que les aléas et les vulnérabilités liés au climat et aux catastrophes naturelles. Dans des systèmes d'exploitation mixtes ou agropastoraux, les rôles complémentaires des cultures et du bétail sont importants. Le lecteur trouvera un complément d'information à l'annexe 4.1.

2. Questions clés – contexte opérationnel. Ces questions vous aideront à comprendre si une réponse en rapport avec les cultures est possible compte tenu du contexte opérationnel. Les problèmes liés à l'accès physique, l'insécurité ou d'autres facteurs peuvent faire qu'une réponse se révèle infaisable, et ne devrait donc pas être planifiée. Parmi les questions clés sur le contexte opérationnel, on peut citer :

- Est-il possible d'accéder physiquement à la population affectée par la crise ?
- Quels sont les problèmes de sécurité et de protection au niveau local concernant les communautés, le personnel de l'agence ou d'autres acteurs tels que les prestataires de services ?
- Des systèmes de communication et de retour d'information efficaces et équitables sont-ils en place et, dans le cas contraire, peuvent-ils être établis ?
- Un mécanisme de coordination efficace est-il en place pour l'assistance humanitaire et, dans le cas contraire, quel est le risque de doublons ou d'incohérence dans la programmation ?



- Le contexte politique et stratégique permet-il une réponse appropriée en rapport avec les cultures ?

Voir l'annexe 4.1 pour obtenir d'autres exemples de questions afin de déterminer si une réponse en rapport avec les cultures est faisable. Passer également en revue le principe 5 de SEADS pendant que vous vous préparez à répondre à ces questions. Il faudra peut-être repenser certaines d'entre elles en fonction du domaine de réponse ou des options techniques envisagés. Par exemple, certains types de réponse, tels que les transferts monétaires, peuvent soulever des risques spécifiques du point de vue de la sécurité.

3. Sélection des méthodes d'évaluation. Ce sont des méthodes participatives qui devraient être utilisées pour recueillir et analyser les informations au niveau communautaire. Les informations peuvent être recueillies au moyen d'entretiens avec des informateurs clés, d'un examen du rapport sur la sécurité ou d'autres rapports, ou encore en consultant d'autres types d'informations secondaires. Pour garantir une approche systématique en matière d'évaluation, il est utile de dresser un tableau reprenant les questions clés, ainsi que la ou les méthodes utilisées pour chacune et les personnes qui interviendront dans le cadre de chaque question. Au niveau communautaire, un large éventail de méthodes participatives est disponible pour répondre à des questions sur des sujets tels que l'importance relative des différentes activités de subsistance, les différentes sources de nourriture et de revenus, le caractère saisonnier de la production végétale et des prix du marché, l'accès aux marchés et aux vendeurs, ainsi que les rôles et les préférences pour les différents types de soutien en rapport avec les cultures. Il existe des lignes directrices pour l'utilisation de méthodes participatives pour les systèmes de culture (p. ex. Stewart 1998 ; Schoonmaker Freudenberg 2008), mais ces méthodes devraient être sélectionnées spécifiquement pour répondre aux questions clés et être adaptées en fonction des contextes locaux. Savoir choisir et adapter des méthodes participatives est un élément important des compétences de l'équipe (norme minimale 4.1). Quelles que soient les méthodes participatives, les entretiens semi-structurés (ESS) sont utilisés soit en complément d'autres méthodes soit comme méthode autonome.

Généralement, les évaluations initiales utilisent une combinaison d'informations qualitatives et d'informations sur les quantités, les prix et autres données numériques. Les méthodes participatives telles que les ESS peuvent produire non seulement des descriptions qualitatives, mais aussi des chiffres absolus, tels que les rendements des cultures, les prix du marché et les distances à parcourir pour accéder aux services ou aux marchés. De même, des cartes participatives peuvent être utilisées pour estimer les superficies réelles cultivées par type de culture ou

les superficies endommagées ou inaccessibles. Les méthodes proportionnelles sont utiles pour comprendre l'importance relative d'un élément par rapport à un autre, par exemple la part du revenu total annuel des ménages qui provient des cultures par rapport à d'autres sources de revenus.

4. Participants. Un aspect important de l'évaluation initiale consiste à faire en sorte que les groupes vulnérables soient pleinement intégrés dans le processus. Cela signifie que ces groupes doivent être identifiés. Souvent, il convient d'organiser des réunions ou des groupes de réflexion séparés pour ces groupes. Au moins trois groupes spécifiques sont concernés par les réponses en rapport avec les cultures : les femmes vulnérables (ou les ménages dirigés par des femmes), les producteurs les plus pauvres dans une zone donnée et les groupes marginalisés en raison de leur âge, de leur handicap, de leur appartenance ethnique ou de leur religion. Il faut bien comprendre le rôle des cultures dans les moyens d'existence de ces groupes, leur sélection et leur gestion des cultures, leur prise de décision et les types de soutien qu'ils préfèrent pour faire en sorte que les réponses soient pertinentes et adaptées à leurs besoins. Les méthodes participatives pertinentes devraient être répétées auprès de groupes vulnérables désignés, et les résultats comparés à ceux de l'ensemble de la communauté. En plus de collaborer avec les membres de la communauté lors de l'évaluation initiale, on peut avoir recours à une variété d'autres personnes susceptibles de fournir des informations précieuses. Il peut s'agir de fonctionnaires locaux, y compris des responsables de marchés et des vulgarisateurs agricoles, de négociants, de transporteurs et de fournisseurs d'intrants, ou encore de personnel d'agences et de programmes de développement. Le recours à ces participants est important pour recouper et valider les informations recueillies à l'aide de méthodes participatives et, dans certains cas, il peut inclure une évaluation informelle de leur capacité et de leur rôle potentiel dans une réponse en rapport avec les cultures. Comme le décrit le principe 1 de SEADS, l'appui aux services et marchés locaux est un élément clé du soutien aux moyens d'existence.



Norme minimale 4.4 : Sélection des domaines de réponse

Il convient d'utiliser une approche systématique pour sélectionner les domaines de réponse et maximiser les impacts sur les moyens d'existence.

Actions clés

- Réaliser une nouvelle analyse rapide pour combler les manques d'informations clés ayant trait à la sélection des domaines de réponse (voir la note d'orientation 1).
- Sélectionner les critères et les méthodes de ciblage (voir la note d'orientation 2).
- Passer en revue et comprendre les objectifs de subsistance de SEADS et leur pertinence dans votre contexte (voir la note d'orientation 3).
- Utiliser l'outil d'identification du domaine de réponse (RAIT) pour identifier les domaines possibles de réponse (voir les notes d'orientation 4, 5, 6, 7 et 8).
- Utiliser les arbres de décision figurant dans les chapitres techniques correspondants pour identifier les options techniques spécifiques et les normes minimales associées à respecter (voir la note d'orientation 9).

Notes d'orientation

1. Manques d'information. Si l'évaluation initiale arrive à la conclusion qu'une réponse en rapport avec les cultures est nécessaire et faisable, il se peut qu'un complément d'information soit requis pour appuyer la sélection d'un domaine de réponse. En particulier, cette sélection devrait être guidée par les impacts potentiels des réponses sur les moyens d'existence, et viser à maximiser ces impacts dans un contexte donné et pour des groupes cibles spécifiques. De plus, les réponses fondées sur les moyens d'existence devraient, dans la mesure du possible, chercher à travailler avec des prestataires de services, des fournisseurs d'intrants et des systèmes de marché locaux. Des informations supplémentaires peuvent être requises concernant la disponibilité et la capacité de ces acteurs et systèmes pour guider la sélection des domaines de réponse.

Les manques d'information présenteront des variations considérables en fonction du contexte, mais pourraient nécessiter une analyse plus approfondie des normes sociales et des rôles que les différents membres du ménage jouent dans les divers aspects de la production de cultures, en particulier en fonction du genre et de l'âge. Voir l'annexe 4.1 pour obtenir d'autres exemples de questions afin de déterminer comment les facteurs socioculturels influenceront les impacts sur les moyens d'existence d'une réponse en rapport avec les cultures. Voir le principe 2 de SEADS pour en savoir plus sur les questions importantes ayant trait au contexte socioculturel et à la protection des groupes vulnérables. L'étude de cas 4.2 (voir le

site web de SEADS) montre comment les informations socioculturelles ont joué un rôle dans l'identification des activités d'un projet au Soudan du Sud.

Si, dans votre contexte, le système de moyens d'existence repose sur l'agropastoralisme ou l'agriculture mixte, il faudra recueillir des données sur des éléments spécifiques relatifs à l'élevage et sur les interactions entre les cultures et le bétail (p. ex. l'utilisation des résidus de récolte comme fourrage et l'utilisation de fumier comme engrais). Le chapitre 3 de *LEGS* aide à comprendre le rôle du bétail au sein des communautés.

2. Critères et méthodes de ciblage. Le processus de sélection des domaines de réponse sera influencé par les types de producteurs qui ont le plus besoin d'assistance. Ces producteurs seront identifiés lors de l'évaluation initiale (norme minimale 4.3), mais de nouveaux contacts avec les communautés pourront être requis pour veiller à élaborer des critères de ciblage pertinents et appropriés. Les critères communément utilisés pour les réponses en rapport avec les cultures, tels qu'un « accès limité aux terres » ou la « médiocrité des infrastructures routières ou de marché » ont une signification différente d'une région à l'autre et selon les contextes socioculturels. Des définitions claires permettront d'éviter des erreurs d'inclusion ou d'exclusion. Passer en revue les quatre Principes de protection dans le *manuel Sphère* pour connaître les éléments importants à prendre en compte lors de l'élaboration et la définition des critères de ciblage.

La participation communautaire est également requise pour faciliter la sélection transparente et impartiale des participants, sur la base des critères de ciblage convenus (voir le principe 2 de SEADS). Les méthodes de ciblage peuvent prendre la forme d'un ciblage général (couvrant la totalité de la communauté), du ciblage d'une catégorie spécifique (en fonction du genre, de l'âge ou d'une zone géographique) ou d'une autosélection. Une fois que les critères de ciblage et le processus de sélection des participants ont été convenus par l'organisation et la communauté, les communautés concernées devraient assurer le meilleur contrôle possible du processus de ciblage afin d'éviter les problèmes de distribution inéquitable des avantages. Il faut vérifier le ciblage durant la mise en œuvre du projet pour vous assurer que les groupes vulnérables continuent d'être prioritaires et ne sont pas exposés à des risques (voir les Principes de protection dans le *manuel Sphère*). L'ALNAP (2021) fournit des renseignements complémentaires et des outils pour le ciblage. Les questions reprises dans toutes les rubriques présentées dans l'annexe 4.1 vous aideront à mieux comprendre qui vous avez besoin de cibler.




3. Pertinence des objectifs de subsistance de SEADS. Il est possible d'utiliser différents domaines de réponse, seuls ou combinés, pour atteindre un ou plusieurs objectifs de subsistance de SEADS (voir le chapitre 2). Compte tenu du contexte, chaque objectif de subsistance peut ou non être pertinent. En utilisant les conclusions de l'évaluation initiale (normes minimales 4.2 et 4.3), vous pouvez étudier et comprendre la pertinence de chaque objectif par rapport à votre contexte. Les participants ciblés peuvent avoir besoin d'avantages immédiats en matière de moyens d'existence (objectif 1) ; de protéger leurs moyens d'existence (objectif 2) ; de reconstruire leurs systèmes de production ou leurs infrastructures, ou de les soutenir, pour assurer la continuité de leurs moyens d'existence (objectif 3), ou d'une combinaison de plusieurs objectifs. L'annexe 4.4 relie chaque domaine de réponse à au moins un des objectifs de subsistance de SEADS. Elle suggère aussi une durée minimum de projet pour chacun d'entre eux.

4. Identification systématique de la réponse. Une approche axée sur la prise de décision systématique afin d'identifier les domaines de réponse renforce la qualité, la pertinence et l'impact d'une réponse en rapport avec les cultures. Le RAIT de SEADS vous aidera à identifier quels domaines de réponse possibles auront le plus d'impact sur les moyens d'existence. Le RAIT est un outil participatif qui se sert d'une matrice pour indiquer les nombreux domaines de réponse et leur impact potentiel sur les moyens d'existence. Une fois que la matrice est renseignée, le RAIT met en évidence l'impact correspondant de chaque domaine de réponse, ainsi que les réponses dont on n'attend aucun impact. Vous pouvez alors sélectionner les domaines de réponse à étudier plus à fond dans les chapitres 5, 6 et 7. Cet outil d'identification systématique de la réponse soutient la prise de décision stratégique avant de choisir une option technique particulière (voir la note d'orientation 9) ; il intervient avant toute décision sur les questions comme celle ayant trait à la modalité de fourniture de l'assistance. Il évite aussi de répéter des réponses dans des situations ou des contextes où la réponse n'est ni pertinente ni opportune. Une fois rempli, le RAIT peut être présenté aux bailleurs de fonds pour justifier la raison pour laquelle votre proposition porte sur un certain domaine de réponse plutôt qu'un autre, et la raison pour laquelle vous avez rejeté d'autres domaines d'intervention. Le RAIT s'inspire de la matrice d'identification participative de réponse (PRIM) utilisée avec succès depuis 2009 par la communauté d'éleveurs LEGS. La prise en compte des objectifs liés aux moyens d'existence dès le début du processus de conception peut, le cas échéant, permettre aux organisations d'aller au-delà du « maintien du statu quo ». L'annexe 4.2 présente un RAIT dûment rempli, ainsi qu'une explication du processus utilisé pour le renseigner. Un modèle de RAIT, qui pourra vous servir de base pour votre propre RAIT, figure à l'annexe 4.3.

5. Informations requises pour utiliser le RAIT. Pour utiliser le RAIT, vous aurez besoin des résultats de l'évaluation initiale (normes minimales 4.2 et 4.3) et il vous faudra une appréciation élémentaire de la conception du projet et de son calendrier de mise en œuvre pour les trois domaines de réponse de SEADS :

- les semences et systèmes semenciers (chapitre 5)
- les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences (chapitre 6)
- les infrastructures en rapport avec les cultures (chapitre 7).

Vous aurez aussi besoin de comprendre les compétences de votre équipe de mise en œuvre (voir l'annexe B). Les chapitres 5, 6 et 7 comportent des informations complémentaires sur chacun des trois domaines de réponse et sur les normes minimales de leurs différentes options techniques.

6. Approche participative de l'identification de la réponse. Le RAIT devrait être utilisé avec des groupes de parties prenantes, y compris des personnes issues des communautés affectées et d'autres tiers, tels que des prestataires de services locaux et des informateurs clés (communauté locale, autorités locales et nationales, acteurs de la société civile et du secteur privé, et autres acteurs humanitaires). Veillez à inclure des représentants des groupes vulnérables et à prendre en compte les aspects relatifs au genre et à l'âge. Une approche participative telle que décrite dans le principe 2 de SEADS peut être utilisée à chaque étape pour compléter le RAIT. 

7. Calendrier du RAIT. Le RAIT devrait être complété dans le cadre de l'évaluation initiale et de la planification d'une réponse à une crise en rapport avec les cultures. Il peut aussi l'être avant une crise, dans le cadre de votre planification de la préparation, ou lors de la conception de stratégies organisationnelles en matière d'agriculture et/ou de sécurité alimentaire. La réalisation du RAIT en dehors d'une crise permet à votre organisation d'identifier les domaines de réponses susceptibles d'avoir un impact significatif sur les moyens d'existence dans votre contexte opérationnel (voir le principe 3 de SEADS).

8. Comment compléter le RAIT. Il y a trois étapes à suivre pour compléter le RAIT :

Étape 1 : Identifier les stades pertinents de production pour chaque domaine de réponse. Par « stade pertinent », on entend un stade qui se produira durant la période de mise en œuvre de la réponse. Il est essentiel de comprendre comment le cycle de production végétale s'aligne sur le cycle de projet potentiel pour déterminer cette pertinence. Les parties prenantes peuvent aider à interpréter les

résultats de l'évaluation initiale pour déterminer cette pertinence. Il est possible de poser les questions suivantes au groupe afin de déterminer les stades pertinents : À quel stade du cycle de production se trouvera-t-on lorsque débutera la réponse ? Combien de temps nous faudra-t-il pour distribuer l'assistance aux communautés affectées ? À quel stade se trouvera-t-on alors ? Pour les stades qui ne sont pas pertinents, inscrire la mention s/o (« sans objet ») dans la cellule correspondante.

Étape 2 : Attribuer une note à chaque domaine de réponse en fonction de son impact potentiel sur chaque objectif de subsistance. En passant d'une cellule à l'autre le long de chaque rangée (c.-à-d. celles ne portant pas la mention s/o), déterminer le niveau d'impact susceptible d'être atteint. Lorsqu'une réponse pourrait avoir un « impact significatif », mettre un 3 dans la cellule. Lorsqu'une réponse pourrait avoir un « certain impact », mettre un 2 dans la cellule. Lorsqu'une réponse pourrait n'avoir que « peu d'impact », mettre un 1 dans la cellule. Lorsqu'une réponse n'est pas susceptible d'avoir un impact, mettre s/o sans la cellule. Une fois la rangée terminée, passer à la suivante, jusqu'à ce que toutes les cellules aient été remplies.

Étape 3 : Définir un ordre de priorité pour les domaines de réponse. En tenant compte de toutes les combinaisons, identifier celles qui obtiennent le score le plus élevé. Les domaines de réponse ayant le score le plus élevé ont le plus grand potentiel d'impact sur les moyens d'existence, sont les plus faisables, et votre organisation est capable de les exécuter. Par exemple, dans le scénario du RAIT décrit à l'annexe 4.2, le domaine de réponse des semences et systèmes semenciers aura probablement un impact significatif sur la protection des moyens d'existence essentiels en rapport avec les cultures. Un modèle de RAIT est disponible à l'annexe 4.3.

9. Arbres de décision. Ne pas explorer les domaines de réponse ayant peu ou pas de potentiel d'impact sur les moyens d'existence (score de 1 ou s/o). Toutefois, une fois identifiés les domaines de réponse obtenant le score le plus élevé, consulter le chapitre qui correspond à ce domaine de réponse (chapitre 5, 6 ou 7). Examiner l'importance du domaine de réponse, les options techniques et les calendriers décrits dans ces chapitres. Utiliser les résultats de l'évaluation initiale pour compléter les arbres de décision dans ces chapitres afin d'identifier au moins une option technique, puis explorer tour à tour chacune des normes minimales qui s'appliquent à votre contexte. Les arbres de décision peuvent indiquer que vous ne devriez pas entreprendre des activités dans le domaine de réponse en question. Dans ce cas, chercher à obtenir des informations supplémentaires pour compléter l'arbre de décision ou revenir au RAIT et envisager des domaines de réponse différents offrant un potentiel d'impact élevé sur les moyens d'existence.

Lectures recommandées

Les détails des références citées dans ce chapitre figurent à l'annexe C. Parmi les lectures complémentaires recommandées, on peut citer :

Byrne, K. (2022). *Application de la gestion adaptative aux moyens de subsistance dans les situations d'urgence : Défis et opportunités*. Mercy Corps (dans le cadre du Prix des associés au projet SCALE – Strengthening Capacity in Agriculture, Livelihoods, and Environment). <https://www.fsnnetwork.org/resource/applying-adaptive-management-livelihoods-emergency-settings-challenges-and-opportunities>

Byrne, K. (2022). *Resources to strengthen adaptive management for livelihoods programming in emergency settings*. Mercy Corps (dans le cadre du Prix des associés au projet SCALE – Strengthening Capacity in Agriculture, Livelihoods, and Environment). <https://www.fsnnetwork.org/resource/resources-strengthen-adaptive-management-livelihoods-programming-emergency-settings>

CHS Alliance (2014). *Norme humanitaire fondamentale sur la qualité et la redevabilité*. <https://corehumanitarianstandard.org/the-standard/language-versions>

Cosgrave, J., Buchanan-Smith, M. & Warner, A. (2016). *Guide d'évaluation de l'action humanitaire (EHA)*. ALNAP. <https://www.alnap.org/evaluation-of-humanitarian-action-eha-guide>

FAO & Organisation internationale du travail (2009). *The livelihood assessment tool-kit: Analysing and responding to the impact of disasters on the livelihoods of people*. https://www.fao.org/fileadmin/templates/tc/tce/pdf/LAT_Brochure_LoRes.pdf

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (2019). *The programme clinic. Designing conflict-sensitive interventions: Approaches to working in fragile and conflict-affected contexts. Facilitation guide*. <https://www.fao.org/policy-support/tools-and-publications/resources-details/en/c/1317333/>

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2013) *Baseline basics*. https://www.betterevaluation.org/sites/default/files/Baseline_Basics_2013.pdf

Lorenzen, H. & Sullivan, L. (2021). *Sphère en contexte et pour l'estimation, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage*. Sphère. <https://www.spherestandards.org/fr/resources/sphere-en-contexte-et-pour-lestimation-le-suivi-levaluation-et-lapprentissage/>



OCDE/CAD Réseau sur l'évaluation du développement (2019). *Better criteria for better evaluation: Revised evaluation criteria, definitions and principles for use*. <https://web.archive.oecd.org/2020-09-04/540455-revised-evaluation-criteria-dec-2019.pdf>

SEADS (2021). *Interventions agricoles en situation d'urgence : Examiner les données probantes concernant les impacts sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition*. https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/SEADS_brief1_4.26.21_FR.pdf

Annexe 4.1 : Exemples de questions pour recueillir des données initiales et techniques

Ci-après figurent des questions suggérées pour vous aider à recueillir les informations décrites dans les normes minimales 4.2 et 4.3. Ces questions peuvent être adaptées à votre contexte.

Une réponse en rapport avec les cultures est-elle appropriée ?

Ces questions vous aideront à recueillir des données sur le rôle de la production végétale et des marchés dans les moyens d'existence (voir la note d'orientation 1 de la norme minimale 4.3).

1. Les cultures jouent-elles un rôle significatif dans les moyens d'existence des populations affectées et une réponse en rapport avec les cultures est-elle donc appropriée ? Si oui, une réponse fondée sur les marchés est-elle aussi appropriée ?
2. En temps normal, quelles sont les principales stratégies de subsistance dans la région affectée ? La population cible serait-elle disposée à se lancer dans la production végétale ?
3. Quelles sont les cultures et les variétés cultivées, quelles sont les superficies cultivées pour chacune, quelles sont les quantités récoltées, et quels sont les principaux usages auxquels les cultures sont destinées (alimentation humaine, fourrage, semence, troc, règlement de dettes, vente) ?
4. Quelle est l'importance relative des différentes cultures en tant que denrées de base ? Quelle est la saisonnalité de la consommation de ces aliments ?
5. En temps normal, quel est le pourcentage de leur revenu que les ménages tirent de la production végétale ?

6. Quelles sont les caractéristiques du calendrier agricole ? Combien y a-t-il de cycles de végétation possibles en une année ? Quelles sont les cultures produites durant chaque cycle ? Quelle est leur importance relative pour la sécurité alimentaire et le revenu des ménages ?
7. Quels sont les principales stratégies d'adaptation et les indicateurs clés en période difficile (p. ex. manger moins fréquemment ou des plats moins appréciés, changements dans les cultures choisies, changements dans les ventes au marché, dispersion des membres du ménage, vente d'actifs) ?
 - a. Ces stratégies ont-elles des implications négatives pour les activités à venir fondées sur les cultures ?
 - b. Quels sont les moteurs possibles chroniques et aigus de ces stratégies (p. ex. environnementaux, climatiques, météorologiques, économiques, sociaux, politiques) ?
8. La production est-elle principalement intensive (en un lieu confiné, sur une superficie limitée, à proximité du domicile), ou extensive (dispersée, éventuellement loin de la maison) ?
9. Quels sont les principaux chocs ou crises qui ont une incidence sur la sécurité alimentaire et sur les moyens d'existence des ménages (p. ex. changement climatique, conflit, santé) ?
 - a. Quelle est l'incidence de ces chocs sur la production végétale et le déplacement des populations ?
 - b. Quels sont les aléas environnementaux qui posent une menace pour l'avenir de la production végétale ou qui pourraient entraîner un déplacement des populations ?
10. Quels sont les services et les installations qui sont généralement disponibles ?
11. Quels sont les marchés que les producteurs utilisent pour acheter des intrants et vendre leurs produits ? À quelle distance se trouvent-ils, et est-ce que tout le monde peut accéder à ces marchés en temps normal ?
12. Quelles sont les relations qui existent le long de la chaîne de valeur des cultures, p. ex. entre les vendeurs d'intrants formels et informels, les comités de gestion des marchés, les transporteurs, les producteurs, les producteurs-transformateurs, les marchés finaux, et les responsables politiques ?
13. En temps normal, quels sont les défis les plus courants pour les personnes qui vendent des intrants et des produits végétaux sur ces marchés ?
14. Quels sont les défis les plus courants pour les acheteurs qui tentent d'accéder à ces produits ?
15. En temps normal, les intrants essentiels pour la production végétale (biens et services) sont-ils généralement disponibles, abordables et d'une qualité convenable ?



Une réponse en rapport avec les cultures est-elle nécessaire ?

Ces questions vous aideront à recueillir des données sur le contexte de la crise (voir la note d'orientation 1 de la norme minimale 4.3).

1. Une intervention d'urgence s'impose-t-elle ?
2. S'agit-il d'une crise à développement rapide, à développement lent ou d'une crise complexe ?
3. Quelle est l'origine de la crise (p. ex. sécheresse, inondation, conflit) ?
4. Quel stade la crise a-t-elle atteint (suites immédiates, relèvement précoce, relèvement) ?
5. Quelles sont les populations et les zones ou régions géographiques affectées ?
6. Quel a été l'impact de la crise sur les stratégies de production végétale ? Plus précisément :
 - a. À quel stade de la campagne agricole la crise a-t-elle frappé (p. ex. à l'époque des semis, de la moisson) ?
 - b. Quel est l'impact sur l'accès aux champs, aux vergers ou aux parcelles ?
 - c. Quel est l'impact sur l'accès aux ressources en eau pour l'irrigation ?
 - d. Quel est l'impact sur les transports des personnes et des biens pour aller et venir dans les champs, les vergers ou les potagers ?
 - e. Quel est l'impact sur la main-d'œuvre utilisée pour la préparation des champs, les semis, le sarclage, la moisson, la transformation ?
 - f. Quel est l'impact sur les services et les installations qui sont généralement disponibles (tels que les services administratifs et de vulgarisation, la multiplication et la certification des semences, l'assistance technique du secteur privé ou les services financiers) ?
 - g. Quel est l'impact de la crise sur les ressources naturelles ?
 - h. Quel est l'impact de la crise sur la répartition des tâches en fonction du genre et de l'âge ?
 - i. Quel est l'impact sur les marchés en rapport avec les cultures pour les intrants et les ventes ?
 - j. Que prévoient les populations affectées en ce qui concerne leur production végétale à venir ?
7. Quel est l'impact de la crise sur les cultures annuelles, pérennes et horticoles ? Plus précisément :
 - a. Y a-t-il eu des récoltes perdues ? Si oui, ces pertes sont-elles importantes ?
 - b. Les cultures pérennes ont-elles été endommagées ? Si oui, quelle est la gravité des dommages ?

- c. Y a-t-il eu un impact sur les actifs productifs (tels que les équipements, les machines agricoles ou les installations d'entreposage) ? Si oui, quelle est l'ampleur de cet impact ?
8. Quelles sont les prévisions (le cas échéant) pour la prochaine campagne (telles que des prévisions de sécheresse, d'inondations, d'insécurité accrue, ou en matière d'accès à l'alimentation) ?
9. En quoi la crise a-t-elle affecté la population et certains groupes vulnérables spécifiques ?
 - a. Qui a été le plus touché par la catastrophe ? Tenir compte de l'âge, du genre, de la richesse, de l'appartenance ethnique ou d'autres groupes. Comment ces populations ont-elles été affectées ?
 - b. Les ménages ont-ils toujours accès à une nourriture adéquate et saine ?
 - c. Quels sont les niveaux actuels de sécurité alimentaire ?
 - d. Les groupes vulnérables peuvent-ils poursuivre des activités de subsistance en rapport avec les cultures ?
10. Y a-t-il eu une migration ou un déplacement important de la totalité ou d'une partie des populations affectées ?
 - a. Si oui, quelles sont les personnes qui ont migré et ont-elles toujours accès à leurs champs, leurs vergers ou leurs potagers ?
 - b. Quel est l'impact sur la communauté d'accueil ?



Une réponse en rapport avec les cultures est-elle faisable ?

Ces questions vous aideront à recueillir des données sur le contexte opérationnel (voir la note d'orientation 2 de la norme minimale 4.3).

1. Quel est le milieu opérationnel ?
2. Quels sont les contraintes logistiques possibles et les domaines éventuels de chevauchement ou de complémentarité avec d'autres parties prenantes ?
3. Qui sont les principaux acteurs humanitaires dans la zone affectée, que font-ils ou que vont-ils probablement faire ?
4. Y a-t-il une partie prenante qui joue un rôle de coordination ?
5. Quel est l'historique des réponses aux crises dans la zone affectée, d'un point de vue tant positif que négatif, et quels sont les enseignements qu'il faut en tirer ?
6. Quel est le contexte opérationnel actuel ? Les questions suivantes (de a à f) deviennent particulièrement importantes en situation de conflit et, dans certains cas, elles font ressortir des obstacles insurmontables à la mise en œuvre d'une réponse :
 - a. Comment fonctionnent les communications ?

- b. Quelle est la situation en matière de sécurité ?
 - c. Quelles sont les implications pour aller et venir dans les champs, les vergers et les potagers ?
 - d. Quelles sont les principales questions de protection auxquelles sont confrontés les producteurs ?
 - e. Dans quel état se trouvent les infrastructures actuelles, telles que les routes et les transports ?
 - f. Existe-t-il des problèmes ou des menaces transfrontières en rapport avec les cultures (p. ex. infestation de criquets pèlerins, de chenilles légionnaires d'automne) ?
7. En situation de conflit, quelles sont les causes et les implications du point de vue de la programmation ?
8. Quels sont les facteurs politiques et les calendriers susceptibles d'affecter la programmation ?
9. Quel est le contexte pour appuyer ou entraver les activités en rapport avec les cultures ?
- a. Y a-t-il eu des efforts récents ou récurrents pour soutenir des activités de subsistance en rapport avec les cultures ?
 - b. Les biens fournis par une réponse à une crise en rapport avec les cultures risquent-ils d'être réaffectés à un autre usage (p. ex. engrais pour la fabrication d'explosifs ou outils manuels en guise d'armes) ?
 - c. Quelles sont les contraintes liées aux politiques générales ou aux lois qui affectent la production végétale ? À titre d'exemples, on peut citer les obligations de certification des semences, les interdictions frappant les semences génétiquement modifiées, l'usage restreint ou interdit de pesticides, la sécurité foncière, la coordination des organismes d'aide, les politiques nationales de gestion des situations d'urgence et les politiques organisationnelles des principales parties prenantes.
 - d. Des changements de politique récents ont-ils eu une incidence sur la vulnérabilité ?
10. Quelles sont les capacités et les contraintes du système de marché dans la zone cible ? Le guide *Analyse de marché pré-crise* (IRC 2016) et le *Guide pratique EMMA* (Albu 2010) comprennent des processus détaillés d'évaluation du marché et des questions clés.
11. Comment les chaînes d'approvisionnement en intrants et services essentiels ont-elles été touchées ?
- a. De quelle manière le nombre ou le type de commerçants dans ces marchés ont-ils changé en raison de la crise ?
 - b. La disponibilité ou la qualité des intrants, des biens et des services essentiels en rapport avec les cultures ont-elles changé depuis la crise ?

Les commerçants sont-ils toujours en mesure d'acheter, de stocker et de vendre des intrants et des services en quantité et de qualité suffisantes ? (Voir l'annexe 5.1 : Liste de contrôle de l'évaluation initiale pour les réponses portant sur les semences et systèmes semenciers, l'annexe 6.1 : Liste de contrôle de l'évaluation initiale pour les réponses portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences, et l'annexe 7.1 : Liste de contrôle de l'évaluation initiale pour les réponses portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures.)

- c. Au besoin, les vendeurs sont-ils en mesure d'accroître leurs stocks pour répondre à une demande accrue découlant d'une réponse fondée sur le marché ?
 - d. Des services financiers sont-ils toujours disponibles ?
12. Depuis la crise, les personnes peuvent-elles accéder aux principaux marchés, quelle que soit leur affiliation ethnique, religieuse, politique ou sociale ? Dans le cas contraire, quels sont les problèmes auxquels se heurtent les personnes affectées au moment d'accéder aux marchés ?
 13. Les prix des intrants, des biens, des services et des produits en rapport avec les cultures ont-ils augmenté ou diminué dans ces marchés depuis la crise, et quelle a été l'incidence de ces changements sur les populations affectées ?
 14. Depuis la crise, y a-t-il des tensions liées aux affiliations ethniques, religieuses, politiques ou sociales sur ces marchés ?
 15. Comment les gens préfèrent-ils recevoir une assistance (en espèces, en bons, en nature, autrement) ?

Quels sont les facteurs socioculturels qui influencent la possibilité et la probabilité des impacts sur les moyens d'existence d'une réponse en rapport avec les cultures ?

Ces questions vous aideront à recueillir des données sur le contexte socioculturel (voir la note d'orientation 1 de la norme minimale 4.4).

1. Quel est le rôle des moyens d'existence sans rapport avec les cultures dans la région ?
2. Quels sont les différents groupes sociaux et économiques de la région ?
3. Quelle est l'incidence du niveau de richesse sur la production et l'utilisation des cultures ?
4. Quelles sont les inégalités sociales propres à la région affectée ?
5. Comment les normes sociales déterminent-elles quels groupes de personnes produisent des cultures pérennes, annuelles ou horticoles, en accordant une attention particulière à la prospérité et à la vulnérabilité ?

6. Quels sont les rôles des différents membres du ménage dans la production de cultures, et en quoi le genre et l'âge déterminent-ils ce rôle ? Ces rôles changent-ils en fonction des saisons agricoles ?
7. Quelles sont les responsabilités des différents membres du ménage dans la prise de décisions relatives à la consommation alimentaire du ménage, à sa production et à sa vente des récoltes, et à son utilisation des revenus tirés de la vente ?
8. Quelles sont les relations sociales dominantes et les rapports de force clés qui ont une incidence sur la production végétale ?
9. Comment les coutumes familiales et le savoir traditionnel influencent-ils la façon dont les cultures sont utilisées et la manière dont le revenu du ménage est géré ? Qui contrôle l'utilisation qui est faite des cultures ?
10. Quelles sont les connaissances autochtones qui éclairent la manière dont les producteurs interagissent pour produire, stocker ou commercialiser leurs récoltes ?
11. Quels sont les institutions et les dirigeants coutumiers qui interviennent dans la production végétale et quels sont leurs rôles ?
12. Comment les coutumes familiales et le savoir traditionnel aident-ils les gens à faire face à une crise et à s'adapter à de nouveaux contextes de moyens d'existence ?
13. Quels termes ou concepts communs dans les langues locales décrivent la relation des gens avec la production végétale ?
14. Est-ce que les différences culturelles, relatives aux rapports de force, et entre groupes de subsistance et/ou d'âge conduisent à des malentendus, des tensions ou une certaine concurrence autour des ressources nécessaires à la production végétale ?

Les services, les fournisseurs d'intrants et les marchés locaux fonctionnent-ils bien ?

Ces questions vous aideront à identifier les acteurs locaux et l'incidence qu'a eu la crise sur leurs aptitudes (voir la note d'orientation 1 de la norme minimale 4.4).

1. Des acteurs locaux possédant des compétences techniques sont-ils toujours présents dans la zone touchée ?
2. Ces acteurs sont-ils toujours en mesure de soutenir la communauté affectée ?
3. Y a-t-il des fonctionnaires dotés de compétences en production végétale ou de connaissances sur les infrastructures qui font partie de la communauté affectée par la crise ?
4. Y a-t-il des acteurs de la chaîne de valeur dotés d'un savoir-faire en matière de production végétale qui font partie de la communauté affectée par la crise ?

5. Quels services essentiels de production végétale ces acteurs fournissaient-ils avant la crise ?
6. Quelles sont les ressources dont disposent les techniciens locaux pour faire leur travail ?
7. Quelles sont les ressources qui leur font défaut ?

Quels sont les critères et méthodes de ciblage appropriés ?

Ces questions vous aideront à établir les critères et méthodes de ciblage pour déterminer les groupes les plus vulnérables à aider (voir la note d'orientation 2 de la norme minimale 4.4).

1. Quelles sont les différences entre les groupes sociaux et économiques sur le plan de : l'accès à la terre, la qualité des terres, les cultures, la superficie cultivée, les moyens/actifs de production disponibles, l'utilisation d'intrants et de main-d'œuvre, le degré d'autosuffisance, les sources de revenus, la répartition des dépenses, le niveau de sécurité alimentaire, la capacité à vendre des récoltes et la capacité à se relever par leurs propres moyens ?
2. Quels sont les groupes sociaux et économiques plus vulnérables ou plus gravement affectés par la crise que d'autres ?
3. Existe-t-il des groupes de protection sociale dans la communauté, et quelles sont leurs caractéristiques et leurs capacités ?
4. Quels sont les groupes ou les personnes de la communauté qui sont reconnus ou auxquels tout le monde fait confiance dans le village ? Qui sont les personnes qui ont du pouvoir au sein de la communauté ?

Annexe 4.2 : Exemple de RAIT

Cet exemple montre comment les participants à un atelier facilité ont utilisé le RAIT pour déterminer les domaines de réponse prioritaires lors d'une crise à développement rapide provoquée par de fortes pluies et des inondations à Gaza. Les participants ont utilisé les données recueillies au cours de l'évaluation initiale. Dans ce scénario, les participants étaient tous des membres du personnel d'une organisation humanitaire, plus un informateur clé qu'ils ont pu faire participer à la discussion par téléphone. Ils savaient que :

- La majeure partie des grandes cultures et des légumes avait été détruite durant les trois semaines de fortes pluies et les inondations.
- Les systèmes d'irrigation étaient inondés ; la vase s'était accumulée dans les canaux et le matériel d'irrigation (pompes et vannes) était endommagé.
- Des fonds étaient disponibles pour une réponse immédiate.

- La saison des semis était passée pour la campagne agricole en cours.
- Avant la crise, la production végétale représentait plus de 50 % du revenu des ménages dans la région.
- Pour compenser le manque de revenus inévitable dû à la saison des semences manquée, un transfert conditionnel en espèces était requis pour acheter des intrants avant la campagne suivante.
- Des variétés de semences tolérantes aux inondations et testées localement étaient disponibles et préférées par les participants, mais elles n'étaient guère utilisées. Le coût élevé des variétés de semences tolérantes aux inondations a été pris en compte dans le calcul de l'aide financière pour encourager leur utilisation.
- Les canaux d'irrigation pourraient être curés dans le cadre d'un programme « argent contre travail » avant la prochaine campagne de semis. Il serait alors possible de préparer l'infrastructure pour le prochain cycle de production et d'accroître sa capacité à résister aux inondations futures tout en permettant aux ménages de gagner de l'argent.
- Des entrepreneurs privés étaient disponibles pour réparer et prolonger la durée de vie des équipements et des installations de stockage avant la saison suivante.

Le facilitateur de l'atelier a guidé les participants tout au long du processus en trois étapes pour compléter le RAIT (voir la note d'orientation 8 de la norme minimale 4.4). La figure A4.1 montre le RAIT dûment rempli.

Des aspects essentiels de la discussion de l'atelier sont décrits dans les étapes suivantes. Dans ce scénario, l'étape suivante consisterait à chercher à comprendre le domaine de réponse portant sur les semences et le système semencier (chapitre 5), ses options techniques et son calendrier, puis à compléter l'arbre de décision. La discussion a éclairé la sélection des domaines de réponse prioritaires et a pu également appuyer la sélection des options techniques.

Étape 1 : Identifier les stades pertinents de la production végétale pour chaque domaine de réponse.

- Les récoltes ayant été complètement détruites, les participants sont convenus qu'il n'y avait rien à faire en matière de commercialisation. Ils ont donc inscrit la mention « s/o » dans toutes les cellules sous la rubrique Commercialisation.
- Les participants ont estimé qu'il pourrait y avoir des réponses appropriées pour les stades de préproduction/planification, production et postproduction, et ils ont donc laissé ces cellules vides.

Figure A4.1 : Exemple d'un outil d'identification du domaine de réponse (RAIT) dûment rempli

OBJECTIFS DE SUBSISTANCE PAR DOMAINE DE RÉPONSE	STADE DU CYCLE DE PRODUCTION DURANT LEQUEL INTERVIENDRA LA RÉPONSE			
	Préproduction /planification (p. ex. sélection des cultures ou des semences)	Production (p. ex. préparation des sols, gestion des cultures)	Post- production (p. ex. récolte, stockage, transformation)	Commercialisation (p. ex. accès au marché, transport)
Semences et systèmes semenciers (chapitre 5)				
Objectif de subsistance 1 de SEADS : Fournir des avantages immédiats pour les moyens d'existence	1	s/o	s/o	s/o
Objectif de subsistance 2 de SEADS : Protéger les moyens d'existence essentiels en rapport avec les cultures	3	s/o	s/o	s/o
Objectif de subsistance 3 de SEADS : Reconstruire et soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour renforcer les moyens d'existence	2	s/o	s/o	s/o
Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences (chapitre 6)				
Objectif de subsistance 1 de SEADS : Fournir des avantages immédiats pour les moyens d'existence	s/o	s/o	s/o	s/o
Objectif de subsistance 2 de SEADS : Protéger les moyens d'existence essentiels en rapport avec les cultures	s/o	s/o	s/o	s/o
Objectif de subsistance 3 de SEADS : Reconstruire et soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour renforcer les moyens d'existence	s/o	s/o	s/o	s/o
Infrastructures en rapport avec les cultures (chapitre 7)				
Objectif de subsistance 1 de SEADS : Fournir des avantages immédiats pour les moyens d'existence	3	s/o	s/o	s/o
Objectif de subsistance 2 de SEADS : Protéger les moyens d'existence essentiels en rapport avec les cultures	s/o	3	2	s/o
Objectif de subsistance 3 de SEADS : Reconstruire et soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour renforcer les moyens d'existence	s/o	3	s/o	s/o
Légende pour la notation				
3 Impact significatif sur l'objectif de subsistance	2 Léger impact sur l'objectif	1 Très peu d'impact sur l'objectif	s/o Pas d'impact sur l'objectif de subsistance OU votre réponse ne s'applique pas à ce stade de production végétale	

Étape 2 : Attribuer une note à chaque domaine de réponse en fonction de son impact potentiel sur chaque objectif de subsistance.

- Les participants ont travaillé sur la matrice, en commençant par la préproduction/planification, puis la production et, enfin, la postproduction. Les questions, réponses et notations consignées dans le RAIT dans la colonne préproduction/planification étaient les suivantes :
 - Question : « Quel est l'impact potentiel d'une réponse portant sur les semences et systèmes semenciers sur la fourniture d'avantages immédiats pour les moyens d'existence au cours de la préproduction/planification ? »
Réponse : Peu d'impact
Notation sur la matrice : Ils ont mis un 1 dans la cellule correspondante.
 - Question : « Quel est l'impact potentiel d'une réponse portant sur les semences et systèmes semenciers sur la protection des moyens d'existence essentiels en rapport avec les cultures au cours de la préproduction/planification ? »
Réponse : Impact significatif
Notation sur la matrice : Ils ont mis un 3 dans la cellule correspondante.
 - Question : « Quel est l'impact potentiel d'une réponse portant sur les semences et systèmes semenciers sur la reconstruction ou le soutien à la production, aux infrastructures et aux systèmes afin de renforcer les moyens d'existence au cours de la préproduction/planification ? »
Réponse : Un certain impact
Notation sur la matrice : Ils ont mis un 2 dans la cellule correspondante.
 - Question : « Quel est l'impact potentiel d'une réponse portant sur les outils, les équipements et autres intrants non liés aux semences sur la fourniture d'avantages immédiats pour les moyens d'existence au cours de la préproduction/planification ? »
Réponse : Pas d'impact. Une réponse portant sur les outils, les équipements et autres intrants non liés aux semences n'est pas appropriée, car ces éléments ne sont pas endommagés.
Notation sur la matrice : Ils ont mis s/o dans toutes les cellules ayant trait aux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences, car une réponse dans ce domaine n'est pas nécessaire.
 - Question : « Quel est l'impact potentiel d'une réponse portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures sur la fourniture d'avantages immédiats pour les moyens d'existence au cours de la préproduction/planification ? »
Réponse : Impact significatif
Notation sur la matrice : Ils ont mis un 3 dans la cellule correspondante.

- Question : « Quel est l'impact potentiel d'une réponse portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures sur la protection des moyens d'existence essentiels en rapport avec les cultures au cours de la préproduction/planification ? »
Réponse : Pas d'impact
Notation sur la matrice : Ils ont mis s/o dans la cellule correspondante.
- Question : « Quel est l'impact potentiel d'une réponse portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures sur la reconstruction ou le soutien à la production, aux infrastructures et aux systèmes en rapport avec les cultures afin de renforcer les moyens d'existence au cours de la préproduction/planification ? »
Réponse : Pas d'impact
Notation sur la matrice : Ils ont mis s/o dans la cellule correspondante.

Étape 3 : Définir un ordre de priorité pour le ou les domaines de réponse qui ont le potentiel d'impact le plus fort sur les moyens d'existence (ceux ayant le score le plus élevé), qui sont les plus faisables, et que votre organisation est capable d'exécuter.



Les participants ont passé en revue le RAIT et constaté que la réponse portant sur les semences et systèmes semenciers et la réponse portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures avaient obtenu un score de 3 pour les prochains stades de préproduction et de production. L'organisation ayant réalisé le RAIT (qui serait chargée de mettre en œuvre la réponse) disposait d'une solide expérience dans les projets portant sur les semences et systèmes semenciers, mais pas dans les réponses portant sur les infrastructures. Par conséquent, les participants ont décidé de donner la priorité à une réponse portant sur les semences et les systèmes semenciers et ils ont mis en avant cette cellule prioritaire avant toutes les autres.

Sur la base des résultats du RAIT, l'organisation se servira du chapitre 5 pour comprendre les options techniques et les calendriers, et pour naviguer dans l'arbre de décision afin de concevoir la réponse.

Les participants ont reconnu le besoin d'une réponse portant sur les infrastructures, mais ils ne pouvaient pas entreprendre cette réponse. Toutefois, ils avaient déjà travaillé avec une autre organisation axée sur les infrastructures, et ils allaient donc contacter cette organisation, lui communiquer les résultats du RAIT et suggérer qu'une réponse portant sur les infrastructures pourrait être appropriée (voir le principe 5 de SEADS).

Annexe 4.3 : Modèle de RAIT

Figure A4.2 : Modèle vierge de l'outil d'identification du domaine de réponse (RAIT)

OBJECTIFS DE SUBSISTANCE PAR DOMAINE DE RÉPONSE	STADE DU CYCLE DE PRODUCTION DURANT LEQUEL INTERVIENDRA LA RÉPONSE			
	Préproduction /planification (p. ex. sélection des cultures ou des semences)	Production (p. ex. préparation des sols, gestion des cultures)	Post- production (p. ex. récolte, stockage, transformation)	Commercialisation (p. ex. accès au marché, transport)
Semences et systèmes semenciers (chapitre 5)				
Objectif de subsistance 1 de SEADS : Fournir des avantages immédiats pour les moyens d'existence				
Objectif de subsistance 2 de SEADS : Protéger les moyens d'existence essentiels en rapport avec les cultures				
Objectif de subsistance 3 de SEADS : Reconstruire et soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour renforcer les moyens d'existence				
Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences (chapitre 6)				
Objectif de subsistance 1 de SEADS : Fournir des avantages immédiats pour les moyens d'existence				
Objectif de subsistance 2 de SEADS : Protéger les moyens d'existence essentiels en rapport avec les cultures				
Objectif de subsistance 3 de SEADS : Reconstruire et soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour renforcer les moyens d'existence				
Infrastructures en rapport avec les cultures (chapitre 7)				
Objectif de subsistance 1 de SEADS : Fournir des avantages immédiats pour les moyens d'existence				
Objectif de subsistance 2 de SEADS : Protéger les moyens d'existence essentiels en rapport avec les cultures				
Objectif de subsistance 3 de SEADS : Reconstruire et soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour renforcer les moyens d'existence				

Légende pour la notation

3

Impact significatif
sur l'objectif
de subsistance

2

Léger impact sur
l'objectif

1

Très peu
d'impact sur
l'objectif

s/o

Pas d'impact sur l'objectif de subsistance
OU votre réponse ne s'applique pas
à ce stade de production végétale

Annexe 4.4 : Chacun des trois domaines de réponse de SEADS peut avoir une incidence sur les moyens d'existence

Tableau A4.1 : Chacun des trois domaines de réponse de SEADS peut avoir une incidence sur les moyens d'existence

Objectifs de subsistance	Domaine de réponse et options techniques	Durée minimale du projet
Objectif 1 : Fournir aux ménages producteurs affectés par une crise des avantages immédiats pour soutenir leurs moyens d'existence	<p>Semences et systèmes semenciers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux semences • Fournir des semences <p>Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux intrants • Fournir des intrants <p>Infrastructures en rapport avec les cultures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la remise en état pilotée par la communauté 	6 mois
Objectif 2 : Protéger les moyens d'existence en rapport avec les cultures des ménages affectés par une crise	<p>Semences et systèmes semenciers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux semences • Soutenir les systèmes semenciers • Fournir des semences 	6 mois



...suite

Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences

- Faciliter l'accès aux intrants
- Fournir des intrants
- Soutenir les systèmes d'intrants formels et informels

Infrastructures en rapport avec les cultures

- Faciliter la remise en état pilotée par la communauté
- Diriger et mettre en œuvre la remise en état directe des infrastructures

Objectif 3 :
Reconstruire ou soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour garantir les moyens d'existence des ménages affectés par une crise

Semences et systèmes semenciers

9 mois

- Faciliter l'accès aux semences
- Soutenir les systèmes semenciers

Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences

- Faciliter l'accès aux intrants
- Soutenir les systèmes d'intrants formels et informels

Infrastructures en rapport avec les cultures

- Faciliter la remise en état pilotée par la communauté
- Diriger et mettre en œuvre la remise en état directe des infrastructures



CHAPITRE 5 : SEMENCES ET SYSTÈMES SEMENCIERS

Normes minimales : Semences et systèmes semenciers

```
graph TD; A[Normes minimales : Semences et systèmes semenciers] --> B[5.1 Évaluation et planification]; A --> C[5.2 Identification des options techniques et du calendrier]; A --> D[5.3 Assistance fondée sur les systèmes]; A --> E[5.4 Choix des cultures et des variétés]; A --> F[5.5 Qualité des semences];
```

5.1

Évaluation
et planification

5.2

Identification
des options
techniques et
du calendrier

5.3

Assistance
fondée sur
les systèmes

5.4

Choix des
cultures et
des variétés

5.5

Qualité des
semences



CHAPITRE 5 : SEMENCES ET SYSTÈMES SEMENCIERS

L'annexe A : Glossaire contient la définition de certains des termes techniques utilisés dans le manuel SEADS.

Ce chapitre propose des options pour évaluer, concevoir et mettre en œuvre des réponses portant sur les semences et systèmes semenciers.

Les semences comprennent toute partie de la plante, y compris les graines (semences botaniques) et le matériel végétatif, utilisée pour propager les cultures annuelles, pérennes et horticoles. Les systèmes semenciers sont les moyens par lesquels les producteurs accèdent aux semences ou au matériel végétal qu'ils souhaitent et dont ils ont besoin, et les sélectionnent. Ces systèmes englobent des acteurs qui jouent un rôle dans la recherche, la production, la fourniture, la réglementation et la certification des semences et du matériel végétal. Les systèmes semenciers peuvent être formels, informels ou intégrés.

Une crise touche les semences et systèmes semenciers de différentes manières. Lors d'une crise à développement rapide, comme une inondation ou un ouragan, ou lors d'une crise complexe :

- La disponibilité, l'accessibilité et la qualité des semences et du matériel végétal peuvent être touchées.
- Les stocks de semences conservées peuvent être endommagés ou complètement perdus lors de catastrophes naturelles.
- Dans les contextes de déplacement, les stocks de semences conservées peuvent être abandonnés, pillés ou détruits.
- Les activités du secteur privé qui fournissent des semences aux marchés locaux et la production de semences peuvent être temporairement ou définitivement abandonnées pour des raisons d'insécurité ou d'inaccessibilité.

Lors d'une crise à développement lent, telle qu'une sécheresse ou une infestation par des organismes nuisibles, les variétés de semences existantes peuvent se révéler inadaptées aux conditions de la crise. L'accès à des variétés appropriées devient un élément essentiel de la réponse à une crise en rapport avec les cultures.

Liens avec les objectifs de subsistance de SEADS

Une réponse aux crises qui porte sur les semences et systèmes semenciers est en rapport avec chacun des trois objectifs de subsistance de SEADS :

1. fournir aux ménages producteurs affectés par une crise des avantages immédiats pour soutenir leurs moyens d'existence.
2. protéger les moyens d'existence en rapport avec les cultures des ménages affectés par une crise.
3. reconstruire ou soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour garantir les moyens d'existence des ménages affectés par une crise.

Si les semences sont disponibles, accessibles et de bonne qualité, la production végétale peut être rétablie et protégée après la crise et elle peut se poursuivre durant le relèvement précoce. Cela procure aux producteurs et à leur famille des avantages relatifs aux moyens d'existence sous forme de nourriture et de revenus (objectifs 1 et 2). Les réponses portant sur les semences et systèmes semenciers peuvent améliorer la préparation et la réduction des risques de catastrophe, en protégeant et en renforçant la production végétale maintenant et à l'avenir (objectifs 2 et 3).

L'importance des semences et systèmes semenciers dans la réponse aux crises

Dans les cultures destinées à l'alimentation et à la génération de revenus, tout commence par les semences ; il s'agit de l'intrant le plus important pour les producteurs. Pour ces mêmes producteurs, les services relatifs aux systèmes semenciers peuvent garantir la disponibilité, l'accessibilité et la qualité adéquate des semences. Ensemble, les semences et systèmes semenciers soutiennent la sécurité semencière, ce qui a une importante incidence sur les moyens d'existence fondés sur les cultures. Sans sécurité semencière, les producteurs peuvent se trouver confrontés à des moissons médiocres ou très mauvaises, et voir s'aggraver la faim et la pauvreté. Ils peuvent être contraints de vendre des actifs pour faire face à un manque de nourriture ou de revenus. Ils peuvent être obligés d'acheter des semences pour la prochaine campagne.

Au cours des 20 dernières années, le concept de sécurité semencière a été employé pour évaluer les contraintes s'exerçant sur les moyens d'existence en rapport avec les cultures et pour améliorer ces derniers (Remington et al. 2002). Ce concept est adapté dans le tableau 5.1 en vue de son application dans des contextes de crise.

Tableau 5.1 : Pour évaluer la sécurité semencière, évaluer les trois contraintes principales

Contrainte	Caractéristiques requises pour surmonter la contrainte	Prévalence lors d'une crise
Disponibilité	Des semences de cultures adaptées en quantité suffisante se trouvent à une distance raisonnable (disponibilité spatiale) et sont disponibles à temps pour couvrir les périodes de semis cruciales (disponibilité temporelle)	<ul style="list-style-type: none"> • Les semences sont généralement disponibles, même après une crise, bien que leur disponibilité puisse être limitée dans les circuits formels, ou dans un lieu et pendant une période spécifique • Dans une crise à développement lent ou une crise complexe, les semences sont généralement disponibles. Il est rare que ces types de crise empêchent les marchés de fournir des semences (Rohrbach et al. 2005)



...suite

- Les semences peuvent ne pas être disponibles après une crise à développement rapide, si les stocks de semences de la région ont été détruits ou définitivement endommagés, et là où les producteurs se procurent des semences par le biais des circuits formels
- Les producteurs complètent souvent les semences reçues grâce à l'aide par des semences issues de leurs stocks ou provenant de leurs propres sources (Mollet 2010, FAO 2012a, FAO 2012b)
- Les ménages affectés par une crise peuvent consommer leurs semences durant une crise aiguë de sécurité alimentaire

Accès

Les producteurs peuvent acquérir les semences qu'ils préfèrent et dont ils ont besoin, sans :

- obstacles économiques à l'achat ou au troc
- obstacles physiques, y compris l'éloignement des marchés, les menaces sécuritaires et les mises en quarantaine
- obstacles culturels et sociaux, y compris le handicap, l'âge, le genre, l'appartenance ethnique, d'autres préjugés, les barrières linguistiques et l'accès limité à l'information
- En cas de crise complexe ou à développement rapide, les producteurs peuvent ne pas être en mesure d'acheter les semences dont ils ont besoin, car il est possible qu'ils aient perdu des actifs et des sources de revenus
- L'insécurité peut empêcher l'accès aux marchés où sont achetées les semences
- Les crises à développement rapide peuvent détruire les infrastructures, telles que les routes, qui sont requises pour se rendre aux marchés

Qualité des semences

Les semences :

- sont adaptées, productives et dotées des caractéristiques souhaitées (qualité de la variété)
- peuvent germer et se développer en une culture saine (qualité physiologique)
- sont exemptes d'impuretés (qualité physique)
- sont exemptes de maladies ou d'organismes nuisibles (qualité phytosanitaire)
- Les contraintes liées à la qualité des semences ne sont pas souvent causées par une crise et sont généralement chroniques (sauf dans le cas d'une infestation par des organismes nuisibles). SEADS ne couvre pas les contextes de stress chronique



...suite

Voir la norme minimale 5.5 pour obtenir un complément d'information

- Il est fréquent que les semences disponibles en situation de crise ne proviennent pas de canaux formels, et leur qualité peut ne pas être idéale. Cependant, elles peuvent tout de même être sélectionnées et utilisées par les producteurs (Sperling et al. 2020)

C'est lorsque les contraintes sont identifiées et traitées correctement que les réponses portant sur les semences et systèmes semenciers ont le plus de chances d'avoir un impact sur les moyens d'existence. Les *Minimum Technical Standards for Seed System Assessment in Emergencies* (Normes techniques minimales pour l'évaluation des systèmes semenciers en situation d'urgence) (FAO et al. 2020) et l'*Outil d'intervention d'urgence pour les semences* (Sperling et al. 2022) peuvent aider à identifier les contraintes qui existent par type de culture pour les ménages affectés par une crise. Lorsque l'évaluation détermine que la sécurité semencière n'est pas en question, une réponse portant sur les semences peut ne pas être nécessaire, et une programmation en matière de développement et de résilience peut se révéler plus appropriée (Bramel et al. 2004).

D'autres intrants essentiels et des actifs infrastructurels sont souvent requis pour veiller à ce que les semences plantées se traduisent en nourriture, en revenus et en d'autres impacts sur les moyens d'existence. Une approche qui allie des réponses semencières et non semencières peut se révéler nécessaire pour atteindre les objectifs de subsistance. Par exemple, l'examen des données probantes par SEADS (2021) a indiqué que la distribution directe de semences conjuguée à la fourniture d'engrais, d'équipement d'irrigation, d'outils, et/ou de formation se traduisait par une sécurité alimentaire accrue, une réduction des dépenses d'alimentation, ou des revenus supplémentaires (FAO 2012a, FAO 2012b, Banque mondiale 2012, Pretari & Anguko 2019, Cullis 2020).

Options techniques pour soutenir les semences et systèmes semenciers

Les réponses portant sur les semences et systèmes semenciers sont fréquentes quel que soit le type de crise et indépendamment de la zone agroécologique ou du système agricole. Ce chapitre présente trois options techniques et plusieurs sous-options pour garantir la sécurité semencière en cas de crise :

- faciliter l'accès aux semences
- soutenir les systèmes semenciers
- fournir des semences.

Les options techniques supposent que si les producteurs manquent de semences adéquates à planter, le fait de leur en fournir les aidera à produire de la nourriture et à générer un revenu. Cela suppose que les producteurs ont accès à d'autres intrants de production, que les conditions agroclimatiques et le contexte sécuritaire sont favorables à la production et que la nourriture produite peut être stockée jusqu'au moment de sa consommation ou de sa vente.

L'étude de cas 5.1 (voir le site web de SEADS) donne un exemple de fourniture de semences et d'outils qui s'est traduit par plusieurs mois supplémentaires d'autosuffisance alimentaire.

Ces trois options techniques ont été choisies sur la base de données probantes disponibles concernant l'impact des réponses en rapport avec l'agriculture en cas de crise humanitaire (SEADS 2021) et de l'avis d'experts. Toutefois, les données probantes ne présentent pas en détail ce qui a provoqué l'impact sur les moyens d'existence lorsqu'une combinaison de domaines de réponse et d'options techniques liés aux semences ou sans rapport avec elles a été utilisée pour remédier à toutes les contraintes identifiées.

Les données probantes suggèrent que des combinaisons d'options techniques peuvent améliorer les résultats en matière de moyens d'existence, grâce à une augmentation de la sécurité alimentaire, à une réduction des dépenses d'alimentation ou à une hausse des revenus. Voir par exemple Mollet 2010, FAO 2012a, FAO 2012b, Banque mondiale 2012, Pretari & Anguko 2019 et Cullis 2020 dans la *base de données probantes de SEADS*.

L'étude de cas 5.2 (voir le site web de SEADS) se concentre sur les problèmes liés aux systèmes semenciers en situation de crise, et donne un exemple de lien entre le type de contrainte de sécurité semencière et le domaine de réponse sélectionné.



Les options techniques ayant trait aux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences sont abordées dans le chapitre 6 : Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences. Les réponses portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures sont abordées dans le chapitre 7 : Infrastructures en rapport avec les cultures. La liste des réponses courantes susceptibles d'être associées à une réponse portant sur les semences figure dans le tableau 6.3 et le tableau 7.1.

Option technique 1 : Faciliter l'accès aux semences

Il s'agit de toute action sensible au marché qui aide les producteurs à obtenir des semences à temps pour les semis. Cela exclut la distribution directe de semences, qui est couverte au titre de l'option technique 3 : Fournir des semences. Avant, pendant ou après une crise, l'accès aux semences peut être rapidement facilité de nombreuses façons en fonction du contexte.

L'accès aux semences peut inciter les ménages affectés par une crise à relancer la production végétale. Si les normes minimales abordées dans ce chapitre sont atteintes, cela peut même leur permettre d'accroître leur production. Plusieurs exemples de sous-options sensibles au marché (ou fondées sur le marché) qui s'attaquent aux trois obstacles à l'accès (voir le tableau 5.1) sont présentés dans le tableau 5.2.

Tableau 5.2 : Il existe plusieurs sous-options techniques pour remédier aux contraintes liées à l'accès aux semences

Sous-options techniques	Contraintes liées à l'accès		
	Économiques	Physiques	Socioculturelles
1.1. Fournir une aide en espèces aux participants ciblés pour qu'ils puissent acheter des semences adéquates disponibles sur les marchés locaux	x		

1.2. Fournir une aide en espèces aux participants ciblés pour qu'ils puissent utiliser des modes de transport sûrs pour se rendre aux marchés et acheter des semences	x	
1.3. Fournir une aide en espèces aux vendeurs de semences ou assurer leur transport pour les rapprocher physiquement des participants ciblés (p. ex. foires aux semences)	x	x
1.4. Fournir des dons en espèces ou un crédit aux vendeurs de semences pour qu'ils acheminent leurs produits jusqu'aux zones reculées	x	x



L'étude de cas 5.3 (voir le site web de SEADS) illustre comment l'aide sous forme de coupons a été employée parallèlement à l'aide alimentaire et l'impact qu'a eu cette combinaison sur les moyens d'existence.

Option technique 2 : Soutenir le système semencier

Les activités du système semencier sont celles qui soutiennent les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en semences. En temps normal, lorsque la production végétale joue un rôle de premier plan dans les moyens d'existence, les systèmes et services étatiques et non étatiques veillent à ce que les producteurs aient les semences dont ils ont besoin pour produire, récolter et commercialiser les cultures. Ces systèmes englobent les acteurs gouvernementaux et du secteur privé qui jouent un rôle dans la recherche, la production, l'approvisionnement, la vente, la réglementation et la certification des semences et du matériel végétal.

Les crises peuvent souvent perturber ces systèmes ou affaiblir des systèmes déjà fragilisés sans les détruire complètement. Le soutien apporté au système semencier peut être rapide et s'attaquer aux contraintes en matière de disponibilité

et de qualité. Le soutien aux systèmes semenciers peut les améliorer en renforçant l'aptitude des acteurs étatiques et des vendeurs formels et informels à couvrir la demande de semences avant, pendant et après une crise. Ce soutien peut encourager le relèvement précoce et la croissance économique et garantir la production future, réduisant ainsi la dépendance envers des cycles d'aide à répétition. Plusieurs exemples de sous-options qui s'attaquent aux contraintes liées à la disponibilité et à la qualité décrites dans le tableau 5.1 sont donnés dans le tableau 5.3.

Tableau 5.3 : Il existe plusieurs sous-options pour soutenir le système semencier

Sous-options techniques	Contraintes liées à la disponibilité	Contraintes liées à la qualité des semences
Physiques Temporelles		
2.1. Sensibiliser les producteurs et les vendeurs de semences à l'importance de la qualité des semences		x
2.2. Fournir une aide en espèces aux multiplicateurs de semences formels et informels afin qu'ils produisent des semences pour les futures campagnes. Souvent utilisés pour les tubercules (p. ex. les patates douces)	x	x
2.3. Accorder un crédit ou des garanties d'emprunt aux vendeurs locaux de semences pour qu'ils puissent acheter des semences lors d'appels d'offres humanitaires	x	x

2.4. Fournir une assistance technique aux multiplicateurs ou aux vendeurs de semences afin d'améliorer la quantité et la qualité de leur matériel végétal	x		x
2.5. Fournir une assistance technique et un financement pour mettre en place des banques de semences communautaires	x	x	

L'étude de cas 5.4 (voir le site web de SEADS) donne des exemples pratiques de soutien piloté par le marché du côté de l'offre dans le secteur semencier formel, dans le but de garantir la disponibilité de variétés de semences améliorées.

Option technique 3 : Fournir des semences

La distribution directe de semences (DDS) fournit des semences directement aux producteurs pour qu'ils puissent les semer à temps pour les campagnes agricoles ciblées. La DDS peut aussi introduire des variétés améliorées ou des semences certifiées que les bénéficiaires connaissent déjà bien, mais qui ne sont pas disponibles localement. Elle peut aussi renouveler des stocks de semences perdus ou endommagés à partir de la même variété de semence améliorée.

La DDS ne convient que lorsqu'il n'y a pas de semences disponibles et lorsque les marchés ne fonctionnent pas, ce qui est rare, même en temps de crise. Dans ce contexte rare, sans DDS, aucune semence, toutes qualités confondues, ne serait disponible pour être plantée.

La DDS est souvent calquée sur les modèles de distribution alimentaire, en ce sens que des semences sont obtenues et acheminées jusqu'à la zone touchée par la crise. Les participants ciblés se rassemblent dans des lieux centraux pour recevoir gratuitement les semences qui leur ont été attribuées.



Avantages et inconvénients de chaque option technique

Les avantages et les inconvénients de chaque option technique en appui aux semences et systèmes semenciers sont résumés dans le tableau 5.4.

Tableau 5.4 : Chaque option technique présente des avantages et des inconvénients

Option	Avantages	Inconvénients
1. Faciliter l'accès aux semences	<ul style="list-style-type: none"> • Rapide, hormis les foires aux semences • Soutient les priorités déterminées par les producteurs et leur choix de cultures et de variétés • Argent injecté dans les économies locales formelles et informelles • Peut se faire de la main à la main (argent direct) ou en utilisant des transferts numériques • Renforce tous les systèmes semenciers, formels comme informels, que les producteurs utilisent, et donne lieu à un impact à plus long terme (Rohrbach et al. 2005, Sperling et al. 2008, McGuire & Sperling 2013) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'argent fourni peut ne pas servir à acheter des semences, car les producteurs ont beaucoup de priorités concurrentes • Le contrôle de la qualité des semences peut être médiocre en fonction des vendeurs qui y participent, et nécessite des compétences suffisantes en agronomie et en connaissances du marché (voir l'annexe B) pour vérifier que des semences de qualité en quantité suffisante et de la bonne variété sont régulièrement disponibles

- Peut être conçu pour soutenir le rôle des femmes dans le système de vente et de commercialisation des semences
- Le choix de semences peut faire l'objet d'un suivi pour éclairer les réponses futures (Henderson & Herby 2019)
- L'organisation et la mise en place de foires aux semences peuvent nécessiter beaucoup de main-d'œuvre ; ces foires peuvent ne toucher qu'un nombre relativement modeste de producteurs et se révèlent irréalisables s'il est impossible de rassembler les participants
- Lors de l'utilisation de coupons, les avantages pour les systèmes semenciers informels peuvent être limités si les vendeurs informels sont exclus en faveur de vendeurs dûment immatriculés ou qui proposent uniquement des semences certifiées

2. Soutenir les systèmes semenciers

- S'aligne naturellement sur le principe 2 de SEADS
- Offre une stratégie de retrait pour les organisations qui tentent de rompre des cycles d'aide à répétition
- Crée des relations commerciales inclusives entre les acteurs de la chaîne de valeur
- Nécessite une connaissance suffisante du marché et de la chaîne d'approvisionnement pour éviter de créer des marchés artificiels, comme dans le cas de la multiplication de la liane de patate douce, par exemple, qui n'a aucun débouché véritable hormis l'assistance humanitaire (voir l'annexe B)



...suite

- S'appuie sur les atouts existants de la communauté
- Favorise la coordination et les liens avec les efforts de développement (principe 5 de SEADS)
- Relie les résultats de la recherche à la vulgarisation et aux communautés
- Renforce les processus locaux de réglementation et de certification des semences
- Renforce la disponibilité de variétés améliorées
- Si les conditions du programme n'autorisent que les vendeurs formels et les acteurs étatiques, les systèmes et vendeurs informels peuvent se trouver fragilisés
- Peut nécessiter plus de temps pour l'évaluation initiale si les systèmes cibles ne sont pas déjà connus et compris

3. Fournir des semences

- Bien connu des bailleurs de fonds, des populations affectées et des agents de mise en œuvre
- Relativement facile à mettre en œuvre d'un point de vue logistique
- Peut parvenir à un grand nombre de personnes
- Peut contrôler la qualité initiale des semences (s'il existe des régimes de certification, ou si des contrôles rigoureux sont effectués par les
- L'éventail de cultures et de variétés proposées et les choix possibles sont limités. La gamme proposée peut ne pas comprendre les cultures les mieux adaptées au stress
- Les quantités de semences attribuées peuvent être imposées ou non adaptées aux préférences et aux besoins exacts de chaque producteur
- Les variétés non enregistrées peuvent ne pas être autorisées

- agents de mise en œuvre)
- Facilement quantifiable du point de vue du volume de semences distribué et du nombre de clients servis
 - Peut se révéler rentable dans certains contextes, si les vendeurs réguliers sont dispersés et éloignés des producteurs qui reçoivent l'aide
 - Facile à surveiller, car ce sont des indicateurs de résultats standard qui sont utilisés, ainsi que des données de référence et des cibles
 - Peut soutenir un secteur semencier embryonnaire concurrent et même des marchés et des vendeurs informels lorsque cette option est associée à des adjudications en petits lots (p. ex. une limite de 2 tonnes par adjudication par culture et profil de variété) et à une préférence pour les vendeurs locaux
 - Peut fragiliser les marchés, aussi bien formels qu'informels
 - À l'issue du contrôle de la qualité, les semences parviennent souvent tardivement aux producteurs
 - Peut présenter des problèmes logistiques de transport, y compris la nécessité de prévoir des camions et des capacités de stockage supplémentaires en raison des achats groupés
 - Répétée trop souvent, cette option peut modifier les profils des cultures et des variétés locales
 - Répétée trop souvent, cette option entraîne la dépendance des producteurs
 - Les retards contractuels sont fréquents



Calendrier des options techniques portant sur les semences et systèmes semenciers

Le calendrier des options techniques portant sur les semences et systèmes semenciers devrait être principalement déterminé par le calendrier agricole et l'option sélectionnée, comme le montre le tableau 5.5.

Tableau 5.5 : Différentes options techniques portant sur les semences et systèmes semenciers sont pertinentes à différents stades du calendrier agricole

OPTIONS TECHNIQUES	STADE DU CYCLE DE PRODUCTION DURANT LEQUEL INTERVIENDRA LA RÉPONSE			
	Préproduction / planification (p. ex. sélection des cultures ou des semences)	Production (p. ex. préparation des sols, gestion des cultures)	Post-production (p. ex. récolte, stockage, transformation)	Commercialisation (p. ex. accès au marché, transport)
Faciliter l'accès aux semences	→			→
Soutenir les systèmes semenciers	→			
Fournir des semences	→			

Une réponse portant sur les semences ou systèmes semenciers doit être achevée à temps pour que les producteurs puissent disposer des semences avant la campagne de semis acceptée pour la culture et le site en question. Tout retard par rapport à la date optimale d'ensemencement entraînera une production moindre pour les producteurs. Par exemple, chaque semaine de retard a réduit les rendements de blé de 4,2 % en Syrie (van Duivenbooden et al. 2000). Compte tenu du changement climatique, la date optimale d'ensemencement peut être différente et intervenir plus tôt que dans le passé (Waha et al. 2013). Lorsque la facilitation de l'accès aux semences comprend un soutien aux vendeurs de semences ou à d'autres acteurs de la chaîne de valeur, ce soutien est particulièrement pertinent lorsqu'il commence bien avant la saison des semis et dès la moisson, le stockage et la manipulation de la récolte précédente. Il ne faut pas faciliter l'accès aux semences ou fournir des semences durant les stades de production ou de post-production, car elles ne sont pas requises à ce moment-là et pourraient être consommées ou vendues. Les options techniques qui soutiennent le système semencier sont plus souples et peuvent être envisagées à tout moment du calendrier agricole.

En fonction du lieu et des traditions culturelles des producteurs, le cycle de planification, production, post-production et commercialisation peut se répéter

jusqu'à trois fois au cours d'une seule année calendaire. Différentes cultures peuvent être semées durant différents cycles. Souvent, il y a une saison principale lors de laquelle ce sont les cultures de base ayant un cycle de végétation plus long qui sont plantées – comme le maïs, les haricots ou le blé – et une campagne secondaire plus courte lorsque des cultures à cycle court – comme les légumes – sont semées.

Dans une réponse portant sur les semences ou systèmes semenciers, le stade de production d'une culture est généralement plus pertinent que le type de crise, en raison des délais à respecter dans le cadre de la production des cultures. Toutefois, le type et la phase de la crise influencent le calendrier des différentes options techniques, comme le montre le tableau 5.6.

Tableau 5.6 : Différentes options techniques portant sur les semences et systèmes semenciers sont pertinentes à différentes phases de la réponse à une crise

OPTIONS TECHNIQUES	Crise à développement rapide				Crise à développement lent			
	Préparation	Suites immédiates	Relèvement précoce	Relèvement	Alerte	Alarme	Urgence	Relèvement
Faciliter l'accès aux semences	→		→		→			→
Soutenir les systèmes semenciers	→				→			
Fournir des semences	→		→					

Dans une crise à développement rapide, chacune des trois options techniques peut être entreprise durant la préparation si l'accès aux participants au programme risque d'être interrompu ou si des chocs au niveau des revenus sont probables. Elles peuvent aussi être mises en œuvre durant la phase de relèvement précoce si cela s'aligne sur le calendrier agricole. Les options techniques qui facilitent l'accès aux semences ou qui fournissent des semences ne devraient pas être entreprises durant les suites immédiates d'une crise à développement rapide, sauf si la date optimale d'ensemencement d'une culture essentielle pour la sécurité alimentaire et les moyens d'existence tombe avant la phase de relèvement précoce.

Dans une crise à développement lent, il est très peu probable qu'il faille fournir des semences en raison de contraintes liées à la disponibilité. Toutefois, des contraintes liées à la qualité des semences ou d'autres faiblesses du système semencier existant pourraient entraîner le besoin de faciliter l'accès aux semences ou de soutenir et de renforcer le système semencier.

La phase de relèvement d'une crise à développement rapide ou lent n'est pas le bon moment pour envisager de fournir des semences. Au cours de cette phase, le système semencier sera capable de résoudre toute contrainte liée à la disponibilité des semences.

Arbre de décision pour sélectionner les options techniques

Un arbre de décision peut guider votre choix d'options techniques. Il vous incite à tenir compte des variables de manière systématique. Les questions de l'arbre de décision sont classées par ordre de priorité pour la qualité du programme.

Répondre d'abord à la première question (par « oui » ou par « non »). L'arbre de décision vous dirige vers une nouvelle question en fonction de votre réponse. Les réponses négatives indiquent que d'autres réponses appropriées identifiées dans le RAIT devraient être envisagées ou qu'une nouvelle formation ou un renforcement des capacités seront peut-être requis pour pouvoir répondre « oui » aux questions. Comme plusieurs options techniques peuvent être appropriées, lorsqu'une option technique a été sélectionnée, l'arbre de décision vous amènera à envisager les autres.

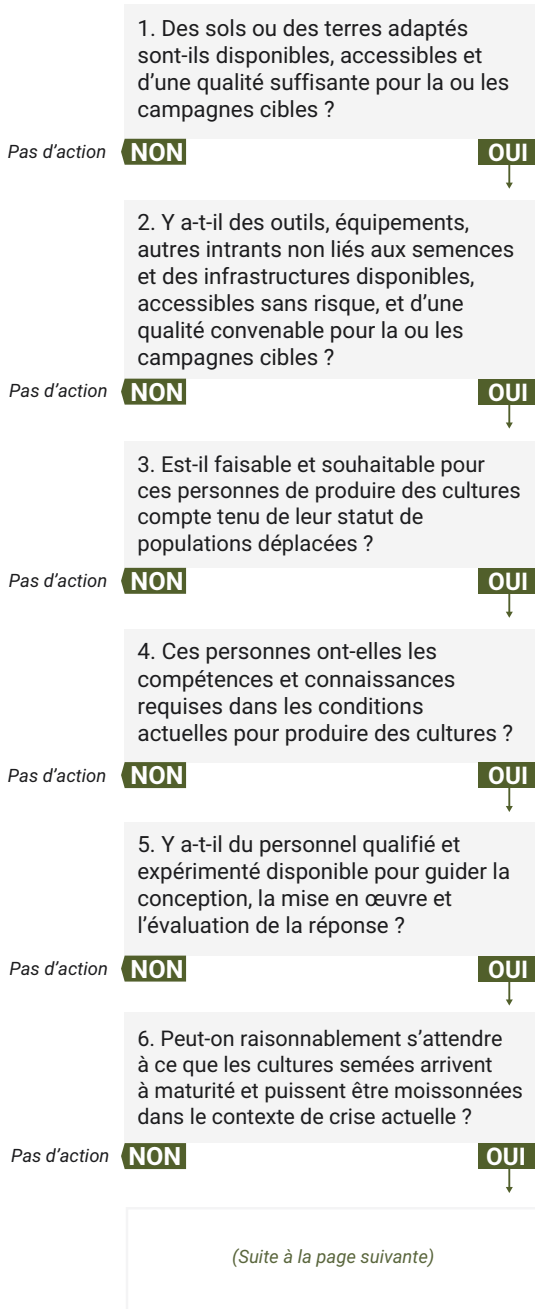
Les réponses devraient s'appuyer sur toutes les données à votre disposition, mais en particulier :

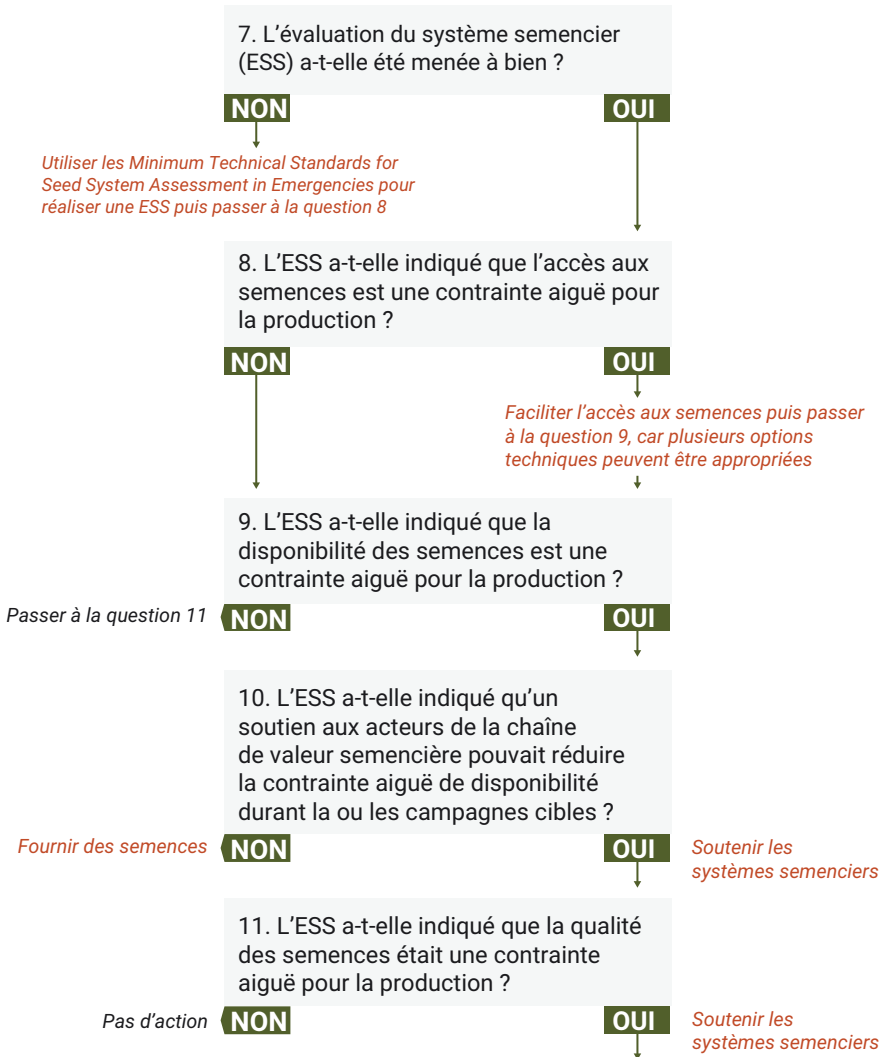
- les résultats de l'évaluation initiale (voir le chapitre 4 : Évaluation initiale de la réponse à une crise en rapport avec les cultures)
- une théorie du changement (voir la norme minimale 8.2 : Objectifs du projet)
- la capacité de votre organisation à atteindre les normes minimales pertinentes de ce chapitre (voir l'annexe B).

SEADS recommande que vous complétiez un RAIT (voir la norme minimale 4.4 : Sélection des domaines de réponse) avant de répondre aux questions d'un arbre de décision. Le RAIT indiquera si des réponses portant sur les semences et systèmes semenciers sont nécessaires, appropriées et faisables et l'objectif de subsistance sur lequel elles pourraient avoir l'impact le plus marqué.

Utiliser la figure 5.1 pour déterminer si les semences et systèmes semenciers devraient faire partie d'une réponse en rapport avec les cultures et, si oui, quelles seraient les options techniques les plus appropriées.

Figure 5.1 : Arbre de décision pour les semences et systèmes semenciers





Nota : Le résultat « Pas d'action » ne signifie pas nécessairement qu'aucune réponse ne devrait avoir lieu, mais plutôt que d'autres réponses adaptées identifiées dans le RAIT devraient être considérées ou qu'une formation ou un renforcement des capacités pourraient être requis pour pouvoir répondre « oui » aux questions. Lorsqu'il n'y a pas d'autres options adaptées et lorsqu'une formation ou un renforcement des capacités se révèlent impossibles, un appui à d'autres moyens d'existence peut être envisagé.

Normes minimales pour les semences et systèmes semenciers

Norme minimale 5.1 : Évaluation et planification

L'évaluation détermine la ou les contraintes liées à la sécurité semencière, la fonctionnalité du marché et les besoins.

Actions clés

- Utiliser les *Minimum Technical Standards for Seed System Assessment in Emergencies* (Normes techniques minimales pour l'évaluation des systèmes semenciers en situation d'urgence) (FAO et al. 2020) pour identifier les contraintes liées à la sécurité semencière (voir les notes d'orientation 1 et 2).
- S'assurer que l'évaluation de la sécurité semencière (ESS) est participative et respecte le principe 2 de SEADS : Utiliser une approche participative dans tous les aspects de la réponse à une crise (voir la note d'orientation 3).
- Utiliser l'annexe 4.1 et l'annexe 5.1 pour choisir les questions de l'évaluation.
- Identifier les contraintes aiguës et chroniques en matière de sécurité semencière et collaborer avec des programmes de développement pour s'attaquer aux contraintes chroniques (voir la note d'orientation 4).
- S'assurer que le personnel dispose des compétences techniques requises et dispenser une formation pour combler les lacunes (voir l'annexe B).

L'étude de cas 5.5 (voir le site web de SEADS) montre en quoi l'évaluation et la planification sont essentielles pour obtenir des impacts sur les moyens d'existence dans le cadre de réponses portant sur des semences de légumes.



Notes d'orientation

1. Sécurité alimentaire vs sécurité semencière. Il est fréquent dans la réponse à une crise d'utiliser l'évaluation de la sécurité alimentaire comme un substitut de la sécurité semencière, mais elles sont très différentes l'une de l'autre. Un ménage peut être en situation d'insécurité alimentaire, mais disposer tout de même de semences pour ses futurs semis. Une ESS s'intéresse spécifiquement à la sécurité semencière en examinant les principaux circuits utilisés par les producteurs pour obtenir des semences pour les cultures clés et la manière dont ces circuits fonctionnent dans un contexte de crise. Les ESS prennent en compte quatre contraintes liées à la sécurité semencière : la disponibilité, l'accessibilité et la santé des semences, ainsi que l'adéquation variétale. Les *Minimum Technical Standards for Seed System Assessment in Emergencies* (Normes techniques minimales pour l'évaluation des systèmes semenciers en situation d'urgence) suggèrent des éléments à inclure dans votre évaluation, et préconisent des méthodes et des processus à suivre (FAO et al. 2020). L'ESS est la première étape de la conception et la planification de votre réponse en appui aux semences et systèmes semenciers (FAO 2016).

2. Circuits semenciers formels et informels. Les producteurs dépendent de systèmes formels et informels pour parvenir à la sécurité semencière. Le système formel fonctionne par le biais des pouvoirs publics, des sociétés commerciales ou des circuits humanitaires, et il offre des variétés améliorées de quelques cultures clés. Les semences proposées par le biais du système formel sont généralement certifiées et de qualité fiable. Toutefois, l'accès au système formel est souvent compliqué pour les petits producteurs en raison de l'éloignement et du volume minimum d'achat requis. Le système informel fournit des semences issues des récoltes des producteurs (appelées *variétés paysannes* ou *primitives*), des réseaux sociaux et des marchés locaux. Il propose différentes qualités de semences et différents niveaux de prix, bien que les promesses de qualité soient souvent moins fiables que dans le système formel.

Les producteurs peuvent avoir recours à plusieurs circuits pour se procurer leurs semences par nécessité, par souci de rentabilité ou par préférence. Ces circuits peuvent varier d'une culture à une autre. Ainsi, certains producteurs pourront se procurer des semences de maïs hybride auprès de négociants en produits agricoles, mais les semences de haricot commun seront issues de leurs propres stocks ou de marchés locaux. D'autres peuvent se procurer des semences de légumes auprès d'un négociant et utiliser des semences de sorgho issues de leurs propres stocks ou des stocks de leurs voisins. Il est aussi possible d'avoir recours à plusieurs circuits pour une seule culture. Par exemple, les producteurs peuvent

tirer des semences de haricot de leurs propres stocks, mais s'en procurer d'autres sur les marchés locaux, le tout complété par de nouvelles variétés améliorées issues de la recherche. Un dysfonctionnement des circuits formels lors d'une crise peut donc avoir une incidence sur certaines cultures, mais celles dont les semences proviennent de circuits informels peuvent ne pas être touchées. Il convient également de noter que les producteurs ont recours à des circuits différents en temps de crise. Par exemple, s'ils perdent leurs propres stocks de semences, ils peuvent se tourner vers les marchés locaux pour compléter leur approvisionnement. Il est important d'évaluer comment tous ces circuits fonctionnent ensemble. Une erreur fréquente consiste à n'évaluer que les approvisionnements en provenance des circuits du secteur formel, sans tenir compte des contributions des circuits semenciers informels, qui peuvent pourtant être particulièrement importants en temps de crise. Une ESS fait la distinction entre les différents circuits et tient compte des besoins et des préférences des producteurs. Une ESS devrait vous donner une bonne appréciation des caractéristiques des contraintes aiguës et chroniques en matière de sécurité semencière et vous permettre d'identifier une stratégie de réponse et un plan de programmation (voir la norme minimale 5.2).

L'étude de cas 5.6 (voir le site web de SEADS) s'appuie sur des données tirées d'ESS réalisées dans différents contextes. Elle montre que si les systèmes semenciers formels aident les producteurs à résister et à se relever des chocs futurs, les systèmes informels sont souvent plus importants, notamment pour les marchés et les vendeurs locaux.

3. Participation. Chaque culture, chaque producteur et chaque région de production diffère d'un point de vue agroécologique et anthropologique. L'appréciation de ces différences peut sensiblement améliorer la qualité et l'impact d'un programme. Une approche participative qui mobilise à la fois ceux qui exigent (c.-à-d. qui ont besoin) des semences et ceux qui les fournissent permet d'identifier ces nuances. Par exemple, les participants peuvent échanger sur les mécanismes de survie qu'ils utilisent pour déterminer où et comment se procurer des semences en temps de crise, ou pourquoi ils préfèrent planter selon un schéma particulier, ou encore pourquoi ils privilégient une culture particulière lorsqu'ils sont confrontés à l'insécurité. Une mobilisation active des participants au projet dans le cadre de l'ESS peut permettre d'identifier les marchés préférés et les raisons de ce choix, et de déterminer quels marchés fonctionnent mieux que d'autres. Voir le principe 2 de SEADS pour des conseils sur la manière de garantir une participation efficace à vos évaluations, et le chapitre 4 pour des méthodes et outils permettant de soutenir la participation.



4. Contraintes aiguës vs contraintes chroniques. L'évaluation peut révéler à la fois une insécurité semencière aiguë et une insécurité semencière chronique, car il n'est pas rare qu'elles coexistent là où les crises sont fréquentes. L'insécurité semencière aiguë est engendrée par des événements distincts et à court terme qui peuvent affecter une large part de la population. Elle peut être provoquée par des semis manqués, la perte d'une récolte ou une grosse infestation par des organismes nuisibles dans les entrepôts. L'insécurité semencière chronique est indépendante d'une crise spécifique, même si une crise peut l'exacerber. L'insécurité semencière chronique peut toucher des populations qui ont été marginalisées d'un point de vue économique, écologique ou politique. La réponse à une crise n'est pas bien adaptée pour s'attaquer directement à ces problèmes chroniques. Néanmoins, les organisations humanitaires se doivent de comprendre ces problèmes chroniques de manière à ne pas les exacerber. Lorsque des contraintes chroniques sont identifiées dans l'arbre de décision de la figure 5.1, cela peut signaler qu'il faut partager les informations et collaborer sur la conception du projet avec les programmes de relèvement précoce et de développement et avec les gouvernements des zones d'accueil. Cette collaboration peut fournir un forum permettant de partager les connaissances sur les contraintes chroniques en matière de sécurité semencière identifiées par le biais des ESS et de mener un travail de sensibilisation à la manière dont la réponse à une crise en rapport avec les cultures peut exacerber les contraintes chroniques.

Norme minimale 5.2 : Identification des options techniques et du calendrier

La ou les options techniques sélectionnées atténuent les contraintes liées à la sécurité semencière identifiées par l'ESS, prennent en compte les réponses sensibles au marché et sont achevées suffisamment tôt pour que les ménages affectés par une crise puissent disposer de semences à temps pour la campagne de semis.

Actions clés

- Utiliser l'arbre de décision à la figure 5.1 pour choisir les options techniques appropriées compte tenu des contraintes identifiées ; dans la mesure du possible, privilégier les options de réponse fondées sur le marché (voir la note d'orientation 1).

- Utiliser des approches participatives pour confirmer que les options techniques sont acceptables pour les producteurs (voir le principe 2 de SEADS, le chapitre 4 et l'annexe 5.1).
- Baser l'ampleur de l'assistance sur un ciblage approprié, les coûts en temps réel, les taux d'ensemencement et l'accès aux actifs (voir les notes d'orientation 2 et 3).
- Pour les options techniques retenues, établir un calendrier en procédant à rebours depuis la date de livraison, et évaluer les goulets d'étranglement susceptibles de retarder la livraison au-delà d'une date utile (voir la note d'orientation 4).

Notes d'orientation

1. Contraintes et alignement sur le contexte en matière de sécurité. Si les réponses portant sur les semences et systèmes semenciers n'atténuent pas explicitement les contraintes identifiées en matière de sécurité semencière, les réponses à une crise en rapport avec les cultures peuvent compromettre la capacité des ménages à produire des denrées ou à générer un revenu. Par exemple, si, dans une zone spécifique, des semences sont fournies ou l'accès à ces dernières est facilité année après année, les producteurs et les marchés peuvent devenir dépendants des fonds humanitaires pour fonctionner. Dans ces circonstances, plutôt que de procéder à des distributions répétées de semences dans l'urgence, il peut se révéler utile de collaborer avec des programmes de développement pour aider les producteurs à générer un revenu ou à trouver d'autres moyens d'existence.

Les personnes affectées par une crise doivent être convaincues que la situation est suffisamment stable et sûre pour leur permettre de cultiver, récolter, transformer intégralement et commercialiser leurs produits. Si des semences sont fournies dans un climat instable ou peu sûr, cela peut encourager les populations déplacées à revenir à l'agriculture avant que le risque ne soit écarté ou avant qu'elles ne soient totalement à l'aise pour le faire. Dans bien des cas, cela ne serait pas souhaitable, notamment dans les zones affectées par un conflit ou par des mines terrestres actives.

L'arbre de décision (voir la figure 5.1) et la norme minimale 5.1 donnent des conseils pour vous aider à choisir une réponse technique susceptible d'atténuer les contraintes identifiées en matière de sécurité semencière. Le principe 1 de SEADS fournit des informations sur les réponses fondées sur le marché.



2. Ciblage. Un processus de sélection des participants (Weatherall 2019), en utilisant des critères de sélection simples, et le partage d'informations entre acteurs humanitaires sont des éléments essentiels pour cibler les ménages producteurs les plus vulnérables (Rohrbach et al. 2005). Voir la norme minimale 4.4 pour obtenir un complément d'information sur le ciblage.

3. Ampleur de l'assistance. Une fois l'option technique sélectionnée, déterminer l'ampleur de l'assistance requise. Par exemple, faire une estimation de facteurs tels que la somme requise pour faciliter l'accès aux semences et le volume de semences requis pour remédier aux contraintes liées à la disponibilité. Aligner l'ampleur de l'assistance sur les objectifs de subsistance, tels que les niveaux spécifiques de revenus tirés des ventes de récolte ou les niveaux précis de consommation alimentaire. Prendre en compte le coût des services, tels que les transports, qui sont requis pour accéder aux semences, et le coût même des semences. Se servir de ces informations pour budgéter les achats ou pour les convertir en valeur monétaire pour une réponse fondée sur le marché (voir le principe 1 de SEADS). La connaissance de l'historique des prix peut se révéler utile dans ces calculs, mais, dans une crise, les coûts peuvent fluctuer rapidement et de façon spectaculaire. La *Norme 1 pour la distribution d'actifs du manuel MERS* fournit des outils et des conseils pratiques. L'*action clé 5 de MISMA : Surveiller les marchés* prodigue des conseils sur le suivi des coûts et sur l'adaptation des programmes en cas de besoin.

Les calculs de la quantité de semences à fournir dépendent aussi d'une appréciation des taux d'ensemencement réalistes et de la superficie moyenne cultivée dans chaque communauté. Des activités d'évaluation et de conception participatives peuvent contribuer à corroborer les taux d'ensemencement et les surfaces qui conviennent. De fait, les producteurs ne sont pas seulement des consommateurs et des utilisateurs de semences, ils sont aussi des producteurs et des gestionnaires de semences. Même lorsque des semences gratuites leur sont fournies, dans la plupart des cas, les producteurs plantent aussi des semences issues de leurs stocks ou de leurs propres sources (Mollet 2010, FAO 2012a, FAO 2012b). L'observation directe d'un échantillon représentatif de champs mis en valeur (non laissés en jachère) peut donner une idée réaliste de la superficie que les ménages sont capables d'ensemencer, d'entretenir et de récolter. Lorsque l'observation directe se révèle impossible, des entretiens avec des acteurs de la chaîne de valeur se trouvant sur le terrain et des producteurs bien informés peuvent servir d'indicateur approximatif. Par exemple, les vendeurs de semences sauront peut-être combien de semences achètent les ménages en moyenne chaque année par culture.

Il est rare qu'il faille couvrir 100 % du coût des semences et du transport. La connaissance des stratégies de survie des participants cibles peut déterminer si les ménages disposent encore d'actifs leur permettant de couvrir leurs besoins. Ainsi, lors de déplacements temporaires à court terme, il est possible que les communautés puissent emporter leurs stocks de semences ou leur épargne avec elles. Dans tous ces calculs, la dynamique de la vulnérabilité influencera les calculs des besoins, et une appréciation de cette dynamique est essentielle à une approche fondée sur les droits. L'annexe 5.1 fournit des questions directrices pour veiller à ce que les calculs de l'assistance soient équitables et réalistes.

4. Goulets d'étranglement fréquents. Les réponses portant sur les semences et systèmes semenciers sont souvent confrontées à des goulets d'étranglement courants qui peuvent compromettre leur impact sur les moyens d'existence. Dans une situation de crise complexe, où la sécurité est incertaine, les producteurs peuvent retarder la préparation des terres jusqu'à ce qu'ils aient les semences entre les mains. Dans ce cas, le calendrier des dates de livraison d'argent ou de semences doit être calculé de manière à tenir compte du temps de préparation des sols et pas seulement de la date de plantation la plus tardive. Pour la DDS, il y a souvent des problèmes au niveau des délais contractuels, des contrôles de la qualité des semences et des permis d'importation. En ce qui concerne les programmes à coupons, les goulets d'étranglement surviennent fréquemment au niveau des processus d'impression et de la sélection des vendeurs. Pour ce qui est des foires de semences, il y a souvent des retards dans la planification et la logistique de la foire, ainsi que dans la mise en place des coupons électroniques. Les rapports de projets antérieurs, la participation des producteurs affectés par une crise et la coordination avec d'autres organisations peuvent contribuer à déterminer les goulets d'étranglement les plus fréquents en fonction de la zone ciblée et du type de réponse.



Norme minimale 5.3 : Assistance fondée sur les systèmes

Le soutien aux semences et systèmes semenciers fondé sur le marché s'inscrit dans une approche axée sur les moyens d'existence et soutient les systèmes, services et marchés qui favorisent des moyens d'existence en rapport avec les cultures.

Actions clés

- Utiliser une approche fondée sur les moyens d'existence pour orienter des réponses portant sur les semences et systèmes semenciers et fondées sur le marché (voir la note d'orientation 1).
- Veiller à ce que les réponses portant sur les semences encouragent le choix des semences par les producteurs (voir la note d'orientation 2).
- Veiller à ce que les réponses portant sur les semences mettent à profit les sources de semences locales et existantes (voir la note d'orientation 3).
- Veiller à ce que les réponses portant sur les semences engendrent une concurrence saine parmi les vendeurs ou les sources de semences (voir la note d'orientation 4).
- Veiller à ce que les réponses portant sur les semences soutiennent des systèmes qui rendent des comptes aux producteurs (voir la note d'orientation 5).

Notes d'orientation

1. Approche fondée sur les moyens d'existence. Dans le cadre d'une approche fondée sur les moyens d'existence dans les réponses portant sur les semences et systèmes semenciers, les programmes d'assistance tiennent compte de tous les éléments qui associent les semences aux moyens d'existence (voir le principe 1 de SEADS). Par exemple, un accès approprié aux terres est nécessaire pour concrétiser les avantages éventuels découlant des réponses portant sur les semences. Les semences disponibles peuvent-elles se développer dans le type de sols accessibles aux producteurs ? Cet accès peut-il être assuré en toute sécurité depuis le moment de la préparation des sols et jusqu'à la récolte ? Un autre lien crucial entre les semences et les moyens d'existence concerne les systèmes, services et marchés préexistants, tels que les multiplicateurs et les vendeurs de semences. Par exemple, avant la crise, à quels vendeurs les producteurs faisaient-ils appel pour obtenir des semences ? Ces vendeurs ont-ils été affectés par la crise et peuvent-ils toujours fournir des semences ? Les marchés fonctionnent-ils bien ? Des outils d'évaluation comme le *Guide pratique – Analyse et cartographie des marchés en état d'urgence* (Albu 2010), lorsqu'ils sont axés sur la chaîne de valeur semencière, peuvent mettre en relief les forces et les faiblesses des systèmes, services et marchés en rapport avec les semences.

2. Choix des semences par le producteur. Les producteurs classent les cultures et les sources par ordre de priorité en tenant compte de facteurs comme l'utilisation finale de la culture, l'éloignement des vendeurs, le risque, la disponibilité de main-d'œuvre et la disponibilité de liquidités ou de crédit. Les programmes fondés sur le marché qui offrent le plus grand choix sont les plus susceptibles de satisfaire efficacement les besoins des producteurs et d'avoir un impact sur les moyens d'existence. Toutefois, plus le choix est grand, plus la logistique de sélection et d'intégration des vendeurs de semences est compliquée. Lorsque le choix des participants est totalement libre, par le biais d'un transfert monétaire inconditionnel, l'expérience montre que même lorsque les ESS révèlent une contrainte d'accès économique aux semences, ils dépenseront une partie de leur aide à l'achat de produits sans rapport avec les semences. Une réponse de type « argent contre semences » bien mise en œuvre tient compte du fait que les populations ont d'autres besoins, se concentre sur des choix de semences utiles, et peut fournir un transfert d'une plus grande valeur pour que les gens puissent satisfaire leurs besoins fondamentaux, ou encore elle peut fournir de l'argent pour l'achat de semences parallèlement à des réponses qui sauvent des vies. L'étude de cas 5.3 (voir le site web de SEADS) présente un exemple de producteurs faisant le meilleur choix d'utilisation dans le cadre d'une approche conjuguant aide par coupons et foire aux semences.

3. Sources de semences locales et existantes. Les semences peuvent être achetées en dehors de la région agroécologique dans laquelle se produit la crise, ou elles peuvent provenir de la région touchée. L'achat de semences locales au sein de la région affectée peut soutenir l'économie locale. Toutefois, les achats fondés sur le marché peuvent négliger les systèmes semenciers informels opérationnels. Par exemple, les producteurs stockent et gèrent souvent leurs propres semences. Généralement, ils partagent et accèdent aux semences sur la base de liens de parenté et de relations sociales. Les systèmes informels fournissent la majeure partie des semences hors de l'exploitation et ils constituent une source de semences importante pour les producteurs les plus pauvres. Ils proposent une diversité de semences pour différentes cultures et variétés, y compris des variétés allogames (en particulier, le haricot commun et l'arachide). L'aide sous forme de transferts monétaires peut souvent négliger ou minimiser, voire entraver, le bon fonctionnement des systèmes informels. Certains marchés locaux de semences ont recours au troc, et non à des paiements en espèces, de sorte que les participants à ces marchés ne pourront pas profiter des transferts monétaires. Là où les vendeurs locaux informels sont plus fragiles que les vendeurs formels, il peut se révéler possible d'améliorer la fonctionnalité du système semencier en soutenant les vendeurs de semences tout en adoptant des approches expressément fondées sur le marché ; par exemple, en proposant une formation sur le stockage sûr des semences ou sur la qualité des semences.



4. Concurrence. La concurrence entre vendeurs ou sources de semences peut empêcher les prix de grimper lorsque la demande augmente. Si les prix des semences sur le marché local augmentent normalement au début de l'époque des semis, la concurrence peut tempérer ces variations de prix. Dans le même temps, la concurrence incite les vendeurs à offrir un produit de meilleure qualité afin d'attirer de nouveaux clients. De plus, le fait d'avoir plusieurs fournisseurs peut augmenter la gamme de cultures et de variétés proposées, ainsi que la probabilité que celles-ci répondent aux préférences des producteurs et soient bien adaptées aux conditions de végétation. Une concurrence efficace en matière de prix, de qualité et de sélection dans les systèmes de marché permet aux producteurs de faire de meilleurs choix.

5. Redevabilité. Les acteurs de la chaîne de valeur qui opèrent tout au long de l'année dans les zones ciblées sont fortement incités à rendre des comptes, étant donné qu'ils peuvent offrir d'autres biens et services aux producteurs et qu'ils ont leur réputation à préserver. La planification et la mise en œuvre participatives d'une assistance fondée sur les systèmes permettent aux parties prenantes de s'accorder sur les procédures de traitement des plaintes relatives à la qualité des semences et sur la diffusion de ces procédures. Si un vendeur de semences bénéficie d'un soutien du système, son objectif est d'obtenir une part du marché ou d'être reconnu comme une source fiable de semences appropriées dans un lieu donné. Par conséquent, il doit rendre des comptes à propos des produits qu'il vend aux producteurs afin de s'assurer une position durable sur le marché et de conserver sa clientèle. Si les vendeurs de semences sont sous contrat (souvent par le biais d'une DDS, de foires ou de coupons), des mesures devraient être en place pour garantir la qualité des semences et pour pénaliser tout vendeur de semences de mauvaise qualité.

Norme minimale 5.4 : Choix des cultures et des variétés

Les cultures et les variétés présentes dans la réponse conviennent au contexte : adaptées, utilisables dans le système de gestion des producteurs et jugées acceptables à leurs yeux.

Actions clés

- Confirmer les préférences de cultures des producteurs, ventilées par genre, leur acceptabilité pour les bailleurs de fonds et le gouvernement de la zone d'accueil, et leur adéquation écologique pour la campagne ciblée (voir les notes d'orientation 1, 2 et 3).
- Documenter comment vous procédez pour confirmer que les variétés sont acceptables pour les cultivateurs ciblés et peuvent être productives dans leurs conditions de gestion. Envisager des variétés allogames (voir la note d'orientation 4).
- S'assurer qu'un éventail de cultures et de variétés figure dans les options proposées (voir la note d'orientation 5).

Notes d'orientation

1. Objectifs de subsistance. Si l'objectif de subsistance ciblé par la réponse est de fournir des avantages immédiats aux producteurs, les cultures à cycle long, telles que le manioc ou les arbres fruitiers, peuvent ne pas être appropriées.

2. Préférences des ménages. Les producteurs sèment différentes cultures et différentes variétés. Surtout lorsqu'ils sont confrontés à une période de stress intense, les ménages peuvent intensifier certaines stratégies et en modifier radicalement d'autres. Les producteurs bénéficient d'une grande souplesse dans leur choix de cultures et de variétés de façon à pouvoir ajuster leurs besoins de semis aux besoins de leur propre ménage (en tenant compte des préférences des hommes et des femmes). Pour confirmer les préférences des producteurs, il faut se concentrer à la fois sur les caractéristiques de consommation (comme le goût et le temps de cuisson) et sur les attributs pour la vente. Les femmes et les hommes peuvent évaluer ces caractéristiques différemment, les femmes privilégiant les besoins du ménage alors que les hommes mettent l'accent sur les attributs requis pour la commercialisation.

3. Choix et adéquation. Dans les réponses directes portant sur les semences, les variétés distribuées (variétés allogames vs variétés hybrides ou semences locales vs semences achetées à travers le monde) doivent être adaptées aux conditions agroécologiques et aux pratiques locales de production (Buruchura et al. 2002, Haugen & Fowler 2003, Pincus et al. 2017, McGuire & Sperling 2013). Une crise peut être l'occasion d'introduire des types ou des variétés de cultures qui pourraient être mieux adaptées à l'évolution du climat. Dans beaucoup de pays,



l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés peut être bridée par les pouvoirs publics ou évitée par les producteurs. La connaissance de la situation juridique concernant les organismes génétiquement modifiés dans la zone du programme permet d'éviter des retards regrettables dans la mise en œuvre et de garantir l'acceptabilité de la culture choisie et de la variété.

L'étude de cas 5.7 (voir le site web de SEADS) montre comment un choix de récolte adapté a aidé des producteurs à maintenir leur production pendant ce qui restait de la saison des pluies.

4. Variétés locales (variétés paysannes ou variétés primitives) ou modernes (améliorées). Les variétés proposées peuvent être locales ou modernes, en fonction des besoins, des souhaits ou de l'expérience des producteurs. Lors d'une réponse à une crise, il ne faut pas introduire de variétés qui n'ont pas fait l'objet d'essais préalables dans la région avec l'implication des producteurs. Le fait de soutenir des variétés améliorées ayant été testées localement peut encourager la production locale de semences et le transfert de connaissances. Conjugué à un appui aux vendeurs et producteurs de semences locaux, ce soutien peut améliorer l'image des variétés primitives et des variétés préférées par les producteurs. Les semences en petits paquets permettent aux producteurs de tester des variétés de semences qu'ils ne connaissent pas bien avec un minimum de risque pour l'ensemble de leur production.

5. Conditions de gestion réalistes. Il faut montrer que les cultures et les variétés donnent de bons résultats dans des conditions normales et réalistes de gestion par les producteurs, pas seulement dans des conditions de végétation idéales avec des intrants achetés. Les réglementations du secteur semencier formel tendent à encourager la pureté variétale. Toutefois, les producteurs consomment souvent leur propre récolte, la vendent localement ou réalisent leurs semis dans un environnement variable et sujet aux risques. Pour de tels usages, la pureté est peut-être moins importante. Les variétés autogames et allogames sont souvent préférées lors des réponses à une crise, car les producteurs peuvent conserver les semences de la récolte pour les semer durant la campagne suivante. Les variétés hybrides des grandes cultures ne sont généralement pas recommandées pour répondre à une crise, car les producteurs doivent racheter des semences s'ils continuent à semer cette variété. Les variétés hybrides ne devraient être envisagées que si les personnes affectées par une crise ont déjà une expérience avec les hybrides, acquise par exemple dans le domaine de l'horticulture, si elles peuvent se les procurer de manière indépendante et si elles en font expressément la demande.

Norme minimale 5.5 : Qualité des semences

La qualité des semences utilisées dans la réponse satisfait aux besoins et aux exigences des communautés productrices, des praticiens et des organismes bailleurs de fonds.

Actions clés

- Décider des critères de qualité des semences à respecter et justifier le choix de ces critères (voir les notes d'orientation 1 et 2).
- Confirmer que la qualité est au moins aussi bonne que celle des semences que les producteurs utilisent habituellement et qu'elle est acceptable pour les communautés agricoles, les bailleurs de fonds, les pouvoirs publics et les praticiens (voir les notes d'orientation 1 et 2).
- Prévoir suffisamment de temps avant l'achat pour vérifier que la qualité des semences est conforme aux exigences. Être prêt à rejeter des semences de mauvaise qualité (voir la note d'orientation 3).
- Décider si les semences devraient être traitées avec des pesticides ou des fongicides (et pourquoi). S'il y a un emballage, s'assurer que les étiquettes et les instructions sont intelligibles localement (voir la note d'orientation 4).



Notes d'orientation

1. Considérations liées à la qualité des semences. La qualité des semences est importante pour tous les types de culture. Elle est particulièrement importante pour les cultures à multiplication végétative, lorsque le matériel végétal n'est pas une graine, mais un élément végétatif de la plante (pédoncule, racine, liane, drageon) (FAO 2010a). Elle est aussi importante pour les jeunes plants dans le cadre des réponses portant sur des arbres. Une source de préoccupation première dans l'utilisation de ce matériel dans les réponses à une crise tient au fait que des organismes nuisibles et des maladies peuvent être présents dans ou sur le tissu vivant du matériel végétal. Ces organismes et maladies peuvent être transmis lors de leur transport vers d'autres régions, où ils sont alors susceptibles d'infecter non

seulement la culture, mais aussi d'autres espèces. La participation à l'évaluation de la qualité des semences par les participants au projet peut garantir que les semences fournies ou disponibles sur le marché sont d'une qualité acceptable, car ils connaissent la provenance et les pratiques employées pour la multiplication des plants et la sélection du matériel végétal. Ce type de participation a permis de comprendre que la qualité optimale des arachides est maintenue si elles sont fournies dans leur coque, malgré le surcroît de travail que cela représente pour les participants au projet. Toutefois, il est important de souligner qu'à elle seule la qualité des semences ne veut pas dire que les semences pousseront dans une région donnée et que les producteurs en voudront. La qualité génétique souhaitée par les producteurs doit également être satisfaite. Le *Guide pour la formulation d'une politique semencière nationale* (FAO 2015) présente en détail les différents types d'indicateurs de qualité, tels que l'exactitude de l'étiquetage, la certification, les semences de qualité déclarée et les semences non certifiées.

2. Éviter les stéréotypes. Beaucoup de praticiens et de bailleurs de fonds définissent la qualité en fonction de la définition du secteur formel, et estiment que la certification des semences est un gage de qualité. Toutefois, les semences améliorées certifiées ne sont pas toujours de bonne qualité, surtout une fois qu'elles arrivent chez le producteur. À l'inverse, certaines semences conservées par les producteurs (variétés paysannes/primitives) peuvent être de très bonne qualité. Par ailleurs, de mauvaises conditions de stockage ou de transport peuvent avoir une incidence sur la qualité des semences. D'autres mesures d'assurance de la qualité des semences peuvent permettre d'élargir l'offre au-delà des semences certifiées (voir les notes d'orientation 3 et 4).

3. Respect des critères de qualité. La qualité des semences doit être suffisante pour aboutir à une production solide et fiable. Les semences doivent aussi être exemptes d'agents pathogènes susceptibles de se propager et d'infecter les stocks de semences ne provenant pas de l'aide et les champs voisins. L'annexe 5.2 suggère des indicateurs et des cibles types pour satisfaire aux critères de qualité des semences. Voir FAO (2010b) pour obtenir des informations détaillées sur l'évaluation de la qualité des semences. L'Association internationale d'essais de semences prescrit des règles internationalement reconnues pour tester la qualité des semences (ISTA 2022). Lorsque les essais de semences ne sont pas faisables, une inspection visuelle (inspirée des indicateurs figurant à l'annexe 5.2) pourrait se révéler suffisante.

4. Traitement et étiquetage. Le traitement des semences contre les organismes nuisibles, tels que les champignons, peut se révéler nécessaire pour s'assurer que les stocks achetés conservent leur qualité jusqu'au moment de leur distribution. Il faut avertir ceux qui reçoivent ces semences qu'elles sont toxiques et donc non comestibles. Il peut y avoir une disparité entre l'étiquette et la qualité des semences distribuées aux producteurs si la qualité se détériore durant le stockage ou durant le transport. Les taux de germination sur les sites de distribution peuvent fournir un minimum d'assurance que la qualité a résisté au transport.



Lectures recommandées

Les détails des références citées dans ce chapitre figurent à l'annexe C. Parmi les lectures complémentaires recommandées, on peut citer :

Banque mondiale (2007). *From agriculture to nutrition: Pathways, synergies and outcomes*. Banque mondiale <http://hdl.handle.net/10986/28183>

Berti, P.R., Krusevec, J. & FitzGerald, S. (2004). A review of the effectiveness of agriculture interventions in improving nutrition outcomes. *Public Health Nutrition* 7, 599-609. <https://doi.org/10.1079/PHN2003595>

Buruchara, R., Sperling, L., Ewell, P. & Kirkby, R. (2002). The role of research institutions in seed-related disaster relief: Seeds of Hope experiences in Rwanda. *Disasters* 26, 288-301. <https://doi.org/10.1111/1467-7717.00207>

Byrne, K. (2022). *Resources to strengthen adaptive management for livelihoods programming in emergency settings*. Mercy Corps (dans le cadre du Prix des associés au projet Strengthening Capacity in Agriculture, Livelihoods, and Environment [SCALE]). <https://www.fsnnetwork.org/resource/resources-strengthen-adaptive-management-livelihoods-programming-emergency-settings>

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (2006). *Système de semences de qualité déclarée* Étude FAO Production végétale et Protection des plantes 185. <https://www.fao.org/4/a0503f/a0503f00.htm>

FAO (1999). *Restoring farmers' seed systems in disaster situations*. Plant Production and Protection Paper #150. FAO.

Iannotti, L., Cunningham, K. & Ruel, M. (2009). *Improving diet quality and micronutrient nutrition: Homestead food production in Bangladesh*. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

Keane, J., Brick, G. & Sperling, L. (2019). *Study on cash transfers for seed security in humanitarian settings*. A Feed the Future Global Supporting Seed Systems for Development activity (S34D) report. <https://hdl.handle.net/10568/107948>

Mollet, M. (2009). *Emergency support for the restoration of food security in the areas of southern Myanmar affected by Cyclone Nargis: Beneficiaries results assessment (BRA) survey*. Non publié. FAO.

Olney, D.K., Pedehombga, A., Ruel, M.T. & Dillon, A. (2015). A 2-year integrated agriculture and nutrition and health behavior change communication program targeted to women in Burkina Faso reduces anemia, wasting, and diarrhea in children 3–12. 9 months of age at baseline: A cluster-randomized controlled trial. *Journal of Nutrition* 145, 1317-1324. <https://doi.org/10.3945/jn.114.203539>

Oxfam (2007). *Evaluation of sustainable livelihoods, internally displaced persons' (IDP) support, and emergency seed distribution projects in Eritrea*. Oxfam GB. <https://seeds-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/OXFAM-2007-Eritrea.pdf>

Richards, P. (29 juin–2 juillet 2005). *The history and future of African rice: What we can learn from observing rice farming in West Africa war zones* [article de conférence]. Africa-Europe Group for Interdisciplinary Studies conference, School of Oriental and Africa Studies, Londres.

Richards, P., Bah, K. & Vincent, J. (2004). *Social capital and survival: Prospects for community-driven development in post-conflict Sierra Leone*. Social development papers: community-driven development; conflict prevention and reconstruction series. Paper no. 12. Banque mondiale <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/685811468762926067/social-capital-and-survival-prospects-for-community-driven-development-in-post-conflict-sierra-leone>

Ruel, M.T. & Alderman, H. (2013). Nutrition-sensitive interventions and programmes: How can they help to accelerate progress in improving maternal and child nutrition? *Lancet* 382, 536-551. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)60843-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(13)60843-0)

Schreinemachers, P., Patalagsa, M.A. & Uddin, N. (2016). Impact and cost effectiveness of women's training in home gardening and nutrition in Bangladesh. *Journal of Development Effectiveness* 8, 473-488. <https://doi.org/10.1080/19439342.2016.1231704>

Sperling, L., Osborn T. & Cooper, D. (eds.) (2004). *Towards effective and sustainable seed relief activities*. Plant Production and Protection Paper #181. FAO. <https://www.fao.org/3/y5703e/y5703e00.htm#Contents>

Sperling, L., Remington, T. & Haugen, J. (2006). *Seed aid for seed security: Advice for practitioners*. Practice briefs 1–10. Centre international de l'agriculture tropicale et Catholic Relief Services. <https://www.crs.org/sites/default/files/tools-research/seed-aid-for-seed-security.pdf>



Walsh, S. & Sperling, L. (2019). *Review of practice and possibilities for market-led interventions in emergency seed security response*. Centre international de l'agriculture tropicale. <https://hdl.handle.net/10568/108655>

Annexe 5.1 : Liste de contrôle de l'évaluation initiale pour les réponses portant sur les semences et systèmes semenciers

Voici quelques suggestions de questions à poser lors de la planification d'une réponse portant sur les semences et systèmes semenciers. L'objectif est de veiller à ce que les données minimales soient collectées pour l'évaluation et l'identification de la réponse afin que les réponses portant sur les semences et systèmes semenciers respectent les normes minimales de SEADS. Aucune des questions n'est obligatoire. Il convient d'adapter la liste en fonction du contexte.

Questions contextuelles

1. Quel est le calendrier agricole ?
2. Quelles sont les cultures préférées et les plus importantes pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la génération de revenus durant la campagne principale et lors des campagnes secondaires éventuelles ?
3. Quels sont des taux d'ensemencement réalistes pour les cultures principale et secondaire ?
4. Quelle est la superficieensemencée par un ménage moyen par culture et par campagne ?
5. Quelles sont les dynamiques de genre dans la sélection des semences, le transfert de connaissances, les ventes, le stockage et les semis ?
6. Comment les acteurs formels et informels opèrent-ils dans la zone ciblée ? Quels sont les rôles des producteurs, et quels rôles jouent les autres acteurs ?
 - a. Où les producteurs se procurent-ils des semences ?
 - b. Qui produit les semences ?
 - c. Qui améliore les semences ?
 - d. Où les semences sont-elles stockées ?
 - e. Comment les semences sont-elles transportées ?
7. Comment la plupart des producteurs se rendent-ils sur les marchés pour acheter des intrants ou vendre leurs récoltes ?
 - a. Quel est le coût éventuel de ce transport ?

Conclusion/retrait

Comprenez-vous le contexte de la production végétale et de l'utilisation des semences en temps normal dans la zone ciblée ?

Contexte de la crise

1. À quel stade du calendrier agricole la crise s'est-elle produite ?
2. Y a-t-il un terrain ou des terres disponibles et accessibles en toute sécurité pour la production végétale ?
3. Les producteurs ont-ils accès à des actifs productifs et à la main-d'œuvre ?
4. Les producteurs sont-ils prêts à s'impliquer dans l'agriculture ?
5. Peut-on raisonnablement s'attendre à ce que les cultures semées arrivent à maturité et soient récoltées dans le contexte de crise actuel ?
6. Existe-t-il à l'heure actuelle des risques pour des groupes vulnérables spécifiques en ce qui concerne leur accès aux marchés ?
7. Les risques de violence fondée sur le genre varient-ils en fonction de l'option de réponse retenue ? Telle ou telle option de réponse présente-t-elle moins de risques pour les femmes qu'une autre ? Comment peut-on atténuer les risques de violence fondée sur le genre que pose chaque option possible ?
8. La crise a-t-elle eu une incidence sur les cultures préférées, les taux d'ensemencement, le lieu de production ou la superficie plantée, ou encore les acteurs formels ou informels de la chaîne de valeur ?



Conclusion/retrait

Une ESS a-t-elle été réalisée et quelles sont les contraintes aiguës en matière de sécurité semencière ? S'il y en a, peuvent-elles être abordées correctement durant cette phase de la crise ? Si la contrainte est jugée aiguë :

- a. Un soutien aux semences et systèmes semenciers a-t-il été apporté dans la zone cible dans le passé pendant plus de deux campagnes successives ? Si oui, pourquoi ?
- b. Peut-on continuer de considérer le besoin comme aigu ?

Identification de la réponse et calendrier

1. Les personnes ayant besoin d'une assistance en rapport avec la sécurité semencière ont-elles été définies de manière adéquate ?
2. L'option de réponse retenue est-elle jugée acceptable par les participants au programme ? Par les producteurs ?

3. Si c'est l'option d'accès ou de fourniture de semences qui est retenue :
 - a. Le projet de calendrier de mise en œuvre tient-il compte des goulets d'étranglement les plus fréquents et de la distribution des semences à temps pour la campagne de semis ?
 - b. Existe-t-il des installations d'essai ? En l'absence d'installations d'essai, quel autre système peut-on utiliser pour garantir la qualité des semences ?
 - c. La qualité des semences proposées est-elle au moins aussi bonne que celle des semences que les producteurs utilisent habituellement et est-elle acceptée par eux ?
 - d. La qualité est-elle également acceptable aux yeux des bailleurs de fonds, des pouvoirs publics et des praticiens ?
4. Les objectifs et la stratégie de réponse proposée remédient-ils à la contrainte en matière de sécurité semencière ?
5. Le savoir-faire et les capacités nécessaires à la réalisation des objectifs sont-ils en place (aussi bien au sein de l'institution chef de file qu'à travers les collaborateurs) ?
6. Les effets négatifs possibles de la réponse ont-ils été anticipés et les actions nécessaires ont-elles été programmées ?
7. A-t-on le temps de mettre en œuvre la réponse avant la campagne ciblée ?

Conclusion/retrait

Une réponse proposée en matière de sécurité semencière peut-elle être menée à bien à temps pour que les producteurs puissent disposer de semences au moment de la période normale de semis ?

Annexe 5.2 : Cibles et indicateurs suggérés relatifs à la qualité des semences

Tableau A5.1 : Cibles et indicateurs suggérés relatifs à la qualité des semences

Attribut	Indicateurs suggérés	Cible
Physique	Un minimum de semences endommagées (cassées, fendues ou déformées)	Pureté minimale de 95–98 %, selon analyse et en fonction de la culture

Physiologique	Taux de germination : pourcentage des semences qui peuvent germer et se développer en plantules normales	70–80 % minimum en fonction de la culture
	Vigueur de la semence	Vérifiée par les producteurs et les informateurs clés

Génétique	Adaptée aux types de sol locaux, à la fertilité du sol, aux maladies, aux organismes nuisibles, à la photopériode, aux régimes hydriques du sol	Vérifiée par les producteurs et les informateurs clés
	Adaptée aux pratiques culturales locales, telles que la récolte manuelle ou mécanique	Vérifiée par les producteurs

	Adaptée à l'utilisation finale, y compris la transformation, la cuisson, et du point de vue de la couleur et du goût	Vérifiée par l'utilisateur final
--	---	-------------------------------------

	Tolérante aux organismes nuisibles et aux maladies	Vérifiée par les producteurs et les informateurs clés
--	---	---

État sanitaire	Nombre minimal de semences malades et absence d'organismes vecteurs de maladie, comme les champignons, les bactéries, les virus, et les ravageurs	Inspection visuelle : la décoloration ou la présence de taches sur les semences peut indiquer une maladie
---------------------------	---	---

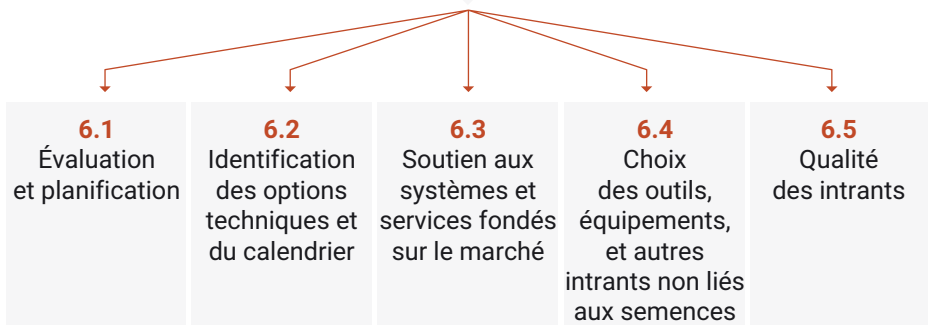


Adapté de FAO (2010b)



CHAPITRE 6 : OUTILS, ÉQUIPEMENTS ET AUTRES INTRANTS NON LIÉS AUX SEMENCES

Normes minimales : Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences





CHAPITRE 6 : OUTILS, ÉQUIPEMENTS ET AUTRES INTRANTS NON LIÉS AUX SEMENCES

L'annexe A : Glossaire contient la définition de certains des termes techniques utilisés dans le manuel SEADS.

Ce chapitre présente les options pour la fourniture d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences dans le cadre d'une réponse à une crise en rapport avec les cultures.

Lors d'une crise à développement lent due à une sécheresse, à des organismes nuisibles (tels que la chenille légionnaire d'automne) ou à une maladie (comme la rouille du blé), les producteurs conservent généralement leurs outils et leurs équipements et restent sur leurs terres. Toutefois, une sécheresse pluriannuelle ou plusieurs années successives d'infestations graves par des maladies ou des ravageurs peuvent se traduire par la vente forcée d'actifs de production, tels que du bétail, des outils, des équipements ou d'autres intrants non liés aux semences, voire des terres (Projet AKLDP 2016). Lorsque des producteurs sont affectés par une crise mais conservent l'accès à leurs terres, ils peuvent le plus souvent revenir à une production normale sous deux ou trois ans, grâce à des accords de métayage temporaires ou en diversifiant leur production pour adopter des cultures et des variétés plus résilientes.

En revanche, les conséquences d'une crise à développement rapide ou d'une crise complexe peuvent être mitigées. Par exemple, les producteurs affectés par une inondation, un séisme, une éruption volcanique, un typhon ou un conflit peuvent non seulement perdre leurs actifs productifs, mais aussi être déplacés de leurs terres et de leurs domiciles. Qu'ils soient déplacés ou non, ces ménages peuvent avoir besoin d'aide pour pouvoir cultiver à nouveau. S'ils peuvent être intégrés localement, rentrer chez eux ou se réinstaller en toute sécurité, les producteurs déplacés peuvent aussi avoir besoin d'autres formes de soutien pour restaurer leurs anciens systèmes de culture.

Liens avec les objectifs de subsistance de SEADS

La fourniture d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences est liée à chacun des trois objectifs de subsistance de SEADS :

1. fournir aux ménages producteurs affectés par une crise des avantages immédiats pour soutenir leurs moyens d'existence.
2. protéger les moyens d'existence en rapport avec les cultures des ménages affectés par une crise.
3. reconstruire ou soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour garantir les moyens d'existence des ménages affectés par une crise.

Les avantages pour les moyens d'existence que présentent les outils, les équipements et autres intrants non liés aux semences ne peuvent être réalisés que si les cultures peuvent être produites à partir de graines (semences botaniques) ou de matériel de multiplication végétative. Voir le Chapitre 5 : Semences et systèmes semenciers pour évaluer cette condition préalable à toute réponse portant sur les outils, les équipements ou autres intrants non liés aux semences.

Si la production végétale est possible, et si les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences (voir le tableau 6.1) sont disponibles, accessibles mais aussi d'une conception et d'une qualité appropriées (voir le tableau 6.2), il est envisageable de rétablir la production et de la protéger après la crise afin d'avancer vers un relèvement précoce. Cela procure aux producteurs et à leur famille des avantages relatifs aux moyens d'existence sous forme de nourriture et de revenu (objectifs 1 et 2). Tout comme les réponses en rapport avec les semences et systèmes semenciers, les réponses portant sur les outils, les équipements et autres intrants non liés aux semences peuvent elles aussi améliorer le degré de préparation et la réduction des risques de catastrophe, en protégeant et en renforçant la production végétale à venir (objectifs 2 et 3).

Si la fourniture d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences peut contribuer à chacun des objectifs de subsistance de SEADS, elle peut ne pas suffire à satisfaire tous les besoins des producteurs. Cela tient au fait que la plupart des petits producteurs sont des consommateurs nets qui dépendent de moyens d'existence diversifiés (Woodhill et al. 2020).

L'importance de la fourniture d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences dans la réponse aux crises

L'accès à des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences est crucial pour la production végétale. Les outils et les équipements permettent la préparation de la terre, les plantations, le sarclage, la récolte et le stockage. Les amendements du sol, y compris les produits chimiques organiques et inorganiques, favorisent la santé du sol, protègent les cultures en phase de croissance et augmentent les rendements. Les transferts monétaires et l'accès au crédit soutiennent la location saisonnière de main-d'œuvre et de machines agricoles (Sustainable Food Lab 2016). Sans ces intrants et les systèmes qui les soutiennent, les producteurs ne pourraient pas produire de cultures, la faim et la pauvreté augmenteraient, et les moyens d'existence durables à plus long terme seraient compromis.

Le tableau 6.1 donne des exemples d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences qui sont généralement fournis dans le cadre d'une réponse à une crise en rapport avec les cultures.

Tableau 6.1 : Les producteurs ont besoin d'une panoplie d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences pour soutenir leurs moyens d'existence

Outils	Équipements	Autres intrants non liés aux semences
<ul style="list-style-type: none"> ● houes à main ● Fléaux ● Pierres à aiguïser ● Arrosoirs ● Dépanouilleuses à maïs ● Tamis à vanner 	<ul style="list-style-type: none"> ● Bottes de chantier ● Vêtements de protection (pour la manipulation de produits chimiques) ● Sacs ou bacs de stockage des récoltes ● Pompes à eau de rechange, broyeurs et presses à huile 	<ul style="list-style-type: none"> ● Terre végétale ● Sacs (pour les potagers en sac) ● Pierres pour ériger des terrasses et des jardins en trou de serrure ● Amendements du sol (cendre, paillis, compost et chaux) ● Engrais organique et inorganique



...suite

- Matériel d'érection de clôture temporaire, notamment poteaux, rails, grillage, clous et agrafes
- Pesticides organiques et inorganiques
- Argent et crédit pour recruter de la main-d'œuvre saisonnière, louer des machines agricoles et acheter du carburant pour les équipements

La fourniture d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences remédie à quatre contraintes possibles, décrites dans le tableau 6.2. Ces contraintes reflètent celles énoncées dans le tableau 5.1.

Tableau 6.2 : Quatre types de contraintes pèsent généralement sur les producteurs affectés par une crise

Contrainte	Caractéristiques requises pour surmonter la contrainte
Disponibilité	Une quantité suffisante d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences est disponible dans la région (disponibilité spatiale), au bon moment pour soutenir les travaux des champs saisonniers (disponibilité temporelle), y compris la préparation des sols, les semis, le sarclage, la protection et la récolte

Accès	<p>Les producteurs et autres personnes cherchant à se lancer dans la culture acquièrent les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences dont ils ont besoin sans se heurter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à des obstacles économiques à l'achat ou au troc • à des obstacles physiques, y compris l'éloignement des marchés, des menaces sécuritaires ou des mises en quarantaine • à des obstacles socioculturels (handicap, âge, genre, appartenance ethnique et autres préjugés), barrières linguistiques ou difficulté d'accès à l'information
Qualité	<p>Les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences sont adaptés aux systèmes locaux de production végétale et présentent les caractéristiques locales souhaitées et appropriées. Voir la norme minimale 6.5 pour obtenir un complément d'information</p>
Adéquation de la conception	<p>Les outils et équipements répondent aux préférences des différents producteurs (hommes, femmes et enfants)</p>

En plus de soutenir le bénéficiaire prévu, les réponses profitent également aux grossistes, aux vendeurs et autres acteurs de la chaîne de valeur, car les ménages bénéficiaires peuvent faire appel aux services de forgerons locaux et d'ingénieurs agronomes pour l'entretien, la réparation et le remplacement éventuel de leurs outils et équipements. Les outils et les équipements peuvent aussi être utilisés pour d'autres besoins d'existence, par exemple pour construire ou améliorer un logement ou des abris pour le bétail. Ils peuvent être partagés entre plusieurs ménages affectés par une crise, notamment les ménages issus des populations déplacées au sein de leur pays et de réfugiés (Cullis 2020, Pajot 2020).



Enfin, il existe de plus en plus de données probantes qui indiquent que la culture d'aliments et de fleurs améliore l'estime de soi et la santé mentale (Millican et al. 2019, RHS 2021) et renforce la résilience (Cullis 2020). Conscients de ces avantages supplémentaires, un nombre croissant d'acteurs humanitaires fournissent les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences dont ont besoin les ménages affectés par une crise pour cultiver des denrées alimentaires et des fleurs.

Options techniques pour soutenir les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences

Ce chapitre présente trois options techniques et plusieurs sous-options pour fournir des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences en cas de crise :

- faciliter l'accès aux intrants
- fournir des intrants
- soutenir les systèmes d'intrants formels et informels.

Dans la mesure du possible, préférez la facilitation de l'accès à la distribution directe, car cette dernière ne devrait être utilisée que lorsque les marchés ne fonctionnent pas. Le soutien aux systèmes formels et informels peut, au fil du temps, renforcer les systèmes d'intrants touchés par une catastrophe et favoriser une transition pour s'éloigner de la distribution directe. Il peut convenir de soutenir différentes options pour différents groupes d'utilisateurs, y compris au sein d'une même communauté. Par exemple, certains ménages pourraient bénéficier de coupons pour l'achat d'outils, d'équipements ou de carburant pour une pompe d'irrigation. D'autres, qui auraient besoin de faire des semis sur des sols plus pauvres, pourraient bénéficier d'une distribution de compost, alors que d'autres encore pourraient profiter d'un soutien aux forgerons locaux pour améliorer leur petit outillage.

Ces trois options techniques ont été choisies sur la base de données probantes disponibles concernant l'impact de réponses en rapport avec l'agriculture en cas de crise humanitaire (SEADS 2021) et sur l'avis d'experts. Toutefois, les données probantes n'indiquent pas les différentes causes de l'impact sur les moyens d'existence lorsqu'une combinaison de domaines de réponse et d'options techniques a été utilisée pour s'attaquer à toutes les contraintes identifiées.

D'après les données probantes, certaines combinaisons de domaines de réponse et d'options techniques peuvent donner lieu à une hausse de la productivité et améliorer les résultats en matière de moyens d'existence, grâce à une augmentation de la sécurité alimentaire, à une réduction des dépenses en produits alimentaires ou à une hausse des revenus. Voir par exemple Mollet 2009, FAO 2012a, FAO 2012b, Banque mondiale 2012, Pretari & Anguko 2019 et Cullis 2020 dans la *base de données probantes de SEADS*. À ce titre, les options techniques et les orientations figurant dans ce chapitre peuvent aussi être utilisées en cas de

fourniture de kits aux ménages pour la remise en état des infrastructures pilotée par la communauté et traitée dans le chapitre 7 : Infrastructures en rapport avec les cultures.

L'étude de cas 5.1 (voir le site web de SEADS) donne un exemple de fourniture de semences et d'outils qui s'est traduit par plusieurs mois supplémentaires d'autosuffisance alimentaire.

Option technique 1 : Faciliter l'accès

La facilitation de l'accès aux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences comprend toute action qui réduit les obstacles à l'accès de nature économique, physique ou socioculturelle. Grâce à elle, les producteurs peuvent recommencer à préparer leurs terres, faire des semis, sarcler, amender et protéger les sols, et enregistrer des rendements plus élevés lors de la récolte.

Il est important de noter qu'une réponse fondée sur le marché (voir le principe 1 de SEADS : Utiliser une programmation fondée sur les moyens d'existence) pour faciliter l'accès aux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences peut restaurer la production tout en soutenant les vendeurs et les marchés locaux (voir *MERS*). Le tableau 6.3 recense diverses sous-options fondées sur le marché et les obstacles à l'accès auxquels elles s'attaquent.

Tableau 6.3 : Il existe plusieurs sous-options pour faciliter l'accès aux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences

Sous-options techniques	Obstacles traités		
	Économiques	Physiques	Socioculturels
1.1. Aide en espèces aux producteurs pour l'achat d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences disponibles sur les marchés locaux	x		



...suite

1.2. Aide en espèces aux forgerons, ingénieurs agronomes et vendeurs pour qu'ils puissent se rendre dans les zones touchées par une catastrophe	x		
1.3. Subventions aux vendeurs pour le transport d'intrants jusqu'aux marchés proches des producteurs cibles		x	x
1.4. Subventions aux vendeurs d'intrants pour l'approvisionnement des camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays		x	x
1.5. Fournir un don pour les foires d'intrants	x	x	x

L'étude de cas 6.1 (voir le site web de SEADS) illustre un dispositif innovant de partage des coûts à base de transfert monétaire inconditionnel.

Option technique 2 : Fournir des intrants

Lorsque les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences ne sont pas disponibles, y compris dans des régions reculées, inaccessibles ou peu sûres où les marchés ne fonctionnent pas, il peut se révéler nécessaire de fournir, de transporter et de distribuer directement les intrants aux producteurs affectés par une crise.

Les acteurs humanitaires peuvent distribuer ces intrants eux-mêmes ou ils peuvent faire appel au soutien de parties prenantes locales, telles que des coopératives de producteurs ou des associations de femmes, pour qu'elles se chargent de la distribution. La mobilisation des parties prenantes locales permet non seulement de renforcer les capacités locales mais aussi de réduire les retards opérationnels qui caractérisent souvent les réponses gouvernementales et humanitaires de grande envergure. Voir le principe 2 de SEADS : Utiliser une approche participative

dans tous les aspects de la réponse à une crise pour obtenir d'autres conseils sur l'inclusion des parties prenantes locales dans l'évaluation, la conception et la mise en œuvre.

L'étude de cas 6.2 (voir le site web de SEADS) montre comment la distribution directe d'engrais et d'outils manuels a permis à la production de dépasser les niveaux d'autosuffisance dans une région où un typhon avait détruit des cultures irriguées de riz et de noix de coco notamment.

Option technique 3 : Soutenir les systèmes d'intrants formels et informels

En situation normale, les prestataires de services et les systèmes fournissent aux producteurs un accès aux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences. Les crises peuvent fragiliser ou suspendre momentanément cette prestation de services. Néanmoins, il est rare que les services soient détruits, si ce n'est dans le cas d'une crise complexe prolongée. Lorsque cela se produit, un soutien sous forme de subventions et de prêts peut aider à reconstruire les services et les systèmes. Le processus de reconstruction est souvent complexe ; il peut prendre plusieurs années et peut nécessiter une combinaison d'investissements publics et privés.

Le soutien au renforcement des services et des systèmes devrait être équilibré sur un ensemble de prestataires tout au long des différents stades du cycle de production (préparation des terres, amélioration de la santé des sols, production végétale, récolte et stockage). Les dons et les programmes de crédit, les formations techniques et professionnelles destinées aux fabricants d'outils et d'équipements, et l'aide à la recherche et au développement d'outils, équipements et intrants non liés aux semences afin qu'ils soient mieux adaptés sont autant d'exemples de soutien aux systèmes formels et informels.



Avantages et inconvénients de chaque option technique

Les avantages et les inconvénients de chaque option technique relative à la fourniture d'outils, équipements et intrants non liés aux semences sont résumés dans le tableau 6.4.

Tableau 6.4 : Chaque option portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences présente des avantages et des inconvénients

Option	Avantages	Inconvénients
1. Faciliter l'accès aux intrants	<ul style="list-style-type: none"> ● L'utilisation de transferts monétaires favorise la distribution en temps voulu ● Soutient les priorités et les choix des producteurs ● Les injections d'argent renforcent l'économie locale grâce à l'effet multiplicateur ● Le mode de distribution est flexible, y compris par le biais de téléphones portables, de coupons électroniques, de cartes (p. ex. cartes prépayées, cartes de retrait aux guichets automatiques, cartes à puce, cartes de crédit ou de débit) ou par des distributions d'espèces ● Le soutien peut être ajusté aux différents besoins des hommes, des femmes, des enfants et des groupes marginalisés ● Le choix des outils, équipements et intrants non liés aux semences peut faire l'objet d'un suivi pour éclairer la conception des programmes futurs 	<ul style="list-style-type: none"> ● Il se peut que l'argent distribué ne soit pas entièrement utilisé pour l'achat prévu d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences, car les ménages affectés par une crise sont généralement confrontés à une variété de priorités concurrentes, y compris en matière d'alimentation, de santé et d'éducation ● Les foires locales d'intrants nécessitent beaucoup d'organisation, peuvent retarder l'accès aux intrants essentiels, toucher un nombre relativement modeste de personnes et ne pas avoir lieu d'être dans les régions touchées par un conflit ● Au moment de satisfaire aux critères de quantité et de qualité, les systèmes de coupons d'achat peuvent ne pas profiter équitablement aux petits vendeurs

d'intrants, qui ne sont pas à même d'assurer le stockage ou le transport, ou simplement parce qu'il est difficile sur le plan logistique de signer un contrat avec une grande variété de vendeurs

2. Fournir des intrants

- Les distributions peuvent cibler et toucher des régions reculées qui sont mal desservies par les marchés
- Les acteurs humanitaires et les producteurs confrontés à des crises répétées en ont l'habitude
- Les procédures et l'aide apportée peuvent être normalisées dans tous les contextes
- Possibilité de toucher un grand nombre de producteurs affectés par une crise
- Les questions de qualité sont relativement faciles à contrôler par le biais de vérifications ponctuelles
- Simplicité du suivi, notamment le nombre et la gamme d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences effectivement distribués, et le nombre de bénéficiaires
- Les « paquets » standards peuvent ne pas répondre aux besoins et aux priorités des différents groupes (hommes, femmes, enfants, groupes marginalisés et groupes minoritaires) ou ne pas convenir à différents systèmes de production
- Des réponses à grande échelle favorisent les opérations de grande envergure au détriment des petits vendeurs d'intrants locaux
- Problèmes d'approvisionnement et de logistique, notamment la disponibilité d'entrepôts de stockage, qui peuvent entraîner des retards de distribution et empêcher d'atteindre les objectifs de subsistance



...suite

- Les distributions directes peuvent devenir la norme et fragiliser les marchés locaux formels et informels, y compris ceux qui se relèvent d'une crise
- Les distributions directes à grande échelle peuvent perturber les systèmes, réduire la diversité et le choix, créer la dépendance et étouffer l'innovation

3. Soutenir les systèmes d'intrants formels et informels

- Le soutien peut être adapté aux besoins des forgerons, des ingénieurs agronomes et des magasins de fournitures agricoles, y compris ceux ayant été déplacés par une crise
- Le soutien peut améliorer la conception des outils et équipements pour satisfaire les besoins de différents groupes d'utilisateurs (hommes, femmes et différents groupes d'âge)
- Le soutien a un effet multiplicateur potentiel sur l'économie locale
- Le soutien peut donner lieu au développement de modèles et de produits qui n'ont que peu de valeur marchande durable, voire aucune
- Les subventions peuvent étayer de petites entreprises commerciales improductives qui ne sont pas concurrentielles en temps normal

- Le soutien peut être adapté afin de nouer des relations entre les vendeurs d'intrants locaux et les producteurs affectés

Calendrier des options techniques portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences

Les réponses aux crises de production végétale interviennent généralement une fois assurée la gestion des réponses essentielles visant à sauver des vies. Il faut se référer aux calendriers agricoles locaux pour garantir un soutien opportun. Le *Calendrier des cultures – Outil d'information pour la production végétale* de la FAO fournit des versions en ligne des calendriers locaux (2021). Le tableau 6.5 présente des exemples de planning pour mettre en œuvre les trois options techniques sur l'ensemble d'un calendrier agricole générique pour des cultures de maïs et de haricots.

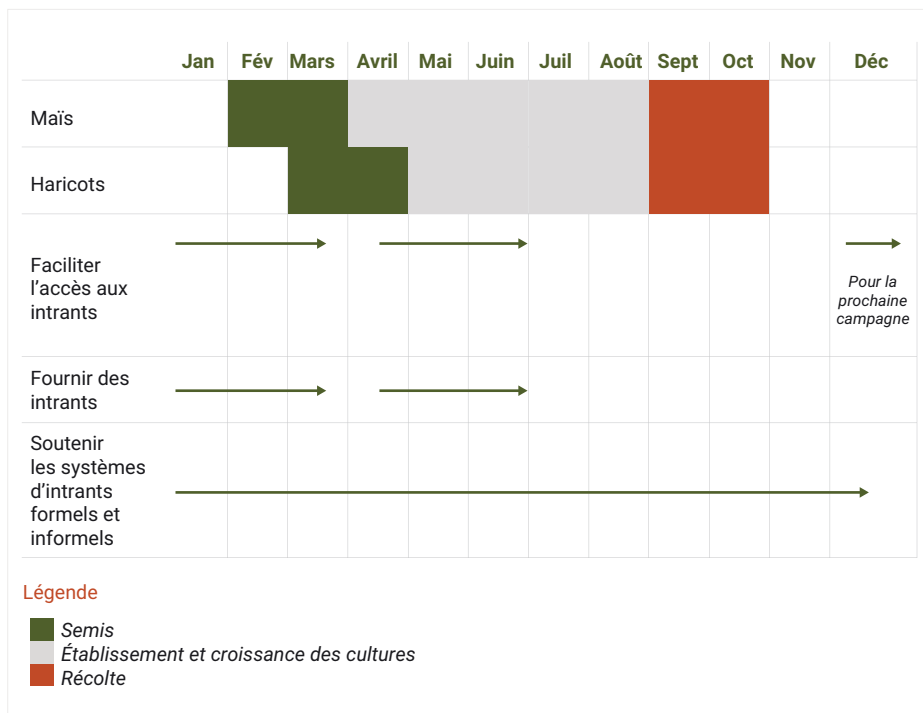
Le timing de la fourniture d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences est déterminant, car les retards peuvent affecter la croissance, la santé et le rendement des cultures, et parce que les producteurs ont besoin de planifier et d'organiser à l'avance la main-d'œuvre dont ils auront besoin. Si, du fait d'un manque de confiance dans une réponse prévue portant sur les intrants, ils ne se sentent pas capables de planifier et d'organiser la main-d'œuvre, ils peuvent décider d'affecter leur peu de ressources en main-d'œuvre à d'autres travaux économiques et de subsistance, et des occasions seront ainsi perdues.

La phase de la crise a également une incidence sur le calendrier d'une réponse portant sur les outils, équipements et intrants non liés aux semences, comme le montre le tableau 6.6.

Ainsi, lors des suites immédiates d'une crise à développement rapide ou d'une crise complexe, la priorité est à juste titre donnée aux interventions visant à sauver des vies, de sorte qu'il convient de retarder le soutien aux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences jusqu'à ce que les besoins essentiels aient été satisfaits.



Tableau 6.5 : Le calendrier des options techniques portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences doit coïncider avec les cycles de végétation locaux – exemple de la production de maïs et de haricots



La réponse à une crise à développement lent, telle que celle provoquée par une sécheresse, des organismes nuisibles ou une maladie, est différente. Dans le cas de sécheresses pluriannuelles, il est fréquent que les organisations soient déjà opérationnelles, auquel cas la fourniture d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences avant la campagne suivante ne devrait pas poser de difficultés majeures. Toutefois, la fourniture de ces intrants serait inappropriée durant la crise elle-même ou durant la phase de relèvement.

Avant de se lancer dans la réponse à une crise, qu'il s'agisse d'une crise à développement rapide, d'une crise à développement lent ou d'une crise complexe, il faut consulter les services météorologiques nationaux et internationaux. Si des conditions normales sont attendues, la réponse peut avoir lieu. Si, toutefois, les prévisions suggèrent des pluies insuffisantes, il sera peut-être préférable de retarder l'intervention et d'attendre des prévisions annonçant de bonnes pluies.

Tableau 6.6 : Différentes options techniques portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences sont pertinentes à différentes phases d'une crise

OPTIONS TECHNIQUES	Phase d'urgence	Phase de relèvement
Crise à développement rapide et crise complexe		
Faciliter l'accès aux intrants	→	
Fournir des intrants	→	
Soutenir les systèmes d'intrants formels et informels	→	
Crise à développement lent		
Faciliter l'accès aux intrants	→	
Fournir des intrants	→	
Soutenir les systèmes d'intrants formels et informels	→	

Les acteurs étatiques et non étatiques peuvent soutenir et renforcer les services et les systèmes pour la fourniture d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences dans toutes les phases d'une crise tant qu'ils ne viennent pas perturber la réponse aux besoins fondamentaux.

Arbre de décision pour sélectionner les options techniques



Un arbre de décision peut guider votre choix d'options techniques. Il vous incite à tenir compte des variables de manière systématique. Les questions de l'arbre de décision sont classées par ordre de priorité pour la qualité du programme.

Répondre d'abord à la première question (par « oui » ou par « non »). L'arbre de décision vous dirige vers une nouvelle question en fonction de votre réponse. Les réponses négatives indiquent que d'autres réponses appropriées identifiées dans l'outil d'identification du domaine de réponse (RAIT) devraient être envisagées ou qu'une nouvelle formation ou un renforcement des capacités seront peut-être requis pour pouvoir répondre « oui » aux questions. Comme plusieurs options techniques peuvent être appropriées, lorsqu'une option technique a été sélectionnée, l'arbre de décision vous amènera à envisager les autres.

Vos réponses devraient s'appuyer sur toutes les données à votre disposition, mais en particulier :

- les résultats de l'évaluation initiale (voir le chapitre 4 : Évaluation initiale de la réponse à une crise en rapport avec les cultures)
- une théorie du changement (voir la norme minimale 8.2 : Objectifs du projet)
- la capacité de votre organisation à atteindre les normes minimales pertinentes de ce chapitre (voir l'annexe B).

SEADS recommande que vous complétiez un RAIT (voir la norme minimale 4.4 : Sélection des domaines de réponse) avant de répondre aux questions d'un arbre de décision. Le RAIT indiquera si des réponses portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences sont nécessaires, appropriées et faisables, et l'objectif de subsistance sur lequel elles pourraient avoir l'impact le plus marqué.

Utiliser la figure 6.1 pour déterminer si les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences devraient faire partie d'une réponse en rapport avec les cultures et, si oui, quelles seraient les options techniques les plus appropriées.

Normes minimales relatives aux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences

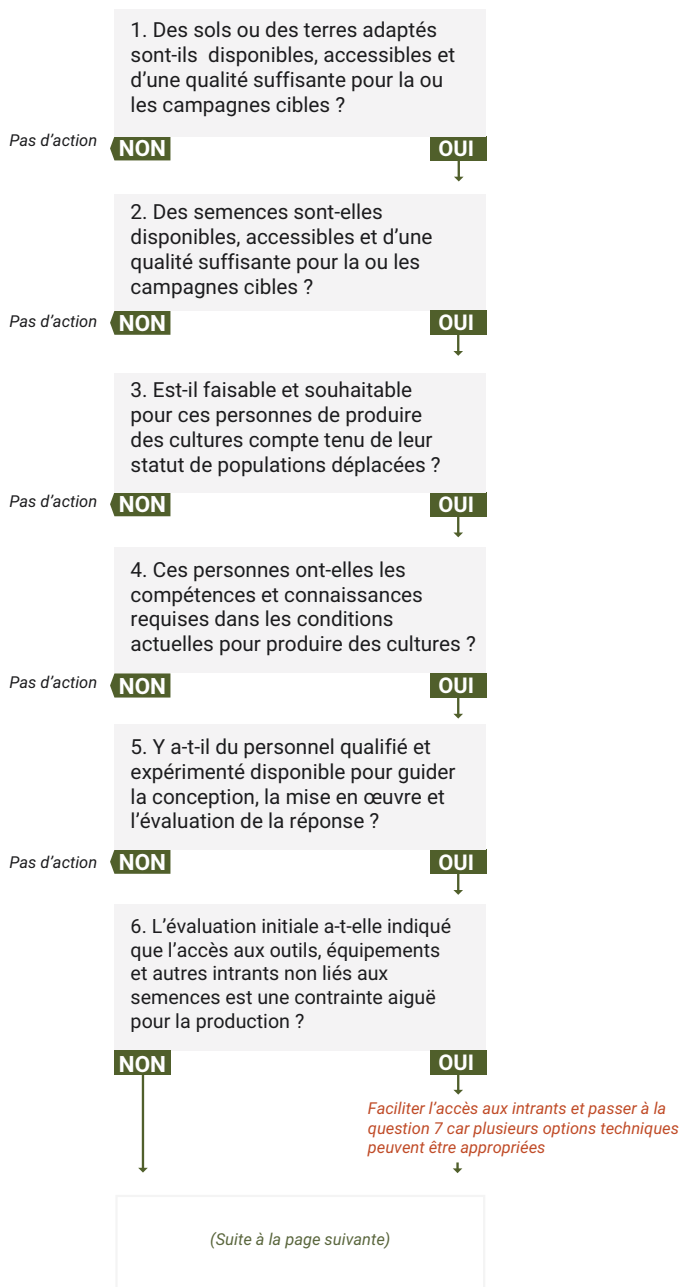
Norme minimale 6.1 Évaluation et planification

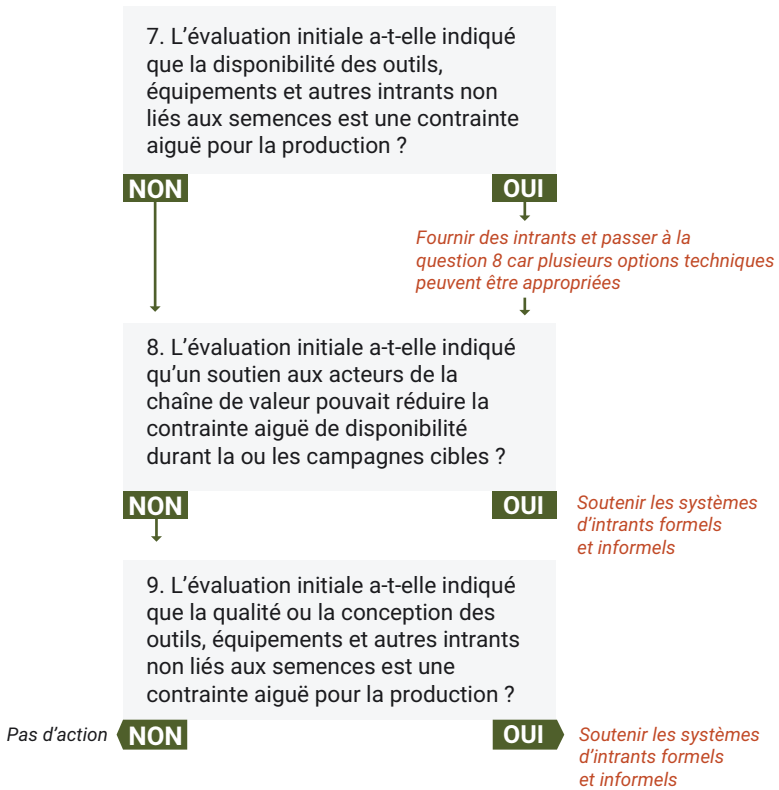
Des évaluations sont réalisées pour déterminer l'intérêt que suscite le retour éventuel à la production végétale ; le besoin d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences ; et la fonctionnalité des services et systèmes fondés sur les marchés locaux.

Actions clés

- Réaliser une évaluation initiale à l'aide d'approches participatives pour comprendre la demande d'outils, équipements et intrants non liés aux semences (voir la note d'orientation 1).

Figure 6.1 : Arbre de décision pour les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences





Nota : Le résultat « Pas d'action » ne signifie pas nécessairement qu'aucune réponse ne devrait avoir lieu, mais plutôt que d'autres réponses adaptées identifiées dans le RAIT devraient être considérées ou qu'une formation ou un renforcement des capacités pourraient être requis pour pouvoir répondre « oui » aux questions. Lorsqu'il n'y a pas d'autres options adaptées et lorsqu'une formation ou un renforcement des capacités se révèlent impossibles, un appui à d'autres moyens d'existence peut être envisagé.

- S'assurer que le personnel dispose des compétences techniques requises pour comprendre et utiliser les informations clés (voir la note d'orientation 2).
- Utiliser l'annexe 4.1 : Exemples de questions pour recueillir des données initiales et techniques et l'annexe 6.1 : Liste de contrôle de l'évaluation initiale pour les réponses portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences afin de choisir les questions de l'évaluation.
- Comprendre les contraintes aiguës en matière de qualité, de disponibilité, d'accès et de qualité de la conception des modèles qui ont une incidence sur les outils, équipements et intrants non liés aux semences utilisés pour les cultures (voir la note d'orientation 3).

- Relier les besoins chroniques d'intrants qui existent depuis longtemps aux programmes de développement (voir la note d'orientation 4).

Notes d'orientation

1. Évaluation initiale. La crise peut avoir engendré des aspirations nouvelles ou différentes en matière de moyens d'existence (surtout lorsque les personnes sont déplacées), car la faim n'est nullement un gage d'intérêt continu pour les cultures ou d'engagement envers la production végétale. Une évaluation initiale peut permettre d'identifier l'évolution des attentes ou un besoin d'outils, équipements ou intrants non liés aux semences (voir le principe 1 de SEADS, le principe 2 de SEADS et le chapitre 4). L'annexe 6.1 propose des questions qui peuvent être utilisées pour déterminer si une réponse portant sur les outils, équipements et intrants non liés aux semences présentera des avantages pour les moyens d'existence.

Il est donc important d'évaluer les besoins des différents groupes, y compris ceux des femmes, des différentes tranches d'âge et des personnes en situation de handicap, sans nécessairement s'attendre à ce que les outils et équipements conçus pour les hommes leur conviennent (Cronin 2020). La facilitation de la coopération entre les différents groupes d'utilisateurs et les fournisseurs locaux de systèmes et de services peut se traduire par la fabrication d'outils et d'équipements plus légers ou spécialement adaptés. Des outils et équipements adaptés permettront aux différents groupes de travailler de manière plus efficace et feront généralement que les cultures seront moins abîmées. De même, différents producteurs peuvent avoir des degrés d'intérêt différents concernant l'accès aux amendements des sols, aux pesticides et aux engrais organiques et inorganiques, et aux subventions ou au crédit pour recruter une main-d'œuvre saisonnière ou louer des machines agricoles, ou encore concernant l'achat de carburant afin d'alimenter des pompes d'irrigation.

L'étude de cas 6.3 (voir le site web de SEADS) décrit comment une moissonneuse-batteuse importée a été adaptée pour répondre aux besoins locaux.

2. Compétences de l'équipe. Une réponse efficace dépendra d'une bonne appréciation de la fréquence d'utilisation des outils, équipements et intrants non liés aux semences en temps normal. Elle nécessitera également une appréciation des systèmes et des services qui les sous-tendent, notamment les forgerons et les ingénieurs agronomes locaux, et la reconnaissance du fait que les besoins varient entre les différents groupes de population. L'annexe B donne des conseils sur les compétences de l'équipe qui sont indispensables ou recommandées en matière de



conception, mise en œuvre et évaluation des réponses en rapport avec les cultures. Sans ces compétences, d'importantes informations contextuelles peuvent être négligées et la conception de l'aide planifiée peut se révéler défectueuse.

3. Soutien sur mesure. Il est rare que les producteurs disposent de la même surface de terrain, travaillent les mêmes sols, choisissent les mêmes cultures, aient accès à la même quantité de main-d'œuvre ou utilisent des intrants non liés aux semences qui soient identiques. Il en va de même pour les ménages déplacés. Certains peuvent accepter l'accès à un ou deux conteneurs de taille relativement modeste dans lesquels mettre en place un petit potager. D'autres peuvent vouloir louer des parcelles et des champs auprès des membres de la communauté d'accueil. Certaines personnes vivant dans le même camp peuvent n'avoir que peu ou pas d'expérience en matière de cultures, tandis que d'autres peuvent être des forgerons, des ingénieurs agronomes ou des vendeurs d'intrants déplacés. Les prestataires de services seront peut-être plus désireux de se remettre à leur ancien métier plutôt que de se tourner vers la production végétale. Enfin, certaines personnes déplacées, notamment celles ayant subi un traumatisme, peuvent être plus attirées par la culture de fleurs que par celle de denrées alimentaires.

En adaptant le soutien portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences aux besoins et aux intérêts des différents ménages, on peut répondre à des besoins divers et garantir l'utilisation des intrants et l'obtention d'un bon rapport qualité-prix.

L'étude de cas 6.4 (voir le site web de SEADS) décrit comment les ménages de réfugiés ont augmenté la disponibilité, l'accès et la vente de nourriture grâce à la distribution d'un « paquet » sur mesure constitué de semences, d'outils, d'amendements des sols et de matériaux d'érection de clôtures, complété par une formation. Les questions figurant dans l'annexe 6.1 peuvent aider à déterminer quels sont ces besoins spécifiques.

4. Contraintes aiguës vs contraintes chroniques. L'évaluation peut contribuer à faire une distinction entre les besoins aigus et les besoins chroniques (voir l'annexe 4.1). Les réponses à une crise ne se prêtent pas aux efforts visant à remédier à des besoins chroniques non satisfaits en outils, équipements ou intrants non liés aux semences, besoins qui sont plus efficacement résolus par des mesures de réduction de la pauvreté et des programmes de développement à plus long terme.

Norme minimale 6.2 : Identification des options techniques et du calendrier

Des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences sont appropriés et distribués à temps pour la saison de végétation.

Actions clés

- Utiliser l'arbre de décision à la figure 6.1 pour sélectionner les options techniques appropriées pour le type de crise et le calendrier agricole. Les options identifiées devraient promouvoir l'équité sociale (voir la note d'orientation 1).
- Estimer les coûts de la réponse sur la base d'un ciblage approprié, des coûts en temps réel et d'un ou de plusieurs mécanismes de distribution sûrs et adaptés (voir les notes d'orientation 2 et 3).
- Définir un calendrier pour la réponse identifiée et déterminer les goulets d'étranglement susceptibles de retarder la distribution pour y remédier (voir la note d'orientation 4).
- Identifier et réduire les risques en matière de protection susceptibles de découler de la réponse identifiée (voir la note d'orientation 5).



Notes d'orientation

1. Approches participatives et équité sociale. Le principe 2 de SEADS et le chapitre 4 donnent un complément d'information sur les approches participatives et soulignent l'importance d'une participation inclusive. Confirmer le caractère approprié de la ou des options techniques choisies, en cherchant à déterminer si une aide au développement à plus long terme est disponible pour les bénéficiaires prévus.

2. Ampleur de l'assistance. Après avoir identifié les options techniques potentielles, les prochaines étapes consistent à calculer le coût et à ajuster l'ampleur de l'assistance du point de vue du coût par bénéficiaire (profondeur de la réponse) et du nombre de bénéficiaires (étendue de la réponse). Pour ce faire, il

faut tenir compte du coût total de la réponse, y compris l'achat, le transport et le soutien opérationnel. Les coûts opérationnels dans un contexte de crise peuvent fluctuer et être artificiellement gonflés. La norme 1 pour la distribution d'actifs du manuel *MERS* donne de précieux conseils.

3. Ciblage. Il faut concevoir une approche participative en temps réel en matière de ciblage qui soit fondée sur une connaissance approfondie des normes sociales et culturelles. Le ciblage communautaire offre généralement un moyen plus efficace de garantir la distribution appropriée et complète de l'aide à tous les groupes vulnérables (voir le principe 2 de SEADS).

4. Goulets d'étranglement dans la distribution. Des retards dans la distribution d'outils, équipements et intrants non liés aux semences peuvent empêcher d'atteindre les objectifs de subsistance. Ces retards sont particulièrement problématiques lorsqu'ils portent sur des outils destinés à la préparation des sols et qu'ils compromettent une campagne agricole. Les retards sont fréquents dans les zones de conflit et les régions reculées où les routes sont mauvaises et les coûts de transport plus élevés, donc il est utile de les anticiper et de prendre des dispositions en conséquence.

5. Principe de « ne pas nuire ». Une crise, en particulier une crise complexe aggravée par un conflit et des violences, entraîne généralement des vols, des pillages, la coercition, l'exploitation, des privations et des violences sexuelles. Pour les personnes qui se relèvent d'un traumatisme, il est important que la distribution d'outils, équipements et intrants non liés aux semences ne les expose pas à de nouveaux dangers et qu'une prise de décision participative garantisse des systèmes de distribution appropriés (voir les Principes de protection dans le manuel *Sphère*).

Norme minimale 6.3 : Soutien aux systèmes et services fondés sur le marché

La préférence est donnée à la fourniture appropriée d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences par le biais de systèmes et services fondés sur le marché.

Actions clés

- Se servir de la programmation fondée sur les moyens d'existence pour éclairer le choix des options de distribution (voir les notes d'orientation 1 et 2).
- S'assurer que les réponses favorisent des systèmes et services locaux dynamiques qui garantissent un choix à plus long terme d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences (voir la note d'orientation 3).
- Faire appel à des conseillers spécialisés pour la conception des réponses (voir la note d'orientation 4).

Notes d'orientation

1. Approche fondée sur les moyens d'existence. Utiliser une approche fondée sur les moyens d'existence pour prendre en compte tous les aspects du système de culture, y compris la disponibilité et l'accès aux terres tout au long de la campagne agricole, la santé des sols, l'accès à des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences appropriés, et aux systèmes et services existants fondés sur les marchés (voir le principe 1 de SEADS). Le *Guide pratique – Analyse et cartographie des marchés en état d'urgence* (Albu 2010) peut contribuer à mettre en relief les forces et les faiblesses des systèmes, services et marchés d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences.

2. Choix des marchés. Les producteurs sont habitués aux marchés et nombre d'entre eux se rendent toutes les semaines sur les marchés locaux. Ceux qui le font sont généralement à l'aise à l'idée de sélectionner des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences. La pertinence d'un mécanisme de distribution fondé sur les marchés dépend de facteurs tels que la disponibilité de liquidités, de crédit et de main-d'œuvre au sein du ménage. Plus le choix est vaste, plus les marchés ont des chances d'avoir un impact positif sur les moyens d'existence.

3. Service local vs service extérieur et renforcement des systèmes. D'après l'expérience, les réponses à base d'aide en espèces peuvent favoriser les grosses sociétés distributrices d'outils, équipements ou intrants non liés aux semences au détriment des forgerons, des ingénieurs agronomes et des magasins de fournitures agricoles, qui ne peuvent pas atteindre les niveaux d'échelle requis. Les distributions directes profitent particulièrement aux acteurs extérieurs de la chaîne de valeur et ne soutiennent pas les services et les systèmes locaux. Lorsqu'il n'est pas possible de faire appel à des acteurs locaux de la chaîne de valeur pour faciliter l'accès ou distribuer directement des outils, équipements et intrants non



liés aux semences, peut-être pourra-t-on les soutenir par le biais de subventions, d'un meilleur accès au crédit ou d'une aide à la recherche et l'innovation.

4. Aide humanitaire groupée. Les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences font généralement partie d'un ensemble plus vaste de secours humanitaires qui peut inclure une aide en espèces et/ou alimentaire, des abris, d'autres articles non alimentaires et des semences. Lorsqu'ils sont distribués avec d'autres formes d'aide, le fait de faire appel à des spécialistes (tels que des spécialistes en agriculture et des ingénieurs agronomes connaissant bien les contextes de crise) pour la conception de réponses portant sur des intrants autres que les semences donne de meilleurs résultats. Voir l'annexe B pour découvrir les compétences indispensables et celles qui sont recommandées.

L'étude de cas 6.5 (voir le site web de SEADS) décrit comment des spécialistes en agriculture qui travaillent sur des projets à plus long terme dans la région ont mis au point un plan d'aide adapté qui a aidé des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à produire des denrées alimentaires et à faire des progrès impressionnants en matière de sécurité alimentaire.

Norme minimale 6.4 : Choix des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences

Les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences sont appropriés pour les conditions agroécologiques locales et adaptés aux différents utilisateurs.


Actions clés

- S'assurer que les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences sont adaptés aux besoins de ménages ayant différentes capacités et une disponibilité de main-d'œuvre variée (voir les notes d'orientation 1 et 2).
- Confirmer l'acceptabilité par le bailleur de fonds et le gouvernement de la région d'accueil des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences sélectionnés (voir notes d'orientation 3).

- Réfléchir attentivement aux avantages que présente l'introduction de nouveaux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences dans la réponse à une crise en rapport avec les cultures (voir la note d'orientation 4).
- Évaluer le besoin de formation pour garantir l'utilisation appropriée des intrants (voir la note d'orientation 5).

Notes d'orientation

1. Objectifs de subsistance. Adapter les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences afin de satisfaire les objectifs de subsistance de SEADS (voir le tableau 2.1 et le principe 1 de SEADS). Cela peut se traduire par la distribution de différents « paquets » selon qu'il s'agit d'hommes, de femmes, de différentes tranches d'âge ou de groupes marginalisés. Par exemple, un « paquet » sera peut-être étudié sur mesure pour soutenir les avantages précoces et un autre pour soutenir la reconstruction à long terme des systèmes de culture touchés par la crise. La fourniture d'outils manuels pour la préparation des sols et les semis, ou la fourniture d'espèces ou de carburant pour alimenter une pompe d'irrigation afin de soutenir une culture sur pied est plus urgente que la fourniture de compost ou d'autres amendements qui bonifient la santé du sol au fil du temps.

2. Préférences des ménages. Les ménages qui se relèvent d'une crise à développement rapide ou d'une crise complexe peuvent choisir de planter différentes cultures et variétés que celles qu'ils cultivaient avant la crise. De même, leurs besoins en outils et en équipements peuvent évoluer. Il est donc important de confirmer les besoins et les priorités actuels des différents ménages, y compris ceux des femmes, des ménages dirigés par des enfants et des familles marginalisées (voir les Principes de protection dans le *manuel Sphère* et le principe 2 de SEADS). Réfléchir au poids des outils, car ceux qui sont trop lourds pour l'utilisateur ont tendance à causer des blessures lors de leur manipulation et à abîmer les cultures. 

3. Acceptabilité du contexte. Il se peut que différents bailleurs de fonds et gouvernements stipulent des conditions, des restrictions et des réglementations différentes pour l'utilisation d'amendements, d'engrais et de pesticides organiques ou inorganiques. L'évaluation initiale peut inclure des aspects relatifs à l'acceptabilité et à l'adaptation du soutien en fonction de différentes restrictions et réglementations afin de garantir l'acceptabilité du « paquet » d'intrants. Il sera peut-être nécessaire de distribuer des « paquets » d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences – y compris du carburant destiné aux pompes

d'irrigation – en plusieurs tournées pour que les intrants essentiels soient disponibles à temps. Pour les équipements qui peuvent être temporaires ou permanents, tenir compte de facteurs comme la question de savoir combien de temps les participants ciblés seront sur le site de production ou s'il sera possible de modifier l'équipement temporaire par la suite pour qu'il devienne plus permanent. Le chapitre 7 comporte des conseils sur les infrastructures permanentes, et le chapitre 8 des *Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage* sur les abris et les aménagements pour le bétail présente les aspects à considérer au moment de prendre des décisions sur les infrastructures temporaires ou permanentes.

4. Traditionnels vs modernes. Les producteurs ont généralement des préférences marquées en matière d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences, découlant d'années d'expérience. Il est donc important de veiller à ce que les outils de prédilection soient disponibles, y compris les modèles traditionnels. Cela peut être particulièrement important pour les personnes ayant subi un traumatisme, car des intrants auxquels ils sont habitués peuvent avoir des effets bénéfiques sur leur santé mentale. Dans d'autres cas, le fait de travailler avec des femmes, des enfants et des groupes marginalisés pour améliorer la conception des outils et des équipements peut aboutir à la production d'outils améliorés plus légers qui leur conviennent mieux. En favorisant un choix plus large, on peut aider un plus grand nombre de ménages à atteindre l'objectif 1 de SEADS relatif aux moyens d'existence. De même, il convient d'envisager de donner un choix au moment de remplacer les pièces usagées des pompes d'irrigation afin d'évaluer la possibilité d'un modèle plus moderne et d'une technologie plus verte. À noter que les pièces usagées d'une pompe d'irrigation peuvent faire partie d'une infrastructure permanente qui a besoin d'être remise en état. Ce point est abordé dans le chapitre 7.

5. Formation et renforcement des capacités. Concevoir un soutien à la formation et au renforcement des capacités pour combler des manques de connaissances essentielles, notamment sur une utilisation sûre et appropriée des amendements des sols, des engrais et des pesticides (aussi bien organiques qu'inorganiques). Adapter toutes les formations et le renforcement des capacités aux besoins et aux intérêts des différents groupes (hommes, femmes, enfants et groupes marginalisés) en utilisant des techniques de formation participatives. Les vendeurs locaux et les services de vulgarisation peuvent dispenser des conseils et un soutien utiles, notamment concernant la manipulation appropriée des produits agrochimiques (voir le Principe 4 de SEADS : Tenir compte du changement climatique et réduire au minimum les impacts sur l'environnement).

Norme minimale 6.5 : Qualité des intrants

Les réponses portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences respectent la qualité minimale requise par les communautés productrices, les praticiens et les organismes bailleurs de fonds.

Actions clés

- Confirmer que la qualité des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences est au moins aussi bonne que celle que les producteurs utilisent habituellement et qu'elle est donc acceptable (voir les notes d'orientation 1 et 2).
- Prévoir suffisamment de temps pour contrôler les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences au point de distribution et être prêt à rejeter des intrants de mauvaise qualité (voir la note d'orientation 2).
- S'assurer que tous les produits chimiques sont étiquetés correctement dans la langue locale (voir la note d'orientation 3).

Notes d'orientation

1. Considérations liées à la qualité. La performance des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences devrait être égale ou supérieure aux niveaux attendus, et ces intrants devraient être suffisamment durables pour garantir une longue tenue en service en conditions normales d'utilisation. Tout comme des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences qui sont de bonne qualité peuvent avoir un impact positif sur les moyens d'existence, des intrants de mauvaise qualité compromettent les résultats. Des intrants cassés peuvent entraîner des blessures. L'évaluation initiale et les analyses techniques devraient donc définir des critères de qualité et écarter les vendeurs qui ne les respectent pas.

Des problèmes de qualité tout aussi importants sont associés à la distribution d'autres intrants non liés aux semences, comme la terre végétale, les amendements du sol, les engrais et les pesticides. La terre végétale devrait être



conforme à sa description et ne pas être une terre de sous-sol de moins bonne qualité ; les amendements doivent être de bonne qualité pour enrichir les sols appauvris et bonifier leur santé. Les engrais et les pesticides doivent aussi être de qualité ; leur date de péremption ne doit pas être dépassée et ils ne doivent pas être stockés dans de mauvaises conditions. Ne pas distribuer d'engrais et de pesticides qui ne sont pas conformes aux critères de qualité convenus.

2. Contrôle de la qualité. Il est bon de prévoir un petit nombre de contrôles ponctuels au moment de l'achat, de la distribution et à intervalles réguliers tout au long de la durée de la réponse afin de remédier à d'éventuels problèmes de qualité et de répondre aux besoins d'entretien, de réparation ou de remplacement.

3. Étiquetage. Qu'ils soient organiques ou inorganiques, les engrais et les pesticides devraient être clairement étiquetés, et notamment comprendre des conseils sur les taux d'application recommandés et sur une utilisation sans risque. L'étiquette devrait être rédigée dans la langue locale et les consignes clairement communiquées en toutes lettres et par pictogramme, afin que tous les membres de la communauté puissent savoir comment se protéger et protéger l'environnement.

Lectures recommandées

Les détails des références citées dans ce chapitre figurent à l'annexe C. Parmi les lectures complémentaires recommandées, on peut citer :

Boedeker, W., Watts, M., Clausing, P. & Marquez, E. (2020). The global distribution of acute unintentional pesticide poisoning: Estimations based on a systematic review. *BMC Public Health* 20. <https://bmcpublichealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12889-020-09939-0>

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (12 mai 2021). *Q&A on pests and pesticide management*. FAO. <https://www.fao.org/newsroom/detail/Q-A-on-Pests-and-Pesticide-Management/en>

FAO & Organisation mondiale de la Santé (2016). *Code de conduite internationale sur la gestion des pesticides : Comment gérer les pesticides extrêmement dangereux*. FAO & OMS. <https://www.fao.org/pest-and-pesticide-management/pesticide-management/reducing-global-risk-from-hhp/hhps/fr/>

Gerard, B., Baudron, F. & Yahaya, R. (2019). Debunking myths about agricultural labor and mechanization in Africa: Fact sheet. Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) <https://repository.cimmyt.org/handle/10883/20122>

Gill, H.K. & Garg, H. (2019). Pesticides: Environmental impacts and management strategies. In M.L. Larramendy & S. Soloneski (eds.), *Pesticides* (Chapter 8). IntechOpen. <https://www.intechopen.com/chapters/46083>

Gummert, M. (2019). *Post-harvest technologies for small farmers*. Institut international de recherche sur le riz (IRRI) https://flar.org/wp-content/uploads/2019/01/009_Post-harvest-technologies-foe-small-farmers_MGummert.pdf

IRRI (2022). *Rice knowledge bank* [site web]. <http://www.knowledgebank.irri.org/>

Maulu, S., Hasimuna, O. J., Mutale, B., Mphande, J. & Siankwilimba, E. (2021). Enhancing the role of rural agricultural extension programs in poverty alleviation: a review. *Cogent Food & Agriculture* 7. <https://doi.org/10.1080/23311932.2021.1886663>

Mock, N. & Vallet, M. (2018). *Review of food for peace market-based emergency food assistance programs – Sierra Leone case study report*. TANGO International. <https://www.calpnetwork.org/wp-content/uploads/2020/03/pa00t2c4-1.pdf>



Sims, B. & Kienzle, J. (2006). *Farm power and mechanization for small farms in sub-Saharan Africa*. FAO. <https://www.fao.org/publications/card/en/c/6e76ecd0-1097-588c-ab99-7c5d29a6d055/>

Sims, B., Kahan, D., Mpagalile, J., Hilmi, M. & Valle, S.S. (2018). *Services de mécanisation agricole en tant qu'activité commerciale : Manuel de formation pour les prestataires de services de mécanisation agricole à petite échelle*. FAO. <https://www.fao.org/3/I9207FR/i9207fr.pdf>

Sphère (2019). *Reducing environmental impact in humanitarian response*. Sphere Thematic Sheet 1. <https://spherestandards.org/wp-content/uploads/Sphere-thematic-sheet-environment-EN.pdf>

UNDRR (Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes) (2021). *Global risk assessment framework (GRAF)* [page web]. <https://www.preventionweb.net/understanding-disaster-risk/graf>

Annexe 6.1 : Liste de contrôle de l'évaluation initiale pour les réponses portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences

Voici quelques suggestions de questions à poser lors de la planification d'une réponse portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences. L'objectif est de veiller à ce que les données minimales soient collectées pour l'évaluation et l'identification de la réponse afin que les réponses portant sur les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences respectent les normes minimales de SEADS. Aucune des questions n'est obligatoire. Il convient d'adapter la liste en fonction du contexte.

Contexte

1. Quels sont les principaux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences dont les différents ménages ont besoin pour chaque culture primaire et secondaire, depuis la préparation des sols et jusqu'à la récolte (en fonction du niveau de richesse et ventilés entre les ménages dirigés par des hommes/des femmes/des enfants) ?

2. En situation normale, quels sont les systèmes et les prestataires de services de marché qui mettent à disposition des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences ?
 - a. Qui les produit ?
 - b. Où sont-ils produits ?
 - c. Comment sont-ils transportés ?
 - d. Qui intervient à chaque étape du transport et de la vente ?
 - e. Dans quelle mesure sont-ils accessibles aux différents groupes de richesse et aux hommes, aux femmes et aux enfants ?

Contexte de crise

1. Quels sont les principales contraintes relatives aux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences qui entravent la production de cultures en toute sécurité ?
2. Quels sont les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences qui sont les plus importants pour faire en sorte que les producteurs affectés puissent produire leurs cultures de prédilection jusqu'à la récolte ?
3. Ces outils, équipements et autres intrants non liés aux semences sont-ils disponibles sur les marchés locaux et l'accès à ces marchés présente-t-il des risques pour des groupes spécifiques ?
4. Y a-t-il une option de réponse quelconque qui augmente les risques pour un groupe particulier (hommes, femmes, enfants, groupes marginalisés) ? Comment ces risques peuvent-ils être atténués ?

Identification de la réponse et calendrier



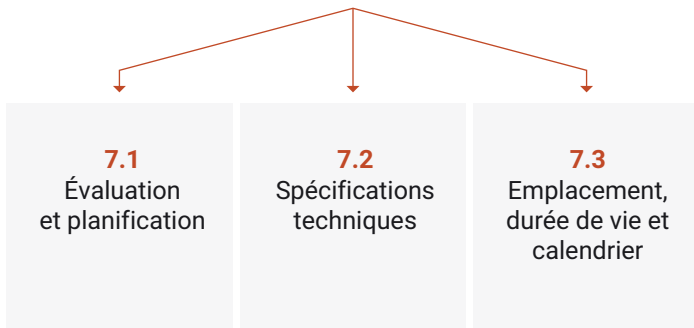
1. Les personnes ayant besoin d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences ont-elles été définies de manière suffisamment précise ? Les besoins des hommes, des femmes, des enfants et des groupes marginalisés ont-ils été définis ?
2. L'option de réponse prévue est-elle acceptable aux yeux des bénéficiaires, y compris les hommes, les femmes, les enfants et autres groupes marginalisés ?
3. Si c'est l'option d'accès ou de fourniture d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences qui est retenue :
 - a. Le calendrier de mise en œuvre préliminaire tient-il compte des goulets d'étranglement et permet-il de garantir que la distribution des outils, équipements et autres intrants non liés aux semences aura lieu à temps pour la campagne de semis ?

- b.** Les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences sont-ils d'une qualité semblable à celle des intrants qui sont habituellement utilisés et acceptés ?
 - c.** La qualité est-elle également acceptable aux yeux des bailleurs de fonds, des pouvoirs publics et des praticiens ?
- 4.** Les objectifs et la stratégie de réponse proposée remédient-ils aux éventuelles contraintes relatives aux outils, équipements et autres intrants non liés aux semences ?
- 5.** L'institution de mise en œuvre chef de file a-t-elle les capacités en matière de moyens d'existence et de marché ainsi que le savoir-faire technique requis pour réaliser les objectifs de subsistance de SEADS ?
- 6.** A-t-on réfléchi aux éventuels effets imprévus et aux ajustements nécessaires ?



CHAPITRE 7 : INFRASTRUCTURES EN RAPPORT AVEC LES CULTURES

Normes minimales : Infrastructures en rapport avec les cultures





CHAPITRE 7 : INFRASTRUCTURES EN RAPPORT AVEC LES CULTURES

L'annexe A : Glossaire contient la définition de certains des termes techniques utilisés dans le manuel SEADS.

Ce chapitre présente des options pour la remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures. Par « *remise en état* », on entend la réparation, la reconstruction, le remplacement ou la protection des infrastructures temporaires ou permanentes en rapport avec les cultures utilisées par des ménages individuels ou des groupes de ménages au sein d'une communauté. Par « *infrastructures en rapport avec les cultures* », on entend les bâtiments et les biens utilisés pour la production, le transport, le stockage et la commercialisation des cultures. À titre d'exemples, on peut citer les serres, les ombrières, les ouvrages d'irrigation, les étangs, les barrages, les routes, les ponts, les clôtures, les étals de marché, les silos et les entrepôts.

Différents types de crise touchent les infrastructures en rapport avec les cultures de différentes manières :

- Une crise à développement rapide, telle qu'une inondation, un tremblement de terre ou un typhon, peut endommager ou détruire les infrastructures, empêchant ainsi les utilisateurs de poursuivre leurs activités de subsistance.
- Une crise complexe peut affecter les infrastructures d'une manière analogue à une crise à développement rapide, mais plusieurs problèmes peuvent se produire en même temps. Lorsqu'une guerre classique figure parmi les éléments d'une crise complexe, les infrastructures en rapport avec les cultures peuvent devenir inutilisables en raison des dommages directs et des débris de guerre, tels que les mines terrestres et les munitions non explosées.
- Une crise à développement lent, telle qu'une sécheresse, peut se traduire par une accumulation de poussière, de vase et de débris qui provoquent le dysfonctionnement des infrastructures d'irrigation lorsque le circuit d'eau est rétabli.

Liens avec les objectifs de subsistance de SEADS

La remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures est liée à chacun des trois objectifs de subsistance de SEADS :

1. fournir aux ménages producteurs affectés par une crise des avantages immédiats pour soutenir leurs moyens d'existence.
2. protéger les moyens d'existence en rapport avec les cultures des ménages affectés par une crise.
3. reconstruire ou soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour garantir les moyens d'existence des ménages affectés par une crise.

La mesure dans laquelle la remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures contribue à chaque objectif dépend du moment auquel elle intervient dans le cycle de production végétale. La remise en état des infrastructures contribue toujours à l'objectif 3, car cet objectif est le moins urgent.

C'est l'époque de l'année qui détermine si la remise en état a un impact immédiat sur la production végétale. La remise en état de certaines infrastructures, lorsqu'elle intervient au lendemain d'une crise, peut avoir des effets immédiats sur les moyens d'existence en rapport avec les cultures. Les activités telles que le nettoyage d'un canal d'irrigation, la réparation des terrasses, le déminage et le déblaiement des débris peuvent donc contribuer directement à l'objectif 1.

L'objectif 2 a trait à la protection des moyens d'existence, laquelle donnera les meilleurs résultats si elle a lieu durant la phase de préparation en renforçant les infrastructures pour les rendre moins vulnérables aux aléas (par exemple, rénovation des bâtiments ou réparation des infrastructures légèrement endommagées pour empêcher toute nouvelle détérioration), en les établissant dans des lieux moins vulnérables, ou en accroissant la capacité des réservoirs d'eau pour protéger les cultures de la sécheresse. Dans un contexte de conflit, la remise en état des infrastructures de manière inclusive et le soutien aux moyens d'existence en rapport avec les cultures qui promeuvent le commerce et la communication entre différentes parties contribueront aussi à l'objectif 2.

Les normes minimales de ce chapitre s'attachent à :

- éviter toute nouvelle perte ou détérioration d'actifs et garantir le maintien de la production.

- garantir et accroître la production à venir et la capacité à résister aux chocs futurs.
- améliorer la préparation et le relèvement en établissant des liens avec le développement à long terme.

L'importance des infrastructures en rapport avec les cultures dans la réponse à une crise

Les infrastructures en rapport avec les cultures sont essentielles à tous les stades du cycle de production végétale. Par exemple :

- L'irrigation, les terrasses et les clôtures sont indispensables pour la production végétale.
- Les infrastructures de transports et de marchés favorisent des liens entre les producteurs et les acteurs des chaînes de valeur à différents stades du cycle de production.
- Les infrastructures de stockage et les ombrières préservent la qualité des intrants et des produits et protègent les équipements et les machines agricoles.

La remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures après une crise peut aussi engendrer des possibilités d'emplois temporaires ou permanents ; la remise en état est donc plus susceptible de contribuer au relèvement des communautés affectées. La remise en état est l'occasion de rendre les infrastructures moins vulnérables aux aléas naturels ou d'origine humaine lorsqu'elle tient compte des vulnérabilités existantes sur la base des expériences passées, puis anticipe et se prépare aux aléas futurs.

La remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures exige des matériaux, de la main-d'œuvre et des connaissances et compétences techniques. Si la remise en état requise dépasse les capacités de la communauté affectée dans un ou plus de ces trois domaines, il faudra éventuellement faire appel aux autorités locales, à des acteurs humanitaires ou à des sous-traitants spécialisés.



Le tableau 7.1 donne des exemples d'infrastructures utilisées à chaque stade de la production végétale, des problèmes qui peuvent découler d'une crise et des solutions possibles.

Tableau 7.1 : Différentes solutions de remise en état des infrastructures peuvent résoudre les problèmes rencontrés tout au long du cycle de production végétale

Stade de la production végétale	Problème	Solution infrastructurelle
Pré-production	Les infrastructures existantes en rapport avec les cultures sont vulnérables à la crise	Protéger et rénover pour réduire la vulnérabilité
	Formation ou creusement de ravines et terrasses endommagées, ce qui entraîne l'érosion ou la perte de sol	Réparer les terrasses et combler les ravines
	Les débris, mines et munitions non explosées font qu'il est difficile, voire impossible, de préparer la terre et l'irrigation	Déblayer les champs et les canaux d'irrigation des débris, mines et munitions non explosées
	Il est impossible d'accéder aux terres et aux infrastructures en raison des dégâts, de la destruction ou de la présence de mines ou de munitions non explosées	Remettre en état ou déminer les routes, les ponts, les ponceaux et autres infrastructures en rapport avec les cultures afin de garantir un accès sûr
	L'accès aux vendeurs d'intrants est impossible ou limité	Réparer ou reconstruire les places de marché et les voies d'accès
Production	Le bétail envahit les champs, compacte le sol et mange les cultures	Réparer ou installer des clôtures permanentes
	Les machines agricoles, équipements et intrants doivent être stockés en toute sécurité	Réparer ou reconstruire les ombrières, les entrepôts et les silos

	Un excès d'eau sur le sol empêche les racines de respirer	Remettre en état les infrastructures de drainage
	Le manque d'eau entrave la croissance des cultures	Remettre en état les infrastructures d'irrigation (Muthigani et al. 2010)
	Un manque de chaleur et d'humidité empêche les cultures de croître plus vite ou en contre-saison	Remettre les serres en état
Post-production	La récolte ne peut pas être transportée car les routes ne sont pas praticables	Remettre en état les routes, les ponts et ponceaux ou les reconstruire
	La récolte a besoin d'être stockée jusqu'à sa consommation par la communauté ou jusqu'à sa vente	Réparer, reconstruire ou renforcer les entrepôts et les silos
	Les marchés ont été détruits par la crise, de sorte que la communauté n'a plus d'endroit approprié pour vendre sa récolte	Réparer, reconstruire ou renforcer les étals de marché (Marocchino 2009) Remettre en état les voies intérieures du marché et les structures de drainage

L'étude de cas 7.1 (voir le site web de SEADS) donne un exemple qui illustre comment la remise en état d'une structure de récupération des eaux de pluie peut améliorer les moyens d'existence en rapport avec les cultures.



Options techniques pour soutenir les infrastructures en rapport avec les cultures

Ce chapitre présente deux options techniques et plusieurs sous-options pour procéder à la remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures :

- Faciliter la remise en état des infrastructures pilotée par la communauté.
- Diriger et mettre en œuvre la remise en état directe des infrastructures.

Ces deux options techniques ont été choisies sur la base de données probantes disponibles concernant l'impact de réponses en rapport avec l'agriculture en cas de crise humanitaire (SEADS 2021) et sur l'avis d'experts. Toutefois, ces données probantes n'indiquaient pas les différentes causes de l'impact sur les moyens d'existence lorsqu'une combinaison de domaines de réponse et d'options techniques a été utilisée. Des hausses de productivité peuvent aussi découler d'une combinaison de domaines de réponse.

D'après les données probantes disponibles, certaines combinaisons de domaines de réponse et d'options techniques peuvent améliorer les résultats en matière de moyens d'existence, grâce à une augmentation de la sécurité alimentaire, à une réduction des dépenses en produits alimentaires ou encore à une hausse des revenus. Voir par exemple Mollet 2011, Walter et al. 2017, CICR 2019 et Trust Consultancy & Development 2020 dans la *base de données probantes de SEADS*.

Option technique 1 : Faciliter la remise en état des infrastructures pilotée par la communauté

Il existe trois sous-options :

- 1.1. Fournir les outils, les matériaux ou les fonds requis pour la remise en état, soit sous forme de kits destinés aux ménages (pour les infrastructures en rapport avec les cultures au niveau des ménages) soit pour l'ensemble de la communauté (dans le cas d'infrastructures communautaires, dont la gestion incombera aux dirigeants locaux). Cette sous-option contribue à la localisation, conformément au Grand compromis. La coordination avec le soutien à la production végétale par le biais d'outils, équipements et autres intrants non liés aux semences (chapitre 6 : Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences) est essentielle pour garantir la pertinence de cette sous-option et l'obtention d'impacts sur les moyens d'existence.

- 1.2. Apporter une assistance technique et juridique pour garantir un accès durable aux infrastructures et leur utilisation par tous les usagers, et pour s'assurer que les infrastructures sont conformes aux normes techniques requises. Ce soutien peut être déployé au niveau du ménage ou de la communauté.
- 1.3. Faciliter des initiatives d'emploi pour mener à bien la remise en état. Cette option est généralement particulièrement adaptée aux projets de remise en état qui nécessitent une main-d'œuvre non qualifiée dans un contexte de stabilité relative à l'issue d'une crise, lorsque la communauté est dotée d'une perspective à long terme pour les travaux de remise en état.

L'étude de cas 7.2 (voir le site web de SEADS) montre comment la remise en état de périmètres d'irrigation peut avoir lieu grâce à une approche de type argent contre travail.

Option technique 2 : Diriger et mettre en œuvre la remise en état directe des infrastructures

Cette option est susceptible de se révéler efficace dans le cadre de projets de remise en état complexes ou coûteux ou lorsque les politiques et la législation locales l'exigent. Il existe deux sous-options :

- 2.1. Les organisations se chargent elles-mêmes des travaux de remise en état, car elles ont les capacités techniques requises pour se procurer des matériaux et pour recruter de la main-d'œuvre qualifiée et la gérer.

L'étude de cas 7.3 (voir le site web de SEADS) présente un exemple d'assistance directe par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans le cadre de la remise en état de serres dans la bande de Gaza.

- 2.2. Les organisations recrutent des entrepreneurs privés qui se chargent des travaux de remise en état.

L'option 2 et ses sous-options peuvent être utilisées pour des infrastructures permanentes le cas échéant, mais elles sont particulièrement adaptées pour les ménages qui ont besoin d'un soutien aux moyens d'existence dans un contexte instable (par exemple personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, réfugiés, situation de conflit). Dans de telles situations, une remise en état rapide peut être effectuée sous la direction de l'organisation. L'option 2 est aussi susceptible d'être la plus faisable en cas de déminage, car cette opération exige un équipement et des compétences spécifiques, ainsi que des connaissances techniques en matière d'armement et de tactique militaire.



Avantages et inconvénients de chaque option technique

Les deux options techniques garantissent le respect des principes humanitaires et des objectifs de subsistance. Elles visent à répondre au besoin de reconstruire en mieux tout en tenant compte de l'adaptation au changement climatique, des techniques traditionnelles locales, ainsi que des lois et des matériaux locaux. Les deux options exigent aussi des systèmes d'exploitation et maintenance pour veiller à la durabilité à long terme des infrastructures rénovées. Les avantages et les inconvénients de chaque option sont résumés dans le tableau 7.2.

Tableau 7.2 : Chaque option portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures présente des avantages et des inconvénients

	Avantages	Inconvénients
1. Faciliter la remise en état pilotée par la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Plus grande appropriation par la communauté • S'appuie sur les systèmes communautaires traditionnels • Coûts réduits grâce aux contributions communautaires (main-d'œuvre, matériaux) • Possibilités de renforcement des capacités, non seulement d'un point de vue technique, mais aussi en matière de gestion et de leadership assurés par la population locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut être plus difficile à gérer s'il existe un conflit ou des tensions entre les différents groupes de la communauté ou si des restrictions limitent la participation des personnes en fonction de leur appartenance ethnique, leur genre, leur religion ou leur handicap • Peut détourner les gens de leurs propres moyens d'existence ou d'une migration temporaire pour gagner un revenu plus élevé dans une ville ou un pays voisin

- Peut se révéler plus durable si la maintenance reste à la charge des communautés
- Peut se révéler impossible car les membres de la communauté sont occupés avec leurs propres moyens d'existence ou ont temporairement migré
- Peut présenter des risques inacceptables pour la sécurité des membres de la communauté, sauf s'ils possèdent des connaissances techniques sur les mines et les munitions non explosées

2. Diriger et mettre en œuvre une remise en état directe

- Plus facile de mettre en œuvre un système plus inclusif
- Peut garantir des normes humanitaires en matière de législation du travail, de normes de sécurité, de travail des enfants et de salaires égaux et équitables
- Renforce les capacités locales si du personnel local est recruté
- Peut fragiliser les systèmes communautaires traditionnels et créer une dépendance envers l'aide
- Peut faire concurrence aux organisations et sociétés locales qui pourraient aussi se charger de la remise en état
- Si les travaux sont réalisés par le biais d'un sous-traitant extérieur à la communauté, les ressources versées ne restent pas dans la communauté



...suite

- Peut mettre en place un système intégré d'exploitation et maintenance pour garantir la durabilité
- Plus facile à organiser, superviser et gérer
- Permet de planifier et de garantir la qualité de la remise en état
- Plus facile d'organiser un haut niveau de compétences et d'équipement en cas de besoin
- Possibilité de proposer de nouvelles technologies améliorées à la communauté
- S'il est fait appel à un entrepreneur privé, il n'est alors guère possible de renforcer les capacités locales
- Il est difficile de créer un système intégré d'exploitation et maintenance, car la participation de l'organisation se limite au respect des contrats à court terme et à la supervision des travaux

Calendrier des options techniques relatives aux infrastructures en rapport avec les cultures

La remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures commence généralement lors du relèvement précoce après une crise, une fois que les réponses essentielles pour sauver des vies sont en place ou gérées de manière courante. Toutefois, si la remise en état offre des possibilités d'emploi pour les travailleurs non qualifiés dans la communauté affectée, dans ce cas des paiements en nature ou des transferts monétaires peuvent permettre aux personnes de satisfaire leurs besoins fondamentaux et les travaux de remise en état peuvent être entrepris dès le début de la réponse.

Dans le cas d'une crise à développement rapide, il peut se révéler judicieux de procéder à la rénovation et la protection des infrastructures en rapport avec les cultures avant que ne survienne la crise prévue. Des mesures de préparation aux urgences et des actions précoces peuvent être mises en œuvre lorsqu'une crise peut être prévue ou anticipée, comme dans le cas d'un typhon ou d'un tremblement de terre.

Dans le cas d'une crise à développement lent, comme une sécheresse, il est judicieux d'augmenter les capacités des réservoirs et des bassins d'eau pour l'irrigation.

Dans le cas d'une crise complexe, il existe un risque que les infrastructures rénovées soient de nouveau endommagées. C'est particulièrement vrai en situation de conflits et de troubles civils, lorsque les moyens d'existence des populations sont ciblés. Par conséquent, il faut que les conditions soient suffisamment stables pour réduire le risque de dommages à répétition.

La sous-option d'assistance juridique et technique (option technique 1.2) sera peut-être requise avant le début des travaux de remise en état pour veiller à ce que toutes les parties prenantes comprennent leurs obligations, en particulier vis-à-vis des groupes les plus vulnérables. Contrairement à d'autres options techniques, cette aide peut se poursuivre durant la phase de relèvement si l'on anticipe de nouveaux aléas. Si c'est le cas, l'assistance devrait être coordonnée avec des projets de développement.

Le tableau 7.3 résume le calendrier le plus efficace pour la remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures lors des différentes phases d'une crise.

Le cycle de production végétale a moins d'influence sur le calendrier de remise en état des infrastructures que la phase de la crise ou les prévisions d'aléas à venir. Néanmoins, la remise en état des infrastructures peut nécessiter une main-d'œuvre communautaire importante et il convient donc d'éviter les périodes de forte demande de main-d'œuvre locale, par exemple l'époque de la moisson, ou celles de migration saisonnière vers des zones urbaines ou à l'étranger pour trouver du travail. Se servir des calendriers saisonniers pour les activités agricoles et la main-d'œuvre afin d'identifier les périodes de pointe. Il est possible de gagner en efficacité dans la mise en œuvre en planifiant l'aide à la remise en état des infrastructures parallèlement à d'autres types de réponse en rapport avec les cultures. Pour des raisons de sécurité, l'enlèvement des mines et des munitions non explosées devra peut-être avoir lieu bien avant la campagne agricole.



Tableau 7.3 : Différentes options portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures sont pertinentes à différentes phases de la réponse à une crise

SOUS-OPTIONS TECHNIQUES	Crise à développement rapide				Crise à développement lent			
	Préparation	Suites immédiates	Relèvement précoce	Relèvement	Alerte	Alarme	Urgence	Relèvement
Option 1.1 Fournir des outils et des matériaux	—————▶				—————▶			
Option 1.2 Apporter une assistance technique et juridique	————▶			————▶	————▶			————▶
Option 1.3 Faciliter les initiatives d'emploi à court terme▶			▶			
Option 2.1 Les organisations se chargent elles-mêmes des services▶			▶			
Option 2.2 Les organisations recrutent des entrepreneurs privés	————▶				————▶			

————▶ *pertinente*

.....▶ *Pertinente sauf en cas de pluies intenses ou d'une forte demande en main-d'œuvre*

Il est généralement préférable de réaliser les travaux de remise en état durant la saison sèche car la pluie peut les perturber et les travaux de construction mettent plus de temps à sécher durant la saison des pluies.

Le tableau 7.4 présente des exemples de chronogrammes pour la remise en état des infrastructures en fonction des stades de la production végétale.

Arbre de décision pour sélectionner les options techniques

Un arbre de décision peut guider votre choix d'options techniques. Il vous incite à tenir compte des variables de manière systématique. Les questions de l'arbre de décision sont classées par ordre de priorité pour la qualité du programme.

Répondre d'abord à la première question (par « oui » ou par « non »). L'arbre de décision vous dirige vers une nouvelle question en fonction de votre réponse. Les

Tableau 7.4 : Différentes options portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures sont pertinentes à différents stades du calendrier agricole

	STADE DU CYCLE DE PRODUCTION DURANT LEQUEL INTERVIENDRA LA RÉPONSE			
	Préproduction /planification (p. ex. sélection des cultures ou des semences)	Production (p. ex. sélection préparation des sols, gestion des cultures)	Post-production (p. ex. récolte, stockage, transformation)	Commercialisation (p. ex. accès au marché, transport)
SOUS-OPTIONS TECHNIQUES				
Option 1.1 Fournir des outils et des matériaux	—————→			—————→
Option 1.2 Apporter une assistance technique et juridique	—————→	—————→	—————→	—————→
Option 1.3 Faciliter les initiatives d'emploi à court terme→→→→
Option 2.1 Les organisations se chargent elles-mêmes des services→→	—————→	—————→
Option 2.2 Les organisations recrutent des entrepreneurs privés→→	—————→	—————→

—————→ *pertinente*

.....→ *Pertinente sauf en cas de pluies intenses ou de forte demande en main-d'œuvre*

réponses négatives indiquent que d'autres réponses appropriées identifiées dans l'outil d'identification du domaine de réponse (RAIT) devraient être envisagées ou qu'une nouvelle formation ou un renforcement des capacités seront peut-être requis pour pouvoir répondre « oui » aux questions.

Vos réponses devraient s'appuyer sur toutes les données à votre disposition, mais en particulier :

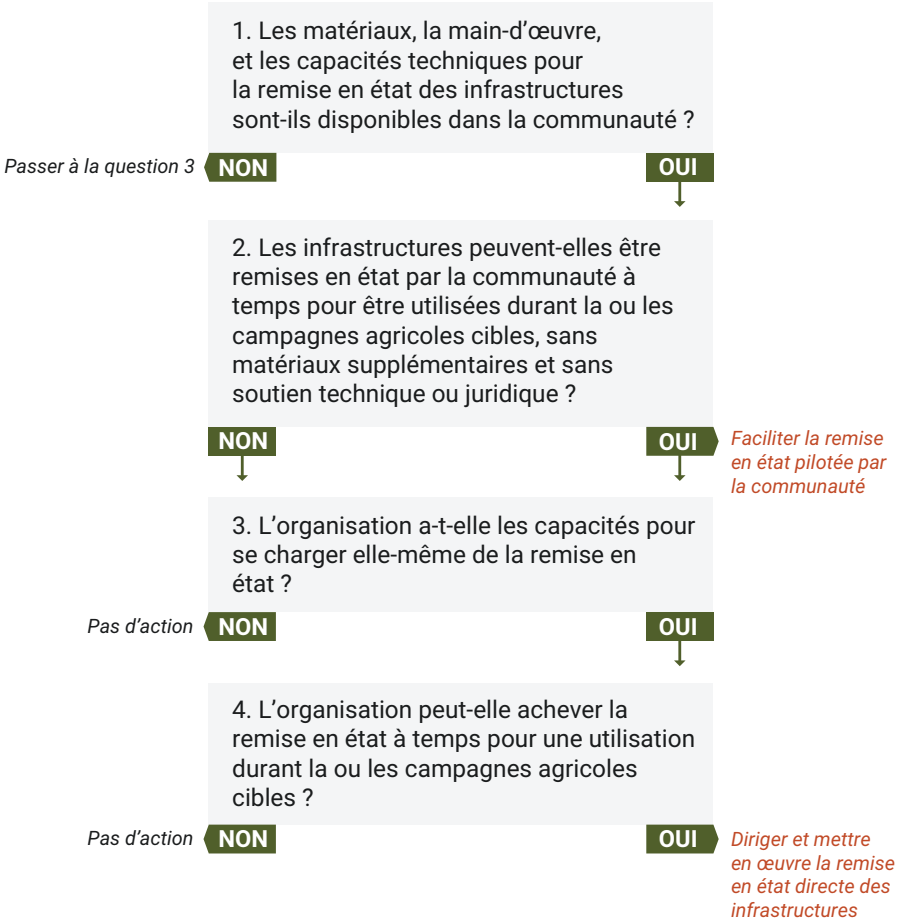
- les résultats de l'évaluation initiale (voir le chapitre 4 : Évaluation initiale de la réponse à une crise en rapport avec les cultures)
- une théorie du changement (voir la norme minimale 8.2 : Objectifs du projet)
- la capacité de votre organisation à atteindre les normes minimales pertinentes de ce chapitre (voir l'annexe B).



SEADS recommande que vous complétiez un RAIT (voir la norme minimale 4.4 : Sélection des domaines de réponse) avant de répondre aux questions d'un arbre de décision. Le RAIT indiquera si des réponses portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures sont nécessaires, appropriées et faisables et sur l'objectif de subsistance sur lequel elles pourraient avoir l'impact le plus marqué.

Utiliser la figure 7.1 pour déterminer si les infrastructures en rapport avec les cultures devraient faire partie de la réponse et, si oui, quelles seraient les options techniques les plus appropriées.

Figure 7.1 : Arbre de décision pour les infrastructures en rapport avec les cultures



Nota : Le résultat « Pas d'action » ne signifie pas nécessairement qu'aucune réponse ne devrait avoir lieu, mais plutôt que d'autres réponses adaptées identifiées dans le RAIT devraient être considérées ou qu'une formation ou un renforcement des capacités pourraient être requis pour pouvoir répondre « oui » aux questions. Lorsqu'il n'y a pas d'autres options adaptées et lorsqu'une formation ou un renforcement des capacités se révèlent impossibles, un appui à d'autres moyens d'existence peut être envisagé.

Normes minimales pour les infrastructures en rapport avec les cultures

Norme minimale 7.1 Évaluation et planification

L'évaluation identifie les principaux besoins en matière de remise en état des infrastructures et les spécifications techniques pour la mise en œuvre.

Actions clés

- Identifier les principales contraintes infrastructurelles ainsi que les facteurs à prendre en compte pour déterminer la réponse la plus appropriée et la plus opportune (voir les notes d'orientation 1, 2 et 3).
- Tenir compte des impacts positifs et négatifs sur l'environnement de la remise en état des infrastructures (voir la note d'orientation 3).
- Comprendre la législation locale, les techniques et matériaux de construction de prédilection, ainsi que les codes de construction. S'en servir pour la conception et la planification des travaux de remise en état (voir les notes d'orientation 3 et 4).
- Comprendre les inégalités existantes en matière de propriété et d'accès et réfléchir aux moyens de les surmonter (voir la note d'orientation 5).
- Recueillir les informations pertinentes pour reconstruire en mieux de manière à ce que les travaux de remise en état réduisent la vulnérabilité à de futures crises (voir les notes d'orientation 6 et 7).
- S'assurer que le personnel dispose des compétences techniques requises et dispenser des formations pour combler les lacunes (voir l'annexe B).
- Se servir de l'annexe 4.1 : Exemples de questions pour recueillir des données initiales et techniques et de l'annexe 7.1 : Liste de contrôle de l'évaluation initiale pour les réponses portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures afin de choisir les questions de l'évaluation.



Notes d'orientation

1. Évaluation initiale. Évaluer le contexte de la remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures, notamment l'ampleur des dégâts occasionnés par la crise aux infrastructures essentielles en rapport avec les cultures, ainsi que l'aptitude de la communauté à soutenir les travaux de remise en état. Procéder à une large consultation pour comprendre les aspects liés à la propriété, l'accès et l'utilisation des infrastructures. Préciser qui bénéficiera des travaux de remise en état et comment la réponse à la crise aidera les personnes les plus vulnérables à satisfaire leurs besoins fondamentaux et/ou à reprendre leurs activités de subsistance (voir le principe 2 de SEADS : Utiliser une approche participative dans tous les aspects de la réponse à une crise et le chapitre 4).

2. Évaluation du marché. En tant qu'élément constitutif de l'évaluation initiale, une évaluation du marché permet de recueillir des données pertinentes sur les matériaux et les services disponibles au niveau local pour les travaux de remise en état. Il s'agit entre autres des informations sur la disponibilité et la demande de main-d'œuvre saisonnière, sur les salaires, les matériaux de construction et les entrepreneurs locaux présents sur le marché. Pour planifier les travaux de remise en état, il est utile d'avoir des informations sur la disponibilité de la main-d'œuvre et des ressources, les coûts et la qualité, ainsi que sur la fiabilité des approvisionnements. Ces informations vous permettent d'éviter de créer des pénuries au niveau local.

3. Évaluation environnementale. L'évaluation initiale devrait comprendre des informations sur les aspects environnementaux pertinents concernant l'emplacement des infrastructures, l'acquisition des outils, équipements et matériaux, ainsi que la gestion et l'élimination des débris et sous-produits éventuels. Il convient de comprendre et de respecter la législation environnementale locale et d'éviter les impacts négatifs sur l'environnement (voir le Principe 4 de SEADS : Tenir compte du changement climatique et réduire au minimum les impacts sur l'environnement).

4. Législation locale, normes et codes de construction. L'évaluation devrait permettre de comprendre les pratiques, traditions, techniques, technologies, normes et spécifications locales pour la construction et la remise en état des infrastructures. Cela permettra de cerner les contraintes potentielles posées par certaines options de réponse et d'identifier un éventuel besoin de conseils juridiques pour clarifier les exigences techniques et les questions relatives à la propriété, à l'accès et à l'utilisation des infrastructures en rapport avec les cultures. Ces informations seront également utiles lors de l'organisation du système d'exploitation et maintenance à l'issue de la remise en état.

5. Équité. Des inégalités historiques au sein de la communauté se feront probablement sentir au niveau de l'emplacement et de la propriété des infrastructures en rapport avec les cultures, ou encore au niveau de leur accès. Par exemple, il est probable qu'elles soient situées plus près des membres riches et influents de la communauté. À titre de comparaison, les utilisateurs plus vulnérables vivront souvent plus loin des infrastructures, ce qui augmentera leurs coûts de transport, leur temps de trajet et leur exposition à des risques en matière de sécurité. La propriété et l'accès peuvent aussi être limités par des considérations de genre et d'appartenance ethnique. Il est difficile de changer et de remettre en cause les normes socioculturelles dans la réponse à une crise, notamment si celle-ci est caractérisée par un conflit existant. Toutefois, comprendre le système de pouvoir qui a créé ces normes socioculturelles pourra peut-être favoriser un plus grand degré d'inclusion et contribuer à promouvoir des actions visant à y remédier (voir le principe 1 de SEADS : Utiliser une programmation fondée sur les moyens d'existence).

6. Reconstruire en mieux. La remise en état des infrastructures est l'occasion de doter la communauté d'infrastructures de meilleure qualité et plus résilientes, capables de faire face aux crises futures. Les codes de construction définissent le degré de solidité et de résilience des infrastructures. L'évaluation devrait identifier les codes pertinents dans la législation locale et les utiliser à des fins de planification et de conception. Reconstruire en mieux peut également inclure l'examen des possibilités d'améliorations technologiques, notamment la prise en compte des technologies vertes, comme le remplacement d'une pompe à moteur diesel par une pompe à énergie solaire. Si nombre de bailleurs de fonds ont tendance à privilégier la remise en état, de nouvelles constructions peuvent permettre un relèvement plus rapide et servir de socle au développement, notamment en cas de crises prolongées lorsque les infrastructures n'existent plus.

7. Cartographie des risques de catastrophe. Au sein d'une communauté, certains endroits sont plus vulnérables que d'autres à certains aléas (par exemple, plaines inondables ou endroit situé près d'un dépôt d'essence). L'évaluation devrait cartographier tous ces risques et la vulnérabilité aux aléas de façon à pouvoir en tenir compte dans la planification et la conception de la réponse (CRS 2017).

Parfois, les pouvoirs publics peuvent réviser les politiques à la suite d'une crise afin de réduire les impacts si jamais une crise semblable venait à se reproduire. Ainsi, après le tremblement de terre et le tsunami survenus dans l'océan Indien en 2004, le gouvernement du Sri Lanka a créé une zone tampon pour empêcher les organisations d'entreprendre des travaux de remise en état sur le littoral. Les réglementations, qu'elles soient nouvelles ou révisées, ont un impact important sur tout plan de remise en état.



Le changement climatique entraînera des crises de plus en plus fréquentes et d'une intensité croissante. Par conséquent, les évaluations sur la base des événements passés pourraient être trompeuses, car la prochaine crise pourrait être encore plus violente. Il faut se servir des projections en matière de changement climatique réalisées par un institut réputé ou par les pouvoirs publics pour concevoir et planifier une réponse appropriée. Il faut aussi être conscient du fait que les codes de construction peuvent être révisés pour tenir compte desdites projections.

Norme minimale 7.2 : Spécifications techniques

Les infrastructures rénovées sont sûres, satisfont aux spécifications techniques locales requises et sont appropriées pour l'usage auquel elles sont destinées.

Actions clés

- Confirmer que l'option technique identifiée est conforme aux spécifications des codes d'urbanisme et de construction applicables, aux spécifications de matériaux et aux spécifications de qualité (voir les notes d'orientation 1 et 2).
- Renforcer les capacités techniques de la population locale, ce qui favorisera la durabilité de la remise en état et réduira le besoin d'une aide extérieure à l'avenir (voir la note d'orientation 3).
- Reconstruire en mieux et promouvoir des pratiques de remise en état sûres pour satisfaire les besoins et réduire les risques futurs (voir la note d'orientation 4).
- Mettre en place un système de gestion de projet approprié et définir un système d'exploitation et maintenance pour la durabilité des infrastructures (voir la note d'orientation 5).
- Évaluer l'état initial de l'environnement et identifier les ressources locales disponibles et les aléas environnementaux. Réduire au minimum les impacts environnementaux durant la remise en état des infrastructures, leur exploitation et leur éventuel démantèlement. Intégrer un plan de gestion de l'environnement dans les procédures d'exploitation et maintenance (voir la note d'orientation 6).

- Assurer une coordination avec d'autres organisations afin d'optimiser les pratiques de remise en état des infrastructures et les opportunités pour les moyens d'existence locaux (voir la note d'orientation 7).

Notes d'orientation

1. Codes de construction locaux. Les codes de construction locaux devraient refléter la culture, les conditions climatiques, les ressources et les matériaux locaux, ainsi que les capacités de maintenance et les considérations de facilité d'accès et d'accessibilité financière. Pour les infrastructures des ménages, il convient de veiller à ce que la remise en état permette aux utilisateurs de respecter les codes et les spécifications applicables. En l'absence de spécifications, il faut se référer aux normes des Nations Unies. Définir les spécifications minimales en collaboration avec les autorités locales et les parties prenantes concernées pour s'assurer qu'elles satisfont aux obligations en matière de performance et de sécurité. Lorsque c'est pertinent et possible, modifier l'emplacement des infrastructures en rapport avec les cultures afin d'éviter les dommages futurs ou la destruction lors d'une nouvelle crise. Si l'emplacement ne peut pas être modifié, envisager la possibilité d'appliquer des spécifications allant au-delà de celles prévues par les codes de construction existants.

2. Approvisionnement en matériaux. L'approvisionnement local en matériaux peut avoir une incidence sur l'économie locale, l'environnement ou la disponibilité de main-d'œuvre. Il arrive que les matériaux adéquats ne soient pas disponibles au niveau local et qu'il faille recourir à d'autres options. Si cela se produit, il faut tenir compte de l'impact que pourrait avoir l'utilisation de matériaux auxquels la culture locale n'est pas habituée. Veiller à ce que les préoccupations environnementales soient prises en compte et promouvoir le réemploi de matériaux récupérés. Choisir les matériaux les plus durables parmi les options possibles. Donner la préférence à ceux qui n'épuisent pas les ressources naturelles locales ou qui ne contribuent pas à endommager l'environnement à long terme (voir le principe 4 de SEADS).

3. Compétences et participation locales. La remise en état des infrastructures devrait être compatible avec les pratiques locales. Cela nécessite un dialogue continu avec les personnes affectées par la crise (voir le principe 2 de SEADS). Les programmes de formation et d'apprentissage peuvent maximiser les occasions de participation directe à la remise en état des infrastructures pour les personnes affectées. Il convient d'offrir des possibilités de participation aux femmes et aux personnes en situation de handicap. Les personnes moins capables d'entreprendre



des travaux physiques peuvent contribuer à des activités complémentaires, telles que la surveillance des sites. La formation et la sensibilisation renforcent les capacités techniques des populations affectées, des autorités locales, des professionnels locaux du bâtiment, des ouvriers qualifiés et non qualifiés, des propriétaires et des partenaires locaux. Dans les sites vulnérables aux aléas saisonniers ou cycliques, il convient de faire intervenir des experts locaux qui disposent des connaissances et de l'expérience requises en matière de pratiques de remise en état, de codes de construction et de matériaux appropriés au niveau local.

L'étude de cas 7.4 (voir le site web de SEADS) montre comment la mobilisation et la participation actives renforcent les compétences au niveau communautaire.

4. Reconstruire en mieux. L'évaluation initiale devrait identifier les raisons pour lesquelles les infrastructures sont tombées en panne ou ont été endommagées ou détruites. Il convient aussi d'identifier des manières d'éviter que ces pannes, ces dommages ou ces destructions ne se reproduisent. Pour ce faire, il faut comprendre la vulnérabilité de l'emplacement des infrastructures à de futurs événements de nature semblable. Réfléchir à l'impact du changement climatique sur la base des études et des projections existantes. Le dérèglement du climat peut avoir un effet négatif supplémentaire sur la vulnérabilité aux aléas, ce qui nécessitera une protection supplémentaire. L'évaluation peut suggérer que le déplacement d'une infrastructure est une option pour réduire sa vulnérabilité future.

5. Gestion de projet. Élaborer un calendrier ou un plan de remise en état comprenant des jalons cibles et des dates de début et d'achèvement. Le planning devrait tenir compte des conditions météorologiques saisonnières et englober un plan d'urgence en cas d'événements imprévus. Mettre en place un système de gestion et de suivi pour les matériaux, la main-d'œuvre et la surveillance du site. Ce système devrait traiter de l'approvisionnement, des achats, du transport, de la manutention et de l'administration tout au long du processus. Élaborer un plan intégré d'exploitation et maintenance pour garantir un fonctionnement efficace à long terme. Les éléments clés d'un plan de ce type sont la participation des utilisateurs, la définition des rôles et responsabilités et l'établissement d'un plan de recouvrement ou de partage des coûts. Pour les réparations, s'assurer que les matériaux et les pièces de rechange sont disponibles sur le marché, ainsi que des techniciens locaux disposant des compétences nécessaires pour effectuer les réparations requises.

6. Protection de l'environnement. La protection de l'environnement associée à la remise en état des infrastructures devrait refléter le principe 4 de SEADS. Par exemple, il faut stabiliser le sol en conservant la végétation, en utilisant les contours naturels des routes, chemins et réseaux de drainage et en mettant en place des systèmes de drainage sous les voies d'accès ou les talus plantés. Les activités de gestion des débris immédiatement après la crise devraient promouvoir l'élimination ou un réemploi en toute sécurité, en fonction des attitudes locales et de la proximité des entreprises disposées à racheter les débris. Il faut réduire au minimum l'utilisation d'énergies non renouvelables et promouvoir l'utilisation de sources d'énergie renouvelable. Inclure des modèles à haut rendement énergétique utilisant des approches passives pour le chauffage et le refroidissement.

7. Liens avec d'autres normes humanitaires. La remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures peut présenter des chevauchements avec d'autres actions humanitaires. Il convient d'examiner les implications et les synergies potentielles, ainsi que les normes humanitaires pertinentes (voir le principe 5 de SEADS : Mettre en place des réponses coordonnées). Par exemple, la remise en état des infrastructures d'irrigation et des réservoirs d'eau destinés aux moyens d'existence peut accroître l'accès à l'eau potable. Toutefois, cela peut aussi créer des sites de reproduction pour les vecteurs de maladie, tels que les moustiques. Par ailleurs, une collaboration étroite avec des organisations intervenant dans des projets de construction d'abris et d'aménagements constituera vraisemblablement un avantage dans le cadre de la remise en état des infrastructures.

Norme minimale 7.3 : Emplacement, durée de vie et calendrier

Les infrastructures en rapport avec les cultures ayant été remises en état sont situées au bon endroit, au bon moment, et satisfont à l'obligation de durée de vie attendue par les utilisateurs.



Actions clés

- Décider si les infrastructures devraient être temporaires ou permanentes (voir la note d'orientation 1).
- Situer les infrastructures dans les endroits qui conviennent le mieux du point de vue de la fonctionnalité, de l'accessibilité, de la protection et de l'équité (voir les notes d'orientation 2 et 3).
- Programmer la remise en état des infrastructures de manière qu'elles soient disponibles, accessibles et prêtes à l'emploi au moment opportun (voir les notes d'orientation 4 et 5).

Notes d'orientation

1. Obligations de durée de vie des infrastructures. Les infrastructures en rapport avec les cultures peuvent être nécessaires pour une période déterminée ou aussi longtemps que possible. Par exemple, les réfugiés ou les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays peuvent être installés dans un camp pendant plusieurs mois ou plusieurs années, ce qui leur donne l'occasion de cultiver et de commercialiser des cultures ; pour ce faire, il leur faut des infrastructures en rapport avec les cultures sur une base temporaire. Les infrastructures temporaires peuvent aussi être appropriées pour une communauté affectée par une crise complexe, car il peut être difficile de justifier l'investissement supplémentaire requis pour des infrastructures permanentes, sachant qu'elles pourraient de nouveau être endommagées ou détruites durant la crise. La décision concernant l'option à retenir devrait reposer sur l'évaluation initiale, les options techniques disponibles et une analyse avantages-coûts. La remise en état des infrastructures permanentes exige généralement l'usage de technologies spécialisées, une période de mise en œuvre plus longue, une forte participation de la communauté et des liens avec les activités de développement durable de la communauté. Dans le même temps, elle devrait s'inscrire dans le plan national de développement ou y contribuer. Les infrastructures permanentes devraient avoir une durée de vie convenue et être assorties d'un plan de démantèlement, qui sera de préférence élaboré dès la phase de conception de la réponse. D'un autre côté, les infrastructures temporaires nécessiteront des compétences techniques plus poussées et des matériaux qui devront être mis en œuvre directement par l'organisation ou par un sous-traitant spécialisé (option technique 2). Il est possible que les infrastructures temporaires doivent être facilement montables et démontables, et nécessitent des ressources financières, ainsi que des compétences et des matériaux spécialisés. Par exemple, un entrepôt temporaire pourrait utiliser une structure métallique alors qu'un

entrepôt permanent utiliserait une structure en béton, beaucoup moins chère et pour laquelle les matériaux, les fonds et les compétences sont plus susceptibles d'être disponibles localement. Certaines infrastructures temporaires, telles que les clôtures, pourraient être considérées comme un outil ou un équipement par l'organisation. Voir le chapitre 6 pour plus d'informations.

2. Emplacement des infrastructures. L'emplacement des infrastructures devrait permettre aux personnes de les utiliser de manière appropriée, sûre et opportune. En ce qui concerne les infrastructures au niveau des ménages, chacun d'entre eux peut décider de les positionner à l'intérieur de sa propriété. Quant aux infrastructures communautaires, l'emplacement doit faire l'objet d'une discussion et être convenu en consultation avec les représentants de toutes les personnes et institutions concernées. Pour déterminer le meilleur emplacement pour les infrastructures communautaires, il faut tenir compte des droits de propriété, de l'appropriation éventuelle et des avantages potentiels pour les groupes vulnérables (voir le principe 1 de SEADS). Tenir compte des risques éventuels en matière de protection pour les utilisateurs des infrastructures communautaires en rapport avec les cultures. Les utilisateurs ne devraient pas être mis en danger lorsqu'ils se déplacent entre leur domicile et les infrastructures. Dans la mesure du possible, il faut réduire au minimum la distance à parcourir et prévoir un éclairage nocturne. Prévoir un équipement et une formation appropriés en matière de sécurité incendie, ainsi que des plans d'évacuation et des voies de secours. Les sites situés à proximité d'aléas industriels, y compris les installations de stockage de carburant, présentent des risques inutiles et devraient être évités. S'ils ne peuvent pas être évités, des mesures appropriées de réduction des risques seront nécessaires. De même, dans les zones de conflit, l'implantation des infrastructures près d'une base militaire ou du domicile d'un notable pourrait aussi affecter la sécurité et la sûreté des personnes qui les utilisent.

3. Considérations en matière de protection et d'équité. Réfléchir à l'accès par tous les temps, aux risques de sécurité et aux restrictions potentielles d'accès dues au genre, à l'appartenance ethnique, à l'affiliation religieuse, au handicap ou à d'autres obstacles socioculturels, tels que la langue ou le niveau d'instruction (voir les Principes de protection dans le *manuel Sphère*).

4. Calendrier de la remise en état. Dans l'idéal, la remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures devrait s'aligner sur le calendrier agricole local. Par exemple, il convient de remettre en état les canaux d'irrigation avant que les cultures aient besoin d'être arrosées et de faire en sorte que les silos soient disponibles avant la moisson. En général, il est plus facile de procéder à la remise en état durant la saison sèche, car la pluie est susceptible de perturber les



travaux et d'en retarder l'achèvement. Les situations de conflit peuvent aussi imposer des contraintes inévitables sur le calendrier, y compris le risque de voir les infrastructures détruites durant le conflit. Les infrastructures de transport, telles que les routes et les ponts, sont fréquemment la cible des belligérants. Toutefois, il faut réaliser que tout retard dans la remise en état des infrastructures a une incidence sur les délais dans lesquels les moyens d'existence fondés sur les cultures pourront revenir à la normale. Pour des raisons de sécurité, les mines et les munitions non explosées devront sans doute être enlevées le plus tôt possible, indépendamment du calendrier agricole.

5. Prévention des conflits et consolidation de la paix. La remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures au moment opportun protège les moyens d'existence existants, accélère le relèvement, et promeut le commerce au sein de communautés diverses et variées. Cela accroît la communication et la coopération entre ces communautés, réduisant ainsi la possibilité de conflits futurs.

Lectures recommandées

Les détails des références citées dans ce chapitre figurent à l'annexe C. Parmi les lectures complémentaires recommandées, on peut citer :

Catholic Relief Services (2013). *Vers la résilience : Un Guide pour la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique*. Practical Action Publishing. <https://www.crs.org/our-work-overseas/research-publications/toward-resilience>

CICR (Comité international de la Croix-Rouge) (2016). *EcoSec review report: ILOT Gaza – Greenhouse rehabilitation project*. https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/Asia_04-ICRC-ILOT-Greenhouse-rehabilitation.pdf

CICR (2019). *EcoSec post distribution monitoring report: ILOT – Rehabilitation of rainwater harvesting ponds in Abssan and Khuzaa border areas of Gaza Strip*. https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/Asia_06-ICRC-ILOT-Rehabilitation-rainwater.pdf

CICR (2019). *EcoSec project review report: ILOT – Rehabilitation of agricultural lands in the border area (100–300 m) from the security fence*. Summary report. https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/05/Asia_03-ICRC-Approved-Summary-Review-report-ILOT-Land-rehabilitation.pdf

Direction suisse du développement et de la coopération (2008). *Manuel de fabrication de silos métalliques pour la conservation du grain*. https://www.shareweb.ch/site/Agriculture-and-Food-Security/focusareas/Documents/phm_postcosecha_manual_silos_f.pdf

Mendelsohn, R. (2009). The impact of climate change on agriculture in developing countries. *Journal of Natural Resources Policy Research* 1, 5-19. <https://doi.org/10.1080/19390450802495882>

OCHA (2011). *Guides pour la gestion des déchets post-catastrophe*. Joint UNEP/OCHA Environment Unit. http://eectentre.org/Modules/EECResources/UploadFile/Attachment/Guide_pour_la_Gestion_des_Dejets_Post_Catastrophe.pdf

Réseau SEEP (2017). *Normes minimales pour le relèvement économique* (3^e éd.). Practical Action Publishing. <https://handbook.spherestandards.org/fr/mers/#ch001>



Robillard, S., Atim, T. & Maxwell, D. (2021). *Localization: A "Landscape" report*. Feinstein International Center, Friedman School of Nutrition Science and Policy at Tufts University. <https://fic.tufts.edu/publication-item/localization-a-landscape-report/>

Stern, P. (1979). *Small-scale irrigation*. Intermediate Technology Publications. <https://doi.org/10.3362/9781780443362>

Tembo, S. & Blokhuis, F. (sans date). *Manual for supervision of labour based road rehabilitation works*. ILO ASIST. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_policy/---invest/documents/instructionalmaterial/wcms_asist_8051.pdf

Annexe 7.1 : Liste de contrôle de l'évaluation initiale pour les réponses portant sur les infrastructures en rapport avec les cultures

Voici quelques suggestions de questions à poser lors de la planification d'une réponse portant sur la remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures. L'objectif est de veiller à ce que les données minimales soient collectées pour l'évaluation et l'identification de la réponse afin que le plan et la mise en œuvre de la remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures respectent les normes minimales de SEADS. Aucune des questions n'est obligatoire. Il convient d'adapter la liste en fonction du contexte.

Évaluation et planification

1. Quelles sont les données secondaires déjà disponibles concernant la communauté affectée à propos de la remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures ?
2. Quels sont les spécifications locales, les codes de construction locaux et les technologies disponibles localement pour la remise en état des infrastructures ?
3. Qui sont les propriétaires des infrastructures en rapport avec les cultures ? Existe-t-il des certificats ou des titres de propriété ? La crise a-t-elle eu une incidence sur ces titres ?
4. Quelles sont les réglementations locales concernant l'accès aux infrastructures, leur utilisation et leur gestion ? Des restrictions s'appliquent-elles à certains segments de la population ?

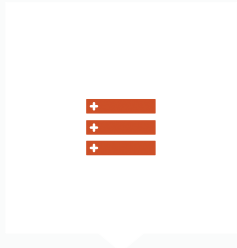
5. Les autorités locales ont-elles récemment apporté des modifications aux lois sur l'utilisation des terres ou aux spécifications de construction en raison de la crise qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les travaux de remise en état ?
6. Quelles sont les infrastructures en rapport avec les cultures qui ont été touchées par la crise ? Quelle est l'ampleur des dégâts ? Quel est le degré de technicité de la réparation probable ?
7. Quelles contraintes ces dégâts imposent-ils sur l'aptitude des producteurs à entreprendre leurs opérations normales de pré-production, de production, de post-production et de commercialisation ?
8. Sur le site actuel, quel est le degré de vulnérabilité aux crises et aux catastrophes (naturelles ou causées par l'homme) des infrastructures en rapport avec les cultures, y compris le changement climatique ? Comment cette vulnérabilité peut-elle être réduite ?
9. Quelles sont les ressources matérielles, financières et humaines disponibles pour répondre à tout ou partie des besoins de remise en état des infrastructures ?
10. Quel est le calendrier de la main-d'œuvre saisonnière dans la communauté ? À quels moments la main-d'œuvre non qualifiée est-elle disponible et indisponible ? Quel est le salaire journalier et sa variation tout au long de l'année ? Quel est le droit du travail pour les programmes d'emploi à court terme ?
11. La communauté dispose-t-elle d'une main-d'œuvre qualifiée ? Est-elle disponible et suffisante ? Comment la disponibilité évolue-t-elle au cours de l'année ? Quel est le salaire pour la main-d'œuvre qualifiée ?
12. Existe-t-il des entreprises locales ou des consultants ayant les compétences requises pour entreprendre la remise en état des infrastructures ?
13. Les membres de la communauté participeraient-ils à des programmes de formation professionnelle et des initiatives d'emploi à court terme ?

Matériaux, conception, et construction



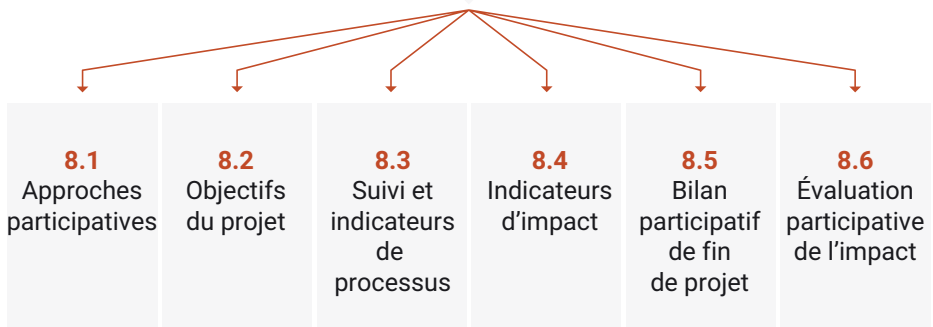
1. Quelles solutions initiales ou quels matériaux les utilisateurs affectés ou d'autres acteurs ont-ils d'abord proposés ?
2. Quels sont les matériaux existants qui peuvent être récupérés sur le site endommagé pour être utilisés dans le cadre de la remise en état ?
3. Quelles sont les pratiques de remise en état habituelles des personnes affectées et quels matériaux utilisent-elles ?
4. En temps normal, à quel(s) moment(s) les travaux de remise en état, de réparation et de construction sont-ils traditionnellement entrepris pendant l'année ?

5. Comment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées peuvent-ils être formés ou aidés à participer aux travaux de remise en état ? Quelles sont les contraintes ?
6. Existe-t-il des obligations légales ou des restrictions juridiques concernant la collecte ou l'achat de matériaux de remise en état ? La remise en état pourrait-elle nuire à l'environnement local si ces obligations légales ne sont pas prises en compte ? Par exemple, l'achat de bambou ou de bois d'œuvre issus d'une forêt protégée.
7. Existe-t-il des outils, des pièces de rechange et des matériaux de construction de la qualité requise et à prix abordable sur le marché local ? La disponibilité et le coût sont-ils constants tout au long de l'année ou est-ce qu'ils varient ? S'ils varient, dans quelle mesure ?



CHAPITRE 8 : SUIVI ET ÉVALUATION AXÉS SUR L'IMPACT

Normes minimales : Suivi et évaluation axés sur l'impact



L'annexe A : Glossaire contient la définition de certains des termes techniques utilisés dans le manuel SEADS.

Ce chapitre décrit les normes minimales pour le suivi et l'évaluation des réponses aux crises en rapport avec les cultures. Il est nécessaire d'évaluer davantage l'impact des réponses aux crises en rapport avec les cultures, tout en reconnaissant les défis opérationnels et la diversité des acteurs dans les contextes humanitaires. À l'heure actuelle, nombre d'organisations se concentrent sur le suivi de la mise en œuvre et des dépenses d'un projet, sans trop se pencher sur son impact.

L'évaluation de l'impact dans les réponses aux crises en rapport avec les cultures est délicate pour les motifs suivants :

- Bien souvent, les impacts sur les moyens d'existence ne sont attendus que plusieurs mois après la fin de la réponse à une crise en rapport avec les cultures, notamment dans le cas de projets à court terme qui répondent à une crise à développement rapide.
- L'appui à la production végétale ne se traduit pas automatiquement par un impact sur les moyens d'existence.

Les normes minimales de SEADS reconnaissent que la plupart des organisations humanitaires ont déjà des systèmes de suivi et d'évaluation en place. Toutefois, ces systèmes sont rarement spécifiques aux réponses en rapport avec les cultures. Les normes minimales de ce chapitre prodiguent des conseils sur la façon de peaufiner les systèmes existants afin de mieux comprendre les réponses en rapport avec les cultures.

Normes minimales pour le suivi et l'évaluation axés sur l'impact

Norme minimale 8.1 : Approches participatives

La participation active de la communauté fait partie du suivi et de l'évaluation de l'impact des réponses aux crises en rapport avec les cultures.

Actions clés

- Travailler conjointement avec les communautés pour convenir des impacts attendus des réponses en rapport avec les cultures et identifier les indicateurs d'impact pertinents (voir la note d'orientation 1).
 - Faire participer les communautés activement au suivi de la mise en œuvre de la réponse, aux bilans de fin de projet et aux évaluations de l'impact des réponses aux crises en rapport avec les cultures (voir la note d'orientation 2).
 - Utiliser des méthodes participatives localement appropriées durant le suivi et l'évaluation de l'impact (voir la note d'orientation 3).
 - Veiller à ce que les groupes vulnérables et défavorisés participent au suivi et à l'évaluation de l'impact (voir la note d'orientation 4).
-

Notes d'orientation

1. Impacts et indicateurs d'impact. L'évaluation initiale participative devrait déboucher sur une appréciation rapide du rôle de la production végétale dans les moyens d'existence, du cycle de production des cultures et des pratiques culturelles spécifiques. À mesure que des réponses sont identifiées et discutées, les impacts probables de ces réponses peuvent aussi faire l'objet de discussions. Une évaluation initiale est donc l'occasion de recueillir des informations afin de concevoir des activités de suivi et d'évaluation et de sélectionner des indicateurs d'impact. Les exemples de questions à poser proposés dans l'annexe 4.1 aideront

à la collecte de données pour le suivi des impacts. L'annexe 8.1 donne des exemples d'indicateurs d'impact.

2. Suivi participatif, bilan et évaluation de l'impact. Conformément au principe 2 de SEADS : Utiliser une approche participative dans tous les aspects de la réponse à une crise, des approches participatives devraient être utilisées pour le suivi, l'évaluation de l'impact, les bilans de fin de projet et les activités d'apprentissage. Les approches participatives, telles que les discussions en groupes de réflexion, les entretiens avec des informateurs clés ou l'empilement proportionnel, nécessitent des relations de travail avec les communautés qui impliquent une identification concertée des impacts pertinents (voir la note d'orientation 1). Elles nécessitent également des réunions périodiques et un dialogue régulier durant la mise en œuvre de la réponse afin de suivre conjointement la mise en œuvre prévue et réelle et pour discuter des changements éventuels à apporter à la réponse. Un bilan de fin de projet (voir la norme minimale 8.5) ou une évaluation de l'impact (voir la norme minimale 8.6) devraient aussi utiliser des approches participatives pour comparer les résultats réels aux objectifs du projet. L'annexe 8.2 présente diverses méthodes participatives qui peuvent être utilisées pour suivre, examiner ou évaluer des réponses aux crises en rapport avec les cultures.

3. Données qualitatives et quantitatives. Les méthodes participatives sont fréquemment associées à des informations qualitatives. Toutefois, elles peuvent aussi produire des informations quantitatives, telles que des prix du marché, des données sur la production, ou la part des revenus tirée de la vente de produits. Une partie de ces informations pourra être vérifiée par recoupement avec des données secondaires, telles que des évaluations antérieures des moyens d'existence ou de la sécurité alimentaire, et des rapports de recherche ou des statistiques émanant des bureaux agricoles ou des marchés locaux. Des projets de développement de plus grande envergure utilisent souvent des enquêtes de référence quantitatives dans le cadre du suivi et de l'évaluation. Toutefois, les enquêtes quantitatives sont contraires au principe 2 de SEADS en matière de participation. Même dans des projets de développement, les enquêtes quantitatives sont relativement rares et tendent à être utilisées par de plus grandes organisations disposant de moyens humains et financiers relativement supérieurs. En situation de crise, la valeur ajoutée des enquêtes de référence quantitatives par rapport à une évaluation participative rapide est sujette à caution, surtout si les informations quantitatives peuvent être obtenues à partir de méthodes participatives et de données secondaires.



4. Groupes vulnérables et défavorisés. Un aspect important de la participation communautaire réside dans l'appréciation des besoins des groupes marginalisés ou vulnérables au sein des communautés et dans l'ajustement des réponses en conséquence. Un suivi inclusif peut nécessiter la tenue de réunions séparées avec des ménages plus pauvres ou des personnes qui sont marginalisées en raison de leur appartenance ethnique, de leur religion, de leur genre, d'un handicap ou pour d'autres motifs. Il faut concevoir et mettre en œuvre les bilans de projet et les évaluations de l'impact de manière à permettre aux groupes marginalisés et vulnérables de participer, par exemple en utilisant des méthodes participatives spécifiquement avec ces groupes. Les informations recueillies durant le suivi, les bilans et les évaluations de l'impact devraient être ventilées en fonction des contextes locaux et de la présence de sous-groupes marginalisés au sein des communautés.

Norme minimale 8.2 : Objectifs du projet

La conception des réponses aux crises en rapport avec les cultures affiche clairement la plausibilité technique des impacts sur les moyens d'existence comme base du suivi et de l'évaluation de l'impact.

Actions clés

- Utiliser des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et limités dans le temps (SMART) pour exprimer et quantifier les impacts attendus sur les moyens d'existence (voir la note d'orientation 1).
- Intégrer des objectifs SMART dans les outils de conception de projet, tels qu'une théorie du changement ou un cadre logique (voir la note d'orientation 2).

Notes d'orientation

1. Objectifs SMART. Un système de suivi et d'évaluation qui soutient l'apprentissage sur les impacts sur les moyens d'existence devrait englober des objectifs qui définissent et quantifient les impacts prévus sur les moyens d'existence de ménages spécifiques dans un délai déterminé. Les objectifs SMART constituent un résultat important d'une évaluation initiale et d'une identification de

la réponse de qualité. Comme on l'explique dans le chapitre 2 : La portée et l'approche de SEADS, la réponse à une crise en rapport avec les cultures devrait chercher à réaliser au moins un des objectifs de subsistance de SEADS. Par conséquent, les objectifs SMART au niveau du projet devraient être directement liés à au moins un des objectifs de subsistance de SEADS. Ils devraient par ailleurs s'aligner sur les principes de SEADS énoncés dans le chapitre 3 : Les principes de SEADS. Voir les tableaux 5.5, 5.6, 6.5, 6.6, 7.3 et 7.4 concernant les considérations liées au calendrier des différents domaines de réponse.

L'annexe 8.3 donne un exemple de l'application des objectifs SMART dans le cadre d'une réponse à une crise en rapport avec les cultures. Dans cet exemple, les informations clés pour élaborer les objectifs SMART sont tirées des activités participatives réalisées au niveau communautaire dans le cadre de l'évaluation initiale et de l'identification de la réponse (voir la norme minimale 4.2 : Approche de l'évaluation initiale). Cette approche est efficace dans les situations humanitaires, car elle ne nécessite pas de retourner plusieurs fois dans les zones de projet afin de concevoir un système de suivi et d'évaluation ou de recueillir des données de référence ; les principaux impacts sur les moyens d'existence ont déjà été identifiés conjointement avec les parties prenantes locales lors de l'évaluation initiale et de l'identification de la réponse.

2. Plausibilité technique et théorie du changement. Les objectifs SMART indiquent si un objectif de projet est techniquement plausible, ce qui signifie que le type désigné de réponse, de calendrier et de quantité d'intrants (y compris les services, les réparations et la reconstruction) aura des chances de déboucher sur un impact escompté au niveau des ménages. Lors de la conception d'un projet, la plausibilité technique peut être démontrée au moyen de simples outils de conception de projet, comme une théorie du changement ou un cadre logique. Différentes organisations ont différentes préférences concernant l'utilisation de ces outils, et il existe plusieurs versions de chaque outil. Lorsqu'elle est utilisée correctement, une théorie du changement (ou un cadre logique) mettra en évidence :

- la plausibilité technique de voir les intrants du projet déboucher sur des impacts sur les moyens d'existence
- la manière dont les chargés de projet peuvent identifier et hiérarchiser les éléments qui ont besoin de faire l'objet d'un suivi et la fréquence du suivi
- les principaux impacts prévus sur les moyens d'existence sous une forme quantifiée, en précisant à quel moment ces impacts devraient se produire
- les hypothèses et risques principaux qui affectent la progression des intrants jusqu'aux impacts ; ces hypothèses et ces risques ont besoin de faire l'objet d'un suivi tout au long du projet.



Dans les réponses à une crise, il est particulièrement utile de prêter attention à la plausibilité technique et d'utiliser une théorie du changement, car on prévoit souvent que les impacts sur les moyens d'existence se produisent plusieurs mois après la fin d'un projet. Dans ces cas-là, les bilans participatifs de fin de projet peuvent permettre une certaine appréciation des impacts probables, même si une évaluation de l'impact se révèle impossible.

L'annexe 8.4 décrit l'exemple d'une simple théorie du changement pour une réponse à une crise en rapport avec les cultures qui distribue des semences et des engrais. Cet exemple montre qu'une théorie du changement n'a pas besoin d'être complexe pour démontrer la plausibilité technique et que différentes hypothèses et divers risques affectent la façon dont la production végétale aboutit à des impacts sur les moyens d'existence. La théorie du changement indique aussi les domaines de soutien supplémentaire qu'un projet pourrait apporter pour tenter de réduire le risque de faible impact. Par exemple, s'il existe un risque élevé que les ménages vendent les intrants afin de couvrir leurs besoins alimentaires de base, le projet pourrait envisager d'ajouter une aide alimentaire ou des transferts monétaires pour éviter la vente de semences.

Un exemple détaillé de plausibilité technique est disponible dans l'étude de cas 8.1 (voir le site web de SEADS).

Norme minimale 8.3 : Suivi et indicateurs de processus

Un suivi régulier et systématique du processus permet de surveiller la mise en œuvre de la réponse et d'y apporter des ajustements, tout en garantissant l'alignement sur les normes minimales de SEADS.

Actions clés

- Suivre les indicateurs de processus pour vérifier la progression de la mise en œuvre de la réponse, vérifier son alignement sur les normes minimales de SEADS et apporter des ajustements en temps réel selon les besoins (voir la note d'orientation 1).

- Intégrer la surveillance des hypothèses et des risques liés au contexte et à la réponse dans un suivi régulier du processus (voir la note d'orientation 2).
- Mettre à jour l'outil d'identification du domaine de réponse (RAIT), les arbres de décision et la théorie du changement à mesure que la mise en œuvre évolue (voir la note d'orientation 3).

Notes d'orientation

1. Indicateurs de processus. Ce type d'indicateur mesure la progression de la mise en œuvre de la réponse ou le déroulement des actions en cours. Dans la plupart des réponses aux crises en rapport avec les cultures, le suivi se concentre sur la mesure des intrants au moyen d'indicateurs de processus. Cela implique souvent le simple comptage du nombre de personnes ciblées et/ou touchées ou le nombre d'articles fournis. À titre d'exemples, on peut citer les quantités d'intrants fournis aux ménages cibles, la valeur des coupons distribués ou encore la longueur de canaux d'irrigation ayant fait l'objet d'une remise en état. Le calendrier et la durée des activités figurent aussi fréquemment parmi les indicateurs de processus. Les indicateurs de processus surveillent la qualité et la redevabilité de la mise en œuvre. Ils :

- aident les chargés de projet à surveiller la mise en œuvre de la réponse et, en cas de besoin, à y apporter des ajustements opportuns
- ont souvent trait aux dépenses du projet et soutiennent donc la redevabilité financière des projets
- contribuent à l'évaluation de l'impact en décrivant des activités ayant trait à la conception et au plan de mise en œuvre du projet ; cela permet de revoir les prévisions de résultats et d'impact en cas de besoin.

Les indicateurs de processus servent à vérifier dans quelle mesure la mise en œuvre s'aligne sur les normes minimales de SEADS. Des exemples d'indicateurs clés de processus pour des normes minimales pertinentes figurent dans l'annexe 8.5.

Il convient d'utiliser des indicateurs de processus pour suivre régulièrement la mise en œuvre de la réponse, en fonction des exigences organisationnelles et des obligations des bailleurs de fonds. Lorsqu'il est allié à des groupes de réflexion communautaire et à la surveillance des hypothèses et des risques, le suivi du processus permet d'apporter des ajustements opportuns à la mise en œuvre de la réponse.



2. Surveillance du contexte, des hypothèses et des risques. Pendant la mise en œuvre de la réponse, l'ensemble du contexte peut évoluer et il peut alors se révéler nécessaire d'ajuster la conception du projet. Par conséquent, il est important de surveiller le contexte opérationnel au fil du temps, ainsi que les hypothèses et les risques envisagés dans la théorie du changement ou le cadre logique du projet, et d'apporter des ajustements à la mise en œuvre du projet, en fonction des besoins. Les vérifications concernant la mise en œuvre du projet peuvent impliquer des activités telles que des groupes de réflexion communautaires. Ce dialogue peut inclure l'usage d'une liste de contrôle des hypothèses et des risques, sur la base de la théorie du changement. Il peut aussi potentiellement exposer l'exploitation d'enfants, qui est un sujet couvert par le *Standard minimum pour la protection de l'enfance* sur le travail des enfants (L'Alliance 2020). Comme le montre la figure A8.1, certaines hypothèses et certains risques sont constants tout au long du projet, alors que d'autres ne concernent que certaines phases du projet. Par conséquent, la liste de contrôle peut varier au fil du temps pour couvrir les sujets pertinents pour chaque phase. Dans des environnements sujets à risque, une surveillance très fréquente de la situation sécuritaire sera peut-être nécessaire, par exemple un examen quotidien des questions de sécurité. La surveillance est particulièrement importante dans le cas d'une crise complexe, à long terme ou à développement lent, ou dès que le contexte change.

3. Mise à jour des outils d'aide à la décision durant la mise en œuvre. À mesure que la mise en œuvre progresse, les cultures, la crise ou le contexte opérationnel peuvent évoluer de manière significative. Les approches participatives du suivi du processus mettront en évidence des signes avant-coureurs de ces changements. Il convient de revenir au RAIT déjà renseigné (voir la norme minimale 4.4 : Sélection des domaines de réponse) lorsque des changements sont manifestes afin de veiller à ce que la réponse en rapport avec les cultures reste nécessaire, appropriée et faisable. Passer en revue les réponses aux questions des arbres de décision pour veiller à ce que l'option technique sélectionnée reste susceptible d'avoir des impacts sur les moyens d'existence. Ce point est particulièrement important pour mettre à jour les hypothèses et les risques qui figurent dans votre théorie du changement, car eux aussi peuvent évoluer au fil du temps. Une enquête réalisée par le Groupe de travail sur l'agriculture du Module mondial de la sécurité alimentaire (2022) auprès de partenaires impliqués dans des réponses en rapport avec les cultures en 2022 a indiqué qu'environ 40 % des partenaires interagissent avec les agriculteurs à un niveau ou un autre pour surveiller les résultats et voir s'il faut modifier quoi que ce soit au sein du projet. Toutefois, 78 % des partenaires affirment qu'il faudrait davantage de dialogue et des interactions de meilleure qualité.

Norme minimale 8.4 : Indicateurs d'impact

Les bilans de la réponse et les évaluations de l'impact utilisent des indicateurs d'impact significatifs.

Actions clés

- Sélectionner des indicateurs d'impact sur les moyens d'existence pour une réponse à une crise en rapport avec les cultures qui montrent directement les impacts sur les ménages (voir la note d'orientation 1).
- Sélectionner des indicateurs qui montrent les impacts sur les systèmes, services ou marchés préexistants le cas échéant (voir la note d'orientation 2).
- S'assurer que les impacts sur les moyens d'existence au niveau des ménages sont significatifs (voir la note d'orientation 3).

Notes d'orientation

1. Indicateurs d'impact au niveau des ménages. En général, les indicateurs d'impact au niveau des ménages ne sont pas bien définis ou bien utilisés dans les réponses aux crises en rapport avec les cultures. SEADS cherche à garantir que les réponses ont des impacts sur les moyens d'existence, et ces impacts tendent à coïncider avec au moins un des cinq principaux actifs des cadres types de moyens d'existence : financiers, naturels, physiques, humains et sociaux. La définition de ces actifs et des exemples précis d'indicateurs d'impact sur les moyens d'existence figurent à l'annexe 8.1. Les lectures complémentaires à la fin de ce chapitre donnent d'autres exemples d'indicateurs de processus (annexe 8.5).

Certaines organisations utilisent un indice composite, tel qu'un indice des stratégies pour faire face à une crise ou un score de diversité alimentaire, pour mesurer l'impact. Du point de vue des approches participatives, un problème lié à ces mesures réside dans le fait qu'il est peu probable que les populations affectées par une crise les proposent comme indicateurs d'impact sur les moyens d'existence. La population locale a plutôt tendance à exprimer les impacts prévus en rapport avec les cultures en termes de ses besoins fondamentaux, comme une somme d'argent, une quantité de nourriture, des parts de revenu ou un degré



d'autosuffisance. Dans la mesure du possible, utiliser des indicateurs d'impact qui s'appuient sur des expressions locales et des besoins locaux et que toutes les parties prenantes pourront comprendre (voir le principe 2 de SEADS). Un indice composite sera peut-être utile pour mesurer la vulnérabilité ou à des fins de comparaison dans le temps et l'espace comme base d'apprentissage.

À la différence du suivi du processus, il est rarement efficace de mesurer les indicateurs d'impact durant la mise en œuvre d'une réponse à une crise en rapport avec les cultures. Ceci tient au fait que les impacts sur les moyens d'existence ont plus de chances de se produire vers la fin d'une réponse ou une fois celle-ci achevée. Les indicateurs d'impact peuvent être mesurés pendant l'évaluation de l'impact et l'analyse des résultats peut être soutenue par les données compilées dans le cadre du suivi du processus et par la documentation de tout changement survenu durant la mise en œuvre.

L'étude de cas 8.2 (voir le site web de SEADS) donne des exemples de réponses en rapport avec les cultures qui se traduisent par des impacts sur les revenus des ménages.

2. Autres indicateurs d'impact. Le principe 1 de SEADS : Utiliser une programmation fondée sur les moyens d'existence souligne que les réponses aux crises en rapport avec les cultures doivent, dans la mesure du possible, soutenir les systèmes, services et marchés préexistants. Par conséquent, les indicateurs d'impact sur les moyens d'existence peuvent aussi mesurer les impacts sur les systèmes, les services et les marchés. Voir des exemples dans l'annexe 8.1.

3. Indicateurs d'impact significatifs. Les indicateurs d'impact pour les réponses aux crises en rapport avec les cultures sont habituellement quantitatifs, et expriment l'impact en chiffres absolus, par exemple « revenu moyen des ménages tiré de la vente de récoltes ». Toutefois, cet indicateur n'a que peu de sens à moins d'être mis en corrélation avec un point de référence, qui dans le cas présent pourrait être le « revenu total requis par un ménage » ou le « revenu requis de la vente de récoltes ». De même, un projet pourrait signaler qu'un ménage a consommé 30 kilos de maïs produit grâce à l'aide apportée dans le cadre du projet. Mais cette mesure ne veut pas dire grand-chose à moins que la taille du ménage et sa composition ne soient connues et à condition que la période de consommation soit précisée. Un indicateur plus robuste mettrait en relation la consommation de maïs et les besoins nutritionnels du ménage.

D'autres exemples d'indicateurs d'impact pertinents assortis à un point de référence figurent dans l'annexe 8.1.

Norme minimale 8.5 : Bilan participatif de fin de projet

Un bilan participatif de fin de projet estime les impacts futurs sur les moyens d'existence.

Actions clés

- Effectuer un bilan participatif de fin de projet si les impacts sur les moyens d'existence sont attendus plusieurs mois après la fin d'un projet (voir la note d'orientation 1).
- Envisager d'utiliser une analyse avantages-coûts en complément d'un bilan participatif de fin de projet (voir la note d'orientation 2).

Notes d'orientation

1. Bilan participatif de fin de projet. Un bilan participatif de fin de projet est requis pour les projets dont les principaux impacts sur les moyens d'existence sont attendus plusieurs mois après la fin d'un projet. Dans ces circonstances, il se peut que l'organisation de mise en œuvre ne soit plus présente ou ne dispose pas des ressources nécessaires pour évaluer les impacts à venir. Le bilan de fin de projet est l'occasion pour les membres de la communauté et le personnel du projet de passer en revue le processus de mise en œuvre, y compris la théorie du changement (ou le cadre logique) ainsi que les risques et les hypothèses ayant été appliqués. Les participants peuvent aussi se demander si le projet achevé a des chances d'atteindre les impacts souhaités sur les moyens d'existence, même si rien ne laisse pressentir ces impacts pour l'instant. Il n'est pas nécessaire que le bilan de fin de projet soit compliqué ou chronophage ; il peut simplement se baser sur des réunions communautaires appuyées par les données de suivi du processus déjà compilées et par les hypothèses et les risques déjà enregistrés. De simples outils de classement ou de notation peuvent permettre d'évaluer la probabilité que les impacts du projet soient atteints, en supposant que certaines conditions restent en place.



Ce type de processus de bilan prédictif est imparfait, car les événements futurs sont incertains. En général, plus l'intervalle est long entre la fin du projet et les impacts attendus, plus il y a de risques que les prédictions d'impacts soient inexactes. Toutefois, un bilan de fin de projet bien documenté peut contribuer à l'apprentissage et à la conception de projets futurs.

Certaines organisations ont une présence à long terme dans les zones où des réponses aux crises en rapport avec les cultures sont utilisées. Deux situations courantes sont les projets de développement à long terme et les projets humanitaires à court terme répétés dans le cadre d'une crise complexe. Dans ces deux situations, cette présence continue peut permettre un suivi des réponses aux crises en rapport avec les cultures de nombreux mois après que les réponses aient effectivement eu lieu. Ce suivi peut requérir une répétition du processus de bilan de fin de projet ou une évaluation participative de l'impact (voir la norme minimale 8.6).

2. Analyse avantages-coûts. Dans certaines situations, l'analyse avantages-coûts peut s'inscrire en complément d'un bilan participatif. Dans la programmation fondée sur les moyens d'existence, il y a souvent des concessions entre le nombre de personnes ou de ménages qui reçoivent un soutien et le type ou le montant du soutien qu'ils reçoivent. Si un bailleur de fonds ou une organisation donne la priorité au nombre de bénéficiaires plutôt qu'à la qualité ou à la pertinence du soutien, on court le risque qu'un grand nombre de ménages reçoivent un soutien qui est insuffisant pour soutenir leurs moyens d'existence. L'analyse avantages-coûts peut fournir des informations utiles sur la rentabilité d'une réponse pour un niveau donné d'impact sur les moyens d'existence. Elle peut aussi identifier des coûts de programme qui peuvent être abaissés sans réduire sensiblement les impacts. En conséquence, les programmes futurs peuvent être conçus de manière à fournir des avantages de subsistance semblables à un plus grand nombre de personnes. Lorsqu'elle est appliquée à différentes réponses dans des contextes opérationnels et socioéconomiques semblables, l'analyse avantages-coûts permet une comparaison de la rentabilité des différentes réponses.

Pour les projets assortis d'objectifs SMART, d'une théorie du changement, et soit d'un bilan de fin de projet soit d'une évaluation de l'impact (voir la norme minimale 8.6), l'analyse avantages-coûts ne présente pas de difficultés. Vous aurez besoin de connaître les coûts du projet, y compris le coût des intrants, tels que les semences ou les outils, et le coût des frais généraux et des frais techniques, logistiques, de suivi-évaluation, et de personnel de soutien. Vous aurez aussi besoin d'estimer la valeur monétaire des impacts sur les moyens d'existence

presentis dans le bilan de fin de projet. Comme elle ne peut pas s'appuyer sur des impacts réels sur les moyens d'existence, une analyse avantages-coûts effectuée dans le cadre d'un bilan de fin de projet sera purement indicative.

L'analyse avantages-coûts nécessite également une bonne appréciation des coûts extérieurs au projet ayant contribué aux impacts. Par exemple, la valeur de la main-d'œuvre, des semences, des engrais ou des autres intrants, quels qu'ils soient, fournis par les producteurs eux-mêmes devrait être calculée et intégrée dans l'analyse.

L'étude de cas 8.3 (voir le site web de SEADS) montre comment il est possible d'estimer les coûts et avantages de projets en rapport avec les cultures.

Norme minimale 8.6 : Évaluation participative de l'impact

Une évaluation participative de l'impact mesure les impacts sur les moyens d'existence pendant un projet ou à la fin de celui-ci.

Actions clés

- Comparer les objectifs du projet avec les impacts réels sur les moyens d'existence qui sont manifestes à la fin du projet (voir les notes d'orientation 1, 3 et 4).
- S'assurer que l'évaluation participative de l'impact évalue la contribution du projet (voir la note d'orientation 2).
- Envisager d'utiliser une analyse avantages-coûts en complément de l'évaluation participative de l'impact (voir la note d'orientation 2 de la norme minimale 8.5).



Notes d'orientation

1. Évaluation participative de l'impact. Une évaluation participative de l'impact est requise dans le cadre d'un projet dont les impacts sur les moyens d'existence sont attendus durant le projet (ou peu de temps après) ou afin de compléter un bilan de fin de projet lorsque des impacts supplémentaires sont attendus après la fin du projet. Un avantage important que confère l'utilisation d'objectifs SMART et d'une théorie du changement qui stipulent l'un et l'autre des impacts sur les moyens d'existence réside dans le fait que les questions clés de l'évaluation peuvent avoir trait directement aux objectifs de projet, à la théorie du changement et aux indicateurs correspondants. Par exemple, les objectifs du projet/les impacts sur les moyens d'existence ont-ils été atteints, et dans le cas contraire, pourquoi ne l'ont-ils pas été ? D'autres questions chercheront peut-être à examiner les impacts sur un genre spécifique ou un groupe de richesse particulier, ou viseront à identifier des changements à apporter à la conception du projet qui seraient susceptibles d'améliorer les impacts futurs. Une autre question pourrait porter sur la rentabilité du projet et englober une analyse avantages-coûts.

2. Évaluation de la contribution du projet. Une évaluation de l'impact devrait chercher non seulement à mesurer les impacts sur les moyens d'existence, mais aussi à comprendre comment ces impacts se sont produits. Quelles ont été les causes précises des impacts et quelle est l'importance relative de ces causes ? Ces questions sont souvent appréhendées au moyen du concept de contribution, qui évalue la contribution d'un projet à un impact par rapport à des facteurs extérieurs au projet (ALNAP 2016). Par exemple, un ménage pourrait avoir besoin de 75 kg de semences, mais n'être capable de produire à lui seul que 25 kg de semences (soit 33 % de ses besoins). Si le solde de 50 kg de semences (soit 67 % des besoins du ménage) est fourni dans le cadre d'une réponse à une crise en rapport avec les cultures, la réponse contribue à 67 % de la récolte. La contribution des ménages est souvent négligée dans les évaluations de l'impact. Lorsque ce facteur ou d'autres facteurs extérieurs au projet sont omis des évaluations, la contribution ne peut pas être pleinement évaluée et les impacts du projet peuvent être surestimés.

Prenons la théorie du changement à l'annexe 8.4 en guise d'exemple. Le projet a fourni des semences et des engrais, mais il n'a pas apporté d'autres intrants, tels que des outils, de la main-d'œuvre et des mesures de lutte contre les organismes nuisibles, qui étaient nécessaires pour garantir la production. La production avait aussi besoin de bonnes conditions climatiques et d'un accès au foncier garanti. L'accès au marché et des prix raisonnables étaient requis pour garantir les impacts sur les moyens d'existence. Les producteurs eux-mêmes ont peut-être fourni des outils et des pesticides, mais ces intrants ont aussi pu être apportés par d'autres

organisations humanitaires. Par conséquent, bien que la théorie du changement dans ce cas soit relativement simple, l'évaluation de la contribution est complexe. Pour comprendre la contribution d'un projet de réponse à une crise en rapport avec les cultures, vous devez :

- Examiner les objectifs du projet et la théorie du changement (ou le cadre logique), en tenant compte de tout changement apporté à la mise en œuvre ; réviser les impacts attendus selon les besoins.
- Utiliser de simples méthodes participatives de notation ou d'empilement proportionnel avec les ménages ciblés pour dresser la liste des principaux facteurs qui sont considérés comme apportant une contribution aux impacts et leur attribuer une note.

Utiliser des questions supplémentaires pour vérifier la plausibilité technique des réponses.

3. Production végétale. Beaucoup de réponses aux crises en rapport avec les cultures auront une théorie du changement ayant la production végétale comme produit ou comme résultat. Par conséquent, une mesure du rendement des cultures est utile pour comprendre les contributions, tout en reconnaissant que la production végétale à elle seule ne constitue pas un impact sur les moyens d'existence. Atteindre le rendement cible ne veut pas nécessairement dire que l'impact attendu sur les moyens d'existence sera atteint. Les prix des denrées peuvent fluctuer énormément, les pertes essuyées lors du stockage des récoltes peuvent être importantes et/ou il peut n'y avoir qu'un accès limité aux marchés. Si vous formulez des hypothèses à propos de l'impact sur les moyens d'existence d'un rendement particulier, il faut les tester au moyen de discussions avec les producteurs.

Les méthodes d'estimation des rendements varient en termes de rentabilité, d'échelle et d'exactitude. Sélectionner celle qui correspond le mieux au contexte dans lequel vous intervenez et qui fait le meilleur usage des ressources disponibles (voir l'annexe 8.6).

4. Évaluation quantitative des impacts. L'évaluation quantitative des impacts utilise des modèles et des méthodes d'évaluation semblables à celles qui sont utilisées dans les recherches quantitatives. Elle utilise souvent des techniques comme l'échantillonnage aléatoire et des estimations de la taille de l'échantillon à partir de formules mathématiques ; cela requiert un soutien technique spécialisé. L'efficacité d'une intervention est généralement fondée sur des tests statistiques. Une évaluation quantitative des impacts donnera peut-être des affirmations



comme « le revenu du ménage après la récolte a été nettement plus élevé pour les producteurs ayant bénéficié des intrants du projet que pour ceux n'ayant pas reçu d'intrants ; le projet a donc été efficace dans son soutien aux moyens d'existence ». Une évaluation quantitative des impacts peut s'inscrire en complément d'un bilan participatif ou d'une évaluation de l'impact, surtout si des responsables politiques ou des experts techniques confirmés préfèrent avoir recours à des recherches quantitatives pour orienter la prise de décision ou pour des actions de plaidoyer. Dans des contextes humanitaires, il est important que les approches en matière de recherches quantitatives soient aussi souples et participatives que possible, et que les équipes d'analyse et d'évaluation possèdent le savoir-faire technique requis pour les entreprendre. Bien que des outils tels que des applications mobiles puissent accélérer la collecte des données dans les enquêtes quantitatives, par souci de conformité avec le principe 2 de SEADS, les enquêtes individuelles devraient être complétées par d'autres méthodes participatives de suivi et d'évaluation de l'impact (voir l'annexe 8.2).

Un autre problème rencontré avec certaines évaluations quantitatives des impacts d'une réponse à une crise en rapport avec les cultures concerne l'utilisation d'essais contrôlés randomisés. Cette approche peut exclure certaines personnes de l'aide apportée en les utilisant comme groupe témoin. Ceci est contraire aux principes de base de l'action humanitaire, tels que définis dans la *Norme humanitaire fondamentale*. Les essais contrôlés randomisés qui ont lieu lorsque l'assistance est déployée par étapes ou élargie au fil des campagnes peuvent permettre d'éviter cette exclusion.

Lectures recommandées

Les détails des références citées dans ce chapitre figurent à l'annexe C. Parmi les lectures complémentaires recommandées, on peut citer :

Byrne, K. (2022). *Applying adaptive management to livelihoods in emergency settings: challenges and opportunities*. Mercy Corps (dans le cadre du Prix des associés au projet SCALE – Strengthening Capacity in Agriculture, Livelihoods, and Environment). <https://www.fsnnetwork.org/resource/applying-adaptive-management-livelihoods-emergency-settings-challenges-and-opportunities>

Comité permanent interorganisations (IASC) (2012). *Accountability to affected populations: Tools to assist in implementing the IASC AAP commitments*. https://interagencystandingcommittee.org/system/files/legacy_files/TOOLS%20to%20assist%20in%20implementing%20the%20IASC%20AAP%20Commitments.pdf

Foresti, M. (2003). *A practical guide to assessment, monitoring, review and evaluation*. Save the Children. <https://resourcecentre.savethechildren.net/document/practical-guide-assessment-monitoring-review-and-evaluation-2nd-edition/>

Guenet, D. & Uyen, V.N. (2011). *Cost-benefit analysis for interventions supported by the Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC) in Vietnam through the PSARD project*. Direction suisse du développement et de la coopération (SDC).

Module mondial de la sécurité alimentaire (2020). *Food security and livelihoods indicator handbook*. Programme Quality Working Group. <https://fscluster.org/page/indicators>

Save the Children, International Rescue Committee (IRC) & Mercy Corps (2022). *Boîte à outils de suivi et d'évaluation de l'assistance en espèces à usages multiples*. <https://resourcecentre.savethechildren.net/document/multipurpose-cash-assistance-mpca-monitoring-evaluation-accountability-and-learning-meal-toolkit/>

Sud, U., Ahmad, T., Gupta, V. & Chandra, H. (2017). *Methodology for estimation of crop area and crop yield under mixed and continuous cropping*. Technical report series: GO-21-2017. FAO. <https://www.researchgate.net/publication/349075583>

Willenbockel, D. (2011). *A cost-benefit analysis of practical action's livelihood-centred disaster risk reduction project in Nepal*. Institute of Development Studies at the University of Sussex, Brighton, UK. <http://hdl.handle.net/11283/366214>



Annexe 8.1 : Exemples d'indicateurs d'impact sur les moyens d'existence pour une réponse à une crise en rapport avec les cultures

Tableau A8.1 : Exemples d'indicateurs d'impact sur les moyens d'existence pour une réponse à une crise en rapport avec les cultures

Actif de subsistance	Exemples d'indicateurs d'impact pour les réponses à une crise en rapport avec les cultures
Financier	Revenu tiré de la vente de récoltes par ménage, par rapport au revenu total du ménage. Les indicateurs d'impact secondaires liés au revenu pourraient se concentrer sur les usages spécifiques du revenu, p. ex. l'achat de nourriture, d'intrants de production ou de médicaments, ou encore le paiement des frais de scolarité
Naturel	Superficie de terres accessibles par ménage par rapport à la situation de référence (dans le cas d'une réponse qui vise à garantir, ou à élargir, l'accès à des terres arables)
Physique	Utilisation d'infrastructures nouvelles ou remises en état par rapport à la situation de référence (pour un projet qui vise à construire ou à remettre en état des infrastructures en rapport avec les cultures)
Humain	Part des besoins énergétiques alimentaires du ménage couverte par la consommation de sa propre récolte
Social	Renforcement des réseaux sociaux et collaboration entre leurs membres

Les indicateurs d'impact sur les moyens d'existence ont plus de sens s'ils sont assortis d'un point de référence, tel que le volume total consommé de telle ou telle culture dans une année normale ou le revenu total requis par un ménage.

Par exemple, pour un projet qui fournit des semences de riz et des engrais, vous pourriez mesurer :

- la part moyenne des besoins alimentaires en riz d'un ménage couverte par rapport à une année normale
- la part moyenne du revenu total d'un ménage dérivée de la vente de riz
- les usages moyens auxquels est destiné le revenu tiré de la vente de riz.

Ce type de projet pourrait donner des impacts tels que « En moyenne, les ménages du projet ont pu couvrir 62 % de leurs besoins alimentaires en riz (propre consommation), et en moyenne 27 % du revenu du ménage provenait de la vente de riz. Sur ces revenus, 40 % ont été consacrés à l'achat d'intrants agricoles, 40 % à l'achat de nourriture, 10 % au paiement des frais de scolarité, et les 10 % restants à d'autres postes. »

Pour un projet qui porte sur la remise en état d'un périmètre d'irrigation communautaire endommagé, vous pourriez mesurer :

- la superficie moyenne de terres plantées irriguées par rapport à la situation d'avant la crise
- la part moyenne des besoins alimentaires à base de cultures couverte par ménage
- le revenu moyen issu de la vente de récoltes par rapport aux besoins moyens de revenu du ménage.

Ce type de projet pourrait donner des impacts tels que « En moyenne, les ménages du projet ont pu ensemercer 0,3 hectare (ha), par rapport à une surface cultivée de 0,4 ha avant la crise. Le revenu moyen issu de la vente de récoltes irriguées s'élevait à 400 USD par rapport aux besoins annuels de revenu par ménage, soit 5.200 USD. »

Pour les projets qui visent à soutenir des systèmes ou services préexistants, les indicateurs d'impact pourraient inclure :

- le nombre de vendeurs d'intrants du secteur privé à une foire de semences et la valeur moyenne des coupons échangés par vendeur et par type d'intrants vendus
- un partenariat avec des vulgarisateurs des autorités locales pour la détection et la lutte contre les ravageurs des végétaux
- le recours à des prêts ou des subventions accordés à des transporteurs du secteur privé



- le recours à des producteurs d'outils locaux et la valeur moyenne des outils achetés par producteur.

Le *Répertoire des indicateurs de la sécurité économique* du CICR donne d'autres exemples (2021).

Annexe 8.2 : Méthodes participatives pour le suivi et l'évaluation de l'impact des réponses aux crises en rapport avec les cultures

Tableau A8.2 : Exemples de méthodes participatives et d'utilisations types pour le suivi et l'évaluation de l'impact des réponses à une crise en rapport avec les cultures

Méthode participative	Utilisations types	Notes
Méthodes d'entretien		
Entretiens individuels semi-structurés	Peuvent servir à collecter des informations sur n'importe quel sujet Les informations peuvent être quantitatives (par exemple, revenu tiré de la vente de récoltes) ou qualitatives (par exemple, situation sécuritaire durant la mise en œuvre du projet) Méthode importante pour recouper les informations obtenues par des méthodes de visualisation et de notation, et pour les approfondir	L'approche semi-structurée associe structure et flexibilité À recouper avec d'autres méthodes et données de suivi du processus La répétition d'entretiens qui produisent des données quantitatives permet de résumer les données au moyen de statistiques en fonction des besoins

Entretiens semi-structurés en groupe (discussions en groupes de réflexion)	Comme ci-dessus	Comme ci-dessus
--	-----------------	-----------------

Méthodes de visualisation

Calendrier	Calendrier des réponses par rapport au cycle de production végétale	Utile pour évaluer la rapidité et la pertinence du soutien du projet
Cartographie participative	Limites de la communauté et des terrains Superficies remises en état par rapport à la totalité des terres agricoles Superficies cultivées par rapport à la totalité des terres agricoles	Les superficies cultivées ou remises en état peuvent être quantifiées si une échelle est appliquée aux cartes
Cartes des services	Accès avant et après le projet aux marchés et aux vendeurs d'intrants	Utiles pour les projets qui cherchent à améliorer l'accès au marché ou les liens entre les producteurs et les vendeurs
Promenades d'étude	Observations de la production végétale Observations de l'usage qui est fait des outils fournis par le projet Observations des cultures faisant l'objet de mesures de lutte contre les ravageurs	Surtout utiles quand les données sont recoupées avec des entretiens informels



...suite

Diagrammes de causalité	Contribution du projet – visualisation des interactions entre les intrants et problèmes liés au projet et extérieurs au projet et les impacts sur les moyens d'existence	Confronter les constats à la théorie du changement du projet Les interactions peuvent être pondérées ou notées ; la répétition de la méthode produit des données qui peuvent être résumées au moyen de statistiques, en fonction des besoins
Vidéos et photographies participatives	Pour enregistrer les problèmes et les impacts durant un projet, tels que sélectionnés par les membres de la communauté	Possibilité d'utiliser des approches de type « photovoix » Peuvent être utilisées pour comparer les priorités et les points de vue de différents groupes sociaux ou groupes de richesse

Méthodes de classement et de notation

Empilement proportionnel	<p>Parts avant et après des types de revenu des ménages et évolution du revenu total</p> <p>Parts avant et après des types de nourriture consommée et évolution de la consommation totale de denrées</p>	Particulièrement utile lorsque la méthode est répétée avec différents informateurs individuels ou groupes d'informateurs ; les résultats peuvent alors être résumés au moyen de statistiques en fonction des besoins
--------------------------	--	--

		Recouper les résultats par rapport à une théorie du changement et un examen de plausibilité technique ; consolider avec des diagrammes de causalité
Notation matricielle	<p>Comparaison des problèmes et impacts de différentes réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • agricoles et non agricoles • différentes réponses en rapport avec les cultures 	<p>Utile pour comprendre les impacts relatifs de différentes réponses</p> <p>Les constats peuvent être comparés grâce à des analyses avantages-coûts des réponses</p> <p>La répétition permet d'établir des résumés statistiques et des analyses en fonction des besoins</p>

D'après Gujit (1998) et Catley et al. (2014).

Annexe 8.3 : Exemple d'application d'objectifs SMART à une réponse à une crise en rapport avec les cultures

La proposition de projet d'une ONG énonce l'objectif suivant : « Améliorer la production agricole des ménages affectés par la crise grâce à la fourniture de semences et autres intrants ». Cet objectif indique ce que le projet tente de réaliser, mais il est bien trop vague pour permettre une évaluation de sa plausibilité technique ou de son impact. Il serait possible d'identifier des indicateurs d'impact pour cet objectif, mais il est plus efficace d'utiliser un objectif SMART.

Un objectif SMART pour le même projet pourrait être exprimé ainsi : « Dans le district de Hamsi en Amuristan, fournir des semences de blé ainsi que des engrais à base de phosphate diammonique et d'urée à 700 ménages vulnérables de façon à ce que leur production couvre leur consommation et leurs besoins de semences,



et pour que les ventes contribuent à au moins 15 % du revenu des ménages durant la période post-moisson de 2005 ». Cet objectif est :

Spécifique (*Specific*) car il stipule la zone du projet, le type de ménage à cibler et le type de semences et d'engrais à fournir.

Mesurable (*Measurable*) car il indique une cible quantifiée pour l'impact sur le revenu (15 % du revenu) et des cibles précises pour la consommation de blé (100 %) et les besoins de semences de blé (100 %), tels qu'ils ont été identifiés avec des groupes de réflexion au cours de l'identification de la réponse.

Atteignable (*Achievable*) car il s'appuie sur une évaluation initiale participative au cours de laquelle des groupes de réflexion ont précisé leurs sources de revenus liées et non liées aux récoltes, les usages qu'ils faisaient du blé et les revenus moyens issus de la vente de blé lors d'une année normale.

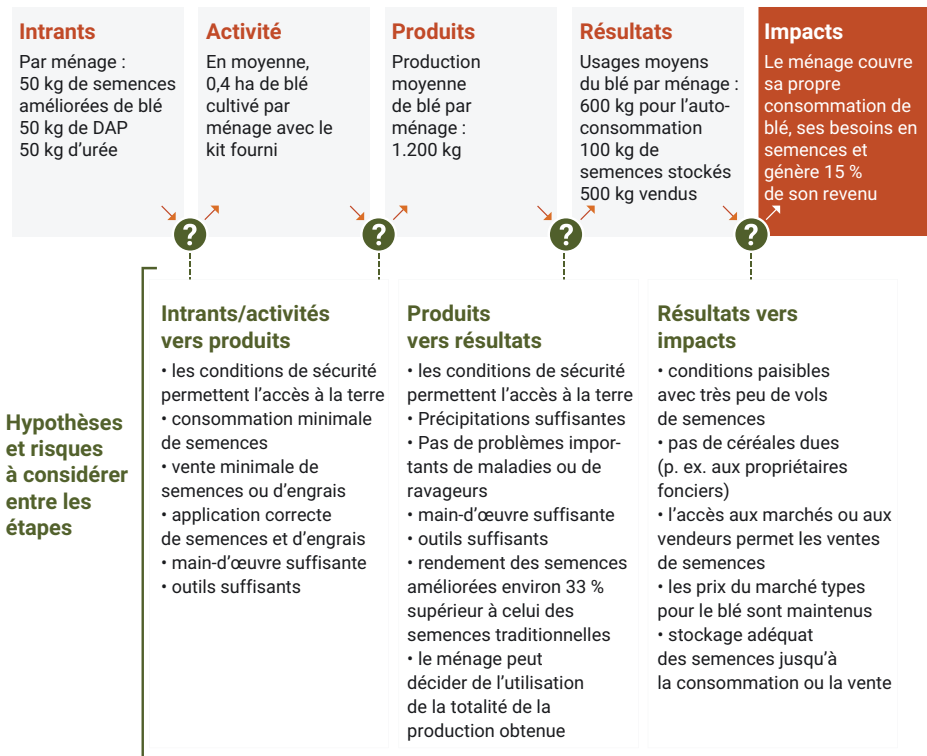
peRtinent (*Relevant*) car dans l'évaluation initiale participative, les groupes de réflexion ont décrit les caractéristiques des ménages plus vulnérables, l'importance relative des différentes sources de revenus provenant des récoltes et extérieures aux récoltes, et l'importance relative des différentes cultures comme sources de revenus.

limité dans le Temps (*Time-bound*) car il spécifie à quel moment se produira l'impact sur les moyens d'existence et il s'appuie sur le cycle de production végétale décrit par les groupes de réflexion durant l'évaluation initiale.

Annexe 8.4 : Exemple d'une simple théorie du changement pour une réponse à une crise en rapport avec les cultures qui distribue des semences et des engrais

Cet exemple de théorie du changement est tiré d'un projet mené dans le sud de l'Asie centrale pour répondre à une crise complexe. Chaque ménage a reçu un kit de semences de blé améliorées et certifiées destinées à la culture irriguée, ainsi que des engrais à base de phosphate diammonique (DAP) et d'urée. Différentes organisations définissent les *produits*, les *résultats* et les *impacts* différemment lorsqu'ils utilisent une théorie du changement, mais dans cet exemple, la production agricole a été formulée comme un résultat.

Figure A8.1 : Simple théorie du changement pour une réponse à une crise en rapport avec les cultures consistant à distribuer des semences et des engrais



Annexe 8.5 : Surveiller l'alignement avec SEADS – principaux indicateurs de processus

Le tableau A8.3 donne des exemples d'indicateurs de processus qui aident à surveiller l'alignement sur les principes et les normes minimales de SEADS. Il convient de noter que la ventilation des indicateurs par statut de vulnérabilité peut aider à distinguer si les principaux processus ont ou non été appropriés pour certains groupes.

Tableau A8.3 : Principaux indicateurs de processus pour surveiller l'alignement sur les principes et les normes minimales de SEADS

N°	Principal indicateur de processus	Principes et normes surveillés
1	Des membres clés de l'équipe de réponse sont formés à l'utilisation de SEADS	Tous
2	Des membres clés de l'équipe de réponse disposent des connaissances et compétences essentielles comme indiqué dans l'annexe B	Tous
3	Les participants ciblés sont activement et équitablement mobilisés dans l'évaluation initiale, l'identification de la réponse, le ciblage, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des réponses en rapport avec les cultures	Principe 2 de SEADS, normes minimales 4.1, 8.1, 8.6
Évaluation initiale		
4	Les annexes 4.1, 5.1, 6.1, 7.1 ont été utilisées pour sélectionner les questions de l'évaluation	Normes minimales 5.1, 6.1, 7.1
5	Dans la mesure du possible, les données techniques ont été recueillies en même temps que les données de l'évaluation initiale	Normes minimales 4.2, 4.3, 5.1, 6.1, 7.1

6	L'évaluation initiale est réalisée de manière participative, et un ou plusieurs rapports écrits, dans la ou les langues locales appropriées, sont à la disposition des membres de l'équipe	Normes minimales 4.1, 5.1, 6.1, 7.1
7	Des contraintes aiguës pour la production végétale ont été identifiées et des liens ont été établis avec des programmes de développement pour résoudre les contraintes chroniques	Normes minimales 5.1, 6.1, 7.1
8	L'approche adoptée pour la collecte de données s'appuie sur des informations et des données secondaires existantes	Normes minimales 4.2, 4.3
9	L'évaluation initiale et les données techniques de différentes sources sont recoupées à des fins de cohérence	Normes minimales 4.1, 4.2
10	L'évaluation initiale a déterminé qu'une réponse en rapport avec les cultures est ou n'est pas appropriée, nécessaire et faisable	Principe 1 de SEADS, norme minimale 4.2
11	Des critères de sélection pour cibler les plus démunis sont définis et adaptés au contexte	Norme minimale 4.3
12	Différentes méthodes de ciblage sont envisagées et la mieux adaptée est identifiée	Norme minimale 4.3
13	Lorsque le bétail joue un rôle essentiel dans les moyens d'existence parallèlement à la production végétale, le chapitre 3 : Évaluation initiale et identification des réponses des <i>Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage</i> a été utilisé pour éclairer l'évaluation initiale	Principes 1 et 5 de SEADS, norme minimale 4.3



...suite

Identification de la réponse

14	Les objectifs de subsistance de SEADS et leur pertinence par rapport au contexte sont bien compris	Principe 1 de SEADS, normes minimales 4.4, 5.2, 6.2, 7.2, 8.2, 8.4
15	Un RAIT participatif a été renseigné et des domaines de réponse potentiels ont été identifiés	Norme minimale 4.4
16	La notation du RAIT s'est appuyée sur l'évaluation initiale, sur des données techniques et sur un consensus parmi les participants	Principes 1 et 2 de SEADS, norme minimale 4.4
17	Les résultats de l'arbre de décision identifiant des options techniques appropriées et les normes minimales associées sont disponibles et mettent en évidence les liens entre les résultats de l'évaluation initiale et les options techniques retenues	Normes minimales 4.4, 5.2, 6.2, 7.2
18	Les réponses fondées sur le marché ont été étudiées et privilégiées dans la mesure du possible	Principe 1 de SEADS, normes minimales 5.2, 6.2, 7.1
19	Calendrier(s) indiquant les éventuels goulets d'étranglement dans la distribution par rapport aux tâches saisonnières cruciales pour toutes les options techniques identifiées	Normes minimales 5.2, 6.2, 7.3

20	Des critères de qualité pour les semences, les outils, les équipements et autres intrants non liés aux semences ont été définis et ils sont au moins aussi bons que ceux que les producteurs utilisaient habituellement ; par ailleurs, ils sont acceptables aux yeux des communautés agricoles, des bailleurs de fonds, des autorités et des praticiens	Normes minimales 5.5, 6.5
21	Contrôle de la qualité et des spécifications techniques tout au long de la réponse aux moments opportuns pour pouvoir rejeter des semences, outils, équipements, et autres intrants non liés aux semences ou des infrastructures de mauvaise qualité, le cas échéant	Normes minimales 5.5, 6.5, 7.3
22	Les réponses en rapport avec les cultures sont coordonnées avec d'autres acteurs intervenant dans la zone cible	Principe 5 de SEADS
23	Les réponses en rapport avec les cultures englobent des activités pour garantir la protection de l'environnement	Principe 4 de SEADS, norme minimale 7.2
24	Les calculs de l'ampleur de l'assistance s'appuient sur un ciblage approprié, les coûts en temps réels, les taux d'ensemencement, l'accès aux actifs et des mécanismes de distribution adaptés et sûrs	Normes minimales 5.2, 6.3
25	Calendrier écrit tenant compte de la période des semis et des goulets d'étranglement	Principe 1 de SEADS, normes minimales 4.2, 5.2, 6.2, 7.3



...suite

26	<p>Une évaluation participative identifie les principaux besoins en matière de remise en état des infrastructures, les spécifications techniques, ainsi que l'emplacement, la durée de vie et le calendrier de mise en œuvre de la remise en état, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'appréciation des inégalités en matière de propriété et d'accès, et entre groupes de bénéficiaires (sécurité d'occupation) ● la législation locale, les techniques de construction privilégiées, les codes de construction ● les impacts positifs et négatifs sur l'environnement ● cartographie des risques ● comment reconstruire en mieux 	Principes 1 et 2 de SEADS, norme minimale 7.1
----	--	---

Mise en œuvre des domaines de réponse de SEADS

27	Des données sont disponibles sur les prix du marché et le pouvoir d'achat des producteurs	Principe 1 de SEADS, normes minimales 5.3, 6.3
28	Exploitation des systèmes et sources de semences, outils, équipements et autres intrants non liés aux semences locaux et existants	Principe 1 de SEADS, normes minimales 5.3, 6.3

29	Les semences, outils, équipements, autres intrants non liés aux semences et infrastructures utilisés dans une réponse en rapport avec les cultures :	Principe 1 de SEADS, normes minimales 5.4, 5.5, 6.4, 6.5
	<ul style="list-style-type: none"> ● sont tous connus, éprouvés et testés dans la région (variétés, types) ● sont tous acceptables pour tous les participants (choix, qualité, quantités) ● satisfont tous aux différentes exigences et réglementations des bailleurs de fonds et des pouvoirs publics (certifications, codes d'urbanisme et de construction) ● donnent tous de bons résultats dans les conditions de gestion réalistes des producteurs ● sont tous adaptés aux besoins et aux capacités des différents producteurs 	
30	Réflexion sur les choix, les limites et les recommandations finales des producteurs documentée	Normes minimales 5.4, 6.4, 7.2
31	Le traitement des semences et l'étiquetage associé à tous les intrants ont été évalués et réalisés selon les besoins	Normes minimales 5.4, 5.5, 6.4, 6.5
32	Formation en matière de sécurité dispensée selon les besoins pour protéger les participants	Norme minimale 6.4
33	Les infrastructures en rapport avec les cultures sont remises en état conformément aux pratiques sûres convenues pour le contexte et les aléas en présence	Normes minimales 7.2, 7.3



...suite

35	Les participants cibles rapportent que les semences, outils, équipements, ou autres intrants non liés aux semences ou encore les infrastructures étaient fonctionnels, accessibles et sûrs lorsqu'ils en ont eu besoin (données ventilées par aide en nature ou en espèces et mécanisme de distribution)	Principe 1 de SEADS, normes minimales 5.2, 6.2, 7.2, 7.3
----	--	--

Suivi et évaluation de l'impact

36	Les objectifs du projet sont spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et limités dans le temps (SMART)	Norme minimale 8.2
37	Il existe une théorie du changement ou un cadre logique pour le projet et elle/il comprend des objectifs SMART, des risques et des hypothèses	Norme minimale 8.2
38	Le suivi du processus a été effectué et les ajustements en temps réel ont été réalisés selon les besoins. Le RAIT, les arbres de décision et la théorie du changement ont été mis à jour selon les besoins	Norme minimale 8.3
39	Les indicateurs d'impact montrent directement des impacts significatifs sur les ménages	Norme minimale 8.4
40	Si des impacts sur les moyens d'existence sont attendus plusieurs mois après la fin du projet, un bilan participatif de fin de projet a été réalisé et une analyse avantages-coûts a été envisagée	Norme minimale 8.5
41	Si des impacts sur les moyens d'existence sont attendus à la fin du projet, une évaluation participative de l'impact a été réalisée	Norme minimale 8.6
42	Le raisonnement logique expliquant le choix de l'évaluation est disponible	Normes minimales 8.5, 8.6

Annexe 8.6 : Méthodes d'estimation des rendements des cultures

Tableau A8.4 : Rentabilité, échelle et exactitude de l'estimation, erreurs et biais des méthodes d'estimation des rendements des cultures

Méthode	Rentabilité	Échelle	Exactitude de l'estimation, erreurs et biais
Coupe de cultures	Gourmande en temps et en main-d'œuvre	Au niveau du champ, de la ferme et parfois du paysage	Tendance à la surestimation
Estimation de l'agriculteur	Méthode rapide et bon marché qui permet d'économiser du temps et de l'argent	De la ferme au paysage	Estimation assez précise, mais qui nécessite une supervision adéquate Subjective
Unité de récolte pour l'échantillonnage	Rentable	De la ferme au paysage	Sujette à erreur lorsque les producteurs moissonnent plusieurs zones à la fois et impossible en cas de récoltes échelonnées
Récolte sur la parcelle entière	Coûteuse et gourmande en main-d'œuvre	Au niveau de la parcelle, au niveau de la ferme, étude de cas	Pratiquement sans biais ni erreur



...suite

Évaluation d'expert	Moyennement rentable	De la ferme au paysage	Le risque d'erreur augmente si différentes équipes d'experts sont utilisées ou s'il est fait appel à des vulgarisateurs pour estimer le rendement dans leur propre région Subjective
Fiches d'enregistrement des récoltes	Coûteuse et gourmande en main-d'œuvre	Du champ à la ferme	Biais dû à l'analphabétisme, utilisation d'unités locales, etc.
Modélisation des cultures	Rentable	Paysage	Plus précise si elle est paramétrée et calibrée correctement. Ne tient pas compte des améliorations apportées par les technologies agricoles
Dossier de l'acheteur/ des assurances	Rentable	À l'échelle du champ	Convient uniquement aux cultures de rente sans autoconsommation par les ménages
Modèles allométriques	Rentables	À l'échelle du champ	Conviennent à peu de cultures
Téledétection	Rentable	Paysage	Risque d'erreur si plusieurs cultures ont la même signature

D'après Sapkota et al. (2016).

ANNEXES

Annexe A : Glossaire

Acteurs de la chaîne de valeur	Acteurs du secteur privé, de la société civile et de l'État qui produisent et vendent des biens et des services dans la chaîne de valeur en rapport avec les cultures, tels que les transporteurs, les producteurs de semences, les vulgarisateurs et les distributeurs d'intrants.
Actifs	Une ressource de valeur. Comprend les <i>actifs de subsistance</i> , les <i>actifs permanents</i> et les <i>actifs productifs</i> .
Actifs de subsistance	Les ressources, équipements, compétences, forces et relations utilisés par les particuliers ou les ménages pour pratiquer leurs moyens d'existence ; on distingue les actifs sociaux, humains, naturels, financiers et physiques et ils font partie du cadre des moyens d'existence (Glossaire LEGS).
Actifs permanents	Actifs qui soutiennent les ménages producteurs et qui ne peuvent pas être facilement transportés loin d'un site sans les démanteler ou les déconstruire. Il s'agit des bâtiments, des ouvrages d'irrigation, des routes et pistes ou encore des clôtures.
Actifs productifs	Éléments dont se servent les producteurs pour produire les cultures qu'ils consomment ou qu'ils vendent. Parmi ces actifs figurent l'argent, les semences, les machines et équipements, les bâtiments et les terres.
Action clé	Étape ou mesure clé qui contribue à atteindre une <i>norme</i> .
Actions anticipatives	Réponses à court terme en matière de gestion des risques de crise, qui sont mises en œuvre une fois que l'on sait qu'une crise risque de se produire, mais avant qu'elle ne survienne. Ces actions visent à prévenir et/ou à atténuer l'impact de la crise sur les ménages vulnérables.
Alarme	La deuxième phase d'une crise à développement lent.
Alerte	La première phase d'une crise à développement lent.

Approche participative	Approche dans le cadre de laquelle une communauté met en œuvre la réponse et les participants à la réponse travaillent ensemble pour comprendre la situation et l'améliorer. Ces approches sont souples, peuvent être adaptées aux conditions locales, et reconnaissent les membres de la population locale comme des experts en mettant l'accent sur leur participation à la planification des projets et à l'évaluation de leur impact.
Argent contre travail	Forme de versement conditionnel en espèces, dans le cadre duquel des personnes éligibles sont tenues de mener à bien des programmes de travail communautaires ou publics spécifiques avant de recevoir une somme d'argent. Ce dispositif est généralement utilisé lorsqu'une organisation souhaite aider directement une population à réparer ou remettre en état des actifs permanents et/ou des ressources naturelles.
Cadre des moyens d'existence	Un modèle qui montre comment les particuliers et les ménages utilisent leurs différents actifs et stratégies de subsistance pour gagner leur vie, mais sont aussi affectés par leurs propres vulnérabilités et par le contexte politique et institutionnel dans lequel ils travaillent (Glossaire LEGS).
Crise à développement lent	Une crise, telle qu'une sécheresse ou un épisode de froid extrême, dont les effets se font progressivement sentir. Elle est normalement divisée en quatre phases : <i>alerte</i> , <i>alarme</i> , <i>urgence</i> et <i>relèvement</i> (LEGS 2014).
Crise à développement rapide	Une crise, telle qu'un tremblement de terre, une inondation ou un tsunami, qui frappe soudainement et parfois sans avertissement. Elle est normalement divisée en trois phases clés : suites immédiates, relèvement précoce et relèvement (Glossaire LEGS).
Culture	Une plante annuelle, pérenne ou horticole qui est cultivée à des fins d'alimentation.
Cultures par multiplication végétative	Type de reproduction selon lequel un nouveau plant pousse à partir d'un fragment de la plante parent ou d'une structure de reproduction spécialisée (ou bouture), comme un tubercule, une tige ou une liane. Parmi les cultures de cette catégorie, on peut citer le manioc, la patate douce et les bananes.

Distribution directe de semences (DDS)	Réponse à une crise au cours de laquelle des semences sont achetées et distribuées à des producteurs parce qu'il n'y a pas de semences disponibles localement. C'est la réponse la plus communément utilisée en cas de contraintes liées à la disponibilité des semences.
Dons en espèces	Fourniture d'argent en espèces sans restriction quant à son utilisation. Aussi appelé transfert monétaire inconditionnel ou aide en espèces.
Erreur d'exclusion	Une erreur de ciblage qui fait que des personnes qui devraient faire partie d'une réponse (parce qu'elles satisfont aux critères spécifiés) ne sont pas incluses.
Erreur d'inclusion	Une erreur de ciblage qui fait que des personnes sont incluses dans la réponse alors qu'elles ne devraient pas en faire partie car elles ne satisfont pas aux critères spécifiés.
Examen	Évaluation d'un projet à un point précis dans le temps. Il peut être axé sur des aspects particuliers d'un projet, et il implique une analyse plus détaillée des enjeux que ne le permet à lui seul le suivi. Un examen est souvent réalisé pour répondre à une question précise ou à un problème qui est survenu. On pourra avoir recours à un examen en fin de projet lorsqu'on ne dispose pas du temps ou des ressources nécessaires à une évaluation, ou si l'on ne pense pas que les objectifs ou les impacts du projet seront réalisés à la fin du projet. On parle alors de « bilan de fin de projet ».
Évaluation	L'évaluation complète, le plus souvent formelle, d'un projet. Généralement, elle a trait aux activités d'un projet et à la réalisation de ses objectifs, de sorte que la valeur d'une évaluation dépend en partie de la clarté et de la pertinence des objectifs déclarés du projet. L'évaluation peut également analyser l'efficacité des travaux réalisés par rapport aux ressources, notamment les intrants financiers, et elle peut examiner la durabilité et les implications à long terme d'un projet. Les évaluations ont généralement lieu à la fin d'un projet.

<p>Évaluation de la sécurité semencière (ESS)</p>	<p>Une analyse qui examine tous les circuits d'approvisionnement de semences que les producteurs sont susceptibles d'utiliser. Elle se concentre sur l'offre et la demande et détermine s'il existe des contraintes liées à la disponibilité, l'accès ou la qualité des semences. Cette évaluation sert à déterminer si une intervention en rapport avec les cultures est requise.</p>
<p>Évaluation de l'impact</p>	<p>Se penche sur les effets d'un projet sur les populations, l'environnement ou les institutions. Elle identifie les changements intervenus dans les moyens d'existence des gens durant un projet et détermine dans quelle mesure et comment ces changements sont imputables aux activités du projet. Les organisations humanitaires et de développement qualifient souvent le lien entre les activités d'un projet et son impact de « contribution » ou d'« attribution », ce qui est semblable aux termes plus scientifiques d'« association » ou de « causalité ».</p>
<p>Évaluation initiale</p>	<p>La collecte et l'analyse des informations initiales sur le rôle que les cultures jouent dans les moyens d'existence, sur la nature et l'impact de l'urgence et sur une analyse de la situation (Glossaire LEGS).</p>
<p>Foire aux semences</p>	<p>Un marché organisé où les producteurs utilisent des coupons distribués par des organisations d'aide pour se procurer des semences auprès de vendeurs, qui peuvent être d'autres producteurs, des distributeurs ou des représentants officiels du secteur (issus des agences semencières gouvernementales ou de sociétés privées).</p>
<p>Gestion intégrée des organismes nuisibles</p>	<p>L'examen rigoureux de toutes les techniques disponibles de lutte contre les ravageurs et l'intégration subséquente de mesures propres à enrayer le développement des populations d'organismes nuisibles. Elle promeut la production de cultures saines avec une perturbation minimale des agro-écosystèmes et elle préconise le recours à des mécanismes naturels de lutte contre les organismes nuisibles (FAO 2022).</p>

Hybrides	Semences de première génération d'un croisement entre deux semences de base distinctes, qui sont souvent caractérisées par une vigueur particulière. Ces semences ne peuvent pas être replantées en misant sur les mêmes performances. Pour conserver leur vigueur, les semences hybrides doivent être rachetées à chaque campagne de semis.
Impacts sur les moyens d'existence	Les impacts qui ont une incidence sur les actifs de subsistance des participants ciblés. Voir les <i>actifs de subsistance</i> et l'annexe 8.1.
Indicateur d'impact	Point de référence pour mesurer le résultat des actions entreprises sur le plan de leurs effets sur les moyens d'existence d'une population (Glossaire LEGS).
Indicateur de processus	Une mesure du progrès des activités de la réponse ou de ce qui est entrepris. Des exemples d'indicateurs de processus pour mesurer l'alignement avec le système SEADS figurent dans l'annexe 8.5.
Indicateurs	Mesures (qualitatives ou quantitatives) des progrès d'une réponse ; on distingue des indicateurs de processus et des indicateurs d'impact.
Intrants agricoles	Les ressources utilisées dans la production de l'exploitation, telles que les produits chimiques, les équipements, les aliments pour animaux et les semences. Aussi appelés simplement <i>intrants</i> .
Marché	Un échange structuré entre acheteurs et vendeurs de biens et de services.
Mécanisme de distribution	Moyen par le biais duquel les transferts monétaires sont distribués aux participants ciblés, que ce soit par coupons, par transferts d'espèces, ou par argent mobile.
Moyens d'existence	Les capacités, les actifs (y compris les ressources matérielles et immatérielles) et les activités nécessaires pour gagner sa vie.
Norme	Une déclaration qualitative applicable à toute situation de crise, qui définit les actions et les résultats minimaux à atteindre.

Objectif de subsistance	<p>L'objet pour lequel une réponse en rapport avec les cultures est entreprise dans SEADS. Généralement, c'est dans le but d'améliorer la sécurité à long terme des moyens d'existence et la qualité de vie. SEADS promeut trois objectifs de subsistance :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. fournir aux ménages producteurs affectés par une crise des avantages immédiats pour soutenir leurs moyens d'existence. 2. protéger les moyens d'existence en rapport avec les cultures des ménages affectés par une crise. 3. reconstruire ou soutenir la production, les infrastructures et les systèmes en rapport avec les cultures pour garantir les moyens d'existence des ménages affectés par une crise.
Option technique	<p>Une action (effectuée dans le cadre d'une réponse à une crise) qui cherche à surmonter des contraintes de production identifiées et à atteindre au moins un objectif de subsistance de SEADS. Chaque réponse de SEADS est divisée en différentes options techniques, qui présentent différentes manières de mener à bien une réponse (p. ex. faciliter l'accès aux semences vs soutenir le système semencier).</p>
Producteur	<p>Toute personne qui produit de la nourriture à partir de cultures annuelles, pérennes ou horticoles à des fins de consommation ou de génération de revenus. Les objectifs de subsistance de SEADS se concentrent sur les personnes qui dépendent de leur production végétale pour leurs moyens d'existence, bien qu'elles puissent aussi exercer d'autres activités génératrices de revenus, telles que la production animale.</p>
Qualité des semences	<p>Les performances potentielles d'un lot de semences, déterminées par trois attributs : les qualités physiques des semences du lot précis ; les qualités physiologiques, qui font référence aux aspects liés aux performances des semences ; et la santé des semences, qui fait référence à la présence ou l'absence de maladies et d'organismes nuisibles au sein d'un échantillon de semences.</p>

Reconstruire en mieux	Le fait d'organiser des phases de relèvement, de remise en état et de reconstruction après une crise pour accroître la résilience des communautés et des ménages, en intégrant des mesures de réduction des risques de catastrophe aux processus de rétablissement des infrastructures physiques et des systèmes sociétaux, et de revitalisation des moyens d'existence, des économies et de l'environnement (Assemblée générale des Nations Unies 2016).
Réduction des risques de catastrophe (RRC)	Efforts déployés pour écarter les nouveaux risques de catastrophe et réduire les risques existants en prenant des mesures intégrées et inclusives sur le plan économique, structurel, juridique, social, sanitaire, culturel, pédagogique, environnemental, technologique, politique et institutionnel qui évitent ou réduisent l'exposition aux aléas et la vulnérabilité aux catastrophes, augmentent le niveau de préparation pour la réponse et le relèvement, et renforcent ainsi la résilience (Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes 2015).
Relèvement	La dernière phase d'une crise à développement lent et d'une crise à développement rapide. Le but de la phase de relèvement est de ramener la région à une situation normale.
Relèvement précoce	La deuxième phase d'une crise à développement rapide. Il s'agit d'un ensemble de réponses spécifiques pour aider des personnes affectées à passer du stade de l'assistance humanitaire à un développement autonome. Il englobe la restauration des services essentiels, des moyens d'existence, des abris, de la gouvernance, de la sécurité et de l'État de droit, de l'environnement et des dimensions sociales, notamment la réintégration des populations déplacées.
Réponse	La somme des décisions et des actions prises avant, pendant et après une crise, y compris la préparation, les secours immédiats, le relèvement précoce et la remise en état. SEADS reconnaît trois domaines de réponse : les semences et systèmes semenciers ; les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences ; et les infrastructures en rapport avec les cultures.

Réponse à une crise	Un ensemble d'actions et de décisions prises avant, pendant et après une crise, qui constituent collectivement une réponse. SEADS inclut notamment la préparation et l'action anticipative comme parties intégrantes de la réponse à une crise, et il comporte trois domaines de réponse : les semences et systèmes semenciers ; les outils, équipements et autres intrants non liés aux semences ; et les infrastructures en rapport avec les cultures.
Sécurité semencière	« On peut parler de l'existence de sécurité semencière du ménage lorsque les hommes et les femmes ont un accès suffisant à des quantités adéquates de semences et de matériel végétal de bonne qualité des variétés de culture préférées à tout moment aussi bien pendant les bonnes que les mauvaises saisons de culture » (FAO 2016).
Semence	Tout ce qui peut être utilisé comme matériel végétal. Il peut s'agir d'une graine ou d'une partie d'une plante (tige, liane, drageon, tubercule).
Semences certifiées	Semences d'une variété connue produites selon des normes strictes et officiellement réglementées afin de maintenir la pureté variétale et un niveau élevé de santé des semences. Les lots de semences doivent être exempts de matière inerte et de graines d'adventices. Toutes les semences certifiées doivent passer avec succès une inspection sanitaire, être conditionnées par une usine agréée de conditionnement des semences, puis être échantillonnées et réussir des tests en laboratoire avant de pouvoir être vendues comme semences certifiées.
Suites immédiates	La première phase d'une crise à développement rapide ; la période qui suit immédiatement la crise, lorsque son impact est au plus fort.
Suivi	La mesure systématique d'un projet au fil du temps. Il implique généralement la collecte régulière d'informations. Il permet d'apporter des changements durant le projet, tout en fournissant des informations prises en compte dans le cadre des examens périodiques, des évaluations de l'impact ou des analyses.

Système de marché	Un dispositif multiacteurs, multisites et multifonctions qui permet ou qui influence le fonctionnement d'un marché spécifique de biens ou de services. Un système de marché comprend trois parties principales : le noyau (la chaîne de marché), l'environnement (lois et réglementations) et la structure de soutien (services et infrastructures).
Système semencier	Voir <i>système semencier formel</i> et <i>système semencier informel</i> .
Système semencier formel	La production et l'approvisionnement en semences de variétés modernes et de semences certifiées à travers une chaîne organisée, y compris des sélectionneurs spécialisés, des producteurs de semences réglementés, des établissements commerciaux spécialisés, ou des agences gouvernementales de vulgarisation. Il englobe toujours le processus de certification.
Système semencier informel	Semences issues des propres récoltes des producteurs et des réseaux sociaux, et sélectionnées sur les marchés locaux. Ces systèmes semenciers, qui peuvent diffuser des variétés locales ou modernes (qui sont recyclées) sont souvent régis par des normes de pratiques locales plutôt que par des normes officielles ou gouvernementales. Ces semences ne bénéficient pas d'une certification officielle.
Système semencier intégré	Combinaison de différents aspects des systèmes formels et informels d'approvisionnement en semences. À titre d'exemple, on peut citer un groupe communautaire d'approvisionnement en semences qui bénéficie d'un soutien technique extérieur.
Théorie du changement	Une description détaillée qui illustre comment et pourquoi un changement souhaité devrait se produire dans un contexte donné. Elle s'attache à cartographier la façon dont les intrants et les activités d'un programme devraient aboutir aux produits, résultats et impacts souhaités. Une théorie du changement est d'abord créée en identifiant les buts souhaités à long terme puis, en partant de là, elle s'attache à identifier toutes les conditions (résultats) qui doivent être en place (et les liens de causalité entre elles) pour que l'impact soit atteint.

Transferts monétaires	De l'argent en espèces ou des coupons sont distribués, par transfert physique ou à distance, pour donner du pouvoir d'achat aux producteurs qui en bénéficient.
Urgence	La troisième phase d'une crise à développement lent.
Urgence chronique	Une crise dans laquelle les phases (alerte, alarme, urgence, relèvement) ne cessent de se reproduire sans retour à la normale.
Urgence complexe	Une crise humanitaire dans un pays, une région ou une société où il se produit une rupture totale ou considérable de l'autorité à la suite d'un conflit interne ou externe, et qui nécessite une réponse internationale qui va au-delà du mandat ou de la capacité d'une seule agence et/ou du programme-pays en cours des Nations Unies (CPI 1994).
Variété autogame (ou allogame)	Type de reproduction de cultures qui donnera une lignée « génétiquement pure ». Lorsqu'elles seront semées, les semences produiront des plants qui seront plus ou moins identiques à leurs parents. Parmi les cultures de cette catégorie, on peut citer les haricots, les arachides, le blé et le sorgho.
Variété moderne	Variété de semences développée par des sélectionneurs officiels de végétaux ; elle est distincte, uniforme et stable. Le terme est parfois utilisé de façon interchangeable avec l'expression « variété à haut rendement » ou « variété améliorée », mais les trois n'ont pas nécessairement les mêmes caractéristiques du point de vue de leurs performances, surtout lorsqu'elles sont utilisées dans des conditions réelles d'exploitation.

Annexe B : Éléments de la compétence d'une équipe

Si les principaux membres de l'équipe de réponse (gestionnaires, rédacteurs des demandes de subvention et conseillers techniques) possèdent des connaissances sur les cultures, l'expérience montre qu'il est plus probable que les réponses en rapport avec les cultures soient pertinentes et appropriées et qu'elles n'aient pas d'effets néfastes. En fonction des connaissances techniques du personnel à plein temps de l'organisation, des experts supplémentaires à temps partiel (p. ex. des ingénieurs agronomes) pourraient aussi faire partie de l'équipe.

Évaluer les compétences

Durant la préparation à des aléas futurs, les organisations peuvent évaluer les capacités des partenaires locaux et internationaux pour planifier et mettre en œuvre des réponses en rapport avec les cultures qui pourront atteindre les normes minimales de SEADS et auront une incidence sur les moyens d'existence. Le tableau B.1 décrit la désirabilité relative des diverses qualifications techniques requises pour les domaines de réponse dans les normes minimales de SEADS. Il peut servir à élaborer des évaluations, à rédiger des profils de poste et à mener des activités de plaidoyer auprès des bailleurs de fonds.

Renforcer les compétences

Alors que la plupart des ONG internationales disposent d'un volet robuste de renforcement des capacités pour leur propre personnel, le Groupe de travail thématique du Grand Compromis (*Grand Bargain*) chargé de la localisation (2020) a mis en relief l'importance qu'il convient aussi d'accorder au renforcement et au partage des capacités des acteurs locaux. Dans l'idéal, les acteurs internationaux et les bailleurs de fonds prévoient et provisionnent une ou plusieurs lignes budgétaires pour ces réponses dans tous les projets et accords de partenariat. Les acteurs locaux devraient prévoir du temps et d'autres ressources pour investir dans leurs propres capacités et dans leur développement organisationnel en situation normale (hors crise).

Le mieux est de renforcer les compétences du personnel durant la préparation ou une fois que le contexte de la crise revient à la normale. Les organisations devraient s'efforcer d'acquérir les compétences visées dans le tableau B.1 au fil du temps. Lorsqu'une organisation ne dispose pas du savoir-faire nécessaire en interne pour une réponse donnée, elle devrait demander de l'aide à d'autres organisations (voir la *Norme humanitaire fondamentale 6 : Coordination*). Le profil et l'ensemble des compétences attendus du personnel technique dépendront du type de réponse.

Tableau B.1 : La réalisation des normes minimales de SEADS exige une variété de membres de l'équipe dotés de solides connaissances

Compétence ou domaine de connaissances	Normes minimales				
	Évaluation initiale et identification du domaine de réponse	Semences et systèmes semenciers	Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences	Infrastructures en rapport avec les cultures	Suivi et évaluation axés sur l'impact
Normes humanitaires, en particulier <i>LEGS</i> , <i>MERS</i> et <i>MISMA</i>	Essentielle				
Approches participatives et approches fondées sur les droits et sur les moyens d'existence	Essentielle				

Intégration Essentielle
de la
vulnérabilité
(voir les
*Normes
d'inclusion
humanitaires*)

Logistique/ Essentielle
planification
(voir ULS
2021)

Contexte Souhaitable Essentielle Souhaitable Souhaitable Non
agricole local requise

Mobilisa- Non Essentielle Essentielle Essentielle Non
tion du requise pour la requise
secteur privé remise
en état
collective
(autrement
non
requis)

Évaluations : Essentielle Essentielle Essentielle Souhaitable Non
marché requise
et
sécurité
semen-
cière

Marché Souhaitable Essentielle Essentielle Souhaitable Essentielle
et suivi
des prix

...suite

Agronomie	Savoir-faire local souhaitable	Essentielle	Souhaitable	Essentielle	Savoir-faire local souhaitable
-----------	--------------------------------	-------------	-------------	-------------	--------------------------------

Ingénierie agricole ou hydraulique	Souhaitable	Non requise	Non requise	Essentielle	Non requise
------------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Annexe C : Références

Chapitre 1 : Comment utiliser ce manuel

Association Sphère (2018). *Le manuel Sphère : La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire*. Practical Action Publishing. <https://handbook.spherestandards.org/fr/sphere/#ch001>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2021). *Fisheries and aquaculture international guidelines*. FAO. <https://www.fao.org/figis/pdf/fishery/code/guidelines/en?title=FAO%20Fisheries%20%26%20Aquaculture%20-%20International%20Guidelines>

Chapitre 2 : La portée et l'approche de SEADS

Association Sphère (2018). *Le manuel Sphère : La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire*. Practical Action Publishing. <https://handbook.spherestandards.org/fr/sphere/#ch001>

Banque mondiale (2016). *Who are the poor in the developing world? Poverty and Shared Prosperity Report 2016: Taking on Inequality*. Background Paper. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/187011475416542282/pdf/WPS7844.pdf>

Banque mondiale (2021, 15 avril). *Pauvreté : Vue d'ensemble – Contexte* [page web]. <https://www.worldbank.org/fr/topic/poverty/overview>

Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) (2015). *Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées*. CSA. <https://www.fao.org/3/bc852f/bc852f.pdf>

FAO (2017). *The Impact of disasters and crises on agriculture and food security: 2017*. FAO. <https://www.fao.org/3/l8656EN/i8656en.pdf>

FAO (2021). *The impact of disasters and crises on agriculture and food security: 2021*. FAO. <http://www.fao.org/3/cb3673en/cb3673en.pdf>

Groupe de travail sur les normes relatives à la gestion des camps (2021). *Normes minimales pour la gestion des camps*. <https://handbook.spherestandards.org/fr/camp/#ch001>

Implementer-Led Evaluation and Learning (IMPEL) (2022). *Study of the impacts of COVID-19 and other recent shocks in Haiti (Vol. I)*. IMPEL Associate Award. https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00Z9SD.pdf

Laboratoire de données de la FAO (2021). *Suivi quotidien des prix des produits alimentaires et prévision immédiate de l'inflation de ces prix*. FAO. <https://www.fao.org/datalab/early-warnings/food-prices/fr>

L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (2020). *Standards Minimums pour la Protection de l'Enfance dans l'action humanitaire*. <https://handbook.spherestandards.org/fr/cpms/#ch001>

Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (Projet LEGS) (2014). *Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage* (2^e éd). Practical Action Publishing. <https://www.livestock-emergency.net/wp-content/uploads/2012/01/LEGS-2nd-edition-francais-locked.pdf>

OCHA (2020). *Global humanitarian response plan: COVID-19*. United Nations Coordinated Appeal April–December 2020, July update. OCHA. <https://www.unocha.org/publications/report/world/updated-covid-19-global-humanitarian-response-plan#:~:text=The%20COVID-19%20Global%20Humanitarian%20Response%20Plan%20is%20the,appeals%20from%20WHO%20and%20other%20UN%20humanitarian%20agencies>

Pelly, I. & Juillard, H. (2018). *Minimum standard for market analysis (MISMA)*. CaLP Network. <https://www.calpnetwork.org/publication/minimum-standard-for-market-analysis-misma/>

Programme de renforcement des capacités relatives à l'âge et au handicap (2018). *Normes d'inclusion humanitaire pour les personnes âgées et les personnes handicapées*. <https://handbook.spherestandards.org/fr/his/#ch001>

Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (2010). *Normes minimales pour l'éducation : Préparation, interventions, relèvement*. <https://www.educationcluster.net/resources/normes-minimales-de-linee-pour-leducation>

Réseau SEEP (2017). *Normes minimales pour le relèvement économique* (3^e éd). Practical Action Publishing. <https://handbook.spherestandards.org/fr/mers/#ch001>

SEADS (2021). *Interventions agricoles en situation d'urgence : Examiner les données probantes concernant les impacts sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition*. https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/SEADS_brief1_4.26.21_FR.pdf

Tschunkert, K. & Delgado, C. (2022). *Food systems in conflict and peacebuilding settings: Ways forward*. Stockholm International Peace Research Institute. <https://www.sipri.org/publications/2022/other-publications/food-systems-conflict-and-peacebuilding-settings-ways-forward>

Chapitre 3 : Les principes de SEADS

Comité international de la Croix-Rouge (CICR) (2019). *EcoSec project review report: ILOT – Rehabilitation of agricultural lands in the border area (100–300 m) from the security fence*. Summary report. CICR. https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/05/Asia_03-ICRC-Approved-Summary-Review-report-ILOT-Land-rehabilitation.pdf

Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) (2021). *Demystifying "tenure" for humanitarian practitioners*. NRC. <https://www.globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2023-04/Demystifying-Tenure-LFS-Annex-2021-1.pdf>

FAO (2022). *Guide de référence sur l'agriculture intelligente face au climat. Résumé*. FAO. <https://www.fao.org/climate-smart-agriculture-sourcebook/fr/>

Fonds mondial pour la nature (WWF) (2017). *Green recovery and reconstruction: Training toolkit for humanitarian aid (GRRT)*. WWF & Croix-Rouge américaine. https://files.worldwildlife.org/wwfcmsprod/files/Publication/file/6yv8ayz1y_Combined_GRRT.pdf?_ga=2.71116373.478864359.1636482104-1642110664.1634207796

Forcier Consulting Sudan (2017). *Darfur community peace and stability fund phase II evaluation*. Darfur Community Peace & Stability Fund. <https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/Forcier-Consulting-Sudan-2017.pdf>

Jones, C., Guerten, N., Hillesland, M. & Koechlein, E. (2020). *Applying an inclusive and equitable approach to anticipatory action*. FAO. <https://www.fao.org/publications/card/en/c/CB1072EN/>

Momoh, H. & Browne, A. (2019). *Terminal evaluation of strengthening conflict prevention through establishing of multi-stakeholder platforms and improved alternative livelihoods for concession affected communities project*. PNUD & FAO. <https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/Momoh-and-Browne-2019.pdf>

Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (Projet LEGS) (2014). *Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage* (2^e éd). Practical Action Publishing. <https://www.livestock-emergency.net/wp-content/uploads/2012/01/LEGS-2nd-edition-francais-locked.pdf>

Scoones, I. (1998). *Sustainable rural livelihoods: A framework for analysis*. IDS Working Paper 72. Institute for Development Studies, University of Sussex. <https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/20.500.12413/3390/Wp72.pdf?sequence=1>

SEADS (2021). *Interventions agricoles en situation d'urgence : Examiner les données probantes concernant les impacts sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition*. https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/SEADS_brief1_4.26.21_FR.pdf

Unité conjointe ONU Environnement/OCHA (2021). *Nexus environmental assessment tool (NEAT+)*. <https://resources.eecentre.org/resources/neat/>

Chapitre 4 : Évaluation initiale de la réponse à une crise en rapport avec les cultures

Albu, M. (2010). *EMMA : le guide pratique – Analyse et cartographie des marchés en état d'urgence*. Practical Action Publishing. <https://www.emma-toolkit.org/documents/emma-le-guide-et-cartographie-des-marches-en-etat-d%E2%80%99urgence>

ALNAP (2021). *Ciblage pour une réponse humanitaire améliorée – Portail* [site web]. HCR. <https://targeting.alnap.org/>

IRC (2016). *Version révisée de l'analyse de marché pré-crise*. International Rescue Committee. https://www.emma-toolkit.org/sites/default/files/bundle/French_PMCA_PRINT.compressed.pdf

Module mondial de la sécurité alimentaire (2022). *Farmers' engagement survey*. Agriculture Working Group. https://fscluster.org/sites/default/files/documents/farmer_engagement_survey_report_final_draft_rev.pdf

Schoonmaker Freudenberger, K. (2008). *Évaluation Rurale Rapide (RRA) et Diagnostic Rural Participatif (PRA) : Un manuel destiné aux partenaires et aux travailleurs extérieurs de CRS*. Catholic Relief Services (CRS). <https://www.crs.org/sites/default/files/tools-research/evaluation-rurale-rapide-et-diagnostic-rural-participatif.pdf>

Stewart, S. (1998). *Learning together: The agricultural worker's participatory sourcebook*. Heifer Project International.

Chapitre 5 : Semences et systèmes semenciers

Albu, M. (2010). *EMMA : le guide pratique – Analyse et cartographie des marchés en état d'urgence*. Practical Action Publishing. <https://www.emma-toolkit.org/documents/emma-le-guide-et-cartographie-des-marches-en-etat-d%E2%80%99urgence>

Association internationale d'essais de semences (ISTA) (2022). *International rules for seed testing* [page web]. ISTA. <https://www.seedtest.org/en/publications/international-rules-seed-testing-1168.html>

Banque mondiale (2012). *Implementation completion and results report for a Zimbabwe emergency agricultural input project*. <https://seeds-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/World-Bank-2012-Zimbabwe.pdf>

Bramel, P.J., Nagoda, S., Haugen, J.M., Adugna, D., Dejene, T., Bekel, T. & Traedal, L.T. (2004). Relief seed assistance in Ethiopia. Dans L. Sperling, T. Remington, J.M. Haugen & S. Nagoda (eds.), *Addressing seed security in disaster response: Linking relief with development* (pp. 111-134). <https://hdl.handle.net/10568/103352>

Cullis, A. (2020). *An impact assessment of permagardens in Palabek refugee settlement, northern Uganda*. African Women Rising. <https://www.fsnnetwork.org/sites/default/files/AWR-Permagarden-PIA-2019-FINAL.pdf>

FAO (2010a). *Matériel de plantation de qualité déclarée : Protocoles et normes pour les cultures à multiplication végétative*. Étude FAO Production végétale et protection des plantes 195. FAO. <http://www.fao.org/3/i1195f/i1195f.pdf>

FAO (2010b). *Les semences dans les situations d'urgence : Manuel technique* Étude FAO Production végétale et protection des plantes 202. FAO. <https://www.fao.org/3/i1816f/i1816f.pdf>

FAO (2012a). *Kharif 2011 intervention report. Post harvest survey and effects of the 2011 floods in Sindh Province: Part of FAO's flood response Pakistan*. Non publié. FAO.

FAO (2012b). *Post harvest survey report, Zaid Rabi 2011/12 agricultural interventions under projects OSRO/PAK/107/AUL and OSRO/PAK/109/UK, part of FAO's flood response in Pakistan*. Non publié. FAO.

FAO (2015). *Guide pour la formulation d'une politique semencière nationale*. FAO. <https://www.fao.org/3/i4916f/i4916f.pdf>

FAO (2016). *Étude sur la sécurité semencière : Guide du praticien*. FAO. <https://www.fao.org/3/i5548f/i5548f.pdf>

FAO, SeedSystem & USAID/OFDA (2020). *Minimum technical standards for seed system assessment (SSA) in emergencies*. <https://fscluster.org/sites/default/files/documents/minimum-seed-systems-standards-final-.pdf>

Haugen, J.M. & Fowler, C. (2003). Re-assessing the need for emergency seed relief post-disaster: The case of Honduras after Hurricane Mitch. *The Journal of Humanitarian Assistance*.

Henderson, R. & Herby, L. (2019). *Ditekemena emergency food security project evaluation September to October 2019*. CRS, Democratic Republic of Congo. <https://seeds-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/Henderson-R-2019.pdf>

McGuire, S. & Sperling, L. (2013). Making seed systems more resilient to stress. *Global Environmental Change* 23, 644-653. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2013.02.001>

Mollet, M. (2010). *Report on outputs and outcomes obtained by the project; Emergency provision of agricultural inputs and support to agriculture sector and food security cluster coordination in Georgia*. FAO. Non publié.

Pincus, L., Dubois, T., Marks, P. & Sperling, L. (2017). *Emergency vegetable seed interventions: Can we expect improved nutrition or income generation among beneficiaries?* CRS. <https://seedsystem.org/wp-content/uploads/2017/05/Emergency-Vegetable-Seed-Interventions-final.pdf>

Pretari, A. & Anguko, A. (2019). *Livelihoods in South Sudan: Impact evaluation of the "South Sudan Peace and Prosperity Promotion" project*. Effectiveness Review Series 2016/17. Oxfam GB. <https://seeds-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/Pretari-2019.pdf>

Remington, T., Maroko, J., Walsh, S., Omanga, P. & Charles, E. (2002). Getting off the seeds-and-tools treadmill with CRS seed vouchers and fairs. *Disasters* 26, 316-328. <https://doi.org/10.1111/1467-7717.00209>

Rohrbach, D.D., Mashingaidze, A.B. & Mudhara, M. (2005). *Distribution of relief seed and fertilizer in Zimbabwe: Lessons from the 2003/04 season*. International Crops Research Institute for the Semi-arid Tropics (ICRISAT) et FAO. Non publié.

SEADS (2021). *Interventions agricoles en situation d'urgence : Examiner les données probantes concernant les impacts sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition*. https://seeds-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/SEADS_brief1_4.26.21_FR.pdf

Sperling, L., Cooper, H. & Remington, T. (2008). Moving towards more effective seed aid. *Journal of Development Studies* 44, 586-612. <https://doi.org/10.1080/00220380801980954>

Sperling, L., Gallagher, P., McGuire, S., March, J. & Templer, N. (2020). Informal seed traders: The backbone of seed business and African smallholder seed supply. *Sustainability* 12, 7074. <https://doi.org/10.3390/su12177074>

Sperling, L., Mottram, A., Ouko, W. & Love, A. (2022). *Seed emergency response tool: Guidance for practitioners*. Produced by Mercy Corps and SeedSystem as a part of the ISSD Africa activity. https://issdafrica.org/wp-content/uploads/2022/06/SERT_Digital_Jun22.pdf

Van Duivenbooden, N., Pala, M., Studer, C., Bienders, C.L. & Beukes, D.J. (2000). Cropping systems and crop complementarity in dryland agriculture to increase soil water use efficiency: A review. *NJAS: Wageningen Journal of Life Sciences* 48, 213-236. [https://doi.org/10.1016/S1573-5214\(00\)80015-9](https://doi.org/10.1016/S1573-5214(00)80015-9)

Waha, K., Müller, C., Bondeau, A., Dietrich, J.P., Kurukulasuriya, P., Heinke, J. & Lotze-Campen, H. (2013). Adaptation to climate change through the choice of cropping system and sowing date in sub-Saharan Africa. *Global Environmental Change* 23, 130-143. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2012.11.001>

Weatherall, J. (2019). *After action review (AAR): Agricultural recovery and resilience project (ARRP)*. CRS. Non publié.

Chapitre 6 : Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences

Agriculture Knowledge, Learning, Documentation and Policy (AKLDP) Project (2016). *El Niño in Ethiopia: Early impacts of drought in Amhara National Regional State*. Field notes. <https://www.preventionweb.net/publication/el-nino-ethiopia-early-impacts-drought-amhara-national-regional-state>

Albu, M. (2010). *EMMA : le guide pratique – Analyse et cartographie des marchés en état d'urgence*. Practical Action Publishing. <https://www.emma-toolkit.org/documents/emma-le-guide-et-cartographie-des-marches-en-etat-d%E2%80%99urgence>

Banque mondiale (2012). *Implementation completion and results report for a Zimbabwe emergency agricultural input project*. <https://seeds-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/World-Bank-2012-Zimbabwe.pdf>

Cronin, D. (11 novembre 2020). Farm tools designed for men pose problems for female farmers. *Harvest Public Media*. <https://givingcompass.org/article/farm-tools-designed-for-men-pose-problems-for-female-farmers/>

Cullis, A. (2020). *An impact assessment of permagardens in Palabek refugee settlement, northern Uganda*. African Women Rising. <https://www.fsnnetwork.org/sites/default/files/AWR-Permagarden-PIA-2019-FINAL.pdf>

FAO (2012a). *Kharif 2011 intervention report. Post harvest survey and effects of the 2011 floods in Sindh Province: Part of FAO's flood response Pakistan*. Non publié. FAO.

FAO (2012b). *Post harvest survey report, Zaid Rabi 2011/12 agricultural interventions under projects OSRO/PAK/107/AUL and OSRO/PAK/109/UK, part of FAO's flood response in Pakistan*. Non publié. FAO.

FAO (2021). *Calendrier des cultures – outil d'information pour la production végétale*. FAO. <https://cropcalendar.apps.fao.org/#/>

Millican, J., Perkins, C. & Adam-Bradford, A. (2019). Gardening in displacement: The benefits of cultivating in crisis. *Journal of Refugee Studies* 32, 351-371. <https://doi.org/10.1093/jrs/fey033>

Mollet, M. (2009). *Emergency support for the restoration of food security in the areas of southern Myanmar affected by Cyclone Nargis: Beneficiaries results assessment (BRA) survey*. Non publié. FAO.

Pajot, G. (2020, 28 janvier). *The secret gardens of Rohingya refugees*. Equal Times. <https://www.equaltimes.org/the-secret-gardens-of-rohingya?lang=en#.YYToOil3s0>

Pretari, A. & Anguko, A. (2019). *Livelihoods in South Sudan. Impact evaluation of the "South Sudan Peace and Prosperity Promotion" project*. Effectiveness Review Series 2016/17. Oxfam GB. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/livelihoods-in-south-sudan-impact-evaluation-of-the-south-sudan-peace-and-prosp-620864/>

Royal Horticultural Society (RHS) (2021). *Transforming lives* [page web]. <https://www.rhs.org.uk/advice/health-and-wellbeing/real-life-stories>

SEADS (2021). *Interventions agricoles en situation d'urgence : Examiner les données probantes concernant les impacts sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition*. https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/SEADS_brief1_4.26.21_FR.pdf

Sustainable Food Lab (2016). *Empowering smallholder farmers to improve their incomes*. <https://sustainablefoodlab.org/empowering-smallholder-farmers-to-improve-their-incomes/>

Woodhill, J., Hasnain, S. & Griffith, A. (2020). *Farmers and food systems: What future for small-scale agriculture?* Environmental Change Institute, University of Oxford. <https://www.eci.ox.ac.uk/sites/default/files/2022-05/Farming-food-WEB.pdf>

Chapitre 7 : Infrastructures en rapport avec les cultures

CICR (2019). *EcoSec post distribution monitoring report: ILOT – Rehabilitation of rainwater harvesting ponds in Abssan and Khuzaa border areas of Gaza Strip*. CICR. https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/Asia_06-ICRC-ILOT-Rehabilitation-rainwater.pdf

CRS (2017). *Guide pour faciliter la gestion communautaire des risques de catastrophes*. CRS. <https://www.crs.org/our-work-overseas/research-publications/faciliter-la-gestion-communautaire-des-risques-de>

Marocchino, C. (2009). *A guide to upgrading rural agricultural retail markets*. FAO. <http://www.fao.org/docrep/016/ap295e/ap295e.pdf>

Mollet, M. (2011). "Final evaluation results of the 1st and 2nd phase of the EU funded project Restoration and improvement of agriculture based livelihoods and food security for new Internally Displaced Persons (IDP) settlements and returnees in the Area Adjacent to South Ossetia (AASO)". Non publié. FAO.

Muthigani, P., European Committee for Agricultural Training & European Commission (2010). *Manual for investigation, design and rehabilitation of irrigation systems, design manual*. European Committee for Training and Agriculture Somalia. <https://www.faoswalim.org/content/manual-investigation-design-and-rehabilitation-irrigation-systems-design-manual>

SEADS (2021). *Interventions agricoles en situation d'urgence : Examiner les données probantes concernant les impacts sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition*. SEADS. https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/SEADS_brief1_4.26.21_FR.pdf

Trust Consultancy & Development (2020). *Supporting Syrian refugee families in achieving food security through income-generating vegetable production in Hatay and Midyat (SYR 1052)*. Welt Hunger Hilfe. <https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/Trust-Consultancy-and-Dev-2020.pdf>

Walter, N., Varela, D.F., Tellez, J. Montoya, A. & Huntington, H. (2017). *Land and rural development programme (LRDP). Mid-term performance evaluation report*. USAID. <https://seads-standards.org/wp-content/uploads/2021/04/Walter-et-al.-2017.pdf>

Chapitre 8 : Suivi et évaluation axés sur l'impact

ALNAP (2016). *Guide de l'évaluation de l'action humanitaire*. Guide ALNAP. Londres : ALNAP/ODI. <https://reliefweb.int/report/world/guide-de-l-valuation-de-l-action-humanitaire>

Catley, A., Burns, J., Abebe, D. & Suji, O. (2014). *Participatory impact assessment: A design guide*. Feinstein International Center, Friedman School of Nutrition Science and Policy at Tufts University. <https://fic.tufts.edu/publication-item/participatory-impact-assessment-a-design-guide/>

CICR (2021). *Répertoire des indicateurs de la sécurité économique*. <https://www.icrc.org/fr/publication/4505-economic-security-indicators-cookbook>

Gujit, I. (1998). *Participatory monitoring and impact assessment of sustainable agriculture initiatives: An introduction to the key elements*. SARL Discussion paper no. 1. IIED. <https://pubs.iied.org/6139iied>

L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (2020). *Standards Minimums pour la Protection de l'Enfance dans l'action humanitaire*. <https://spherestandards.org/fr/resources/minimum-standards-for-child-protection-in-humanitarian-action-cpms/>

Module mondial de la sécurité alimentaire (2022). *Farmers' engagement survey*. Agriculture Working Group. https://fscluster.org/sites/default/files/documents/farmer_engagement_survey_report_final_draft_rev.pdf

Sapkota, T., Jat, M., Jat, R., Kapoor, P. & Stirling, C. (2016). Yield estimation of food and non-food crops in smallholder production systems. Dans T.S. Rosenstock, M.C. Rufino, K. Butterbach-Bahl, L. Wollenberg & M. Richards (eds.), *Methods for measuring greenhouse gas balances and evaluating mitigation options in smallholder agriculture* (pp. 163-174). Springer. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-29794-1>

Annexe A

Assemblée générale des Nations Unies (2016). *Rapport du groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé des indicateurs et de la terminologie relatifs à la réduction des risques de catastrophe*. Soixante-et-onzième session, Point 19 c). A/71/644. <https://digitallibrary.un.org/record/852089?ln=fr&v=pdf>

Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (2015). *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030*. https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf

CPI (1994). *Definition of complex emergencies*. CPI https://interagencystandingcommittee.org/system/files/legacy_files/WG16_4.pdf

FAO (2016). *Étude sur la sécurité semencière : Guide du praticien*. FAO. <https://www.fao.org/3/i5548f/i5548f.pdf>

FAO (2022). *Lutte contre les organismes nuisibles et gestion des pesticides*. FAO. <https://www.fao.org/pest-and-pesticide-management/ipm/integrated-pest-management/fr/>

Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (Projet LEGS) (2014). *Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (2^e édition)*. Practical Action Publishing. <https://www.livestock-emergency.net/wp-content/uploads/2012/01/LEGS-2nd-edition-francais-locked.pdf>

Annexe B

Grand compromis – Groupe de travail chargé de la localisation (2020). *Guidance note on humanitarian financing for local actors*. CPI. <https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2020-05/Guidance%20note%20on%20financing%20May%202020.pdf>

Normes universelles de logistique (ULS) (2021). *Universal logistics standards*. https://ul-standards.org/index_fr.html

Annexe D : Remerciements et contributeurs

Groupe directeur du SEADS

Ugo Bernieri (Comité international de la Croix-Rouge)

Dina Brick (Catholic Relief Services)

Andy Catley (Feinstein International Center, Friedman School of Nutrition Science and Policy at Tufts University)

Salih Abdel Mageed Eldouma (SOS Sahel Soudan)

Ludger Jean Simon (American University of the Caribbean)

Neil Marsland (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

Themba Sibanda (Conseil norvégien pour les réfugiés)

Cathy Watson (Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage – LEGS)

Anciens membres du Groupe directeur

Adam Riddell (World Vision International)

Équipe de coordination de SEADS

Racey Henderson (Catholic Relief Services)

Anne Radday (Feinstein International Center, Friedman School of Nutrition Science and Policy at Tufts University)

Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage – LEGS

Le projet SEADS sait gré à LEGS pour son précieux soutien durant la production des normes minimales de SEADS. SEADS a bénéficié de l'expérience et des enseignements de LEGS, notamment l'identification d'une base de données probantes et le recours à un processus de consultation mondiale.

De plus :

- La structure du manuel SEADS s'appuie sur le manuel LEGS (2^e édition 2014 et 3^e édition à paraître).
- Les concepts et outils clés, ainsi que l'approche fondée sur les moyens d'existence et les objectifs de subsistance, les arbres de décision, les calendriers et les tableaux d'avantages et d'inconvénients sont tirés directement de LEGS.
- L'outil d'identification du domaine de réponse (acronyme anglais RAIT) de SEADS s'inspire de la matrice d'identification participative de réponse (acronyme anglais PRIM) de LEGS.

L'essentiel du contenu des chapitres 2, 3 et 4 est tiré directement ou adapté de la 2^e édition du manuel LEGS, plus précisément le chapitre 1 : Bétail, moyens d'existence et situations d'urgence, le Chapitre 2 : Normes essentielles et thèmes transversaux communs à toutes les interventions en matière d'élevage et le chapitre 3 : Évaluation initiale et identification des réponses, rédigés par Cathy Watson et Andy Catley.

Bailleur de fonds

Le projet SEADS tient à exprimer sa reconnaissance au Bureau de l'assistance humanitaire de l'Agence américaine pour le développement international pour le concours financier qu'il a accordé à ce projet.

Contributeurs de données probantes SEADS

Les parties prenantes intéressées ont été invitées à contribuer à l'examen des données probantes du projet SEADS en 2021. Cet examen des données probantes a servi de socle à l'élaboration des normes minimales de SEADS. Un grand nombre de personnes, trop nombreuses pour être nommées individuellement ici, ont apporté leur soutien et leur savoir-faire au projet. Le projet SEADS sait gré à chacune d'elles pour leur précieuse contribution.

Contributeurs aux différents chapitres

Chapitre 1 : Comment utiliser ce manuel	Racey Henderson
Chapitre 2 : La portée et l'approche de SEADS	Racey Henderson et Andy Catley
Chapitre 3 : Les principes de SEADS	Racey Henderson, Andy Catley et Adrian Cullis
Chapitre 4 : Évaluation initiale de la réponse à une crise en rapport avec les cultures	Racey Henderson, Andy Catley et Anne Radday
Chapitre 5 : Semences et systèmes semenciers	Louise Sperling avec la participation de Matthias Mollet, Racey Henderson et Edward Walters
Chapitre 6 : Outils, équipements et autres intrants non liés aux semences	Adrian Cullis
Chapitre 7 : Infrastructures en rapport avec les cultures	Isidro Navarro
Chapitre 8 : Suivi et évaluation axés sur l'impact	Andy Catley et Stewart Gee

Soutien technique supplémentaire

Shawn McGuire (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

Thomas Ølholm (Conseil norvégien pour les réfugiés)

Matthias Mollet (consultant privé)

Membres de l'équipe de terrain

iDE Népal

Équipe EcoSec du CICR, Gaza

Groupe de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence – Soudan du Sud

World Vision International – Mozambique

Index

A

- acceptabilité, des outils/équipements et intrants non liés aux semences 163–164
- accès
 - distribution directe 144
 - eau 40
 - outils/équipements 145–146
 - semences 97–99, 102, 106–107
 - terres 40
- acteurs de la chaîne de valeur 124
- actif, engagement 43–45
- actions anticipatives 49
- actions clés 6
- activités de commercialisation 16
- activités de production, maintien des 16
- aide humanitaire groupée 162
- alimentation
 - droit à l' 17
 - sécurité de l' 116
- ampleur de l'assistance 120
- analyse avantages-coûts 214
- approches fondées sur des données probantes 14
- approches fondées sur le marché
 - fourniture d'outils/équipements 145–146, 160
 - mécanisme de distribution et 41
- approches fondées sur les droits 17
- approches fondées sur les moyens d'existence
 - généralités 11, 14–16
 - outils/équipements et 161
 - réponses portant sur les semences et systèmes semenciers 122
- approches participatives
 - bilans de fin de projet 213
 - évaluation de l'impact 215, 222
 - lectures recommandées sur les 55–56
 - outils/équipements et 159
 - principaux éléments des 43
 - RAIT et les 75
 - suivi 222
 - suivi et évaluation 204
- arbres de décision
 - outils/équipements 153
 - remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures 184
 - sélection des domaines de réponse 76
 - semences/systèmes semenciers 112
- assistance, ampleur de l' 120
- assistance, rapidité de l' 15–16

B

- Bangladesh 24
- bilans de fin de projet 213
- Burkina Faso 131

C

- Cadre des moyens d'existence durables 40
- calendrier
 - évaluations initiales 64
 - options techniques portant sur les outils/équipements 151
 - options techniques portant sur les semences et systèmes semenciers 110
 - options techniques relatives aux infrastructures 182
 - outils/équipements et intrants non liés aux semences 169
 - RAIT 75
 - remise en état des infrastructures 195–196
- caractère approprié, des réponses aux crises en rapport avec les cultures 78–79
- catastrophes naturelles 22–24
- changement climatique 22, 50, 190
- Charte humanitaire 25–27
- ciblage
 - communautaire 44, 160
 - critères et méthodes 73, 85
 - processus de sélection 120
- codes de construction 188, 191
- collaboration, avec d'autres programmes de développement 48
- communautés
 - inégalités au sein des 189
 - participation des 73
 - remise en état des infrastructures et 178
 - SEADS et 17
- communications numériques 54
- compétences
 - équipes 65, 157
 - locales 41, 191
- composition des équipes 65
- concurrence 124
- conditions météorologiques graves 22
- conditions saisonnières 42
- consolidation de la paix 196
- contextes
 - opérationnels 69
 - situation d'urgence 133, 169
 - surveillance des 210
- contextes d'urgence 133–169
- contextes opérationnels
 - questions clés et 69
- coordination
 - lectures recommandées sur la 58
 - programmes de développement 52, 53, 193
- crises complexes 19, 23
- crises à développement lent
 - actions anticipatives pour les 49
 - impacts des 19, 22

crises à développement rapide 19–20, 23

critères

ciblage 73, 85

qualité des semences 128

cultures

choix des 124–126

conditions de gestion réalistes et 126

estimation des rendements des 235–236

production de 217

variétés de 124

cultures à cycle long 125

D

disponibilité des semences 97, 104–105

distribution directe

accès 144

outils/équipements 146

domaines de réponse 71

moyens d'existence et 91

notation des 76, 88–89

sélection des 71–76

droit

alimentation 17

vivre dans la dignité 17

E

eau, accès à l' 40

enfants *voir* groupes vulnérables

engagement actif 43–45

environnement

changement climatique et 50

évaluation de l' 188

protection de l' 193

équipes, compétences et composition 65

équité sociale

généralités 159

infrastructures en rapport avec les cultures et 189

infrastructures et 195

promotion de l' 45

estime de soi 143

Éthiopie 22–23

étiquetage 129, 166

évaluation

approches participatives 205, 222

généralités 203

impact participatif 215

impacts et 204

indicateurs d'impact et 211

lectures recommandées sur l' 219

objectifs du projet 206

évaluation de la sécurité semencière (ESS) 97

évaluations 216

contributions du projet 216–217

demande d'outils/équipements 154

environnementales 188

impact sur l'environnement 51

marchés 188

marchés pré-crise 67

évaluations initiales

approches participatives 43

calendrier lors des 64–65

compétences et composition de l'équipe dans les 65

fourniture d'outils/équipements 157

généralités 61–62

impacts/indicateurs d'impact dans les et 204–205

importance des 63

informations préexistantes et 67

lectures recommandées sur les 77

listes de contrôle

outils/équipements et intrants non liés aux semences 168–170

remise en état des infrastructures 198

semences/systèmes semenciers 132

manques d'information et 72

participants aux 71

plans d'intervention d'urgence et 67

questions clés dans les 68–70, 78

remise en état des infrastructures 188

résultats des 62

sélection des domaines de réponse dans les 71

sélection des méthodes dans les 70

semences/systèmes semenciers 132

F

facteurs socioculturels 72, 83–84

faissabilité des réponses en rapport avec les cultures 81–83

femmes *voir aussi* groupes vulnérables

cultures et 65

rôles des 46

utilisation des outils par les 157

fin de projet, bilans de 213

formation 164, 191–192

fourniture *voir aussi* outils/équipements

semences 105–109

G

Gaza 85–89

genre 46

gestion *voir aussi* gestion de projet

cultures 126

gestion de projet *voir aussi* gestion

remise en état des infrastructures en rapport avec les cultures 192

goulets d'étranglement

distribution d'outils/équipements 160

livraison de semences 121

Green Recovery and Reconstruction Toolkit 51

groupes

vulnérables et défavorisés 46, 71, 206

groupes défavorisés *voir* groupes

groupes marginalisés *voir* groupes vulnérables

groupes vulnérables 46, 71, 206
 Guide de référence sur l'agriculture intelligente
 face au climat 51

H

Haïti 25
 hiérarchisation des domaines de réponse 76, 89
 hommes
 cultures et 125
 équipes d'évaluation 65
 rôles des 46
 HSP *voir* Partenariat pour les standards
 humanitaires (HSP)

I

impacts
 crises complexes 19–21, 23
 crises à développement lent 19, 22
 crises à développement rapide 19, 23
 évaluation des 215
 évaluation quantitative des 217
 indicateurs d' 211, 220–222
 suivi et évaluation et 204
 indicateurs de processus 209
 information
 manques d' 72–73
 informations
 préexistantes 67
 qualitatives et quantitatives 205
 RAIT et les 75
 infrastructures en rapport avec les cultures
 emplacement des 195
 équité sociale et 195
 importance des 175
 obligations de durée de vie des 194–195
 remise en état des
 autres normes humanitaires et 193
 calendrier de la 195
 évaluation initiale de la 188
 exemples de solutions 176–177
 généralités 173
 gestion de projet en matière de 192
 lectures recommandées 197
 liste de contrôle de l'évaluation initiale
 pour la 198
 objectifs de subsistance et 174
 protection de l'environnement et 193
 spécifications techniques pour la 190
 risques en matière de protection des 195
 intrants non liés aux semences 163
 acceptabilité des 163
 besoins des producteurs en 141
 choix des 162
 évaluation de la demande d' 154
 fourniture d'
 approches fondées sur le marché en
 matière de 160
 calendrier de la 159

compétences de l'équipe et 157
 contraintes liées à la 142, 158
 généralités 139
 goulets d'étranglement dans la 160
 importance de la 141
 planification de la 154
 soutien sur mesure pour la 158
 lectures recommandées sur les 167
 liste de contrôle de l'évaluation initiale pour
 les 168
 objectifs de subsistance et 140
 qualité des 165
 traditionnels vs modernes 164

K

Kenya 24

L

lectures recommandées
 sur des réponses coordonnées 58
 sur la portée et l'approche de SEADS 34
 sur la préparation 56
 sur la programmation fondée sur les
 moyens d'existence 55
 sur la remise en état des infrastructures en
 rapport avec les cultures 197
 sur le suivi et l'évaluation 219
 sur les approches participatives 55
 sur les évaluations initiales 77–78
 sur les outils/équipements et intrants non
 liés aux semences 167–168
 sur les semences/systèmes semenciers
 130
 législation locale 188
 listes de contrôle pour les évaluations initiales
 outils/équipements et intrants non liés aux
 semences 168
 remise en état des infrastructures 198–200
 semences/systèmes semenciers 132
 locales, compétences 41, 191

M

maintien des activités de
 production/commercialisation 16
 manuel Sphère 25, 28
 maraîchers *voir* producteurs
 marchés
 caractéristiques d'avant la crise des 41
 choix des 161
 évaluations des 188
 évaluations pré-crise des 67
 fonctionnement des 84–85
 programmes de développement pour les 42
 matériaux, approvisionnement en 191, 199
 Minimum Technical Standards for Seed System
 Assessment in Emergencies 100
 moyens d'existence *voir aussi* approches fondées
 sur les moyens d'existence, *voir aussi*

- objectifs de subsistance, *voir aussi*
- programmation fondée sur les moyens d'existence
- définition des 14
- domaines de réponse et 91
- mécanismes de distribution 41

N

- nexus aide humanitaire-développement-paix (HDP) 17
 - réponses aux crises en rapport avec les cultures et 18
 - SEADS et 17
- Nexus Environmental Assessment Tool (NEAT) 51
- nexus HDP 17
- Norme humanitaire fondamentale sur la qualité et la redevabilité (CHS) 27, 29
- Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (LEGS) 15
- normes minimales (du HSP) 28
- normes minimales (SEADS)
 - approche lors des 66–67
 - calendrier et compétences de l'équipe 64–65
 - infrastructures en rapport avec les cultures
 - emplacement, durée de vie et calendrier 193–196
 - évaluation et planification 187–190
 - spécifications techniques 190–193
 - outils/équipements et autres intrants non liés aux semences
 - choix des outils/équipements et autres intrants non liés aux semences 162–164
 - évaluation et planification 154–158
 - options techniques et calendrier 159–160
 - qualité des intrants 165–166
 - soutien aux systèmes et services fondés sur le marché 160–162
 - questions et méthodes 68–71
 - sélection des domaines de réponse 71–76
 - semences/systèmes semenciers
 - assistance fondée sur les systèmes 121–124
 - choix des cultures et des variétés 124–126
 - évaluation et planification 115–118
 - identification des options techniques et du calendrier 118–121
 - qualité des semences 127–129
 - structure des 6–7
 - suivi et évaluation
 - approches participatives en matière de 204–206
 - bilan participatif de fin de projet 213–215

- évaluation participative de l'impact 215–218
- indicateurs d'impact 211–212
- objectifs du projet 206–208
- suivi et indicateurs de processus 208
- notes d'orientation 6
- numériques, communications 54

O

- objectifs de subsistance
 - cultures à cycle long et 125
 - domaines de réponse et 91–92
 - généralités 15
 - infrastructures en rapport avec les cultures et 174–175
 - outils/équipements et autres intrants non liés aux semences et 140, 163
 - pertinence des 74
 - semences/systèmes semenciers et 96
- objectifs SMART 206, 225–226
- obligations de durée de vie des infrastructures 194–195
- obstacles à la participation 54
- options techniques
 - généralités 61
 - infrastructures en rapport avec les cultures
 - arbre de décision pour les 184–186
 - avantages et inconvénients des 180–182
 - calendrier des 182–185
 - généralités 178
 - organisations et 179
 - pilotées par la communauté 178–179
 - outils/équipements et intrants non liés aux semences
 - arbre de décision pour les 153–155
 - avantages et inconvénients des 147–151
 - calendrier des 151–153
 - distribution directe 146–147
 - facilitation de l'accès 145
 - généralités 144–145
 - norme minimale portant sur les 159
 - soutien aux systèmes d'intrants 147
- organisations, remise en état des infrastructures et 179
- orphelins *voir* groupes vulnérables
- outil d'identification du domaine de réponse (RAIT) *voir aussi* domaines de réponse
 - exemple d' 85
 - généralités 74–76
 - modèle pour l' 90
- Outil d'intervention d'urgence pour les semences 100
- outils d'aide à la décision 210
- outils/équipements
 - acceptabilité des 163

besoins des producteurs en 141
 choix des 162
 évaluation de la demande d' 154
 fourniture d'
 approches fondées sur le marché en
 matière de 160
 calendrier de la 159
 compétences de l'équipe et 157–158
 contraintes liées à la 142–143, 158
 goulets d'étranglement dans la 160
 importance de la 141–143
 planification de la 154
 soutien sur mesure pour la 158
 lectures recommandées sur les 167
 liste de contrôle de l'évaluation initiale pour
 les 168
 objectifs de subsistance et 140
 qualité des 165
 traditionnels vs modernes 164

P

pandémie de COVID-19 24
 Partenariat pour les standards humanitaires
 (HSP)
 principal objectif du 28
 SEADS et le 5, 28
 site web du x, 5
 participants *voir aussi* participation
 ciblage des 44
 engagement actif des 43
 évaluations initiales 71
 semences/systèmes semenciers et 117,
 120
 participation *voir aussi* participants, *voir aussi*
 approches participatives
 communautés 73
 évaluations initiales 66–67
 obstacles à la 54
 remise en état des infrastructures 191–192
 personnes
 qui bénéficient de SEADS 13
 personnes âgées *voir* groupes vulnérables
 personnes handicapées *voir* groupes vulnérables
 petits producteurs *voir* producteurs
 Philippines 23
 planification
 demande d'outils/équipements 154
 engagement actif 44
 plans d'intervention d'urgence
 élaboration des 49
 évaluations initiales et 67
 plausibilité
 réponse 207
 populations
 soutien à la résilience des 16
 pouvoirs publics, responsabilités des 53
 préférences des ménages
 cultures et variétés 125

 outils/équipements 163
 préparation
 généralités 47
 lectures recommandées sur la 56–58
 prestataires de services
 accès aux actifs par les 46
 expertise des 42
 fonctionnement des 84
 généralités 13
 locaux vs extérieurs 161–162
 savoir-faire des 41
 soutien aux 15, 147
 prévention des conflits 196
 principaux indicateurs de processus 6, 228–234
 principe de « ne pas nuire » 160
 principe de « reconstruire en mieux » 189, 192
 principes (SEADS) *voir* programmation fondée
 sur les moyens d'existence
 approches participatives 43–46
 caractère directeur des 3
 changement climatique et impacts sur
 l'environnement 50–51
 préparation 47–50
 réponses coordonnées 52–54
 vue d'ensemble 39
 Principes de protection (manuel Sphère) 25–26
 producteurs
 accès aux actifs par les 46
 besoins en outils/équipements des
 141–142, 164
 choix des cultures et variétés des 125
 choix des marchés des 161
 choix des semences par les 123
 circuits semenciers et 116
 crises affectant les
 exemples de 22–25
 impacts des 18, 21–22
 vue d'ensemble 18–21
 critères de ciblage des 73
 généralités 13, 17
 producteurs de cultures de subsistance *voir*
 producteurs
 producteurs déplacés *voir* producteurs
 producteurs sans terre *voir* producteurs
 production végétale, stades de la 42, 75–76, 86
 programmation fondée sur les moyens
 d'existence
 accès aux terres et à l'eau 40
 caractéristiques du marché avant la crise
 41–42
 conditions saisonnières et 42
 généralités 39–40
 lectures recommandées sur la 55
 programmes de développement
 collaboration avec d'autres 48–49
 coordination des 52–53, 193
 marchés 42

réduction des risques de catastrophe dans les 49

Q

qualité

outils/équipements et intrants non liés aux semences 165

réponses aux crises en rapport avec les cultures 29–33

semences 97, 134

qualité des semences

considérations liées à la 127–128

critères de 128

éviter les stéréotypes 128

généralités 97

indicateurs et cibles 134–135

traitement et étiquetage des semences et 129

questions clés/questions

évaluations initiales 68, 78–85

remise en état des infrastructures 198

réponses portant sur les

outils/équipements et intrants non liés aux semences 168

réponses portant sur les

semences/systèmes semenciers 132

R

RAIT *voir* outil d'identification du domaine de réponse

rapidité de l'assistance 15

redevabilité 29, 124

regroupement, aide humanitaire 162

renforcement des capacités 164

ressources, optimisation des 53

risques de catastrophe

cartographie des 189

réduction des 48–49

risques en matière de protection des

infrastructures 195

risques, réduction des 48

réduction des risques 48

régime foncier 40

réponses aux crises en rapport avec les cultures

approches fondées sur des données probantes en matière de 14

approches fondées sur les droits pour les 17

caractère approprié des 78

coordination des 52

couvertes par SEADS 13

facteurs socioculturels dans les 72, 83

faisabilité des 81

généralités 11–14

importance des 11–12

nécessité des 80

nexus HDP et 18

niveaux de 61

objectifs des 12

préparation dans les 47

qualité des 29

redevabilité des 29

remise en état des infrastructures et *voir* infrastructures en rapport avec les cultures

suivi et évaluation *voir* suivi, *voir* évaluations

résilience 14, 16

S

santé mentale

amélioration de la 143

savoir-faire local 41, 191

SEADS

à qui s'adresse 4

approches face aux crises en rapport avec les cultures 14–17

caractère applicable de 3–4

CHS et 29

comment utiliser 4–5

communautés et 17–18

couverture de 13–14

définition de 3

fondements de 25–28

HSP et 5, 28

initiatives du HSP et 28–29

personnes qui bénéficient de 13

principes de 39–58

quand utiliser 7

réponses humanitaires et 28–33

site web de 5

sécurité semencière

contraintes liées à la 118–119

évaluation de la 97–100

sécurité alimentaire 116

sélection des méthodes dans les évaluations

initiales 70–71

semences *voir aussi* systèmes semenciers,

soutien aux, *voir aussi*

semences/systèmes semenciers

accès aux 97, 102–103, 106

bons pour l'achat de 53

circuits pour les 116–117

disponibilité des 97–98

étiquetage des 129

fourniture de 105–106

qualité des 134–135

sources de 123

traitement des 129

semences/systèmes semenciers *voir aussi*

semences, *voir aussi* systèmes

semenciers, soutien aux

ampleur de l'assistance 120–121

approche fondée sur les moyens d'existence en matière de 122

assistance fondée sur les systèmes dans les 121
 choix des cultures et des variétés et 124
 goulets d'étranglement dans les 121
 importance des 96–100
 liste de contrôle de l'évaluation initiale 132–134
 objectifs de subsistance et 96
 options techniques en appui aux accès aux semences 102
 arbre de décision pour les 112
 avantages et inconvénients 106
 calendrier des 110–112
 fourniture de semences 105
 généralités 101–102
 participation aux 117, 120
 qualité des semences 127
 sécurité semencière et 97, 118–119
 stéréotype sur la qualité des semences 128
 suivi
 approches participatives du 205, 222–225
 engagement actif 44
 généralités 203
 impacts et 204
 indicateurs d'impact et 211

lectures recommandées sur le 219
 objectifs du projet de 206
 processus et indicateurs 208–210
 surveillance des risques 210
 Syrie 23
 systèmes d'alerte précoce 42, 49
 systèmes semenciers, soutien aux 103–108

T

terres, accès aux 40–41
 théorie du changement 207, 216, 227
 transformateurs post-récolte 13
 typhon Haiyan 23

U

urgence, contexte d' 133–169

V

variétés améliorées 126
 variétés de cultures 124, 126
 variétés paysannes 126
 variétés primitives 126
 violence fondée sur le genre 133
 vivre dans la dignité, droit de 17

Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures dans les situations d'urgence

Des millions de personnes à travers le monde sont vulnérables aux crises et dépendent fortement de la production végétale pour assurer leurs moyens d'existence. Actuellement, 40 % des personnes pauvres de la planète vivent dans des économies touchées par la précarité, un conflit ou la violence. Ce chiffre devrait atteindre 67 % au cours de la prochaine décennie (Banque mondiale 2021).

SEADS renferme une série de principes et de normes minimales à l'échelle internationale pour élaborer des réponses à des crises en rapport avec les cultures. Le manuel permet à ceux qui répondent à des crises humanitaires de concevoir, mettre en œuvre, et évaluer des interventions en rapport avec les cultures pour renforcer les moyens d'existence des communautés agricoles, soutenir l'état de préparation et le relèvement post-urgence et accroître la résilience des ménages, des communautés et des systèmes.

SEADS aide les utilisateurs à : déterminer si une réponse en rapport avec les cultures est appropriée, nécessaire et faisable ; classer par ordre de priorité les domaines de réponses qui pourraient permettre d'atteindre les objectifs de subsistance, compte tenu du contexte ; contrôler le degré de conformité des projets par rapport aux normes ; mesurer l'impact d'une réponse à une crise en rapport avec les cultures.

« **Globalement, une ressource très appréciée pour nos travaux dans le secteur humanitaire.** »

Jo Burton, cheffe de l'unité Sécurité économique, Comité international de la Croix-Rouge, Suisse

« **Un manuel très attendu et très bien présenté qui va centraliser les besoins et les priorités des agriculteurs.** »

David Traynor, conseiller agricole, Concern Worldwide



Practical
ACTION
PUBLISHING

ISBN 978-1-78853-459-8



seads-standards.org